Le Canadien gagne par 6 à 1; le Toronto est défait par 5 à 2

(VOIR PAGE 12)

JEUDI, 28 NOVEMBRE
332e jour — 11e mois, 30 jours — 48e semaine

Fête de saint Jacques de la Marche, confesseur

SOLEIL lever à 7 h. 16, coucher à 4 h. 19
LUNE lever à 11 h. 35, coucher à 8 h. 13

Le Canada

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Beau et plus froid

Température à Montréal, hier, suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie, émis à Dorval :

6.30 a.m.	33	12.30 p.m.	39	6.30 p.m.	36
7.30 p.m.	35	1.30 p.m.	40	7.30 p.m.	36
8.30 a.m.	36	2.30 p.m.	40	8.30 p.m.	36
9.30 a.m.	37	3.30 p.m.	38	9.30 p.m.	35
10.30 p.m.	36	4.30 p.m.	38	10.30 p.m.	33
11.30 a.m.	37	5.30 p.m.	37	11.30 p.m.	32

(Bulletin météorologique complet en page 2)

QUARANTE-QUATRIEME ANNEE — No 201 | MONTREAL, JEUDI 28 NOVEMBRE 1946 | PRIX: TROIS SOUS

Le "Canadian Cruiser" en service



Le premier navire entièrement construit au Canada depuis la fin des hostilités, le "Canadian Cruiser", a été officiellement mis en service hier, dans le port, par la Canadian National Steamships. Ce vaisseau, ainsi que deux autres du même tonnage, soit 7,500 tonnes, construits pour le compte de la C. N. S., est affecté au service des Antilles et il entreprendra sa première croisière samedi. Les deux autres sont le Canadian Constructor et le Canadian Challenger, construits respectivement à Vancouver et Québec pour la même compagnie. Le Cruiser, comme les deux autres, peut transporter douze passagers, dont dix dans cinq cabines doubles et deux dans des cabines simples. Il comprend en outre 16,000 pieds cubes pour le fret.



Les régies des prix et des loyers

Pour ou contre? Il faudrait le savoir

"Le Canada" publie encore aujourd'hui une série d'opinions qu'on lui a fait tenir et qui disent sans détour ce que les gens pensent des régies des prix et des loyers. Il en publiera d'autres demain et les jours suivants aussi longtemps qu'on lui en adressera. Tout cela sera communiqué à M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, qui a dit récemment que c'était au peuple de décider de la suppression ou du maintien des contrôles. Au peuple de dire ce qu'il veut.

Long raisonnement

Q.—Le contrôle des loyers devrait-il exister?... Réponse: Non. En 1939, au début de la guerre, le chômage alors n'était pas encore terminer. Il y avait à Montréal les environs de nombreux logements de vides. Certaines familles de chômeurs occupaient à deux ou trois un grand logement, depuis le commencement de la crise de chômage. En mai 1940, la prise d'assaut de la ville par les gens de la campagne commença. Ces gens voyaient venir une ère de prospérité pour eux. Les travaux de guerres n'étaient alors que poupons au berceau, mais ces bonnes gens de la campagne pouvaient attendre, car elles avaient quelques économies qui leur permettaient d'être à l'abri pour quelques mois. Pendant ce temps les chômeurs de la ville, fatiguer d'être au crochet des gouvernements et de vivre misérablement, acceptèrent l'offre du fédéral, c'est-à-dire l'engagement volontaire. Cet engagement qui permettait enfin au chômeur d'assurer à sa famille un certain revenu, tout en permettant à ce dernier de faire valoir son patriotisme et sa foi. Le volontaire partis pour la guerre, la femme de ce dernier et ses enfants de 11, 9, 7, 5 et 2 ans acceptait de vivre avec le père du soldat, et ce dans un but d'économie et aussi dans le but d'éviter la solitude. C'était en 1940, en 1941, le beau-père, la belle-fille et ses enfants tous en bas âge, prirent logement de cinq pièces. Pour accommoder tout ce monde, il fallait alors tout au plus trois chambres à coucher, un petit salon et une cuisine... En 1941, le gouvernement décida de mettre le contrôle sur les loyers. Cela était très sensés pour en temps de guerre, cela permettait l'économie nationale. En 1946, le vétéran revenu de la guerre, retrouve sa famille qui vit encore sous la protection de son vieux père, mais ses enfants sont maintenant âgés de 18, 16, 14, 12 et 9 ans... Donc, le père, la mère, le grand-père et cinq grands enfants, ils doivent vivre dans un petit loggement de cinq pièces.

Que la ville fasse un recensement des logements qui sont occupés, (des grands logements) et l'on verra que s'il était permis aux propriétaires d'augmenter le loyer plusieurs locataires de grands logements déménageraient pour prendre des petits logements . . . et les familles nombreuses pour cupent des petits logements seraient empressées de louer des logis qui pourraient abriter toute leur famille . . . car combien nombreux, sont les chefs de famille qui doivent permettre à leur grand fils ou à leur grande fille d'aller habiter en chambre, faute l'espace dans des petits logements . . . Le commerce des chambres n'a-t-il pas triplé en affaires depuis la fin de la guerre? Quelle est la raison? Ce sont des familles démembrées . . . Les enfants qui faute de comfort sous le toit paternel, partent pour l'extérieur, où bien souvent ils sont attendus par le vice et l'immoralité . . . Plusieurs propriétaires refusent de louer en logement des maisons, ils préfèrent louer des chambres, cela est plus payant pour eux. Que le prix des loyers soient laissés libres, et nos verrons le retour sous le toit paternel de beaucoup d'enfants qui en sont partis, nous verront le commerce des chambres diminuer d'intensité. La moralité qui est en baisse chez les canadiens-français reviendra à la normale. Les magasins qui sont occupés comme logement se videront et pourront être loués au commerce, ce qui aura pour effet de vider encore ces maisons de chambres et ces logements qui sont utilisés comme bureaux. Aussi une juste compétition sera faire aux commercants qui sachant la situation pénible où sont les gens de ne pouvoir louer des locaux pour y commercer ne se gênert pas pour vendre sur le marché noir.

Ce qui permettra enfin aux vétérans d'utiliser ce que le gouvernement leurs remets en subsides, à des fins de commerces, et non pas ce qu'ils sont obligés de faire aujourd'hui, verser des loyers dans des maisons de chambres, loyers qui souvent paient quatre fois le prix du loyer de la maison.

Le contrôle des loyers est favorables à deux classes... 1°. A ceux qui profitent de la détresse humaine pour s'amasser un magot . . . 2°. A ceux qui ayant un magot d'amasser, crient au patriotisme pour conserver ce même magot, qui bien souvent a été amasser au détriment de ceux qui ont le plus fait acte de patriotisme.

Le levée du contrôle des loyers serait favorable: 1) à tous les vétérans (se serait là la plus belle décoration à leur remettre); 2) à coeur de conserver sous leur toit tous les chefs de famille qui ont à leurs enfants et d'en faire de bons citoyens; 3) au commerce en général, en donnant une compétition adéquate; 4) à la police de la moralité. (Faites enquête chez les jeunes de la "Main", visitez les cabarets, les salles de pools, les salles de vues animées, les gamelands, les tavernes et vous verrez de visus, la véritée . . . la plus part vous répondront . . . Chez nous c'est trop petit . . .)

(signé) J. E. P.

P.S. — Vous avez le droit de tirez profit de ce document, mais je ne veux pas que mon nom soit mis en cause, en aucun temps, pour la bonne raison que je suis en affaire. Si le contrôle des loyers était levé, cela me coûterait $40.00 de moins par mois, et mes affaires seraient prospères. Tandis que dans le moment je paie le prix du sang pour un loyer dans une maison privée.

Le désordre

M. Uldéric Raymond, rue Papineau, près Bellechasse, locataire, en est pour la continuation de la régie des loyers. "Je veux, précise-t-il, que dans ce domaine les choses en restent où elles sont. Pourquoi jeter du monde dehors pour rien. Il y en a bien déjà assez qui n'ont pas d'abri convenable ou qui n'en ont pas du tout. L'abandon du contrôle des loyers conduirait inévitablement à un désordre général qui ne bénéficierait à personne.

M. Raymond ne reconnait rien de bon par contre aux contrôles des prix et au rationnement. "Leur disparition, il le dit avec beaucoup de conviction, entrainerait la disparition du marché noir qui est bien la pire chose que je connaisse. Il faut rétablir la liberté du jeu de l'offre et de la demande. On en aura ainsi pour cinq ou six mois d'embarras mais c'est là une bagatelle, quand on songe qu'en gardant les contrôles c'est pendant cinq ou six ans qu'on se heurtera à toutes sortes de difficultés".

Campagne des ouvriers pour le maintien des contrôles

Protestation contre le plan d'autoriser une hausse du loyer

(par Jean-Robert Boucher)

Après avoir battu la marche dans la campagne de protestations contre l'abolition de la régie des loyers, la loge 712 d'avionnerie, de l'Association internationale des machinistes, a décidé de donner de l'envergure à son initiative en l'étendant à toute la province, puis, à tout le mouvement ouvrier organisé du pays. C'est-à-dire qu'elle fera pression auprès du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal pour que celui-ci incite toutes ses organisations affiliées à emboiter le pas derrière la loge 712 et les autres groupements qui ont déjà commencé de protester auprès des autorités fédérales dans le même sens. La Fédération provinciale du Travail, elle, en même temps qu'elle organisera la campagne dans la province de Québec, demandera au Conseil des Métiers et du Travail du Canada d'organiser la campagne sur une base nationale.

Réunie hier soir à son local, avenue Papineau, en assemblée générale, la loge 712 a adopté une motion à cet effet. La motion fut présentée par M. Adrien Villeneuve, pour faire suite aux démarches que la loge a déjà entreprises. La loge 712, en effet, a fait parvenir à M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce, ainsi qu'au premier ministre du pays, le t. hon. Mackenzie King, un télégramme de protestation, la semaine dernière, contre la rumeur voulant qu'un projet de loi soit étudié à la prochaine session dans le but de permettre une augmentation de 10 à 15 pour cent dans les loyers.

La motion a soulevé de longues discussions. Plusieurs membres de la loge sont propriétaires, mais la majorité est constituée de locataires. Avant de prendre cette attitude, l'exécutif avait consulté tous les officiers de chaque usine d'avionnerie et tous avaient approuvé d'emblée le télégramme envoyé à MM. King et Gordon. L'assemblée d'hier soir a ratifié unanimement cette attitude, après avoir entendu des explications sur la question, fournies par le secrétaire de l'organisation, M. Louis Gagnon, l'agent d'affaires de la loge, M. Roger Laframboise, et M. Villeneuve lui-même.

Les orateurs ont fait remarquer que les loyers des maisons construites avant 1939 n'ont pas été augmentés, alors que les prix des loyers dans les maisons érigées depuis cette date ont été fixés, par la Commission des prix, à des taux plus élevés que ceux d'avant-guerre. Plusieurs membres ont affirmé qu'ils n'auraient aucune objection personnellement à ce que les prix d'avant-guerre soient rajustés, mais que quelques-uns des prix fixés depuis 1939 devraient par ailleurs être réduits.

On entendait également quelqu'un déclarer qu'il est bon de protester tandis que la mesure n'est qu'à l'état de "projet", car il serait très difficile ensuite de le faire annuler lorsqu'il aura été fait loi par le Parlement.

Tous les autres item des prix ont augmentés pendant la guerre et seuls les loyers ont été maintenus sous contrôle, déclarait M. Villeneuve. Nous devons donc concentrer nos forces et lutter afin qu'on ne nous enlève pas ce dernier rempart contre l'exploitation.

La loge va maintenant présenter au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal une demande pour que toutes ses organisations affiliées fassent pression auprès du gouvernement fédéral pour empêcher qu'il n'enlève le contrôle sur les loyers. Le Conseil demandera alors à la Fédération provinciale d'organiser la campagne sur une base provinciale puis celle-ci demandera au Conseil des M. et du T. du Canada d'en faire autant sur le plan national.

La loge 712 a en outre adopté une résolution demandant à la Montreal Tramways de nommer un inspecteur pour Ville-St-Laurent et d'ajouter six autobus au service déjà établi dans cette partie de l'île.

Les élections des officiers pour l'année 1947 devaient avoir lieu hier soir, mais, à cause de l'importance qu'a prise la question des loyers, on a dû les remettre à dimanche, le 15 décembre, à 2 h. p.m., au local.

Les élections des comités d'usines auront lieu dans les usines même, mercredi prochain, le 4 décembre. Ce jour-là, on procédera à la mise en nomination et aux élections en même temps.

M. G.-A. Carswell, membre de l'Association des machinistes depuis 25 ans et de la loge 712 depuis sa fondation, en 1940, a adressé la parole à cette assemblée.

Succès travailliste

La Nlle-Zélande reste à gauche

AUCKLAND, N.Z., 28. (C.P.) — Le jour du 11e anniversaire de son avènement au pouvoir, le gouvernement travailliste de la Nouvelle-Zélande semble avoir remporté sa quatrième victoire aux élections générales.

Mercredi soir, la marge était si petite dans 11 comtés que les résultats peuvent changer, à l'arrivée des votes envoyés par la poste, mais tout indique que l'alignement des partis dans la nouvelle Chambre des représentants sera: travaillistes, 43; nationaux, 37. Ceci réduirait la marge du gouvernement de deux sièges comparativement à la dernière Chambre et donnerait au parti national trois sièges de plus. Un indépendant siégeait dans le dernier parlement.

Le gouvernement a sans aucun doute été élu par suite de la prospérité actuelle du pays, qui produit beaucoup de vivres, mais les observateurs considèrent aussi le résultat comme l'approbation de la politique du parti travailliste qui effectue un mouvement graduel vers le socialisme.

Le premier ministre Peter Fraser et la plupart de ses ministres ont été réélus par des majorités substantielles. Le ministre de la Santé M. A. H. Nordmeyer, est le seul ministre en danger de perdre son siège, mais il a présentement les devants par une faible majorité.

L'orateur M. S. W. Schramm, un membre du parti travailliste, perdra probablement son siège par une faible majorité.

Les membres éminents de l'opposition ont tous été réélus. Les communistes et les indépendants ont tous fait piètre figure et tous perdront probablement leur dépôts. Les deux femmes députés seront probablement réélues, mais deux autres femmes candidates ont été défaites.

La division prononcée entre les opinions de la ville et de la campagne est évidente dans les résultats. Les villes ont surtout voté "travailliste" alors que l'électorat de la campagne a voté "national".

Au début de la journée, le premier ministre a dit que le retour du gouvernement au pouvoir était un magnifique résultat. Le gouvernement poursuivra son programme de justice sociale, a dit le premier ministre.

Le résultat d'un vote sur la question des liqueurs n'est pas encore définitif, mais tout indique que la continuation du système actuel de propriété privée de l'industrie des liqueurs sera approuvée par une maporité substantielle, de préférence à la prohibition. La troisième option, le contrôle d'Etat, a reçu un appui solide dans quelques régions.

En vedette



M. Peter Fraser, chef travailliste de la Nouvelle-Zélande, dont le gouvernement vient d'être reporté au pouvoir par une faible majorité. On interprète, là-bas, cette victoire comme indiquant que la population néo-zélandaise favorise de plus en plus le socialisme.



M. Georges Bidault, président de la Quatrième République et du Conseil des ministres de France, qui résignera officiellement aujourd'hui ces importantes fonctions. Les communistes veulent donner la succession à Maurice Thorez. Il ne la décrocherait pas, toutefois, sans l'appui des socialistes.



Harold J. Laski, chef socialiste anglais, qui est convaincu du fait que l'arrivée au pouvoir du parti travailliste en Grande-Bretagne permet de continuer la révolution avec le consentement du peuple.



M. Earl Warren, gouverneur de la Californie, qui est d'avis que le monde n'aura pas de paix universelle et permanente tant que partout sur la terre les hommes ne disposeront pas de nouvelles exactes et véridiques.

Lewis ne sera pas condamné au cachot

WASHINGTON, 27. (A.P.) — Le juge T. Alan Goldsborough a aujourd'hui critiqué le refus de John L. Lewis de "maintenir le statu quo" entre les United Mine Workers et les Etats-Unis", en attendant une décision de la Cour, et a ensuite ajourné les procédures de mépris de Cour contre M. Lewis jusqu'à vendredi.

M. Goldsborough a dit qu'il annoncera alors sa décision sur la motion du chef des mineurs demandant le renvoi de l'accusation de mépris de Cour.

Le juge a dit aussi qu'il décidera vendredi, ou plus tard, si la loi anti-injonction Norris-LaGuardia s'applique dans le cas de Lewis.

Les avocats de l'union ont prétendu aujourd'hui que cette loi, qui limite l'usage des injonctions dans les différends ouvriers, annule l'injonction émise par le juge Goldsborough contre le chef des U.M.W.

Le juge Goldsborough a dit que, s'il décidait que la loi Norris-LaGuardia n'avait aucune portée dans l'affaire, un jury ne serait pas choisi, pourvu que l'affaire ne soit pas renvoyée. Si la question a un intérêt purement légal, et non pas de fait, a-t-il ajouté, un jury serait inutile.

Le juge a dit que son injonction du 15 novembre ne demandait que le maintien du "statu quo" entre les United Mine Workers et les Etats-Unis, jusqu'à ce que l'on se prononce sur la controverse.

Il a poursuivi: "La Cour pense qu'il n'y a aucune base de mésentente. Retarder toute décision de 10 jours n'aurait pas nui à l'union."

Joseph Padway, conseiller juridique général de la Fédération américaine du Travail, a déclaré que l'injonction "équivaut à l'imposition de la servitude involontaire sur 400,000 mineurs."

Une remarque tombée des lèvres du juge Goldsborough a amené les avocats à prédire que M. Lewis ne serait pas condamné à la prison.

Le juge Goldsborough a averti M. Lewis qu'il sera jugé coupable de mépris s'il est légalement prouvé qu'il a fait "la très grave erreur" de désobéir à la directive anti-grève de la cour.

Mais, dans une discussion avec l'avocat de l'union, le juge a dit qu'il ne croyait pas que personne irait en prison, peu importe les résultats.

Ceci est conforme aux prédictions antérieures voulant que le châtiment soit une amende imposée à M. Lewis et peut-être aussi à son union.

Dans l'intervalle, le chômage au pays résultant de la grève a presque atteint le chiffre de 90,000 hommes affectés et l'on envisage la possibilité que ce chiffre soit doublé d'ici une semaine.

L'obscuration donne au pays son allure du temps de guerre. Les écoles et les collèges se mettent en congé.

La Carnegie-Illinois Steel Corporation, la première filiale de la United States Steel Corporation, a congédié 3,200 hommes dans les régions de Pittsburgh et de Youngstown.

Les chefs des industries manufacturières prédisent que les congédiements commenceront la semaine prochaine. Un relevé indique que plus de 12,000 cheminots ont été congédiés.

L'industrie de l'automobile, non encore atteinte gravement, projette de rester en congé jusqu'à lundi, afin de conserver le charbon.

La première journée du procès de procès de Lewis a fourni surtout une bataille légale, M. Lewis gardant le silence et ses avocats citant la loi pendant des heures, afin de prouver que M. Lewis était à l'abri des injonctions anti-grève.

Bennett renseigne ses amis londoniens

LONDRES, 27. (C.P.-Câble). — Les industriels britanniques doivent envisager le fait que le Canada et les autres dominions tendent vers le développement de leurs propres industries et l'emploi de toutes leurs ressources, a dit le vicomte Bennett, ancien premier ministre canadien, dans un discours aujourd'hui à une conférence sur le commerce d'exportation.

Le jour est passé où les dominions ne prenaient que ce que la Grande-Bretagne était disposée à leur envoyer, a dit lord Bennett. Si les dominions ne peuvent avoir ce qu'ils veulent de la Grande-Bretagne, ils pourront le fabriquer eux-mêmes ou l'acheter ailleurs.

Auparavant, sir Stafford Cripps, président du Board of Trade, a dit à la conférence que les besoins économiques britanniques ont rendu essentiel que les exportations soient dirigées vers les marchés tels que ceux de l'Amérique du Nord afin d'obtenir du change étranger nécessaire à l'achat des importations.

Le Royaume-Uni vit dans une grande mesure sur les prêts des Etats-Unis et du Canada, a dit sir Stafford, et les prêts sont payés rapidement. Une fois ces ressources épuisées, il n'y aura plus de dollars sauf ceux que la Grande-Bretagne pourra obtenir par ses exportations. La Grande-Bretagne doit cesser de penser aux exportations comme ce qui excède du marché domestique.

Sir Stafford a prédit des mesures draconiennes à moins que la Grande-Bretagne ne parvienne à obtenir une balance entre les importations et les exportations avant que les prêts canadiens et américains ne soient épuisés.

Sir Clive Baillieu, président de la fédération, a demandé des réductions de taxes sur les industries et les revenus personnels.

Le cardinal Saliège reçoit Mgr A. Vachon

PARIS (S.I.F.). — S. E. Mgr A. Vachon, archevêque d'Ottawa, accompagné de son vicaire général, Mgr Chartrand, s'est rendu en pèlerinage à Lourdes et, au retour, a rendu visite, à Toulouse, à S.E. le cardinal Saliège. L'archevêque d'Ottawa, après un passage à Monaco et à Lyon — où il a été reçu par S. E. le cardinal Gerlier, primat des Gaules — est rentré à Paris d'où il est reparti pour Rome.

Bidault quitte son poste, aujourd'hui

PARIS, 27 (A.P.).—Le parti communiste de France se prépare à demander immédiatement le poste de président du nouveau conseil des ministres. Mais on croit qu'il ne parviendra pas à l'obtenir.

Il semble aussi très peu probable que M. Georges Bidault, chef du Mouvement Républicain Populaire, reste à la tête du gouvernement provisoire avec son cabinet demain.

On dit que Maurice Thorez, qui sera le candidat communiste au poste de président du conseil, et le chef socialiste, Félix Gouin, se sont opposés au cours de la réunion du cabinet d'aujourd'hui au maintien du gouvernement Bidault.

Une réunion, qui a duré toute la journée, du comité central communiste a donné l'occasion à plusieurs orateurs de se prononcer contre le gouvernement Bidault et de demander le poste pour Thorez.

Aussi insistante que soit leur demande, cependant, les communistes ne peuvent faire élire Thorez sans l'appui socialiste, et les socialistes ne semblent pas disposés à le leur donner.

Afin d'attirer les socialistes dans son parti, Thorez a dit que les socialistes qui se joindront au parti communiste conserveront leurs droits d'ancienneté, acquis dans leur parti. Le problème gouvernemental de la France est double:

1.—Un nouveau gouvernement intérimaire doit être constitué afin de remplacer le cabinet Bidault. Le nouveau gouvernement durera jusqu'à janvier.

2.—En janvier, lorsque les deux Chambres du parlement siégeront, le président de la république sera élu. Il nommera un président du conseil pour former un cabinet permanent.

Un nouveau gouvernement Bidault serait possible si les socialistes l'appuyaient.

C'est à prendre ou à laisser, dit Londres au peuple égyptien

LONDRES, 17. (A.P.) — La Grande-Bretagne a fait son "offre finale" à l'Egypte pour la revision du traité anglo-égyptien de 1936, a dit aujourd'hui une source autorisée, et si les efforts actuels échouent la Grande-Bretagne restera en Egypte.

André Algarron condamné à mort

PARIS, 27. (A.P.) — André Algarron, rédacteur politique du Petit Parisien sous l'occupation allemande, et gérant du poste "Radio-Patrie", a été condamné à mort par une cour d'épuration pour intelligence avec l'ennemi.

L'indépendance de l'Inde est en jeu

LONDRES, 27, (A.P.) — Le gouvernement britannique a entrepris aujourd'hui une course contre le temps pour régler la crise hindoue-musulmane, provoquée par son projet de donner son indépendance à ce sous-continent, tandis que l'on affirmait dans les cercles officiels que l'Inde était sur le "seuil de l'une des plus hideuses guerres civiles."

On a rapporté que tout le plan du gouvernement pour l'indépendance de l'Inde constitue l'enjeu de la conférence de onzième heure qui groupera le vicomte Wavell, le vice-roi, et les leaders des partis de l'Inde à Londres. Un informateur autorisé a affirmé que, si les difficultés ne peuvent être surmontées, il se peut que tout le plan, annoncé le 16 mai dernier, soit abandonné.

Lord Pethick-Lawrence, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a déclaré à la Chambre des Lords que depuis l'avènement au pouvoir du gouvernement intérimaire, le 2 septembre dernier, 6,700 personnes ont trouvé la mort dans des émeutes.

Peu après qu'un informateur officiel eût annoncé que la Grande-Bretagne avait fait appel au vice-roi et aux leaders indiens dans le but de prévenir la guerre civile, le duc de Devonshire, ancien sous-secrétaire d'Etat pour l'Inde, affirma à une assemblée du parti conservateur que les quatre derniers mois d'émeutes aux Indes avaient marqué "le début de l'une des guerres civiles les plus hideuses de l'histoire."

Le jour critique de l'Inde sera le 9 décembre, lorsque l'Assemblée constituante, formée selon le plan britannique, doit entreprendre une session. La ligue musulmane a précipité la crise actuelle en refusant de participer à cette convention d'où sortira la constitution.

Enfin, on s'entend au sujet de Trieste

NEW-YORK, 27. (A.P.) — A la faveur d'une série de compromis, le Conseil des ministres des Affaires étrangères est sorti aujourd'hui de l'impasse à laquelle avait été réduit le problème de Trieste et a réalisé de grands progrès au chapitre de la rédaction des traités de paix pour les satellites de l'Axe.

Les personnes présentes aux délibérations du Conseil ont affirmé que les ministres s'étaient entendus sur toutes les questions relatives à Trieste et qu'ils s'étaient ensuite attaqué à la tâche de régler quelques problèmes concernant l'Italie.

Ces progrès ont suivi une conférence particulière entre le secrétaire d'Etat américain, M. James F. Byrnes, et le commissaire soviétique aux Affaires étrangères, M. Molotov. Cette conférence, qui eut lieu lundi, a permis à ces deux hommes d'Etat de faire des concessions de part et d'autre.

Cette réunion intime fut suivie, mardi, d'une rencontre secrète des quatre leaders diplomatiques, au cours de laquelle on trouva des solutions à certains conflits d'opinions trainant depuis longtemps. Les ententes conclues alors ont été consolidées ce soir.

Sur le question de Trieste, cet important port de l'Adriatique qui est revendiqué à la fois par la Yougoslavie et par l'Italie et qui sera internationalisé en vertu du traité de paix italien, les ministres ont convenu:

1.—D'ordonner au gouverneur de Trieste, 90 jours après avoir assumé ses fonctions, si les troupes étrangères d'occupation peuvent demeurer sur ce territoire ou si elles peuvent être retirées en toute sécurité. Si le gouverneur décide que la sécurité de Trieste exige le maintien des troupes étrangères à Trieste, ces troupes y demeureront jusqu'à la disparition de la dernière menace à la sécurité.

2.—De réduire le nombre de leurs troupes d'occupation dans la zone internationale à 5,000 hommes pour les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Yougoslavie. La réduction doit entrer en vigueur lorsque le gouverneur entrera en fonctions. Cette limitation fut proposée par M. Byrnes.

3.—De placer des troupes à la disposition du gouverneur et de faire en somme de ce dernier, leur commandant en chef.

4.—De s'assurer que toutes les troupes seront retirées simultanément lorsque le gouverneur trouvera cette mesure possible.

5.—D'accorder au gouverneur le pouvoir de former un conseil gouvernemental provisoire dont les membres seraient des habitants de Trieste, après consultation avec l'Italie et la Yougoslavie.

6.—D'assurer le gouvernement de l'administration du gouvernement militaire allié s'il se produisait un délai entre le parachèvement du traité de paix et l'entrée du gouverneur en fonctions.

7.—De faire en sorte que le statut permanent de Trieste soit reconnu pendant le règne du gouvernement intérimaire, jusqu'à la tenue d'élections.

8.—De fixer le temps de l'élection à une date qui ne dépasse pas quatre mois après l'entrée en fonctions du gouverneur.

9—D'obtenir du Conseil qu'il s'engage à faire tous les efforts pour s'entendre sur le choix d'un gouverneur avant que le traité ne soit reconnu définitivement.

Une entente sino-russe?

PEKIN, 27 (A.P.) — Des journaux appartenant au gouvernement chinois ou subventionnés par lui ont aujourd'hui publié des rapports indiquant que la Chine et la Russie peuvent bien avoir conclu une entente au sujet de Dairen, port libre de la Mandchourie méridionale qu'occupent les Russes.

Ces rapports établissent que:

Le quartier général de Moukden du général nationaliste Tou Liming a demandé aux Soviets de Dairen d'aviser les autorités chinoises lorsque les troupes russes évacueront Dairen.

Les autorités militaires soviétiques n'ont pas répondu à cette demande.

Le bureau de Moukden du gouvernement municipal de Dairen a reçu instruction de se préparer à se transporter à Dairen.

Randolph Churchill au His Majesty's ce soir

M. Randolph Churchill, fils de M. Winston Churchill, arrivé à Montréal hier soir de London, Ontario, prononcera ce soir une causerie au His Majesty's. M. Churchill qui voyage par avion est descendu à Dorval.

Le comité politique vote le recensement

LAKE SUCCESS, N.Y. 27. (A.P.) — Le Comité politique des Nations-Unies a approuvé aujourd'hui un recensement mondial des troupes et a rejeté définitivement les tentatives répétées des Russes d'inclure les armes atomiques et propulsées dans cet inventaire des forces.

La Russie a été la première à suggérer un recensement des troupes devant les Nations-Unies. Mais le plan qui émerge d'une réunion tumultueuse de cinq heures et 40 minutes, après six jours de débat, porte en fait la marque de commerce de "la Grande-Bretagne."

La crise a été provoquée par une motion britannique d'élargir la proposition de la Russie qui ne demandait qu'un recensement des troupes en territoire étranger.

La Grande-Bretagne a remporté la victoire, 40 à 10, avec deux abstentions, sur sa proposition d'énumérer aussi les forces domestiques. La France et la Russie ont voté contre des rapports domestiques, alors que la Chine, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont voté favorablement.

L'Egypte a surpris le comité ce matin avec une proposition demandant que l'Assemblée générale recommande que les membres des Nations-Unies ayant des forces armées dans le territoire des autres membres, sauf dans les cas couverts par la charte des Nations-Unies, "les retirent sans délai."

Le sénateur Tom Connally, des Etats-Unis, s'en est pris à ce qu'il a qualifié de tactiques "injustes" de M. Molotov qui a voulu inclure la question des armements dans la résolution. Il a dit que les Etats-Unis n'avaient rien à cacher, mais que la proposition de M. Molotov n'était pas à propos.

M. Molotov a prétendu que le comité, en acceptant l'amendement britannique réunissant les sujets de l'inventaire des troupes et du désarmement, aurait rendu la proposition plus adéquate.

Contre l'Iran

TEHERAN, 26. (A.P.) — Le gouvernement de l'Azerbaïdjan semble disposé ce soir à réaffirmer son indépendance du gouvernement central de l'Iran dont les troupes se tiendraient en garnison sur les frontières de l'ancien Etat occupé par les Soviets.

La radio de Tabriz a annoncé que, "puisque le gouvernement central avait brisé son entente en envoyant des troupes plus loin que Zanjan, nous considérons que toutes nos ententes avec lui comme nulles".

Ce rapport de relations interrompues entre le premier ministre Ahmed Qavam et les démocrates de l'Azerbaïdjan fait suite au rapport dans le journal "Etelaat", de Téhéran, mardi soir, que les troupes blindées du gouvernement et la gendarmerie s'étaient avancées au-delà de Zenjan jusqu'à Nikpei, 20 milles au nord-ouest de Zenjan, et à d'autres points à 60 milles au nord de Zenjan et attendent l'ordre de franchir la frontière de l'Azerbaïdjan.

Laski et la révolution

LONDRES, 27. (C.P.) — Harold J. Laski, professeur des sciences politiques à l'université de Londres et ancien président du comité exécutif du parti travailliste, a déclaré devant une cour attentive aujourd'hui que "l'arrivée du parti travailliste au pouvoir avait renforcé la possibilité de la continuation de la révolution par consentement populaire".

Le prof. Laski répondait à des questions dans son procès de libelle contre la "Newark, Nottinghamshire, Advertising Company" et l'éditeur C. E. Pariby, qui, allègue-t-il, a publié des articles libelleux dans des rapports d'un de ses discours lors des élections générales.

L'avocat de la défense, sir Patrick Hastings, a critiqué le professeur Laski pour "une attaque" contre l'ancien premier ministre Churchill dans un article publié par le "Chicago Sun" en 1943.

Campagne de souscription

Le Comité national du violon "Arthur Le Blanc" s'est réuni, jeudi soir, afin de hâter l'organisation de la campagne de souscription qui doit assurer au grand virtuose canadien son merveilleux "Guarnerius del Jesus de 1735!" évalué à $50,000.

Les présidents, M. Ludger Simard et Raymond Denis, et le vice-président, M. le Dr Robert Fiset, ont pleine confiance que l'objectif sera dépassé. Il s'agit, en effet, d'une souscription qui s'étendra aux principaux centres du Québec et de l'Acadie où Le Blanc compte nombre d'admirateurs, ainsi que par tout le pays. Un geste de patriotisme incitera, sans doute, une multitude de localités à procéder, dès maintenant et de leur propre initiative, à l'organisation de cette souscription nationale.

Notons que la première occasion d'entendre le "poète acadien du violon" s'offrira au public de Montréal, mardi, le 12 décembre, au Plateau, lors de la célébration des 23 ans d'apostolat patriotique de la Société du Bon Parler français.

DECES

POUPART. — A Montréal le 26 nov. 1946 à l'âge de 69 ans est décédé Joseph-Louis Poupart, cultivateur industriel et préfet du comté de Laprairie, époux de Claire Lemyre. Les funérailles auront lieu samedi, le 30 nov. 1946. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, à St-Isidore, comté de Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. a.m., de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Qualité • Prix modérés
Coupe soignée
NICK PETRELLA
TAILLEUR FASHIONABLE
6381, rue St-Hubert
DOllard 4226 Montréal

De FRANCE
ELLE EST ENFIN REVENUE
CONSULTEZ VOTRE DOCTEUR
VICHY CÉLESTINS
Eau Minérale Naturelle
EN VENTE PARTOUT


Liberté de presse

LOS ANGELES 27 (A.P.) — Le gouverneur Earl Warren de la Californie a déclaré aujourd'hui que, "si nous devons avoir la paix universelle et permanente dans le monde, l'une des choses à faire est d'établir le concept des nouvelles vérédiques et exactes dans toutes les parties du globe."

Parlant à un déjeuner de l'Association des gérants de rédaction de l'Associated Press, il a ajouté qu'un "échange libre d'informations entre les nations contribuerait plus que toute autre chose à mettre fin à l'usage de la propagande pour tromper le peuple et commencer des guerres".

Le gouverneur a dit que ses relations avec les journaux "lui avaient donné une idée de l'importance d'une presse libre qui ne pourrait être autrement obtenue."

Relman Morin, chef du bureau de Paris de l'Associated Press, a dit que les deux facteurs dominants en Europe aujourd'hui sont la bombe atomique et la division entre l'est et l'ouest.

Retrouvé noyé

M. John Schofield, qui habitait 4077, rue Tupper, a été trouvé noyé, peu avant 5 h., hier soir, dans les eaux du canal Lachine, aux écluses de la Côte-Saint-Paul, soit un peu à l'est de l'avenue de l'Eglise. La noyade semble remonter à plusieurs jours. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête du coroner. Les constatations d'usage furent faites par le sergent René Monier, du poste No 25 (à Ville-Emard), et les agents Marcel Lacombe et Marcel Duplessis, de Radio-Police.

Exposition en janvier

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, inaugurera officiellement l'exposition annuelle de l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, Inc., lors du lunch qui aura lieu au Normandie Roof, le 15 janvier 1947.

Cette exposition se tiendra pendant trois jours à l'hôtel Mont-Royal les 15, 16 et 17 janvier et marquera le 20e anniversaire de l'Association hôtelière de la province de Québec.

Dîner aux huîtres

L'amicale des anciens de l'école St-Viateur organise son premier dîner aux huitres à la salle Montcalm angle St-Zothique et de Lorimier, pour le vendredi soir, 29 novembre.

$2.00 le billet. Renseignements: P.-E. Blouin CA 1312.

AUJOURD'HUI À MONTRÉAL

Heure de Biologie — Conférence du Dr Gaston Gosselin, à 5 h., à l'université de Montréal, salle H-4. "Les constituants chimiques du sang et leur importance clinique".

Engineering Institute — Conférence de M. John-P. Riley, MASCE, à 8 h. 15, à 2050, rue Mansfield. Sujet: Design and Construction of Large-Scale Housing".

Cours de Publicité — Par M. Léon Lorrain, à 4 h. 30, à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Entrée libre.

Culture polonaise — Conférence de Mme Wanda Stachiewicz, à 8 h., à l'édifice des Arts de l'université McGill. "Travaux manuels, Art décoratif et Costumes nationaux polonais".

Club Richelieu-Montréal — Causerie de M. A. Laurendeau, à 12 h. 30, au salon "A" de l'hôtel Queen's

Kiwanis Club — Jour des anciens présidents. Dépeuner hebdomadaire, à 12 h. 30, au salon rose de l'hôtel Windsor.

Association des hommes d'affaires du nord — Diner-causerie, à 6 h. 30, au Club Canadien, 438, est, rue Sherbroke.

Lions Club — Causerie de M. A.-P. Proven, à 12 h. 30, au déjeuner hebdomadaire, à l'hôtel Mont-Royal

His Majesty's — Conférence de M. Randolph Churchill, fils de l'ex-premier ministre d'Angleterre, à 8 h. 30.

Ligue des Ménagères (section nord) — Assemblée régulière mensuelle publique, à 8 h. 30, à 444, avenue Bloomfield, près de la rue St-Viateur. Causerie de M. Leo Roback, M.A., sur "le contrôle des prix".

Les Franquistes font usage des "tortures les plus affreuses"

LONDRES, 27. (A.P.) — F. Ganivet, secrétaire du parti républicain ici, a dit ce soir que le régime franquiste fait usage des tortures les plus affreuses contre les Espagnols qui lui sont opposés.

La paroisse des Saints-Martyrs aura son école

Une entrevue accordée par le président, M. Alfred Larose, de la Commission des écoles de Montréal, à une délégation du comité des citoyens de la paroisse des Sts.-Martyrs-canadiens, pour la construction d'une école dans cet arrondissement, a donné le résultat suivant.

M. Jacques Lincourt, le président du comité des citoyens, a été l'interprète de tous les citoyens de cette paroisse, pour demander que la commission construise une école. Il a fait l'exposé de l'état déplorable dont nos enfants souffrent en étant dans un local trop petit.

M. le curé Georges Therrien a aussi dit que dans cette paroisse 500 enfants sont d'âge scolaire, et que seulement 192 enfants fréquentent l'école, parce que le local actuel ne peut les recevoir.

M. A. Larose a répondu qu'il fallait attendre, que les conditions ne sont pas favorables actuellement, vu le manque de matériaux, il est plus que probable cependant que les travaux commenceront le printemps prochain, car d'après les autorités nous sommes les premiers sur la liste des travaux. Il ne devrait pas y avoir d'obstacles pour enrraver la construction de cette école.

Une proposition a été présentée par M. L.-P. Manseau et secondée par M. S. Gareau à l'effet qu'un service d'autobus soit établi pour transporter les enfants matin et soir. Elle fut approuvée par tout le monde.

●●● Les Cataractes défont Royal par 3 à 1...

(Suite de la 12e page)

Royaux eurent l'avantage de deux joueurs durant près d'une minute, dans la dernière reprise, et ne purent même obtenir un seul lancer sur Cotnoir, le prouve d'ailleurs de façon positive.

C'est le vétéran Oscar Aubuchon qui donna l'avance aux Cataractes après 6 minutes de jeu dans la période initiale, mais il n'y eut aucun pointage durant le reste de cette reprise.

Le brillant Tod Campeau égala le compte au milieu de la 2e période, mais quand Laforce fut puni une couple de minutes plus tard, Dewey porta d'avance des Cataractes à 2 à 1. Enfin, dans la 3e et dernière reprise, les Royaux ne purent s'organiser, à cause de punitions nombreuses, et ce furent plutôt les gars de Hébert qui comptèrent un 3e et dernier but pour une victoire finale de 3 à 1, victoire qui fut d'ailleurs richement méritée.

Les vedettes des Cataractes, outre Bennett et Carthy et aussi les compteurs mentionnés, furent Denis Filion, Maurice Deslongchamps et Art Foster, tandis que McNeil, Doug Harvey, Campeau et Plamondon furent les plus effectifs des Royaux. Les Cataractes, en l'emportant ainsi, se sont installés en 4e place, reléguant les Braves de Valleyfield en 5e et dernière prise. Les Cataractes et les Royaux, enfin, se rencontreront de nouveau à Montréal (ce soir) jeudi, alors qu'il devrait y avoir une autre foule de plus de 10,000 amateurs.

Les Cataractes eurent un avantage marqué dans la 1ère période. Ce fut les Royaux qui attaquèrent à fond de train dès l'ouverture de la joute et ils réussirent une couple de lancers sur Cotnoir qui bloqua toutefois avec brio. Puis ce fut au tour des Cataractes de se lancer à l'offensive et ils eurent le dessus jusqu'à la fin de l'engagement. Après six minutes, une montée à trois de Aubuchon, Dewey et Maloney, porta ses fruits quand Aubuchon compta. Le vétéran Oscar décrocha un très dur lancer que McNeil bloqua à demi mais le puck roula entre ses jambes pour glisser jusqu'au fond du filet pour le premier but de la joute. Un peu plus tard Cotnoir sauva le lancer de Campeau. Après 11 minutes, Plamondon se mérita la 1ère punition de la joute, mais les Cataractes ne purent faire aucun dommage, les joueurs des Royaux étant fort brillants sur la défensive. Dès le retour de Plamondon, Campeau se rendit à nouveau jusqu'à Cotnoir, mais Gerry, une fois de plus, bloqua avec brio. Vers la fin de l'engagement, Haggarty vint à un cheveu de compter et Morin manqua un filet ouvert. Les Cataractes impressionnèrent par un jeu fort rapide dans cet engagement. Les lancers: McNeil 10, Cotnoir 6.

Campeau égalise

Les Royaux se lancèrent à l'attaque des buts ennemis dès le début de la seconde reprise et ils lancèrent quatre fois de suite sur Cotnoir qui bloqua tout. Ce fut ensuite au tour des Cataractes de revenir à la charge et les joueurs de Robert Hébert décochèrent, eux, cinq lancers sur lesquels McNeil dut faire preuve de prodige. Dewey et Locas furent les joueurs en vedette, mais les gardiens furent trop solides. Foster et Maloney furent punis à tour de rôle pour le Shawinigan, mais la défense et le gardien des Cataractes furent d'une solidité à toute épreuve.

Finalement, après 13.26 minutes, Campeau réussit à tromper la vigilance de Cotnoir qu'il déjoua sur une passe de Jacques Locas. Le jeu se continua à une allure endiablée et une punition à Ernest Laforce fut plutôt coûteuse car Dewey en profita pour redonner une avance de 2 à 1 aux Cataractes avec l'aide de Maloney et Théberge Les Royaux tentèrent de se rallier mais rien n'y fait et la période prit fin avec le Shawinigan à l'avant. Les lancers McNeil 11, Cotnoir 10.

ROYAUX — Buts: McNeil, défenses: Harvey, Galbraith; centre: Haggarty; ailes: Riopelle, Curry. Subs.: Campeau, Plamondon, Locas, Pépin, Casavant, Morin, Laforce, Malone.

SHAWINIGAN FALLS — Buts: Cotnoir; défenses: Bergeron, Murray; centre: Kosick; ailes: Delongchamps, Filion. Subs.: Foster, Théberge, Bennett, Carthy, Aubuchon, Campbell, Maloney, Dewey.

Arbitres: Gauthier et Dodds.

Première période

1—Shawinigan Falls: Aubuchon (Dewey, Maloney) 6.14
Punition: Plamondon.

Deuxième période

2—Royal: Campeau (Locas) 13.56
3—Shawinigan Falls: Dewey (Théberge, Maloney) 16.25
Punitions: Foster, Maloney, Laforce.

Troisième période

4—Shawinigan Falls: Maloney (Campbell, Foster) 10.00
Punitions: Riopelle, Harvey 2, Filion, Bergeron, Murray.

Chez les anciens combattants de la police du district

L'Association des anciens combattants de la police du district de Montréal a tenu, hier soir, son assemblée annuelle, au café Saint-Jacques, rue Ste-Catherine (est).

Le lieutenant R. Martel, de la police de la ville de Verdun, a été élu président.

Le sergent W. Wyllie, de la police de Westmount, fut élu vice-président; l'agent P. R. Sherry, de la police des Chemins de fer du Pacifique Canadien, fut choisi secrétaire; et le trésorier élu est le sergent G.-A. Trottier, M.B.E., de Montréal.

Furent élus administrateurs: le lieutenant J.-A. Finlay, le lieutenant Frank Hogue, et l'agent T. Beaudin, de la police de Montréal; l'agent T. Ritson, de la police des Chemins de fer du Pacifique Canadien; l'agent J. Dunbar, de Westmount; le lieutenant G. McIver, de Verdun; le capitaine Henri-Ulric Arsenault, de la police du Conseil des ports nationaux; l'agent H. Cochrane, de la Sûreté provinciale du Québec, et le sergent P.-J. Hachey, de la police d'Outremont.

Le capitaine-détective Georges Allain, de la Sûreté de Montréal, avait la direction du goûter qui fût servi à l'issue de l'élection.

Partisans italiens mécontents et révoltés

MILAN, 27. (A.P.) — Environ 700 autres partisans italiens ont pris la montagne, afin de protester contre la politique du gouvernement et la police a cerné la ville d'Intra, le centre de la manifestation, a dit aujourd'hui le "Corriere d'Informazione". Les partisans demandent la suppression du mouvement anti-communiste des partisans de la résistance.

Séance d'étude à Ste-Justine

Il y aura, le samedi 30 novembre, à 10 h. du matin, séance d'étude avec présentation de malades à l'hôpital Ste-Justine. Le programme sera le suivant: Dr Jean Lapointe, la sinusite; Dr Willie Major, un cas de myélite ossifiante chronique; Dr Gaston Caisse, les fractures éloignées du coude; Dr Hermile Trudel, est-ce de la granulie?

La présentation de chaque travail sera limitée à 15 minutes. On réservera 30 minutes à la discussion.

●●● Le président des instituteurs accusé...

(Suite de la dernière page)

surveillants volontaires se faisaient nombreux dans les écoles.

D'après le code scolaire, a déclaré un commissaire, le professeur doit être à la disposition du principal ou du directeur jusqu'à 5 h. p.m.

"On paye donc $1.50 au surveillant pour le "dix minutes" qui lui reste à passer à l'école après 5 h.", a précisé M. Larose. On sait que l'heure d'étude imposée se fait de 4 h. 10 à 5 h. 10.

Etude de la résolution

Après lecture de la première clause de la résolution où il est dit que les instituteurs "protestent énergiquement contre l'attitude prise par MM. les commissaires, en regard du rapport de la direction des études sur la question de l'étude après les heures de classe réglementaires", M. Perrault a vivement riposté: "Il y va là de nos affaires et non de celles de Guindon".

La deuxième clause, dans laquelle les instituteurs déclarent "constater que la Commission a enfreint les règlements du code scolaire en imposant des heures supplémentaires de travail après les heures réglementaires de classe" a provoqué cette remarque de la part du recorder MacManamy: "Nous devrions répondre aux professeurs pour cette accusation d'avoir enfreint les règlements du code scolaire".

Faisant allusion à la troisième clause où, cette fois, il est dit que les instituteurs "consentent — pour répondre aux désirs des parents qui ont demandé cette heure d'étude dans une proportion de 60 p.c. — à l'organiser et à la surveiller pour l'année 1946-47, mais à la condition expresse que chaque instituteur et chaque institutrice soient libres d'accepter ou de refuser...", MM. Barrière et Perrault se sont entendus pour déclarer: "C'est de la petite politique".

Et c'est après la lecture de la quatrième clause, dans laquelle les instituteurs "font remarquer à la Commission scolaire qu'à l'avenir toutes questions concernant les conditions de travail, telles que stipulées dans l'entente collective, devraient être étudiées avec l'Alliance" que M. l'abbé M.-P. Reid a comparé M. Guindon à John L. Lewis, chef des United Mine Workers of America.

Avant que M. Larose ne mette de côté la résolution et son contenu, M. Perrault a cru bon de souligner que l'Alliance avait outrepassé son droit en envoyant des copies de la dite résolution aux membres du personnel enseignant religieux, qui ne font pas partie de l'Alliance.

Meilleur accueil

Plus tard, la Commission a accueilli avec beaucoup de bienveillance une lettre, provenant de la Fédération des professeurs catholiques de langue anglaise, dans laquelle on demande à la Commission l'autorisation de fixer l'heure de fermeture des classe à 3 h., afin de permettre aux élèves et professeurs de quitter l'école vers 4 h. (après avoir fait l'heure d'étude exigée). Cette lettre était écrite dans un style souple et délicat. La Commission s'est proposée d'en considérer le contenu à une séance ultérieure.

Autre requête

Les commissaires ont également pris connaissance, hier après-midi, d'une demande des religieuses de l'école Marie-Incarnation à l'effet d'exempter élèves et surveillants de l'heure d'étude, le vendredi soir. "Après cinq jours de travail, nos élèves et leurs éducatrices sont fatiguées", souligne-t-on, entres autres, dans cette requête.

Les commissaires ont décidé d'attendre à l'an prochain pour résoudre ce problème particulier, qui pourrait fort bien se généraliser.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides: Beau et plus froid. Vents du nord-ouest de 15 milles à l'heure.

Il faut choisir, dit Peron aux Argentins; le communisme ou moi

BUENOS-AIRES, 27 (A.P.).—Le président Juan D. Peron a dit aux industriels argentins aujourd'hui qu'ils avaient le choix entre l'intervention du gouvernement dans les affaires et le communisme et a ajouté qu'il était essentiel qu'ils "acceptent l'intervention".

Funérailles de M. P.-A. Séuin, à l'Assomption

Toute la population du comté de l'Assomption a rendu hier matin un émouvant hommage à la mémoire de feu Me P.-A. Séguin, notaire, qui, vingt-sept années durant, la représenta à titre de député libéral à la Chambre des Communes. Tous les maires du comté étaient présents aux funérailles qu'on lui fit ainsi que de nombreux représentants des autorités religieuses et civiles.

Après le service funèbre qui se déroula à l'église de l'Assomption, l'inhumation eut lieu dans le cimetière de la paroisse.

Le levée du corps fut faite par M. l'abbé Siméon Pelletier, curé de la paroisse de Notre-Dame-des-Victoires, de Montréal. Le service fut chanté par M. l'abbé Pierre Gauthier, curé de la paroisse de l'Assomption, assisté du chanoine Hervé Lussier, supérieur du collège de l'Assomption, et de M. l'abbé Paul-Marie Seguin, neveu du défunt et aumônier de l'hospice de Sainte-Cunégonde, de Montréal. Deux messes basses furent dites, pendant le service, aux autels latéraux, par M. l'abbé Louis-M. Lanthier, professeur au collège de l'Assomption et M. l'abbé F.-X. Tousignant, confrère de classe du défunt.

Dans le sanctuaire, on remarquait: M. le chanoine Omer Bonin, de l'évêché de Joliette; le R. Père Jacques Desmarais, des Pères-Blancs; M. l'abbé Gustave Bleau, vicaire à St-Jean-Baptiste de Lasalle; M. l'abbé D. Hainault de Joliette; M. l'abbé Victor Amyot, de Joliette; M. l'abbé B.-E. Pleau, de l'école Normale de St-Jérôme; M. l'abbé C. Malboeuf, vicaire à L'Assomption; M. l'abbé Amédée Fores, de L'Assomption; M. l'abbé Victor Savaria, du collège de L'Assomption; M. l'abbé Henri Gates, M. l'abbé G.-E. Foisy, M. l'abbé J.-E. Laporte, M. l'abbé J.-W. Laporte, M. l'abbé D. Bleau, le R. P. A. Bissonnette, O.F., de Fall-River, E.-U.; le R. P. A.-M. Granger, O.P.; M. l'abbé Henri Forest, le R. P. E. Despins, P.S.M.; M. l'abbé Siméon Charron, M. l'abbé Jean-Paul Lafortune, le chanoine M. Clément, M. l'abbé A. Forest, M. l'abbé Lucien Sylvestre, de l'évêché de Joliette; M. l'abbé Victor Savaria, M. l'abbé Roch Majeau, M. l'abbé F. Manseau, M. l'abbé Moïse Gervais, M. l'abbé Henri Langlois, le R. P. M. Marion, O.P., prieur de St-Hyacinthe; M. l'abbé Eugène Guilbault, M. l'abbé P.-E. Mathieu, M. l'abbé Henri Bellemare, directeur du collège de L'Assomption; M. l'abbé Robert Gélinas, M. l'abbé F. Mousseau, M. l'abbé J.-O. Maurice et M. l'abbé Marcel Beaudry, préfet du collège de L'Assomption. Assistant également aux funérailles, les Frères de Saint-Gabriel et les élèves de la ville de L'Assomption.

Les porteurs d'honneur étaient: Me G.-E. Lapalme, député fédéral de Joliette-l'Assomption-Montcalm; M. Victor-L. Chartrand, député provincial de l'Assomption; Oswald Mayrand, rédacteur en chef de la "Patrie"; le notaire J.-E. Beauchamp, de l'Assomption; Omer Laplerre, confrère de classe du défunt et le notaire J.-E. Lebeau de Montréal.

Suivaient immédiatement le cortège: MM. Rolland Séguin, notaire et registrateur du comté de l'Assomption, fils; Lucien Guilbeault, le docteur Paul Geoffrion, le docteur Maurice Clermont et Paul Laferrière, tous quatre gendres du défunt; Prime Geoffrion, petit-fils.

Venaient ensuite dans le cortège: l'honorable C.-E. Ferland, sénateur; MM. le docteur Z. Dupuis, H. Charette, le docteur Pierre Goyette, le docteur Urgel Gariépy, le docteur Adolphe L'Archevêque, William Rivest, cousins; Victor Gaudet, beau-frère; E. Quintal, O. Payette, Michel Beaudoin, Gilbert Guilbault, Rosaire Deschamps, Ludger Parent, Z. Deschamps, E. Lorion, maire de Repentigny; P. Deschamps, Philias Deschamps, François Laurier, Wilfrid Thouin, le notaire J.-E.-N. Desroches, le notaire Télesphore Brossard, Horace Thouin, J.-E. Laurin, Albert Turgeon, L. Longpré, Conrad Martineau, Omer Vézina, François Ethier, Edmond Meunier, père J.-Elzéar Montreuil, le notaire Georges Mayrand, Hector Papin, Paul-E. Lafortune, Ubald Lafortune, Pierre Lemire, L. Payette, Albert Desroches, Marcel Jetté, Conrad Séguin, neveu; Ronald Séguin, neveu; L.-P. Picard, Ovila Beaudoin, Gustave Desnoyers, Lucien Paquette, F. Archambault, Pierre Archambault, notaire.

MM. René Séguin, le docteur L. Payette, A. Lafortune, Armand Cormier, Paul Séguin, neveu; Camille Séguin, neveu; Lucien Vinet, neveu; Fernand Séguin, neveu; U. Rivet et A. Rivet, cousins; Joseph Bleau, Armand Bleau, P. Mathieu, maire de Lachenaie; Joseph Mongeau, maire de l'Epiphanie et préfet du comté de l'Assomption; J.-G. Ratelle, conseiller municipal de Montréal; Raymond Hétu, Edouard Roy, Auguste Prud'homme, Wilfrid Archambault, le docteur Elie Jobin, le docteur Jean Beaudin, maire de Saint-Rémi de Napierville; H. Quintal, le docteur Maurice Hudon, Wilfrid Black, le docteur Hervé Gibeau, Z. Colerette, le docteur Claudio Chagnon, Raymond Allard, Emilien Lareau, le notaire Lionel Leroux, le notaire Georges Beauregard, vice-président de la Chambre des notaires; le notaire Wilfrid Labonté et nombre d'autres.

La Macédoine sous le joug communiste

ATHENES, 27 (A.P.).—Un correspondant grec a rapporté aujourd'hui que les "communistes" contrôlent entièrement l'ouest de la Macédoine, sauf sur les grandes localités immédiatement au sud de la frontière yougoslave, où il y a de puissantes forces militaires.

Vasso Tsinbidaros, revenant d'une visite de onze jours en Macédoine, a dit que les autorités gouvernementales se rendent au travail munies de carabines et de grenades. A Naoussa, l'armée est retranchée dans la ville et les points vulnérables sont entourés de fils barbelés.

Le rapport du correspondant coïncide avec la saisie par les groupes de guerilleros du village de Mandhalon, à seulement 37 milles du golfe de Salonique. Cette action a soulevé l'hypothèse que les bandes de gauche tenteraient peut-être d'isoler l'ouest de la Macédoine de Salonique.

Le gouvernement yougoslave a informé le ministre grec à Belgrade, mardi, que la Yougoslavie renforçait ses troupes le long de la frontière grecque, donnant comme raison la fuite en Yougoslavie de nombreux Grecs "cherchant refuge contre la terreur" dans le nord de la Grèce.

Ce soir, le bureau de la presse grec a émis une déclaration affirmant que les autorités yougoslaves avaient donné des ordres afin d'empêcher l'entrée en Yougoslavie des bandes grecques.

Tsinbidaros a dit que les "communistes" s'étaient emparé de plusieurs localités au sud du mont Jena, où des groupes de guerilleros auraient établi leur quartier général au cours de la récente bataille de Skra, près de la frontière yougoslave.

Le bureau de la presse grec ici a dit que les guerillos ont reçu instruction d'ériger une tête de pont dans la direction de la plaine de Yannitsa, à tout prix. Yannitsa s'étend dans la plaine de Macédoine.

Joseph C. Goodwin, correspondant de l'Associated Press, a rapporté de Yannitsa aujourd'hui que les partisans tiennent encore les villages de Mavron et de Mandhalon aujourd'hui et que des unités de l'armée grecque convergeaient vers cette région.

Le col. Christo Papapanayotou, chef d'état-major grec, avait estimé cette force partisane à "600 ou plus" et a dit que l'armée faisait enquête sur les rapports voulant que plusieurs portent des uniformes yougoslaves.

Les troupes de guerilleros ont occupé Mavron et Mandhalon à environ 10 milles au nord-est d'Edessa et d'autres ont attaqué plus à l'est dans la région de Seres et entre Salonique et Kavalla, où un pont a été dynamité.

L'extension de l'activité de guerilleros à Mandhalon et Mavron, environ 45 milles au sud-ouest du front de Skranotia à la frontière yougoslave, est considérée comme grave par les porte-parole grecs, parce que l'occupation des villages place les assaillants en une position commandant la route Edessa-Ardea et menace la grand'route d'Edessa à Salonique.

Le gouvernement d'Athènes a déjà déclaré que les guerilleros sont renforcés et approvisionnés par la Yougoslavie, la Bulgarie et l'Albanie et le premier ministre Constantin Tsaldaris a annoncé qu'il se rendra à New-York par avion afin de déposer une plainte auprès des Nations-Unies.

A Belgrade, on a annoncé que le maréchal Tito avait signé un ordre de démobilisation ordonnant le licenciement de tous les hommes nés en 1923 qui ont servi depuis la seconde moitié de 1944.

Quatre santés à la fête de M. St-Laurent

QUEBEC 27 (Du correspondant du "Canada") — Quatre santés seront proposés vendredi au banquet qui sera offert au très hon. Louis St-Laurent, en appréciation des services éminents que rend à son pays le ministre de la Justice et secrétaire d'Etat aux affaires extérieures du Canada.

Le président du banquet proposera la santé du roi et les trois suivantes:

Au Canada, réponse par le très hon. Mackenzie King, premier ministre; a la province de Québec, réponse par l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial;

A "notre hôte", réponse par le très hon. Louis St-Laurent.

Des arrangements ont été conclus pour que les discours soient irradiés par le réseau de postes suivants: CKAC, Montréal; CHRC, Québec; CHLT Sherbrooke; CHLN, Trois-Rivières; CBJ, Chicoutimi; CKCH, Hull; CHGB, Ste-Anne-de-la-Pocatière, CJBR, Rimouski; CHNC, New Carlisle; CKRN, Abitibi.

30 pour se terminer à 11 h. p.m.

Un grand nombre de citoyens de Québec se proposent de se rendre à la gare du Palais vendredi, à 1 h. 15 p.m., pour saluer à leur arrivée le premier ministre du Canada, M. King, et les quinze ministres fédéraux qui l'accompagneront.

Le banquet commencera à 8 h. dans la grande salle du Château Frontenac. Les quatre ministres de Montréal, les hons. Ernest Bertrand Brooke Claxton, D. C. Abbott et Joseph Jean, et de nombreuses personnalités de la métropole seront présents.

●●● Une accusation de meurtre est logée...

(Suite de la dernière page)

témoin donne lecture d'une déclaration de l'inculpée. Elle ne dit pas que son mari tentait de la battre au moment où elle l'a poignardé, mais elle a fait une déclaration en ce sens, mardi soir, à son arrivée au quartier général de la sûreté municipale.

Avant de quitter la maison de la rue Centre, la femme Bean a demandé à voir le cadavre de son mari. Elle s'est écriée devant la forme inerte: "Je ne veux m'en aller qu'avec toi. Je t'aime trop".

Après avoir blessé son mari l'inculpée croyant à une blessure superficielle, courut chercher de l'eau chaude et se mit à laver la plaie. D'après l'enquête des détectives chez les voisins et auprès des deux enfants de la victime, Bean avait l'habitude de battre sa femme lorsqu'il était ivre et il s'enivrait très fréquemment.

Le froid ne pénètre pas un bon
CHANDAIL!
et c'est le temps de profiter de notre choix

TOUS MODELES
les meilleures marques
A PRIX RAISONNABLES
du gilet boutonnant au plus nouveau "PULL-OVER"
• • •
O. DUFRESNE
CHAPEAUX ET MERCERIE DE QUALITE
3953 est, rue Ontario
CH. 2930

Chaque PÈRE DE FAMILLE

...devrait répondre à ces questions:

"Que valent mes économies?"
Quel revenu régulier rapporteraient-elles à votre femme et à vos enfants si ces êtres chéris se trouvaient sans autre moyen de subsistance. . . . Bien souvent, les épargnes ordinaires ne peuvent suffire! Il vous faut donc de l'assurance-vie . . .

"Importe-t-il de choisir ma compagnie d'assurance-vie?"
Bien sûr! Les compagnies d'assurance-vie se ressemblent beaucoup en ce qui a trait aux polices et aux taux, mais les résultats à long terme varient grandement. Nous vous invitons à comparer la Mutual Life du Canada avec n'importe quelle autre compagnie. Le fait que des familles entières et des générations successives ont confié leurs assurances-vie à la Mutual Life est une preuve irréfutable de la satisfaction complète de ses détenteurs de polices, et de plus chaque année 35% de ses nouvelles affaires lui viennent de ses assurés. Demandez à un représentant de la Mutual Life de vous expliquer les avantages spéciaux qu'offre cette compagnie.

Assurance-vie à bon marché depuis 1869

THE MUTUAL LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL • WATERLOO, ONT.
Immeuble Mutual Life du Canada,
627 ouest, rue Dorchester, Montréal, P.Q.
Gérants des succursales:
FRANK ROBINSON, C.L.U. — S.-ALEX ACRES — G.-W. KNIGHT
Autres succursales dans la province de Québec:
17, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.
6 NORD, RUE WELLINGTON, SHERBROOKE
84, IMMEUBLE BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE, TROIS-RIVIERES.
137, 21ème AVENUE NORANDA.


LES COUTUMES ET LES TRADITIONS NAVALES No. 9
LES COULEURS: Elles donnent lieu à l'une des cérémonies les plus pittoresques, dans la Marine Royale. A une heure déterminée, qui varie suivant la saison, on hisse l'Enseigne Blanche, avec une sonnerie de clairon. Ce rite semble très ordinaire mais il comporte un je ne sais quoi qui rend tous les marins du bord fiers d'appartenir au service senior.
Les PLAYER'S MILD sont enveloppés dans un papier "Imperméable" qui ne colle pas aux lèvres.
La Meilleure Tradition veut que l'on demande:
Des Player's S.V.P.
MILD ou MEDIUM
BOUT en LIÈGE et UNI
CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

A la Chambre



M. Rodolphe Laplante, secrétaire de l'Office du crédit agricole de la province de Québec, qui sera le conférencier à l'issue du déjeuner de la Chambre de Commerce, à 12 h. 30 a.m., dans le salon du Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor.

Le rôle du Québec au congrès de la jeunesse, à Ottawa

La province de Québec et l'élément de langue française de notre pays seront adéquatement représentés à l'important congrès de la jeunesse qui aura lieu samedi et dimanche prochains au Château Laurier, à Ottawa, sous le patronage de l'hon. Brooke Claxton, ministre fédéral de la Santé.

Le congrès est organisé par la Commission canadienne de la Jeunesse, fondée il y a trois ans dans le seul but de recueillir les vues des plus importantes associations de jeunes du pays sur les sujets suivants: la famille, le civisme, la religion, les loisirs, l'éducation, le travail et la santé.

Le but consultatif de la Commission étant rempli; l'organisme sera dissous au congrès et l'on cherchera à y substituer un bureau coordonateur des mouvements de jeunes dont les fonctions se limiteront à l'étude des problèmes et des besoins de la jeunesse pour le bénéfice des organisations adhérentes.

On s'attend à la présence de 150 délégués de toutes les parties du Canada dans la capitale canadienne en fin de semaine et ces représentants appartiendront à des races, des religions et des langues différentes.

Les assises seront présidées par le Dr Sydney-E. Smith président de l'université de Toronto. Les vice-présidents seront le sénateur Léon-Mercier Gouin et le Dr H.-L. Keenleyside, ambassadeur canadien au Mexique.

M. Robert Letendre prend une part active dans le groupement de nos associations de jeunes, ici dans la province, et M. Antoine Desmarais assistera au Congrès en qualité de président du comité du Québec à la Commission canadienne.

Le congrès aura pour but d'étudier la façon dont les associations de jeunes pourraient mettre en application les vues exprimées à la Commission canadienne de la Jeunesse.

Le bilinguisme sera à l'honneur dans les discussions et les congressistes se partageront en commissions pour attaquer l'étude des problèmes avec ordre. Tous les comités auront un président et un secrétaire représentant chacune des deux langues officielles du pays.

L'aide à la France

On n'oublie pas, à Paris, tout ce que le Canada a accompli

QUEBEC, 27 (Du correspondant du "Canada") — Une dépêche de Paris nous apprend que M. Charles Donohue, président du comité de Québec et vice-président du comité général "Canada-France", vient d'être décoré par le gouvernement français de la médaille de vermeil de la Croix-Rouge au cours d'une cérémonie officielle à l'hôtel des Invalides.

M. Donohue est actuellement en France avec Madame Donohue. Tous deux ont pris une part très active aux envois du comité canadien en France et ils s'emploient à en assurer une parfaite distribution et répartition.

Yves Dartois, rédacteur au "Figaro", publie une interview de M. Charles Donohue, qui lui a exposé l'effort magnifique du Canada envers la France, en rendant un hommage particulier au président du comité général, l'hon. sénateur Thomas Vien:

"Il y a quelque chose de grand et de touchant", écrit M. Dartois, "dans l'affection que le Canada n'a cessé de vouer à la France, le "vieux pays" où la "grande nation", comme on dit là-bas avec une nuance filiale. Mais laissons parler M. Donohue:

"Dès 1943", dit-il, "en pleine occupation de la France, le Comité prit naissance à Québec pour aider votre pays aussitôt que possible. Les relations étaient coupées, mais nous savions vos souffrances.

"La société des écrivains canadiens fit une campagne intensive. Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, fut un de nos propagandistes les plus ardents. Nous commençâmes à rassembler les dons. Lorsque votre pays fut enfin délivré de l'ennemi, à l'automne 1944, — délivrance dont nous n'avions jamais douté — nous pûmes expédier aussitôt des milliers de kilos de marchandises déjà entreposées.

"En 1945, nos envois se multiplièrent et atteignirent deux millions quinze mille dollars. Le comité étendit son action sur tout le Canada français et anglais. Outre les dons en nature, nous achetâmes par l'entremise de la Croix-Rouge bien des marchandises introuvables, comme du chocolat. Voyez d'ailleurs: des liasses de feuillets dactylographiés sont là avec une énumération de dates, de noms, de navires, et, en regard, des listes d'objets plus précieux pour la France que de l'or: vêtements d'homme, vêtements de femme, chaussures, matelas, lainages.

"Nous n'avons jamais ralenti notre effort", reprend M. Donohue, "puisque, en 1946, nous avons déjà expédié ou rassemblé pour 2 millions 283,000 dollars. Et l'année n'est pas finie. Nous allons envoyer du chocolat pour Noël et, de nouveau de la soupe pour les vieillards.

"Nous continuerons en 1947. Mais dites bien que nous devons de pareils résultats à notre président, le sénateur Thomas Vien, animateur incomparable, ami de la France de toujours. Vous pourrez ajouter que lorsque vos ruines et vos misères seront effacées, "Canada-France" consacrera ses efforts à maintenir les liens sentimentaux et intellectuels qui unissent traditionnellement les deux pays".

La dépêche de Paris qui nous apporte l'interview de M. Yves Dartois, nous apprend aussi que le Comité France-Amérique vient de donner une réception canadienne où le Comité Canada-France se trouvait représenté en la personne du président de Québec, M. Charles Donohue.

C'est par cette manifestation en l'honneur des Canadiens que le comité France-Amérique reprenait le cours de ses réceptions traditionnelles dans son hôtel que les Allemands ont dévalisé après l'avoir occupé pendant cinq ans.

Les travaux de réfection et la reconstitution de l'ameublement venaient à peine d'être effectués, mais déjà l'hôtel avait repris une allure qui faisait oublier le passage des nazis comme un mauvais rêve.

Voici d'ailleurs le compte rendu que donnent de cet événement marquant le "Figaro" et le "Monde", de Paris:

A cette première réception en l'honneur des Canadiens, le Comité France-Amérique accueillait: M. Charles Donohue, président à Québec de l'oeuvre de secours à la France, et Mme Charles Donohue; le Dr Petitclerc, venu représenter la chirurgie et la médecine canadienne à Paris, professeur à l'Université Laval à Québec; M. Paul Peladeau, éditeur à Montréal; Mme Lucette Robert, collaboratrice de "La Revue Populaire"; M. J.-W. Simard, de Montréal; M. L. Regamey, directeur des Canadian National Railways; M. M. Smith, directeur des Canadian Pacific Railways. Le doyen A. Pouliot, de la faculté des sciences de Québec, avait dû repartir pour le Canada la veille de la réception.

S. Exc. le major-général Georges-P. Vanier, ambassadeur du Canada, et Mme Vanier honorèrent la réception de leur présence.

On remarquait également, M. Etienne Gilson, de l'Académie française, vice-président du comité; M. G.-L. Jaray, président de la commission exécutive; le marquis de Crequis-Montfort et le marquis de Montcalm, vice-président du comité; M. H. Cangardel, président honoraire de la Cie Générale Transatlantique, membre du conseil de direction; M. Firmin Roz, de l'Institut, M. Basalo, membre du conseil de direction; le bâtonnier J.-C. Charpentier, membre du conseil de direction; M. Victor Bucaille; M. Pierre DesNoyers, du "Figaro"; le marquis de Rochambeau, délégué général du comité; M. Cousineau, secrétaire général de l'Entr'aide Française.

De nombreux membres de la commission des dames et des conseils du Comité France-Amérique étaient présents, notamment Mme Gabriel Hanotaux, la duchesse de la Force, Mme J. del Piaz, la comtesse Clauzel, Mme Firmin Roz, Mme J. De Lacretelle, Mme René Giscard D'Estaing, la princesse de Robech, Mme Louis Gillet.

La commission des dames du Comité France-Amérique, qui contribue activement à restaurer des traditions qui sont tout à l'honneur de la France, se compose actuellement de Mme la baronne de Berckheim, la duchesse de Broglie, la comtesse de Bryas, la comtesse de Caix, la comtesse Clauzel, la marquise de Crequis Montfort, Mme J. Dupuis, Mme Giscard d'Estaing, Mme Gabriel Hanotaux, Mme James H. Hyde, Mme P. Jusserand, la duchesse de la Force, Mme A. de Laboulaye, Mme J. des Mongchamps, la marechale Lyautey, Mme Louis Madelin, Mme Amillerand, Mme J. del Piaz, la marquise de Rochambeau, la marquise de Roussy de Sales, Mme Firmin Raz, Mme Saint-René Taillandier, Mme Marcelle Tinayre, Mme Louis Vieillard.

La courtoisie, une qualité disparue dans les affaires

Le niveau de la courtoisie dans toutes les transactions commerciales est descendu bien au-dessous de celui qui existait il y a cinq ou six ans, a déclaré M. R. Holley Keefler, C.B.E., D.S.O., gérant de la division de Montréal de la Bell Telephone Company of Canada, devant les membres de l'Advertising and Sales Executives Club, de Montréal hier.

Soulignant la nécessité pour la direction de convaincre son personnel de la valeur de la courtoisie en affaires, M. Keefler a dit que l'impolitesse "est évidente presque à chaque fois que nous faisons du magasinage ou que nous demandons un service".

Passant en revue les facteurs qui ont causé cette baisse du niveau de la courtoisie, M. Keefler a dit qu'on peut les trouver dans le manque de personnel entraîné et le peu de vie de famille. Il croit que, dans un avenir prochain, les clients se montreront plus exigeants du point de vue de la courtoisie.

L'incapacité de fournir les marchandises et les services ne devraient pas, a dit M. Keefler, excuser l'impolitesse. Les explications devraient être transmises d'une façon courtoise.

Le procès Désy est ajourné à l'an qui vient

Après une attente de toute la journée, hier, devant le juge Armand Cloutier, Mes Jacques Perrault et Jean-Louis Dorais, avocats de J.H. Désy, 3145 Gilford, ancien candidat du Bloc Populaire dans Mercier, accusé d'avoir violé un des règlemtnts de la Commission des prix de guerre en demandant un loyer prohibitif à son locataire, M. G. Robidoux, 5700, Delorimier, se décidaient à demander un ajournement.

Il était juste quatre heures et Me Perrault expliqua qu'il était inutile de songer à procéder. Me Robert Turgeon, avocat de la poursuite, souligne:

—Nous en sommes au cinquième ajournement.

—Ce matin, j'ai ajourné une affaire avec 86 ajournements, répond le tribunal.

—Je ne choisis plus de date, explique Me Turgeon.

Le juge Cloutier suggère la semaine du 2 décembre. Inutile, puisque Me Perrault est pris aux Assises, toute la semaine durant, dans le procès de Madeleine Parent.

Le tribunal choisit la semaine du 17 décembre mais c'est au tour de Me Dorais qui sera pris, lui aussi, mais en Cour supérieure.

Finalement, le juge Cloutier décide de sauter les fêtes et ajourne le procès au 7 janvier 1947, le lendemain des Rois. Tous les avocats au dossier acceptent, déclarant qu'ils seront libres ce jour-là.

...Au gui l'an neuf!

CANTERBURY, Angleterre, (C. P.) — Le Dr Hewlett Johnson doyen de Canterbury a déclaré que les visiteurs de la cathédrale sont moins portés, aujourd'hui, à graver leurs initiales sur le vieil immeuble que par le passé.

Un visiteur pour le moins inattendu!



Bien qu'elle dût y être à l'étroit, une couleuvre longue de deux pieds a réussi à "grimper" dans le tuyau d'écoulement de l'évier de la demeure de M. Irving Bloom, à Los Angeles. Appelé sur les lieux — dans la maison, évidemment! — un plombier, M. Herman Davis, a délogé le rarissime et indésirable visiteur. Une fois la couleuvre maîtrisée, M. Davis expliqua que l'animal est entré dans la maison par les tuyaux d'égout.

A la Société Historique

M. Lanctot élucide le troublant mystère du Hugenot arquebusé

(par Roland Côté)

Daniel Voil, arquebusé le 7 octobre 1661, ne l'a pas été comme relaps, blasphémateur ou profanateur de sacrements. Il ne l'a pas été non plus sur ordre de Mgr de Laval, mais pour avoir commis une infraction à la loi qui défendait de vendre aux Indiens des boissons enivrantes. Voilà la conclusion à laquelle M. Gustave Lanctôt, conservateur des archives du Canada, est arrivée après une étude fouillée de cette question, étude fondée sur les méthodes critiques de l'histoire. Cette conclusnon, M. Lanctôt l'a exposée devant les membres de la Société Historique de Montréal réunis, hier soir, dans la salle de conférences de la Bibliothèque municipale. Il avait intitulé sa causerie: "Mgr de Laval a-t-il fait exécuter des Huguenots en 1661?

Or voici comment le problème se pose. Les historiens Gosselin, Salone et Sellar, ont, en se fondant sur un texte des Relations des Jésuites, affirmé que Mgr de Laval avait fait arquebuser Daniel Voil comme blasphémateur, profanateur de sacrements, le 7 octobre 1661. Alors il s'agit de voir si ces trois historiens ont raison ou plutôt s'ils n'ont pas mal interprété les textes.

M. Lanctôt débuta en traçant un tableau du système administratif de la colonie à cette époque, expliquant que tout fait historique doit se juger à la clarté de l'idéologie de l'époque et non d'après les conceptions d'aujourd'hui.

Pour résoudre le problème posé, l'historien regardera donc l'aspect légal et les faits.

Aspect légal

Mgr Laval ou n'importe quel tribunal ecclésiastique ne pouvait condamner à mort un homme pour être relaps, blasphémateur, ou profanateur de sacrements à cette époque. C'est alors que M. Lanctôt étudie les principaux documents légaux ou édits royaux qui démontrent bien la proposition énoncée plus haut. C'est ainsi que la peine maximum imposée à un relaps était le bannissement, à un blasphémateur, un châtiment corporel, à moins que des circonstances aggravantes ne viennent s'ajouter à la faute et alors il était passible de la condamnation à mort, et enfin à un profanateur, une amende honorable et une amende pecuniaire.

Donc, légalement, ces trois chefs d'accusation ne justifiaient pas une peine capitale.

Les faits

Il est certain que les Relations des Jésuites affirment que Voil ainsi qu'un nommé Laviolette ont été arquebusés les 7 et 11 octobre 1661. D'autre part il est certain que quelques lignes auparavant les dites Relations affirment que Voil a été arrêté comme relaps, blasphémateur et profanateur de sacrements.

Pourquoi ces deux hommes ont-ils été fusillés? C'est tout simplement parce qu'ils ont été trouvés coupables de vente d'eau de vie. Et ceci est indiqué dans les Relations puisqu'à la suite de la narration de l'exécution de Voil et de Laviolette, on peut lire qu'un troisième homme a été lui aussi trouvé coupable de vente illégale de boissons mais qu'il n'a été condamné qu'à une amende. D'autant plus que dans la marge, les Jésuites avaient l'habitude de résumer tout un paragraphe et qu'ici on y peut lire "Exécutions pour traite". Donc l'abbé Auguste Gosselin, Salone et Sellar ont tort puisqu'ils ont mal inteprété le document.

En terminant le conférencier dit que cette erreur ne fait que démontrer une fois de plus qu'il est très difficile pour un historien de trouver la vérité.

Mgr Olivier Maurault qui présidait la réunion a remercié M. Lanctôt, en soulignant que son travail était un chef-d'oeuvre de critique historique et qu'il semblait que ce point d'histoire était définitivement élucidé.

Au Canada, la course aux achats ne semble pas devoir s'arrêter

OTTAWA, 27. (C.P.) — La course aux achats engendrée par les hauts salaires payés pendant la guerre se poursuit au Canada et rien n'indique qu'elle doive se ralentir, si l'on se base sur une enquête menée ici aujourd'hui.

Au fait, un rapport de l'Office fédéral de la statistique sur les ventes de détail en septembre a indiqué que les achats se multipliaient, probablement à cause du fait que plus d'articles ont envahi le marché.

Des fonctionnaires de la Commission des prix ont affirmé que le rapport — le dernier qui soit disponible — était la meilleure indication de ce que les Canadiens faisaient de leur argent.

Les représentants de cette Commission ont fait cette déclaration lorsqu'on leur demanda de commenter une dépêche de Sydney, Australie, voulant qu'une orgie de dépenses ayant suivi la fin de la guerre dans ce pays se soit résorbée et que le peuple s'oriente maintenant vers la modération au chapitre des amusements comme des achats domestiques.

Un informateur en étroite relation avec l'industrie a affirmé que les Canadiens "prospères dépensent encore beaucoup". Il ne croit pas, cependant, que la situation du Canada puisse se comparer avec celle de l'Australie.

Des rapports préliminaires démontrent que la consommation apparente de liqueurs alcooliques fut de 50 pour cent plus élevée cette année qu'en 1945. Au cours du mois de septembre, les ventes générales de détail ont accusé une hausse de 11 pour cent.

Les vendeurs de radios et d'appareils électriques ont réalisé 80 pour cent de plus d'affaires pendant ce mois qu'au cours du même mois en 1945.

Parti d'huîtres, samedi soir, dans St-Denis-Dorion

C'est samedi soir prochain que l'Association libérale St-Denis-Dorion tiendra un parti d'huitres sous la présidence active de M. Daniel Kochenburger, fils, président de ce groupement.

Ce parti d'huitres dont les derniers préparatifs sont maintenant au point et qui obtiendra, selon les organisateurs, un franc succès aura lieu dans la salle St. Alban's, à l'angle de la rue St-Zotique et de l'avenue de Châteaubriand.

Toute personne désireuse de prendre part à ce souper aux huitres peut communiquer avec les personnes suivantes: M. Daniel Kochenburger, 6791, rue St-André, DO. 1540; M. Jos Gauvin, 6622, rue de St-Vallier, CR. 4813; M. Achille Renaud, 7422, rue De Gaspé, TA. 7456; M. Aimé Legault, 8287, rue Foucher, DU. 1757; et M. J.-A. Roy, 7646, ave Henri-Julien, CA. 4284 et M. C.-E. Fontaine, 1325 rue Bélanger, DO. 7915.

Un Canadien à la présidence de l'UNESCO

PARIS 27 (C.P.) — La nomination d'un Canadien comme directeur général permanent de l'Organisme pour l'avancement de l'éducation, des sciences et de la culture des Nations-Unies, est mentionnée comme possible, aujourd'hui à la suite d'une réunion du bureau exécutif.

M. Vincent Massey, ancien haut-commissaire canadien à Londres, et M. Norman Mackenzie, président de l'université de la Colombie britannique, Vancouver, sont des candidats mentionnés.

Jusqu'ici il y a eu une rivalité aiguë entre les groupes favorisant le secrétaire général intérimaire actuel, le professeur Julian Huxley, de la Grande-Bretagne, et le juge Francis Biddle, des Etats-Unis.

Une délégation canadienne ayant à sa tête M. Victor Doré, assiste à la conférence de l'U.N.E.S.C.O.

Jugée morte, Mme Hollister ne veut pas accepter un divorce

CALGARY, 27 (C.P.) — Mme Sylvia Hollister morte par décret d'un tribunal de l'Alberta il y a 18 mois, a affirmé à des reporters aujourd'hui qu'elle n'accorderait pas un divorce à son mari, maintenant marié à une autre femme.

Souffrant d'un rhume contracté pendant son voyage de Nouvelle-Zélande, Mme Hollister a déclaré à des amis ici qu'elle était revenue au Canada pour "régler tout cela" et pour dissiper ce nuage qui a "rendu la vie misérable à mes deux enfants comme à moi-même".

(Son mari, fermier de Vulcan, Alberta, M. L. Hollister, a, pendant les 17 années de la "disparition" de son épouse, fait des tentatives répétées pour la retracer — tant au Canada qu'en Nouvelle-Zélande — après quoi il convola avec une autre en juin de l'an dernier, un mois après avoir obtenu un décret de la Cour).

"Je ne lui accorderai pas de divorce, c'est définitif" déclara Mme Hollister, dont les enfants, qui sont tous deux dans la vingtaine, sont maintenant mariés et vivent en Nouvelle-Zélande.

Mme Hollister a annoncé qu'après sa "disparition", elle avait vécu à Vancouver jusqu'à 1938, après quoi elle s'était rendue à Whakatane, North Island, Nouvelle-Zélande.

Mme Hollister a perdu en Nouvelle-Zélande sa mère et sa soeur qui l'avaient accompagnée dans ce pays.

Des années pendant lesquelles son mari est censée l'avoir recherchée, Mme Hollister s'est bornée à dire qu'elle avait vu des lettres enregistrées adressées à des amis et à des avocats de Calgary et d'Edmonton, mais qu'apparemment aucune de ces lettres n'avait été reçue.

Le Kiwanis fête son vingtième anniversaire

Le club Kiwanis St-Laurent a célébré, hier midi, lors de son déjeuner-causerie hebdomadaire, servi à l'hôtel Ritz-Carlton, le 20e anniversaire de sa fondation.

En faisant lecture de son rapport annuel, M. Bernard Couvrette, président actuel du club, a fait un bref historique de l'organisation.

La première réunion du club Kiwanis St-Laurent a été tenue à l'Engineers' Club, en 1926. M. Couvrette a rappelé que la première activité a consisté en un carnaval sportif, qui a été remplacé par la campagne annuelle de pommes.

Le Kiwanis St-Laurent compte actuellement trois membres à charte. Ce sont, outre M. Couvrette, MM. Romuald Bourque et Tom Collins, anciens présidents. M. Couvrette est également lieutenant-gouverneur du district kiwanien Ontario-Québec-Maritimes.

L'oeuvre de la Société amicale des Aveugles

Depuis dix ans, la Société Amicale des Aveugles a donné près de $300,000 en protection aux aveugles de la province de Québec. C'est là l'un des faits saillants du rapport que présentait à la Société son administrateur, M. H.-A. Meilleur, mardi soir, à l'occasion de la 13e assemblée annuelle de celle-ci.

A la table d'honneur, on remarquait les membres de l'exécutif de la Société: MM. Jean-C. Lallemand, président; Jean Martineau, vice-président; E. Mondor, secrétaire, A. Hogue, trésorier et H.-A. Meilleur, directeur-administrateur.

M. Lallemand porta la parole et, après avoir parlé des modestes débuts de l'oeuvre, tint à noter que la Société possédait maintenant son propre immeuble, aménagé spécialement pour répondre à ses besoins. Il fit remarquer que cela facilitait beaucoup la tâche de la Société de pouvoir ainsi agir chez elle, avec un aménagement et un agencement spécialisés. M. Lallemand dit se sentir très ému en disant que tout ce développement était dû au dévouement et à la générosité de milliers d'hommes et de femmes de toutes les parties de la province de Québec, soucieux de l'amélioration du sort des aveugles travailleurs.

Dans son rapport, M. H.-A. Meilleur détailla tout d'abord les buts de l'oeuvre. Il parla ensuite du nouvel immeuble de la Société, situé à 4651, rue St-Denis. Il fit toutefois remarquer que les travaux de réparation du nouveau local n'étaient qu'à demi terminés. en 1934, la Société ne put dépenser que $5,963 pour l'oeuvre des aveugles; en 1946, ce chiffre s'est accru à $37,594.00. "Mais, dit M. Meilleur, il faut ajouter à cette somme de protection, celle d'ordre secondaire, qui se lit comme suit: recommandation pour l'obtention de soins médicaux gratuits, de laisser-passer sur les voitures de la Compagnie des Tramways, de licences de radio, visites à domicile, conseils légaux, démarches pour faire hospitaliser les vieillards aveugles, etc.

Pour terminer, M. Meilleur rendit hommage au dévouement inlassable du président, M. Jean-C. Lallemand, à l'aide morale et financière qu'il apporte constamment à l'oeuvre.

A l'Institut Pédagogique

Toutes les institutrices religieuses et laïques sont invitées à assister à une réunion qui aura lieu de neuf heures à midi, samedi prochain, à l'Institut Pédagogique, 4873, avenue Westmount. M. l'abbé Irénée Lussier, le Dr Marcotte et M. Louis Chatel prononceront des causeries portant sur la pédagogie, la psychologie et l'hygiène mentale.

Le Canadian Cruiser est mis en service par les C. N. Steamships

Le "Canadian Cruiser", le premier navire entièrement construit au pays depuis la guerre, pour le compte de la Marine marchande, a été officiellement mis en service par la Canadian National Steamships, hier après-midi, dans le port.

Cette unité appartient à un groupe de trois vaisseaux aménagés pour le transport de passagers et de fret et qui ont été achetés de la Corporation des biens de guerre par la C.N.S., pour son service des Antilles. Le Canadian Cruiser partira de Montréal samedi, pour cet endroit.

Il est le premier à être livré à la C.N.S. et a été construit par la Canadian Vickers Limited et lancé en avril dernier par Mme R.-C. Vaughan, épouse du président et directeur général du Canadian National et de la Canadian National Steamships. Les deux autres, le Canadian Constructor et le Canadian Challenger, ont été construits à la Burrard Drydock Company, Vancouver, et à la Davie Shipbuilding Company, Québec, respectivement. Ils ont été lancés en avril et en juin et doivent être remis à la C.N.S. avant la fin de l'année.

Les trois nouveaux navires mesurent 436 pieds de long, 59 pieds de large, tirent 25 pieds chargés et pèsent 7,500 tonnes brutes. Ils sont capables d'une vitesse de 16 noeuds à l'heure. Ils renferment 16,000 pieds cubes d'espace frigorifique divisé en trois compartiments, ce qui permet de varier les températures selon les produits à conserver. Leur cale a une capacité de 370,000 pieds cubes. Ils sont chargés et déchargés à l'aide de treuils électriques.

A bord de chacun, il y a place pour douze passagers dans cinq cabines doubles et deux cabines simples. Toutes ces cabines sont climatisées et sont pourvues d'une douche, d'une salle de toilette et d'eau courante.

Les trois navires sont actionnés par les plus gros moteurs Diesel jamais construits au Canada. Ils ont été fabriqués par la Vickers et leur force est de 6,000 c.v. Ils sont équipés avec un appareil Maxim qui combine une turbine et un dispositif silencieux. Il est prévu pour ses moteurs une combustion de 26.8 tonnes de mazout par jour, chiffre que l'on compare à 40 tonnes par jour à bord de vaisseaux similaires.

Les trois navires feront le service entre le Canada et les Antilles. Ils feront escale aux Bermudes, aux îles du Vent et Sous-le-Vent, à la Trinité et à la Guyane anglaise. En été, ils partiront de Montréal et feront escale à Halifax. En hiver, leur départ s'effectuera de Halifax.

Agatha Chapman a été acquitté

OTTAWA, 27. (C.P.) — Les procès pour espionnage au Canada ont amené un quatrième acquittement aujourd'hui et immédiatement on a abordé la 13e cause.

Le juge de comté A. G. McDougall a acquitté Mlle Agatha Chapman de l'accusation d'avoir conspiré pour communiquer des renseignements confidentiels à la Russie, après un procès de deux jours. Mlle Chapman, de naissance anglaise et arrière-petite-fille de sir Charles Tupper, l'un des pères de la Confédération, a dit, après, qu'elle espérait retourner à la Banque du Canada.

Son acquittement fait suite à ceux d'Eric Adams, M. S. Nightingale, et W. M. Pappin, les condamnations de Fred Rose, J. S. Benning, H. S. Gerson, Edward Mazerall, Gordon Lunan et le Dr John Soboleff et les aveux de culpabilité de Kathleen Willsher et Emma Wojkin.

BRONCHITE RHUMES
Soulagez vos souffrances avec le VICKS VapoRub

Intéressant point de droit décidé en Cour de magistrat

Le magistrat de district T. J. Coonan, de la Cour de magistrat de Montréal, a rendu hier un important jugement. Ce tribunal décide que le propriétaire d'une maison de rapport n'est pas responsable de la perte ou du vol commis dans une automobile, si la voiture se trouve dans un garage loué par ce proprio.

Le garage en question était loué, au mois, de Mme Benjamin Silverman, par Côme Sarrazin, entrepreneur-plombier. Ce dernier se faisait voler ses outils, dans son automobile remisée dans un garage, sis à 5625, Chemin de la Côte St-Luc et appartenant à la propriétaire défenderesse.

Le tribunal rejette la réclamation en dommages du demandeur et décide que d'habitude dans le cas de voitures laissées au soin d'un garagiste, il est ordinairement fait dépôt. Partant le propriétaire du garage devient responsable et du véhicule et de son contenu.

Mais si la voiture a été laissée dans un espace simplement loué, il ne peut évidemment y avoir plus que la location et le propriétaire de l'immeuble n'assume aucune obligation autre que celle qui a trait à l'entretien de l'immeuble.

Me Peter-J. Usher agissait pour la défenderesse.

Une réunion où l'on discutera contrôles

La Montreal Housewives' League, section du nord, tiendra sa réunion publique, régulière et mensuelle, ce soir à 8 h. 30, à 444 avenue Bloomfield, près St-Viateur. Mme Leo Roback, M. A., directrice du service des recherches, des ouvriers unis du textile, y parlera "Contrôle des prix".

Longue séance du cabinet

QUEBEC, 27 (Du correspondant du "CANADA") — Le cabinet Duplessis a tenu, aujourd'hui, une séance qui s'est prolongée jusqu'au début de la soirée. On croit qu'il a été question de l'élection de Bagot.

COMMENCE À AGIR EN 2 SECONDES SEULEMENT
ASPIRIN SOULAGE LES DOULEURS NEVRITIQUES NEVRALGIQUES
LE VÉRITABLE ASPIRIN EST MARQUÉ COMME CECI



Une proposition "bien tranchée" pour Vendredi
SAUMON du Nouveau-Brunswick
LIVRAISON AU DETAIL LE VENDREDI
8.00 A.M. 2.30 P.M.
FLETAN — FILETS D'AIGLEFIN — DORE — POISSON BLANC — TRUITE DE LAC — EPERLANS — PETONCLES — MORUE — MAQUEREAU — PERCHE RAYEE — FINNAN HADDIES.
HOMARDS VIVANTS OU EBOUILLANTES
HUITRES EN ECAILLES OU A LA MESURE
PL. 8121 Gatehouse

PRESCRIPTIONS
5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION
service rapide
SERVICE JOUR et NUIT
OUVERT JOUR & NUIT
PHARMACIE MONTREAL
HA.7251
CHARLES DUQUETTE, Propriétaire

ACCESSOIRES ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES
ROMÉO HOMIER
Entrepreneur électricien
REPARATIONS GENERALES
Ouvrage garanti
940, rue Bélanger, CA. 5100

ILS POINÇONNENT LA MÊME HORLOGE ENREGISTREUSE



Robert et Henri sont des ouvriers spécialisés dans le même métier . . . leur échelle de salaires est identique . . . chacun d'eux a acheté une maison dans la même banlieue . . .
MAIS LEURS BESOINS D'ASSURANCE-VIE SONT DIFFÉRENTS!
Ne vous fiez pas à un programme de protection et d'épargne conçu au hasard. Un conseiller amical de la Crown Life a été spécialement entraîné pour vous aider à préparer un programme qui convienne à vos besoins *individuels*. Consultez-le aujourd'hui!
Pour votre plus proche succursale, voir plus bas
La Compagnie d'Assurance-vie
CROWN LIFE C-2F
Fondée en 1900 • Bureau Principal, Toronto
Montréal-Ste-Catherine 660 ouest, rue Ste-Catherine C. MELOCHE, gérant
Montréal Laurentienne 660 ouest, rue Ste-Catherine RENE PELLETIER, C.L.U., gérant
Montréal-Delorimier 4015, avenue Papineau LOUIS ET GEORGES BOUVIER, gérants
Montréal-Centre 1117 ouest, rue Ste-Catherine M. DICKSTEIN, gérant
Montréal-Western 660 ouest, rue Ste-Catherine M. G. MacGREGOR, C.L.U., gérant

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

REDACTEUR EN CHEF
Edmond Turcotte

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Par la poste
Canada (sauf Montréal et banlieue) .. $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique .... $ 9
Union Postale $12
Livraison à domicile
Montréal ..... $ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

JEUDI, 28 NOVEMBRE 1946

L'opinion de M. Emery Sauvé

"C'est le peuple qui décidera", disait M. Donald Gordon, de la Commission des Prix et du Commerce, dans la dernière de sa retentissante série de causeries sur le contrôle du prix des denrées et celui des loyers.

Le *Canada* offre depuis quelque temps une tribune à tous ceux qui cherchent à s'exprimer sur cette question de grande actualité, dont on parle aussi dans tous les autres journaux, à la radio, dans des meetings improvisés. Et cette tribune, on l'aura constaté quotidiennement à la lecture de la première page de notre journal, est très achalandée.

On note incidemment, que depuis que M. Gordon s'en est remis de cette façon à l'opinion publique, une certaine ligue des consommateurs, dirigée par un petit Barnum avide de publicité, s'est prudemment tue. Ne serait-ce pas le moment pour elle d'aborder sérieusement une affaire de contrôle qui intéresse toute la population de Montréal plutôt que de se hasarder à lancer des accusations de gaspillage qui sont aussitôt démenties ?

Dans cette discussion du contrôle des loyers, M. Emery Sauvé, un notable de notre ville, nous écrit et tient à parler en qualité de propriétaire et à soumettre que *"le contrôle des loyers est nécessaire à cause des abus qui pourraient se produire"*.

M. Sauvé se rend parfaitement compte que les conditions économiques de temps de guerre, qui ont été si fatales à un si grand nombre de pays, n'autorisent pas encore, à quelques mois à peine du premier anniversaire de la fin des hostilités, à relâcher les mesures qui nous ont épargné au Canada les détresses dont l'univers donne le spectacle.

Mais il est une suggestion que fait M. Sauvé qu'il serait fort raisonnable d'étudier avec attention. Tout en considérant comme injuste une demande d'augmentation générale de 10 à 15 pour cent dans le prix des loyers, notre distingué concitoyen estime qu'un tribunal spécial devrait être institué pour opérer des rajustements de loyers dans les cas de propriétés où, par suite de la période de chômage d'avant-guerre, des petits propriétaires ont loué des logements à des prix très bas. Ce sont malheureusement ces prix qui prévalaient, dans ces cas particuliers, lorsqu'en octobre 1941 les loyers ont été "gelés" pour protéger le public contre les coups de spéculation.

De longues années de participation active et intelligente aux affaires publiques confèrent beaucoup de poids à ce qu'écrit M. Sauvé dans toutes ces matières. Il convenait de signaler ici que M. Sauvé, dans sa lettre au *Canada*, exprime une opinion sérieuse et très répandue.

Le public est las des grèves

Les réponses du public américain à une enquête "Gallup" que l'on vient de tenir en marge de la grève des mineurs de charbon aux Etats-Unis n'offrent rien d'imprévu, et il fallait d'ailleurs s'y attendre. La lassitude des grèves exprimée par les personnes interrogées est le sentiment le plus naturel qui soit, après tous les différends industriels qui sont venus bouleverser la vie du citoyen moyen des Etats-Unis, depuis la fin de la guerre.

Au lieu de l'abondance et de la prospérité qu'il était en droit d'attendre, l'Américain voit son niveau de vie diminué et ils ressent assez vivement la pénurie d'une foule d'articles, habitué qu'il est à se procurer à volonté tout ce qu'il désire. De toutes les disputes qui opposent le travail au capital, c'est lui, le citoyen moyen, qui subit infailliblement le choc. On comprend qu'il soit fatigué et de mauvaise humeur, et qu'il le dise sans mâcher ses mots lorsqu'on l'interroge.

Cependant, il est à remarquer que cette lassitude compréhensible ne rend pas le public injuste comme on aurait pu le craindre. En dépit des efforts tentés en certains milieux, les Américains ne sont pas indisposés contre le travail organisé, et ils continuent au contraire d'approuver l'unionisme. Mais les deux tiers du peuple seraient favorable au contrôle des unions ouvrières afin d'éviter le prolongement ou le retour des épidémies de grèves. Si celles-ci continuaient de se multiplier, il est probable que la sympathie populaire pour les syndicats ouvriers en souffrirait; et cela, les travailleurs doivent à tout prix l'éviter, car cette sympathie a toujours fait leur grande force et leur a permis de gagner l'influence dont ils jouissent aujourd'hui dans la vie de la nation.

Ce qui est vrai aux Etats-Unis l'est également ailleurs. Partout, le peuple aspire à la paix industrielle; il désire voir la production s'établir sur une base stable et ininterrompue, afin de connaitre enfin l'abondance et la prospérité. Partout, on veut franchir le plutôt possible la période transitoire et pénible de l'après-guerre. Les grèves n'ont déjà que trop prolongé cette période d'incertitude et de privations inutiles. Il est de l'intérêt de tous qu'on en sorte au plus tôt!

Autour et alentour

M. Jacques Maritain et ses amis canadiens

Son Excellence Jacques Maritain, l'éminent philosophe catholique qui a accepté d'abandonner temporairement ses travaux philosophiques pour servir la France, à titre d'ambassadeur au Vatican, a laissé au Canada des amitiés solides. Cette amitié vient de se traduire, à l'occasion de l'anniversaire de M. Maritain, par un télégramme d'hommage qui a été signé par un grand nombre de jeunes et de moins jeunes intellectuels montréalais. C'est l'excellent écrivain et éditeur Robert Charbonneau qui a pris l'initiative de ce mouvement digne d'éloges. M. Maritain a répondu de la façon suivante : "Profondément ému par votre amical et admirable message et par une fidélité qui m'est un réconfort. Vous prie agréer pour vous et tous amis de *Nouvelle Relève* et *Arbre* l'expression de toute ma gratitude et l'assurance de mon affectueux dévouement dans oeuvre commune. (signé) Jacques Maritain".

Encore une idée intéressante du groupe de la *Nouvelle Relève*, qui donne ainsi un exemple profitable de ce que devraient être les échanges intellectuels franco-canadiens. Ce n'est pas le groupe des zazous de Chimérique-française qui aurait pu imaginer cela.

* * *

Ce qui peut vaincre la propagande belliciste

Il est réconfortant d'entendre un grand blessé de guerre, décoré pour sa valeur par deux nations alliées, déclarer aujourd'hui sa confiance en la paix et tenir des propos s'inspirant du plus sain optimisme. Et tel est bien le sens de la causerie que prononçait ces jours derniers, à la section Montréal-Centre de l'Association du corps canadien, le lieutenant-colonel Pierre Sévigny.

"Dans le monde actuel, a-t-il dit, deux idéologies se font face. Des millions d'êtres, des deux côtés, confiants dans la justice de leur cause et fiers de leurs idées, s'affrontent et se provoquent. Devant ce dilemme, devons-nous admettre qu'une solution est impossible ? Personnellement, j'envisage l'avenir, au contraire, avec optimisme. Je prétends que le monde entier connaîtra maintenant une longue ère de prospérité. Et je base mon opinion sur un fait unique et ce fait, c'est le désir universel d'avoir la paix."

Le colonel Sévigny, qui a raconté ses aventures de guerre dans un livre d'une belle franchise, *Face à l'ennemi*, a évoqué ses expériences de soldat à l'appui de sa thèse, au cours de sa causerie. Partout, il a pu constater un même désir, profond, unanime : tous les peuples veulent la paix. C'est cette grande volonté de paix qui constitue encore la meilleure assurance contre tout conflit dans un avenir rapproché, ainsi que l'a souligné avec à propos le colonel Sévigny.

* * *

Les attendrissements de M. Georges Duhamel

Dans un étrange article au *Figaro*, le grand écrivain Georges Duhamel revient sur le problème ennuyeux de l'épuration des écrivains en France, et lamente les conséquences que peuvent avoir à l'étranger les mesures d'interdiction qu'on a pu imposer à certains écrivains collaborationnistes.

M. Duhamel parle ici en homme de coeur qui s'apitoie sur la misère à laquelle peuvent être réduits certains de ces bonhommes douteux qui mirent leur plume au service de l'ennemi. Mais il est bien évident d'autre part que son esprit critique sommeillait lorsqu'il a rédigé cet article. En effet, à qui fera-t-on croire que le fait pour M. André Thérive d'être réduit temporairement au silence, que le procès des écrivains très secondaires de *Je Suis partout* et que la condamnation de cette vieille folle d'Abel Hermant nuisent au prestige intellectuel de la France à l'étranger ? Le culture française dans le monde n'a rien perdu à ces "hécatombes" d'écrivains mineurs.

On répondra par le cas Maurras. Il est bien regrettable en effet qu'un si bel écrivain ait si mal tourné, mais enfin l'oeuvre littéraire de Maurras devait être à peu près achevée quand il entra en prison, et le doctrinaire de la philosophie du couteau de cuisine n'avait plus grand chose à dire qui aurait pu être acceptable à notre temps.

Ce qui est beaucoup plus grave pour le prestige français que ces histoires d'épuration, c'est la façon que prend M. Duhamel pour les condamner. "Mais, et j'y reviens, l'humanité ou, si l'on veut, l'indulgence n'est pas au premier plan du débat, et non plus même, si j'ose dire, la justice, écrit M. Duhamel. Ce que nous devons considérer c'est l'avenir de notre patrie et son intérêt bien entendu".

Cette suggestion de faire passer les intérêts mal compris du prestige français avant ceux de la justice est étonnante, sous la plume d'un écrivain de la taille de M. Duhamel. Il nous semble qu'il y a dans l'histoire de France une certaine Affaire Dreyfus, dont on parla quelque peu il y a une cinquantaine d'années, et qui donna l'occasion aux écrivains français de conquérir un prestige immense, partout dans le monde, précisément parce qu'ils surent choisir le parti de la justice contre le parti de ceux qui prétendaient représenter l'intérêt national de la France.

* * *

14 shillings et non pas 16, attention !

Un journal qui débute avec un gros appétit de réforme nous donne un premier article de fond intitulé : "La crise de la presse canadienne", et il en vient à mentionner dans cet article le chiffre de la célèbre ristourne que l'Union Nationale exigeait des distillateurs écossais Whyte and Mackay sur chaque douzaine de bouteilles de whiskey.

Mais ce chiffre est exagéré. Le journal mentionne 16 shillings quand tout le monde sait qu'il ne s'agit que de 14 shillings. Il ne faut pas prendre M. Duplessis pour un homme qui abuse dans ces sortes de transactions. 16 shillings constituent une somme exorbitante. 14 shillings, c'est un peu plus raisonnable, encore que les distillateurs écossais ont trouvé à redire et ont refusé de payer. Mais là n'est pas la question. Il faut, avant de parler de réforme dans la presse canadienne, s'assurer de ses propres faits. Tous les journaux ont donné le chiffre exact de la ristourne de 14 shillings, sauf le *Temps*, de Québec, qui a appris par servilisme à taire bien, bien des choses.

Washington Carrousel

The Washington Merry-go-Round

par **Drew Pearson**

Le secrétaire d'Etat Byrnes s'oppose à la tenue d'une enquête en Allemagne. — Brewster veut enquêter sur les liens de Wall Street avec les cartels nazis. — Byrnes tente de tarir la source de renseignements de Pearson

WASHINGTON — Pour quelque étrange raison, le secrétaire d'Etat Byrnes ne tient plus beaucoup à ce qu'un comité sénatorial enquête sur ce qui se passe en Allemagne. Il sème toutes sortes d'obstacles dans le sentier du vieux comité d'enquête Truman qui pourrait étudier les causes du déclin du moral américain en Allemagne et le "flirt" de quelques industriels américains avec des cartels nazis.

Plusieurs membres du vieux comité Truman, maintenant connu sous le nom de comité Kilgore, se sont rendus à New-York pour discuter de cela avec Jimmy Byrnes, mais il demeura imperturbable. Derrière lui se trouvait le leader républicain qu'est le sénateur Vandenberg, du Michigan, fumant un cigare en accordant doucement l'appui républicain.

Fait significatif, les sénateurs qui rencontrèrent Byrnes étaient tous républicains: Brewster, du Maine, qui sera bientôt le président du comité républicain; Ferguson, du Michigan, qui coopérait habituellement avec les démocrates; et Knowland, de la Californie, qui a récemment défait Will Rogers. Tom Connally, du Texas, membre inactif du comité depuis les diverses conférences de paix, était également présent. Le sénateur Brewster lança la balle:

"Lorsque Claude Pepper se leva à la Chambre pour critiquer votre politique avec la Russie, nous fûmes ceux qui lui pincèrent les oreilles" affirma Brewster à Byrnes, en parlant de son collègue, le sénateur de Floride. "Mais une enquête sur ce qui se passe en Allemagne n'entre pas en conflit avec notre politique extérieure non partisane. Après tout, ce fut Harry Truman qui chargea des sénateurs républicains et démocrates d'une enquête à l'étranger pour se rendre compte des diverses phases de l'administration Roosevelt pendant la guerre".

Byrnes dit non

Le secrétaire Byrnes répondit par une suggestion. Il suggéra en effet que l'on fasse venir aux Etats-Unis le lieutenant-général Lucius Clay et d'autres officiers américains en Allemagne afin de les soumettre à l'interrogatoire d'un comité.

"Nous avons toujours découvert qu'il était préférable d'examiner les gens sur les lieux, rétorqua le sénateur Ferguson.

Byrnes, cependant, demeura sur ses positions. Il était absolument opposé à ce qu'un comité sénatorial se rende en Allemagne. Cela poussa le sénateur Knowland à affirmer:

"Je n'étais pas particulièrement intéressé aux rapports de démoralisation des troupes américaines en Allemagne comme d'ailleurs à ceux traitant du marché noir jusqu'à ce que je découvre votre désir de vouloir nous tenir hors de ces choses. Mais puisque des journalistes ont pu accomplir plusieurs tournées à travers l'Allemagne, je ne vois pas pourquoi on refuserait aux sénateurs américains le même privilège."

Knowland, dont la famille dirige un journal d'Oakland, Californie, laissa entendre qu'il doutait que ses collègues de la presse aient eu la permission de voir quoi que ce soit en Allemagne, à l'exception de ce que l'Armée avait bien voulu leur faire voir.

Finalement, Brewster souleva l'une des questions les plus compromettantes. Il parla en effet de la rumeur voulant que la vieille institution bancaire "Dillon & Read" du secrétaire à la Marine, Forrestal, ait chargé de ses représentants en Allemagne de rétablir les contacts avec les cartels nazis. Avant la guerre, les liens entre le I.G. Farben et des compagnies américaines causèrent de sérieuses entraves à la défense américaine.

"Comme vous savez", rappela à Byrnes le sénateur du Maine, "les accusations sont que "Dillon & Read" fut un grand facteur du relèvement allemand après la première guerre mondiale, que le général Draper, ancien vice-président de cette institution bancaire, est semblablement compromis et que ces liaisons et ces opérations sont le sujet des pires attaques de nos amis de l'aile gauche.

Byrnes craint Pearson

Brewster faisait allusion au général William H. Draper, ancien collègue de Wall Street du secrétaire Forrestal, maintenant chef de la section économique du gouvernement militaire américain en Allemagne.

'Je ne sais rien de ces histoires" répliqua Byrnes. "Je ne savais pas que "Dillon & Read" avait été reliée à ces cartels. Je n'ai entendu aucune rumeur à ce sujet".

Il ajouta que si les sénateurs tenaient des séances à huis clos en Allemagne, leurs conclusions seraient certainement publiées au grand jour.

"Je ne puis garder rien de secret au State Department" se plaignit-il. "Je puis demander au FBI de trouver où est la cause des indiscrétions. Je l'ai fait, Mais aussitôt Drew Pearson m'avertit qu'il savait que j'enquêtais dans son cas et que je faisais fausse route. Il saura même si vous tentez de trouver la source de ses renseignements.

"Je crois que vous avez tous eu cette expérience" poursuivit le secrétaire d'Etat. "Vous savez que dimanche prochain, il sera au courant de notre réunion d'aujourd'hui. Je serais surpris qu'il attende jusqu'alors. Il le sera. Vous ne pouvez l'en empêcher" .

Les sénateurs Vandenberg et Connally appuyèrent le secrétaire d'Etat, leur ami, expliquant qu'une enquête sénatoriale en Allemagne nous nuirait aux yeux des Russes. La décision finale appartient maintenant au Comité sénatorial d'enquête. (Copyright, 1946, by the Bell Syndicate, Inc).

Le prix de la paix

Un communiqué du Quai d'Orsay soulignait récemment que la Conférence de la paix qui vient de siéger au Palais du Luxembourg a coûté à la France la somme rondelette de 1,365,085 dollars. Une partie de ces dépenses a été occasionnée par la réception des délégués étrangers, mais une somme beaucoup plus considérable a été affectée aux frais rendus nécessaires par les délibérations elles-mêmes. Il a fallu employer 2,041 secrétaires, gardes, chauffeurs et domestiques. Le papier et les plumes, l'encre et les travaux de dactylographie, de polycopie et d'impression sont évalués à plus de cent mille dollars.

Le New York Herald Tribune, relève que le prix de cette "machinerie de la paix" est ridiculement réduit si on le compare au coût de la guerre, qui s'est élevé pour les seuls Etats-Unis à 335 milliards de dollars, et pour la totalité des Alliés à 1352 milliards.

Notre grand confrère new-yorkais a mille fois raison. Le budget entier de l'O.N.U. ne représente sans doute qu'une infime fraction du coût d'une bataille aérienne, à laquelle le communiqué allié réservait deux ou trois lignes.

Il reste néanmoins vrai que le "cochon de payant" parisien doit se demander avec une certaine amertume si les montagnes de papier et les flots d'encre qui coulaient au Luxembourg ont augmenté dans le monde les chances de paix... Rien n'est trop cher pour éviter une nouvelle guerre et ramener au monde un peu de calme et d'amitié... Mais en dressant le bilan de la Conférence qui vient de terminer ses travaux, le Parisien calcule à combien lui reviennent à la pièce et à la douzaine, les injures de M. Manuilski, les arrogances des délégués yougoslaves, les vetos de M. Molotov et les nostalgies finlandaises... Et il ne se sent pas très rassuré...

(France-Amérique)

Léon Gaumont créateur du cinéma parlant

A en croire les affiches placardées en ce moment dans les rues de Paris pour annoncer un film, le cinéma parlant serait né le 6 août 1926. Ce jour-là, en effet, la firme Warner Bros. présenta à New-York la première bande américaine, réalisant la synchronisation du son et de l'image. C'était "Le Chanteur de jazz" qui fut projeté en France le 6 octobre 1927. Mais en fait, Léon Gaumont avait combiné dès 1900 le phonographe et le cinéma réalisant ainsi la synchronisation du son et de l'image. Les visiteurs de l'Exposition Universelle de 1900 purent admirer Paulus chantant sur l'écran. Dès avant l'autre guerre l'invention avait été si bien améliorée que le son enregistré sur disque coïncidait parfaitement avec les gestes reproduits sur l'écran. Ce n'était pas encore l'enregistrement sur film et les acteurs mimaient la scène avant d'enregistrer leur voix, mais le son du "chanteur de jazz" était, lui aussi gravé, sur disques, dans la technique actuelle certaines scènes sont encore tournées en deux temps: musique d'abord, gestes ensuite. Dans une interview accordée à François Caradec, du Pays le professeur Huguenard qui poursuit ses recherches sur le cinéma dans son laboratoire des Arts et métiers a déclaré nettement:

"Tout ce qui concerne le cinéma a été étudié par Léon Gaumont. Seul, le fonctionnement délicat des appareils, la nécessité de recourir à un personnel spécialisé peu répandu à l'époque, ont empêché une plus grande diffusion de son cinéma parlant. Il utilisait des haut-parleurs à air comprimé: une technique à laquelle on tend à revenir..."

Le professeur Hugenard a ensuite pris la défense de Léon Gaumont et du génie français. Au cours d'une conférence, il a utilisé les appareils de l'inventeur pour projeter deux films sonores par ce dernier. Fort surpris, certains officiels purent voir et entendre le député Paisant formulant le voeu que le cercueil de l'Inconnu figure dans le défilé de la victoire, celle de 1918...

Les "Phonoscènes" ont été présentées à New-York les 5, 6 et 7 juin 1913. Le 27 décembre 1910, date mémorable, l'Académie des sciences de Paris avait vu le film dans lequel un de ses membres, le professeur d'Arsonval, expliquait le procédé grâce auquel on pouvait l'entendre parler. Cette bande historique a malheureusement disparu. Il est possible, pourtant, qu'une copie puisse être retrouvée dans l'ancien laboratoire de d'Arsonval, à Nogent-sur-Marne.

Autre disparition: celles de toutes les bandes en couleur tournées par Gaumont. Disparition voulue celle-là, si l'on en croit le professeur Huguenard qui, sur ce point semble savoir à quoi s'en tenir... Il se rappelle avoir vu, en 1919, le film sonore et en couleur du défilé de la victoire. L'Arc de Triomphe s'estompait derrière la poussière soulevée par les soldats. C'était une pure merveille.

Le procédé trichrome consistant dans la prise de vue simultanée, à travers des filtres vert, rouge et bleu, de trois images monochromes, valait-il les techniques actuelles? Le professeur Huguenard en est persuadé. Il n'aura pas de cesse qu'il n'en ait fait la démonstration.

Brrrr..



L'hiver nous arrive avec tous ses lainages ...et son triste cortège.

Entre Canadiens de bonne volonté

"Nous exigeons"

Suite

par Eugène L'Heureux

Voici la petite leçon que donne M. le Ministre Barré à M. le Secrétaire de l'U.C.C., en conclusion de sa correspondance avec lui relativement à la question du lait :

"Est-ce que le secrétaire de l'U.C.C. peut écrire à un ministre "nous exigeons" comme il l'écrit au père de l'U.C.C. ? Il est vrai que nos Canadiens sont généralement moins gênés avec PEPERE qu'avec les étrangers. Ils sont si bons, si indulgents, nos PEPERES canadiens."

M. Barré, qui se pique de ne pas être instruit, écrit néanmoins comme s'il comprenait parfaitement le sens du "Castigat ridendo mores".

Si M. Barré était un ministre fédéral, il n'aurait pas attendu jusqu'à aujourd'hui pour administrer cette petite leçon méritée par bien d'autres que M. Fillion. Jusque là, en effet, c'est au Fédéral seul et à ceux qui respectent les droits et le prestige nécessaire du gouvernement central que cette dictature d'en bas s'était attaquée avec violence et sa puérilité caractéristiques.

L'autorité provinciale, d'ailleurs, s'est faite assez souvent complice de ces dictateurs intellectuels contre l'autorité centrale, pour se soustraire temporairement à leurs coups. Mais gare à l'autorité provinciale pour le jour où cette école toute négative n'aura plus la hantise de l'ennemi fédéral pour maintenir l'union entre tous les ingouvernables qui la constituent.

* * *

M. Barré, l'un de nos hommes de parti les moins enclins à se vautrer dans l'électoralisme bête, essaye de mettre de la continuité entre sa vie d'indépendant et d'oppositionniste, puis de gouvernant.

Tâche difficile pour lui comme pour tous nos hommes publics sérieux, par suite de nos moeurs politiques affreuses et des complications multiples, graves et entre mêlées de toute la vie en société.

En remplissant des fonctions ministérielles, M. Barré constate que le gouvernant ne fait pas plus ses quatre volontés que le gouverné. C'est là une expérience qu'il faut souhaiter à un grand nombre d'oppositionnistes et d'indépendants qui critiquent les administrations publiques à tort et à travers, se prononçant avec une fermeté d'autant plus grande, souvent qu'ils ignorent et veulent ignorer les facteurs essentiels des problèmes en discussion.

Au-dessus de la cacophonie des revendications extrêmes, contraires et violentes, les gouvernants fédéraux, provinciaux et municipaux sont obligés de prendre des décisions fatalement contraires aux prétentions de plusieurs. Il arrive même, aux heures d'urgence, que les initiatives gouvernementales les plus nécessaires sont précisément celles qui, de façon immédiate, contrarient davantage les citoyens dans leurs opinions et leurs intérêts individuels. A ces moments-là — et la réorganisation d'après-guerre est l'un de ces moments —, les gouvernants ont le droit de demander à Dame Critique de se montrer juste et judicieuse, sinon bienveillante.

* * *

Il est vrai que les gouvernants sont les serviteurs du peuple. J'accepte sans hésitation ce postulat démocratique. Mais ces serviteurs sont chargés d'une tâche difficile, particulièrement à cette heure-ci, et ils ont le droit, surtout quand ils ont donné des preuves de leur compétence et de leur sincérité, à des conditions morales et matérielles de travail un peu humaines.

La mode est actuellement au respect des serviteurs. Précisément, parce que la méthode arrogante a perdu toute efficacité. Pourquoi donc les gouvernants seraient-ils les seuls serviteurs systématiquement méprisés?

Et pourquoi donner à nos serviteurs gouvernementaux vingt ordres impératifs, contraires et affolants, lorsque nous savons tous que la vie n'est pas vivable dans une maison où papa donne ses ordres, maman les siens et les enfants les leurs, chacun exigeant d'être obéi coûte que coûte?

Si la démocratie est inséparable d'une telle incohérence, passons vite à n'importe quelle dictature... pourvu que chacun ne puisse pas s'improviser dictateur.

Mieux vaut un ordre imparfait qu'un désordre complet.

"Nous exigeons", voilà une expression permise, certes, mais dont on abuse en démocratie et qui révèle une tournure d'esprit nuisible sous n'importe quel régime politique.

Non, M. Barré n'a pas tort de trouver cocasse que l'on dise "nous exigeons" à un ministre comme à "pépère". Il faut plus de latitude... plus d'autonomie (!) que cela aux gouvernants responsables des solutions parfois les plus difficiles.

(Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 55, Avenue de Salaberry, Québec.)

Feu M. P.-A. Séguin

La mort de Me P.-A. Séguin, ancien député du comté de L'Assomption à la Chambre des Communes, ravit à la politique un homme qui y avait consacré trente ans de sa vie et qui symbolisait, dans ses qualités de fidélités et de dévouement à une doctrine, la personnalité du député. De 1908 à 1935, le notaire Séguin garda à son parti le comté de L'Assomption, dont les électeurs lui demeurèrent fidèles jusqu'à sa retraite. Durant cette longue carrière, qui avait fait de lui l'une des figures les mieux connues de la politique fédérale dans notre province, M. Séguin avait été le constant défenseur de la politique de son parti. Il avait participé activement à la campagne d'opinion qui aboutit finalement à l'adoption du bilinguisme sur les timbres-poste canadiens. Le souvenir de cet homme de bien survivra longtemps dans son comté natal de L'Assomption qu'il avait si fidèlement servi. Nous prions sa famille d'agréer l'expression de nos vives condoléances.

(La Patrie)

La bombe et son secret

"Les savants ne veulent pas être les complices du mauvais usage que l'on fait de leurs découvertes", a déclaré le professeur Joliot-Curie, au cours d'une conférence qu'il a prononcée au Palais de la Découverte, inaugurant la semaine des conférences de l'U.N.E.S.C.O. consacrée à la science.

"C'est le rôle même de l'U.N.E.S.C.O., a précisé le conférencier, que de faire reconnaître que la science est le premier facteur de la libération humaine, à condition qu'elle ne soit pas détournée vers des fins mauvaises."

Faisant remarquer que "tout arrêt de la liberté de diffusion des découvertes présente un grave danger pour le progrès de la civilisation et l'emploi de ces mêmes découvertes", le professeur Joliot-Curie a demandé qu'il n'y ait plus de secrets atomiques.

Il appartient à l'O.N.U. de bien résoudre ce problème. L'avenir de la civilisation en dépend.

La notion d'élite

Devant les membres d'un autre groupement professionnel que le Barreau, un éminent avocat de Québec tenait dimanche de curieux propos. Il serait bien le dernier homme à vouloir passer pour communiste; et pourtant, si les reporters l'ont bien compris, il prêche la lutte des classes quand il réclame une fédération des groupements professionnels *contre* les unions ouvrières. Que toutes les professions soient, comme on dit, organisées et qu'elles forment ensuite une fédération, personne ne peut s'y opposer pourvu que ce ne soit pas *contre* quelqu'un ou quelque chose mais *pour* des fins positives et constructives. Et l'on ferait bien de parler le moins possible d'élite et de classes dirigeantes; l'emploi de ces mots soulève des questions que le peuple a le droit de se poser.

Ainsi les ouvriers peuvent fort bien demander quelle est cette élite à laquelle ils doivent tant de considération. A-t-elle éclairé le peuple pour lui permettre de s'adapter à la révolution industrielle qui transformait notre province ? En quoi a-t-elle contribué à la mise en valeur de nos richesses naturelles ? Que produisent donc cette élite et ces classes dirigeantes ? Quelles sont les oeuvres et où sont-elles ? Questions embarrassantes que les ouvriers, les cultivateurs, les marchands, les commis peuvent poser avec indignation quand un avocat proclame que "dans la société comme dans l'individu, c'est la tête qui doit diriger et non les pieds".

Ce principe, logiquement appliqué jusqu'au bout, conduirait à la dictature. Une dictature injuste, naturellement, et d'autant plus injustifiable que tout le monde le sait : les paysans, les ouvriers, les "petits employés" ont souvent autant de jugement que les journalistes, les avocats, les médecins, les notaires et autres "professionnels". Ceux-ci, les professionnels, sont par malheur déjà suspects à bien des gens; qu'ils en laissent pas l'un d'eux les rendre odieux et ridicules par des propos qui ressemblent fort à des insultes gratuites. Un homme qui prétend appartenir à une "élite" ne devrait pas employer le vocabulaire communiste en parlant de classes, — dirigeantes ou autres.

(Le Soleil)

L'HOTEL WINDSOR possède une atmosphère de distinction très recherchée et est visité par des voyageurs de renom venant de toutes les parties du monde. Il est renommé pour ses chambres modernes et confortables, son excellente cuisine et son service courtois.

HOTEL Windsor
CARRE DOMINION

Echos et commentaires

Joseph Szigeti, violoniste, et Arthur Schnabel, pianiste, viennent de former un nouveau trio. Comme partenaire, ils ont choisi Pierre Fournier, le violoncelliste français, aussi réputé en France que ses collègues le sont en Amérique. Le nouveau trio a été engagé pour le Festival International d'Edinburgh, en août prochain. Ensuite ils se feront entendre à Londres; William Primrose, le grand altiste, le plus grand au monde peut-être, se joindra alors à eux pour quelques oeuvres. Szigeti et Schnabel sont de grands amis, mais ils n'ont jamais joués ensemble en récitals avant l'organisation de leur trio.

* * *

Voici ce que Olin Downes, le critique américain, a à dire au sujet de la 9e symphonie du soviet Shostakovitch. "La 9e symphonie est de substance triviale, en majeure partie, et bâtie à la hâte. Il est vrai que Mozart a déjà produit trois chefs-d'oeuvre symphoniques en six semaines (les 39e, 40e et 41e symphonies). Cependant, nous croyons que Monsieur Shostakovitch aurait dû reviser attentivement son oeuvre, choisir un meilleur matériel musical, le développer avec plus de clarté. Non que je veuille lui soustraire ses mérites. Cette dernière oeuvre l'emporte en concision, en concentration sur la bruyante et mélodramatique 7e symphonie, déjà une pièce de musée, ou sur la trop longue et prétentieuse 8e. La dernière symphonie de ce russe est gaie jusqu'à l'irresponsabilité, vivante, souvent satirique, plus souvent encore banale, avec seulement quelques passages raffinés dans le mouvement lent."

* * *

Les "Tableaux d'une Exposition" de Moussorgsky ont provoqués plusieurs revisions, de la part de nombreux compositeurs consciencieux. Tous connaissent l'admirable, la lumineuse orchestration que Maurice Ravel a donné de ces petites pièces de piano. Il en existe d'autres orchestrations, mais pas une n'est plus logique que celle de Ravel. Vladimir Horowitz, le célèbre virtuose, vient d'en faire une version pianistique basée sur le manuscrit original. Il la jouera au cours de ses tournées pour la présente saison. Ce pianiste introduira également la deuxième Sonate de Kabalevsky.

Juste reçu de France:

Pièces de théâtre pour les jeunes, opérettes chansons mimées, ballets; répertoire complet pour les écoles et les paroisses.

RAOUL VENNAT, Enrg.

3770 rue SAINT-DENIS, Montréal - LAncaster 1129

DISQUES DECCA

Derniers succès de
- BING CROSBY
- CARMEN CAVALLERO
- INK SPOTS



WHITE CHRISTMAS de BING CROSBY — #10065 Disque de 10 pouces **50c**

Claude Girard
Radios - Pianos - Disques
REPARATIONS

1031, est, rue Mt-Royal entre Christophe-Colomb et Boyer AM. 7700

Maintenant en vente sur Disques DECCA

BLUE SKIES
d'Irving Berlin
avec
BING CROSBY
et Fred Astaire



Superbement enregistré pour vos loisirs à la maison

Cinq disques dans un album **$4.50**

COMMANDEZ LE VOTRE AUJOURD'HUI

PARK PHOTO SUPPLY

1012, ouest, ave Bernard Tél. CA. 0811

Le magasin de disques et d'appareils photographiques du Nord

PL. 5151
Ouverts de 9 h. à 5 h. 30, samedi compris

LE CADEAU DÉSIRÉ AUX "FÊTES"

Un phonographe électrique de marque réputée

ADDISON — modèle "Dansatone"

pour jouer "ses" disques favoris quand désiré . . .

C'est simple, facile
et tellement agréable à entendre . . . Il suffit de raccorder la fiche à la prise de courant . . . Un amplificateur de son à 2 lampes avec un haut-parleur de 5 pouces PM accordent une sonorité remarquable.

C'est un "Electronic"
soit un phonographe électrique qui a ses lampes, son amplificateur, son haut-parleur . . . et pourtant l'appareil est menu et se transporte comme une mallette, par la poignée. Espace alloué pour ranger 12 disques.

GARANTIE DE 90 JOURS



49.95

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPC

DUPUIS — mezzanine (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér.-gén.

Musique

Deux livres

Deux livres sur la musique de notre temps viennent d'être récemment publiés. Leurs auteurs étant des étrangers, il n'existe de ces ouvrages que des traductions. Il s'agit de "Music in Our Time" par Adolfo Salazar et de "Modern Music" par Max Graf.

"Music in Our Time" est une analyse fouillée des origines et des développements de la musique contemporaine. Le distingué musicologue espagnol aborde son sujet avec la profonde érudition qui caractérise ses ouvrages. Parfois, il s'égare un peu du chemin qu'il s'est tracé pour approfondir le problème soulevé par la gamme de douze tons d'Arnold Schoenberg ou les quarts de tons d'Alois Haba. Si le style de Salazar n'est guère coloré, il est par contre lucide, quoique cet auteur traite souvent de sujets assez confus. Le lecteur sera probablement étonné de rencontrer dans ce livre des expressions nébuleuses, mais les idées qu'expose Adolfo Salazar sont toujours justes et intéressantes.

Voici un homme qui est fort au courant de la création musicale moderne. Mais, et là il fait preuve de discernement, il prend le temps d'envisager la production américaine dans le domaine de la musique, de Stephen Foster à Bernard Rogers. Sans aucun parti pris, sans s'attarder à des à-côtés oiseux, Monsieur Salazar établit nettement le caractère d'une oeuvre contemporaine par rapport à la personnalité de son compositeur. Il se dégage de cet ouvrage l'impression satisfaisante qu'il fut écrit par un homme de métier, au jugement sûr et sain.

Le second ouvrage, "Modern Music" de Graf, est beaucoup moins considérable. Tout comme pour le livre de Salazar, celui-ci se ressent également de l'inexactitude du traducteur. C'est le troisième livre de cet auteur durant l'année présente, et comme les autres, des pages pleines d'intérêt. Le livre débute par un compte-rendu des funérailles de Bruckner, dont l'auteur fut témoin en 1896, et nous mène à travers les tribulations musicales de Paul Hindemith et d'Aaron Copland. Tout respire une riche culture, une finesse délicieuse, une légère et charmante ironie. En lisant "Modern Music", le lecteur averti se rendra compte que l'auteur possède un bagage musical exclusivement formé par l'expérience. Il a retenu tant de choses durant sa longue carrière que tout ce qu'il lui faut aujourd'hui, c'est une plume et du papier pour les écrire. C'est une excellente opération pour nous; tout l'ouvrage trahit la belle personnalité de Max Graf.

L'ouvrage comporte peut-être moins de dates et d'allusions techniques que celui de Salazar, mais il n'en ressort que plus humain et plus à la portée de l'amateur de musique ordinaire. Si l'on évalue les deux livres, on pourrait dire que "Music in Our Time" est un admirable traité de musique, plein de références fort utiles; et que "Modern Music" contribue à élargir les vues des amateurs de musique sur la production contemporaine.

Nos accordeurs de piano

CRescent 2500-3000

Ass. Canadienne-Française des Aveugles
Incorporée
COOPEREZ AVEC LES AVEUGLES
904 Beaubien Est - Montréal

Chef d'orchestre féminin



Mademoiselle Ethel Stark est le seul chef féminin en Amérique. Il existe quelques orchestres composés de femmes, aux Etats-Unis, mais leurs chefs sont des hommes. L'Orchestre Féminin de Montréal donnera samedi prochain, au Plateau, son premier concert de la saison sous la direction d'Ethel Stark, avec Percy Grainger comme soliste. Le programme comprend des oeuvres de Fauré, Dvorak, Grainger.

L'Enlèvement au Sérail

On chantera cette semaine, au Métropolitain, pour la première fois également que se "songspiel" ment au Sérail". C'est la première fois également que ce "sonspiel" (pièce chantée) sera interprété en anglais. Cette oeuvre est la première des cinq grands opéras que Mozart composa durant les dix dernières années de sa vie, donnant un tour nouveau à l'histoire de l'opéra.

On s'étonnera peut-être du fait que ce chef-d'oeuvre n'a pas encore été montré par cette saison d'opéra. En effet, tout ce que nous en connaissons, c'est tout d'abord la sublime Ouverture et quelques rares arias. Pour expliquer l'absence de "L'Enlèvement" au répertoire du Métropolitain, il suffit de dire que l'oeuvre est de petites dimensions. On se demande encore l'effet qu'elle produira dans un aussi grande salle. Evidemment, voilà un chef-d'oeuvre. Mais, on est loin d'être en présence d'une aussi énorme structure que "Les Noces de Figaro", "Don Juan" ou "La Flûte Enchantée".

Cette dernière oeuvre est aussi un songspiel", avec ses airs et ses dialogues; mais elle est bâtie sur une grande échelle. "L'Enlèvement au Sérail" se rapproche plus de "Cosi Fan Tutte"; on donne cependant ce dernier opéra dans les plus grandes salles d'opéra.

En somme, on peut presque dire qu'au point de vue architecture et style technique, cet opéra est en réalité une opérette. Le livret, comme ceux de "La Flûte" ou de "Cosi Fan Tutte", est tout à fait ridicule. Mais la musique est une source de joie extraordinaire, un véritable trésor, artistique. Fait étonnant, on revient toujours à Mozart quand, dégoûté des tribulations nauséabondes de certains compositeurs contemporains, on cherche dans la musique classique un asile fécond.

C'est Weber qui déclarait, et son jugement est celui d'un authentique musicien, que Mozart a peut-être composé après "L'Enlèvement au Sérail" des oeuvres beaucoup plus intéressantes; mais il ajoute qu'il n'a jamais retrouvé dans ses opéras postérieures cette jeunesse, ce ton badin et cet entrain qui caractérise "L'Enlèvement", partition prophétique.

Le livret fut offert à Mozart par un certain Gottlieb Stephanie, d'après un roman de Bretzner, sur lequel, un an avant la composition de Mozart, Johann André avait lui aussi fait un opéra. Ce Bretzner s'est rendu immortel en écrivant dans un journal de l'époque, d'un ton furieux: "Un certain Mozart de Vienne, vient de s'emparer du texte de mon roman "Belmonte und Konstanze" pour en faire un opéra. Je proteste contre une pareille infamie". Mais à cette époque, ni les partitions d'opéra, ni les livrets n'étaient à l'abri de l'appropriation. Le succès de "Entfuehrung aus dem Serail" fut tel que, ainsi que de nombreux historiens l'ont fait remarquer, Mozart se serait fait tout plutôt que du tort en réduisant l'oeuvre pour le piano et la voix. Mais, à cette époque, le grand maître était occupé avant tout à emprunter de l'argent et à écrire d'autres chefs-d'oeuvre.

P. R.

DISQUES
DECCA et STARR
N'attendez pas l'affluence des fêtes pour vos cadeaux de Noël
White Christmas — Jingle Bells — Silent Night, Holynight — Santa Claus is Coming to Town Minuit, Chrétiens! — Sainte Nuit Dans le temps du jour de l'An — Noël tout blanc La Charlotte prie Notre Dame

Pour les jeunes:
Albums d'histoires — Tarzan — Superman's Adventure — Cinderella — Selfish Giant
Pour les moins jeunes:
Albums de Valses de Strauss — Fox-Trot Boogie Woogie

En main choix complet de tous les disques DECCA et STARR chez
PHILIPPE SILLS
4044, rue Ontario est (Coin blvd Pie-IX) FA. 3649



Assemblez dans votre propre foyer

LES ÉTOILES DE L'OPÉRA
les plus réputées au monde
par l'entremise des
DISQUES Red Seal VICTOR

[] WILLIAM TELL — Ouverture de Rossini — N.B.C. Symphony
[] LARGO AL FACTOTUM — du Barbier de Séville
[] GRANADA — par Carlos Ramirez
[] UNA VOCE POCO FA — par Lily Pons
[] OH! PARADISE — par Gigli
[] MARTHA M'APPARI — par Gigli
[] RABOCZY MARCH — par Berlioz orchestre de Philadelphie
[] LA DONA E MOBILE — par Jussi Bjoerling
[] TOSCA — RECONDITA ARMONIA
[] PRELUDE "LA TRAVIATA" Acte No 1
[] PRELUDE "LA TRAVIATA" Acte No 3, par N.B.C. Symphony
[] L'AMOUR MASQUE — par Yvonne Printemps et Sacha Guitry
[] THE HEART OF LA BOHEME — orchestre de la Scala de Milan
[] AIR DE LA FLEUR DE CARMEN
[] MANON — LE REVE — par Jussi Bjoerling
[] MERRY WIVES OF WINDSOR — Ouverture par "Boston Pops"
[] MEDITATION DE THAIS — Largo Handel par "Boston Pops"

OPERA COMPLET DE MADAME BUTTERFLY par GIGLI avec le choeur Royal Opera House et l'orchestre Rome

POURQUOI VOUS DERANGER! Faites votre choix — Téléphonez et nous vous enverrons vos disques par la malle pour la somme additionnelle de DIX SOUS (Frais de livraison)

LE ROYAUME DES MEUBLES
MAGASIN A RAYONS — CADEAUX ET JOUETS ENR'G.
913 est, rue Beaubien (près St-Hubert) TA. 1286

Helen Traubel

Monsieur D. W. Bishop, du Bureau of Special Services du magazine "Time", nous écrit pour nous envoyer un récent article publié dans ce périodique sur la cantatrice américaine Helen Traubel et pour nous demander, tout d'abord de le faire connaître à ceux de nos lecteurs qui ne l'auraient pas lu, et ensuite ce que nous en pensons.

Nous en pensons beaucoup de bien. Madame Traubel est une grande artiste et nous sommes heureux de la fierté bien légitime qu'éprouvent ses compatriotes du fait qu'elle soit née aux Etats-Unis et qu'elle ait poursuivi ses études musicales exclusivement dans ce pays sans avoir recours aux lumières européennes.

Wagner est un puissant moteur. C'est lui, pour ainsi dire qui met en branle cette grande organisation qu'est le Metropolitain de New-York. Parmi les huit opéras les plus populaires au répertoire du Met, quatre sont des ouvrages wagnériens: Lohengrin, Tannhauser, Tristan et Iseult et La Walkyrie. Depuis les débuts de Caruso en 1903 jusqu'à il y a bientôt onze ans, ces oeuvres étaient chantées avec un fort accent italien. Puis l'on engagea la célèbre norvégienne Kirsten Flagstad, qui s'est aujourd'hui acquis une mauvaise réputation de collaborateur avec les nazis, et le danois Lauritz Melchior. Depuis le départ de Flagstad pour son pays natal, le duo de héros wagnériens le plus intéressant du Met est sans contredit celui formé par Helen Traubel et Melchior.

D'abord à cause d'une incroyable pénurie, puis par son mérite, Traubel est devenue le soprano wagnérien le plus fameux et le plus doué du monde entier. Elle est la première grande chanteuse lyrique du Met à chanter Wagner et à ne chanter que Wagner, Flagstad jouant Leonore dans le "Fidelio" de Beethoven. Elle est aussi la première Brunnhilde américaine et la première Iseult à n'avoir point étudié au sanctuaire wagnérien de Bayreuth. Depuis 1940, alors qu'elle vint à Montréal, Helen Traubel n'était point sortie de son pays. Elle n'est jamais allé outre-mer.

Helen Traubel à 43 ans est une "prima donna" en ce qui concerne la technique mais non le tempérament. Une rousse forte de taille, aux yeux verts, elle est aussi calme chanteuse que Bruno Walter est calme chef d'orchestre. Son mari dit d'elle qu'elle est si bonne, "qu'on ne sait jamais si elle est stupide ou lymphatique. Elle est née dans le quartier allemand de St-Louis et fut éduquée dans un milieu tellement allemand qu'elle ponctue encore aujourd'hui ses discours de "ach" ou de "ja".

Un certain dimanche après-midi en 1939, après son premier récital au Town Hall de New-York, Traubel chantât la scène de l'immolation du "Crépuscule des Dieux" de Wagner avec la Philharmonic-Symphony de cette même ville. Cela lui valut un contrat avec le Metropolitain; elle était prête. Pour ses débuts au Met dans le rôle de Sieglinde de "La Walkyrie", Traubel avait des partenaires aussi compétents que Melchior dans le rôle de Siegmund et Flagstad dans celui de Brunnhilde. La voix chaleureuse de Traubel fit s'exciter la critique newyorkaise. Pendant deux ans Traubel et Flagstad se divisèrent la plupart des grands rôles wagnériens. Pour "La Walkyrie", Traubel joua une douzaine de Sieglinde pour la Brunnhilde de Flagstad. Un jour cette dernière déclara à Helen Traubel qu'elle voulait lui céder Brunnhilde pour s'accaparer Sieglinde. Cet échange qui eut été amusant n'eut jamais lieu. Quelques temps après Flagstad quittait le Metropolitain, et Traubel devint la principale interprète wagnérienne de cette maison d'opéra.

MUSIQUE EN FEUILLES CHANSONS FRANÇAISES
Vos chanteurs préférés
- Tino Rossi
- Maurice Chevalier
- Charles Trenet
- Jean Sablon
- Rena Ketty

Offre exceptionnelle
12 CHANSONS POUR $1.00
Prix régulier 15¢ pièce
Mélodie et paroles

La Chanson Française
ENR'G.
Importateurs de musique en gros
4453, rue St-Denis
HA. 3821

Direction de concerts

CANADIAN CONCERTS & ARTISTS
Chambre 711 - Edifice Castle Montréal
et 59 ouest, 55ième rue New-York

LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL
M. PIERRE BEIQUE, administrateur
1504 ouest, rue Sherbrooke
Tél.: WI. 7186 - Montréal

GEO. A. ROBERT
Impresario
Administrateur de la SOCIETE CASAVANT
426 est, rue Sherbrooke
Tél.: HA. 9752

LA SOCIETE CLASSIQUE
M. EDOUARD BLOUIN président
4061 Mentana Tél.: CH. 7190

Chronique des disques

La compagnie Victor vient de graver le poème symphonique de Stravinsky, "Le Chant du Rossignol", avec l'Orchestre de Cincinnati sous la direction d'Eugene Goossens. Cet album porte le numéro DM 1041, et les disques sont 11-9097-98-99.

Les oeuvres 1 et 2 de Stravinsky, respectivement une symphonie et un cycle de chansons avec accompagnement d'orchestre, ne sont jamais jouées. Si nous étudions chronologiquement la production de ce grand compositeur russe, nous le trouvons en 1909 travaillant à trois ouvrages qu'on entend encore aujourd'hui: il s'agit tout d'abord de l'opéra "Le Rossignol", basé sur un conte féerique d'Anderson, avec lequel il s'est débattu pendant six ans pour n'en écrire finalement qu'un acte, du "Scherzo Fantastique" et du petit poème symphonique "Feu d'Artifice" écrit dans la veine des oeuvres de son maître Rimsky-Korsakoff.

Vinrent ensuite la composition de trois partitions de ballet qui devaient lui assurer une gloire qui n'a fait qu'augmenter et s'affermir avec les années: "L'Oiseau de Feu", Pétroushka et Le Sacre du Printemps".

En 1914, cependant, nous le trouvons en train de finir son opéra "Le Rossignol". Après de si longues années, qui avaient vues son style aboutir aux rythme brutal du "Sacre", il y avait beaucoup de différences musicales entre le premier acte et les deux derniers. Malgré la richesse de la présentation de Diaghilev, l'opéra "Le Rossignol" ne fut pas un succès. Le public, excité jusqu'aux hurlements par la tempête sonore du "Sacre", fut un peu déçu de ne rencontrer dans la musique de cet opéra que des dissonnances subtiles mais moins sauvages. Bref, l'oeuvre dut être retirée du répertoire.

Diaghilev demanda alors à Stravinsky d'en faire un ballet. Le compositeur refusa nettement, mais conçu alors l'idée d'extraire des deux derniers actes assez de matériel pour en faire une petite suite symphonique qui pourrait alors être adaptée à la chorégraphie. C'est sous cette forme que l'oeuvre portant désormais le nom de "Le Chant du Rossignol", obtient le succès. Aujourd'hui, ce poème symphonique souffre d'une injuste indifférence. Voilà la dernière tentative de Stravinsky avec la palette de l'orchestre. Ses oeuvres postérieures ne devaient être dessinées qu'en blanc et noir.

"Le Chant du Rossignol" est un magnifique livre d'images sonores. On n'y trouve pas, comme dans le "Sacre", la barbare vigueur qui le caractérise; on n'y trouve pas non plus les dissonnances brillantes qui distinguent le style des oeuvres de sa dernière grande période comme "Renard" ou la "Symphonie d'instruments à vent". Mais, il semble que Stravinsky a voulu écrire, le sujet d'ailleurs l'exigeait, un simulacre transcendant de virtuosité de la vraie musique chinoise. On y retrouve en effet cette gamme des tons entiers qui la caractérise, gamme que Debussy avait fort développée mais que Stravinsky trouve encore le moyen de renouveler.

L'Orchestre de Cincinnati donne, sous la direction de Goossens, une fort belle interprétation de l'oeuvre. Gravure soignée, sonorité précise. La dernière face de cet enregistrement de 3 disques nous apporte la "Marche Joyeuse" de Chabrier, pleine d'un irrésistible entrain. L'exécution en est également très soignée. Les amateurs de musique moderne seront heureux de posséder cet album.

Wanda Landowska, claveciniste hors pair et Yehudi Menuhin, virtuose incontesté du violon viennent d'enregistrer pour Victor la plus belle des six fameuses sonates de Bach pour clavecin et violon, la Sonate en Mi, Album no DM 1035, disques 11-9052-53-54.

L'interprétation de cette admirable musique est, comme on est en droit d'attendre de ces deux excellents artistes, bien réussie. La partie du clavecin est nette, celle du violon fort lucide aussi. Bref, les amateurs de musique ancienne seront heureux de faire l'acquisition de cette gravure qui présente cet avantage que la partie concertante est confiée au clavecin et non au piano.

L'oeuvre comprend quatre mouvements: un Adagio, un Allegro, un autre Adagio ma non tanto et un deuxième Allegro. Musique alerte, suave, émouvante. Musique d'un maître.

* * *

Sur un disque, 11-9292, Victor nous ramène le baryton Leonard Warren et l'Orchestre de la RCA sous la direction de Frider Weissmann. Cet artiste nous donne une belle interprétation de "Eri Tu?" (Oui es-tu?) du troisième acte de "Un Ballo in Maschero" de Verdi; et "Credo in un dio crudel" (Je crois en un dieu cruel) du deuxième acte de l'"Othello" de ce même compositeur.

* * *

Sur le disque 11-9291, Robert Merrill, baryton, fera les délices de ses admirateurs, en interprétant avec beaucoup d'expression et une voix splendide la "Vision fugitive" de l'Hérodiade de Massenet et la "Chanson Bachique" du Hamlet de Thomas. L'Orchestre de la RCA Victor, sous la direction exacte de Jean-Paul Morel, soutient l'artiste.

Le disque 11-9293 comprend tout d'abord "Casta Diva" (Reine du ciel) du deuxième acte de "Norma" de Bellini, chanté par Zinna Milanov, soprano, avec l'Orchestre RCA Victor, sous la direction de Frider Wiessmann. Sur l'autre face, cette artiste a gravé l'aria tragique de "La Gioconda" de Ponchielli, "Suicido!" (Oui! un suicide!). Enregistrement caractérisé par une brillante résonnance.

* * *

Un autre disque, 11-9223, comprend un air du folklore anglais "Londonderry Air" et le Largo de la Symphonie de Dvorak dite "Nouveau-Monde", jouées par l'Orchestre de Sigmund Romberg...

Toscanini qui répétait "Fidelio" depuis plusieurs heures ne s'apercevait point que les exécutants étaient rendus à bout de forces. Quand on le lui fit respectueusement remarqué, il s'étonna: "Je croyais qu'ils aimaient la partition autant que moi!"

Disques Victor



ENREGISTREMENTS DE LA CELEBRE CONTRALTO
Marian ANDERSON
QUI SERA ENTENDUE CE SOIR EN RECITAL AU GYMNASE SIR ARTHUR CURRIE

ALTO RHAPSODY de Brahms
AVE MARIA de Schubert
Chantées par ANDERSON
DISQUE DE 12 POUCES $1.35

CITY CALLED HEAVENDE de Hall Johnson
LORD I CAN'T STAY AWAY, de Hayes
Chantées par ANDERSON
DISQUE DE 12 POUCES $1.35

MY SOUL'S BEEN ANCHORED IN THE LORD de B. Price
DISQUE DE 10 POUCES $1.00
SOMETIMES I FEEL LIKE A MOTHERLESS CHILD de L. Brown
DISQUE DE 10 POUCES $1.00

Deep River (Negro Spiritual) de Burleigh — Disque de 10 pouces $1.00
Forelle, Die (The Trout) de Schubert — Disque de 10 pouces $1.00
I Can't stay away de R. Hayes — Disque de 10 pouces $1.00
Oh! What a beautiful city de E. Boatner — Disque de 10 pouces $1.00
My Old Kentucky Home de Stephen Foster — Disque de 12 pouces $1.35
My Heart at Thy Sweet Voice de Saint-Saens — Disque de 12 pouces $1.35
All is Fulfilled de Bach — Disque de 12 pouces $1.35

Ed. Archambault
500, Rue Ste-Catherine Est
MArquette 6301
"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"

La maman de guimauve

Depuis quelques mois, je regarde vivre, dans une famille amie, une bambine de trois ans qui se prépare un bel avenir. Près d'elle, habituée aux méthodes canadiennes d'éducation, basées sur le bon sens et la recherche de la psychologie enfantine, je fais figure de croquemitaine, mais ça m'est bien égal.

C'est que cette petite (par ailleurs mignonne à croquer) est munie d'une vraie maman de guimauve qu'elle pétrit à son goût. A trois ans, direz-vous? Mais oui, rien n'est plus vrai.

Tout d'abord, la petite a déclaré qu'elle s'appelait Dédé. Et quand elle parle d'elle, elle déclare: Dédé veut ci, Dédé fera ça! Et la maman de guimauve positivement en admiration devant sa fille obtempère puisque Dédé veut ci, Dédé fera ça.

Je vous l'ai dit à plusieurs reprises. L'hiver de France diffère totalement du nôtre, sincèrement froid, mais d'un froid sec, infiniment plus supportable. A combien de mamans françaises ai-je déjà dit qu'elles devraient bien aller chez nous apprendre à habiller leurs enfants pour qu'ils soient confortables quand il ne fait pas chaud. Mais ici, on a une méthode, dont on ne veut pas se départir. Les enfants vont jambes nues tout l'hiver, par contre, on leur noue autour du cou je ne sais combien d'écharpes et de cache-nez, de fourrures de lapin et de fichus. Ils ont les jambes et les cuisses bleus. Ça ne fait rien. L'honneur est sauf, ils ont la gorge protégée. C'est idiot, mais qu'est-ce que vous voulez y faire? Peut-être est-ce une autre tradition.

Or, Dédé était ainsi vêtue, l'autre jour. Petit manteau rose-beige, bonnet de laine à gros pompon blanc, écharpes innombrables, jambes et cuisses à l'air, soquettes de laine et simples sandales. Il était tard, peut-être onze heures du soir et il s'agissait, pour Dédé et ses parents, de rentrer chez eux, à une bonne demi-heure de marche, à dix minutes en bécane. Dédé n'a pas de bicyclette, mais on l'installe dans un panier, fixé après celle de sa mère. J'ai offert à la jeune femme de lui prêter des bas pour envelopper les jambes de la petite. J'aurais voulu que vous voyiez la scène: "Dédé veut pas". Et roule, et trépigne, et crie, et Dédé a gagné son point. Elle est partie dans la nuit, entortillée du haut, nue du bas. Comment voulez-vous raisonnablement qu'on fasse autrement, puisqu'elle ne voulait pas. Chacun sait que les ordres d'un enfant de trois ans sont sacrés, qu'il sait mieux que ses parents ce qui est bon pour lui, qu'il faut la consulter avant de prendre une décision. Dédé veut, Dédé ne veut pas. C'est officiel et définitif et il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. La maman de guimauve obtempère.

Sincèrement, nous faisons mieux. Oh certes, des enfants mal élevés, il y en a aussi chez nous, ce n'est même pas ce qui manque, mais sauf dans les familles où on s'en moque totalement, où les petits s'élèvent comme ils peuvent, les dictateurs de trois ans sont rares.

Et je ne crois pas qu'il y ait une seule maman qui commette la sottise, par simple raison de coquetterie, de ne pas munir son enfant des vêtements d'hiver que le climat réclame. Or, s'il n'y a pas de neige, ici, il y fait, je vous assure, plus froid que chez nous, à cause de cette humidité pénétrante et de cette grisaille du ciel qui semble avoir définitivement exclu le soleil.

J'essaie de m'imaginer ce que sera Dédé dans cinq, dans dix, dans quinze ans. Dans cinq ans, elle ira à l'école depuis quelques années. Elle aura appris à ses dépens qu'il n'est pas bon de faire sa petite Mussolinette. Dans dix ans, elle aura terminé ses études primaires élémentaires. Il faudra, car elle appartient à une famille d'ouvriers, qu'elle commence à travailler et l'apprentissage lui sera probablement pénible. A dix-huit ans, de deux choses l'une: ou elle sera dressée par les dures leçons de la vie reçues trop tôt, ou elle sera devenue une petite pimbêche, détestable, pleine d'elle-même, incapable de garder une amitié. Elle souffrira, et parce qu'alors elle comprendra, c'est sa mère, sa bonne maman de guimauve qu'elle chargera de reproches. Et la pauvre pleurera, prenant le ciel à témoin de ses bonnes intentions, se joignant au groupe déjà fort des parents qui crient contre l'ingratitude des enfants, tout simplement parce qu'ils n'ont pas su les élever, n'ont vu en eux, au temps où ils étaient petits que les mignonnes poupées dont on joue, qu'on admire, qu'on encense et plus tard, que les enfants ingrats qui font pleurer leur mère.

Le bon sens est chose rare et, c'est curieux à constater, les tout-petits s'en rendent si vite compte qu'ils en abusent. N'ayez pas peur, Dédé sait très bien qu'elle a une maman de guimauve. Seulement, plus tard...

Odette Oligny

N'abusez pas

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rappelle à tous l'utilité d'une vie régulière et sans abus, pour se bien porter. Il n'est pas indispensable de se mettre en état d'ivresse pour se réveiller le lendemain avec une sensation de malaise. Il suffit d'un peu d'abus dans l'alimentation, la boisson, le tabac, ou même le jeu. On ne peut pas défier les lois de la nature et se maintenir en bonne santé. Songez-y avant de céder à la tentation d'un abus.

Coupons de rations valides aujourd'hui

BEURRE. — Coupons B-29 à B-33 inclusivement.

SUCRE-CONSERVES. — Coupons S-1 à S-35 inclusivement.

VIANDE. — Coupons M-86 à M-61 inclusivement.

Re: Infractions aux prix. — Pour vos plaintes, appeler le Service des Consommateurs, Commission des prix et du commerce, PL. 1281, local 244.

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Bal de la Saint-André

Les membres du comité d'organisation du Bal de la Saint-André, qui aura lieu demain soir, en l'hôtel Windsor, sont: M. A.-D. Campbell, président; le lt-colonel C.-W. MacLean, vice-président; Mme Keith Hutchison, O.B.E., présidente du comité du bal; M. K.-W. Dalglish, président du comité masculin; Mme A.-D. Campbell, présidente du comité féminin; ex-officio, le Dr Keith Hutchison; Mlle Mary Power, secrétaire; Comités féminins: billets, Mme Murray Mather et Mme A.-S. Fraser; débutantes, Mme H.-M. Wallis et Mme Donald Dawes; publicité, Mlle Patricia Gault; souper, Mme T.-H.-P. Molson; décoration, Mlle E. Nicholson et Mme H. Parker, "reels", Mme H.-W. Dalglish; général, Mme N. Haller, Mme C.-W. MacLean et Mme E.-M. Weld. Comités masculins: président, M. J.-W. Dalglish; vice-présidents, le lt-colonel R.-B. Mowat et le brigadier J.-B. Weir, O.B.E., E.D.; homme de liaison des Black Watch, le lt-colonel J.-W. Knox, M.B.E., assisté des officiers suivants: le capitaine John Williamson, le cap. J.-K. Neil, le cap. D.-H. Rennie, le lieutenant D.-M. Culver, le lieutenant J.-B.-D. Sutherland; musique, le brigadier W.-C. Leggat, D.S.O., et M. Alistair Fraser; photographie, M. Alistair Fraser; "reels", M. John MacLean et le capitaine J.-K. Neil; relations extérieures et presse, M. Jack McBride et le major John Birks, M.-B.E., secrétaire honoraire, le capitaine G.-L.-P. Hart.

* * *

Concert-gala

A l'occasion de la Journée de la Pensée Française, l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal a organisé un concert-gala qui aura lieu demain soir, à l'Université, sous le patronage de l'hon. M. Maurice Dupressis. Les artistes invités à cette grande soirée artistique sont le Quatuor à cordes Pascal de Paris et Mme Yella Pessl, réputée claveciniste de New-York. Parmi les invités d'honneur, on mentionne: S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal; l'ambassadeur de France, le comte Jean de Hauteclocque, M. Pierre Négrier, consul général de France, Mgr Papineau, Mgr Vandry, l'hon. Alphonse Raymond, M. P. Aylen, de la Société Radio-Canada, M. Pierre Victor, consul de France, M. Jean Beaudet, de la Société Radio-Canada, Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, le maire de Montréal, M. Camillien Houde, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université, l'hon. Omer Côté, secrétaire provincial, M. Augustin Frigon, de Radio-Canada, l'hon. J.-E. Perrault, M. A.-Stewart McNichols, M. Cyril James, M. Jean Valiquette, le Dr Donatien Marion, M. René de Messières, l'abbé Robert Llewellyn, M. Bernard Laramée, M. le chanoine Georges Deniger, Me Emery Beaulieu, le Dr Louis-Charles Simard, M. René Garneau, M. Jules Labarre, M. Gérard Arthur, M. Pierre Bélque, M. Louis Casaubon, Me Eugène Poirier, M. Charles Renaud, le Dr Pierre Smith, le Dr C.-J. Tidmarsh, Me Arthur Vallée et M. A.-S. Bauine.

* * *

Réunion annuelle

L'Amicale Notre-Dame du Rosaire, tiendra sa réunion annuelle dans les salles de l'Ecole, au 7637 de la rue Boyer, le samedi 30 novembre, à 2 h. 30 p.m. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées et on prie chacune d'elles de considérer cette invitation comme personnelle.

* * *

Parties de cartes

La partie de cartes au profit des oeuvres du Service d'éducation familiale, section de la Nativité d'Hochelaga, qui a lieu ce soir en la salle paroissiale, 1884, rue St'Germain, sera présidée par le Dr Conrad Gagnon et Mme Arthur Lapointe, vice-présidents conjoints du comité exécutif de cette organisation. Le président, M. Armand Taillon, sera accompagné de M. l'abbé Henri Deslongchamps, curé de la paroisse, et de M. l'abbé Richard Robert, aviseur moral du Service d'éducation familiale de la section de la Nativité.

* * *

C'est ce soir, à 8 h. 15, en la salle Saint-Stanislas, rue Laurier-est, qu'aura lieu la partie de cartes organisée sous les auspices de l'Association des Voyages Historiques. Un impromptu présenté durant le goûter plaira sûrement aux invités.

* * *

Une partie de cartes, organisée par les amies de l'oeuvre, aura lieu à l'Hospice Morin, le mardi 3 décembre, à 2 h. p.m. Une cordiale invitation est faite à toutes.



Mlle Suzanne Langelier, débutante de la saison, fille du major Braum Langelier, M.C., et de Mme Langelier, d'Ottawa, et petite-fille de sir François Langelier, décédé, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et de lady Langelier. (Photo ADOLPHE).



LA JOURNÉE ASTRALE

par Stella

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous semblez être la véritable personnification du vieil adage qui dit que "petit chemin va loin". A la surface, vous paraissez froid, détaché et souvent désintéressé de ce qui se passe autour de vous. Mais à l'intérieur, vous possédez une volonté de fer et une ambition extraordinaire de devenir quelqu'un et d'accomplir quelque chose d'important dans le monde. Vous avez foi dans vos propres capacités et, même lorsque les autres en doutent, vous persisterez dans votre idée et vous la pousserez jusqu'au bout, malgré toute l'opposition. A cause de cela, votre réputation grandira à mesure que vous vieillirez et les récompenses que vous en retirerez seront décidément les vôtres. Vous êtes droit d'esprit et honnête dans toutes les transactions que vous faites et vous vous sacrifierez plutôt que de faire du tort aux autres. Vous avez une faiblesse pour les beaux habits et les bijoux; vous devrez vous garder de ce défaut. Ceci s'applique peut-être beaucoup plus aux femmes, mais il est certain que les hommes partageront ce défaut. Vous êtes affectif et vous serez plus heureux, si vous vous mariez jeune.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Vous avez l'intention de visiter des amis aujourd'hui. Amusez-vous bien, mais ne négligez pas de penser à des questions d'affaires importantes.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Si vous avez bien préparé votre journée vous aurez beaucoup de plaisir.

Verseau — 21 jan. au 19 fév. — Faites une bonne action aujourd'hui. Visitez un malade. Apportez de la joie à quelqu'un qui en a de besoin.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Un moment favorable aux réunions de famille. Elles vous apporteront beaucoup d'agrément.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Votre bonne volonté va accroître votre bonheur et votre bien-être futur. Préparez des plans avec vos associés.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Une journée romantique pour vous, si vous le désirez. Des amis et des parents collaboreront à vos plaisirs.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Des problèmes d'affaires et gouvernementaux se présenteront aujourd'hui. Ne négligez pas vos plans sociaux.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Une idée qui augmenterait le nombre de vos ventes se présentera à vous. Servez-vous en.

Lion — 24 juillet au 23 août — Des réunions de famille marqueront ce jour. Cependant un problème spécial d'affaires surgira.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Si vous êtes une personne aux idées originales, vous aurez du succès dans votre travail.

Balance — 23 sept au 23 oct. — Des problèmes d'affaires ne doivent pas être négligés, même si vous aimiez à passer ce jour dans les plaisirs sociaux.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Vous pouvez concentrer sur quelques problèmes sociaux, car ils vous apporteront beaucoup d'agrément.

Recettes

La volaille telle que vous l'aimez

Vu qu'il y a moins d'un mois d'ici la Noël, ce n'est pas trop tôt pour commencer à faire des plans.

La table de Noël doit refléter l'esprit des fêtes. Pour de telles occasions de réjouissances, la tradition exige une volaille. Votre choix peut être un dindon succulent de belle taille, brun doré, ou encore une oie peut être la favorite de la famille. Le poulet est toujours populaire si le nombre de convives est restreint.

Quel que soit le choix, la ménagère doit penser à l'achat, à la préparation et à la cuisson de l'oiseau, si elle veut atteindre le summum de perfection et rehausser ainsi la table de Noël.

L'oiseau doit être de qualité supérieure, dodu, avec la poitrine et les cuisses bien recouvertes de chair. Un corps court et une poitrine large indiquent un oiseau charnu. La ménagère avisée recherchera la qualité qui est indiquée sur l'étiquette de classement du gouvernement.

Pour déterminer la grosseur du poulet ou du dindon dont vous aurez besoin, comptez une livre, poids habillé, par personne; pour un canard ou une oie grasse, une livre et demie, poids habillé, par personne. Le poids habillé est le poids de la volaille telle que vous l'achetez, non vidée, tête et pattes comprises. Vous pouvez acheter des "moitiés" de dindon si vous préférez le dindon au poulet et si vous n'avez que quelques convives.

Pour paraître à son mieux, l'oiseau doit être préparé proprement. Enlevez les plumes naissantes avec des brucelles ou des petites pinces et faites flamber pour enlever les duvets. Lavez à l'eau froide et essuyez parfaitement le dedans et le dehors. Ne laissez jamais l'oiseau reposer dans l'eau, car il perd son goût.

La farce au pain reste encore la plus populaire.

Si le pain est vieux de deux ou trois jours environ, il s'émiettera plus facilement. Pour chaque livre de volaille, poids habillé, préparez ¾ tasse de farce. Le goût délicat de la dinde ou du poulet ne doit pas être altéré par une farce trop assaisonnée. Gardez ce genre de farce pour l'oie, qui a un goût plus prononcé. Avant de farcir, frottez l'intérieur avec du sel — il ne pénètre pas dans la chair. La farce ne doit pas être tassée dans la cavité — elle resterait alors pâteuse et l'oiseau pourrait éclater par suite du gonflement de la farce pendant la cuisson.

Mettez suffisamment de farce dans le cou pour donner à l'oiseau une apparence dodue. Ramenez la peau du cou vers l'arrière et liez avec brochettes ou en repliant les bouts d'ailes sur les ailes. Maintenant, placez l'oiseau sur le dos, les cuisses vers vous et remplissez la cavité. Croisez les bas des cuisses et étalez les cuisses sur l'ouverture, pour que la farce reste en place. Prenez un bout de ficelle d'environ 1 verge et demie de longueur, placez le centre sous la queue .Ramenez les bouts par-dessus les bas de cuisses croisés, croisez la ficelle et répétez en tirant légèrement. Croisez de nouveau les ficelles et amener fermement entre les bas des cuisses et le corps. Tournez l'oiseau sur la poitrine et amenez la ficelle autour des ailes puis au milieu du dos pour qu'elle soutienne les ailes inférieures près du corps. Liez solidement la ficelle sur le dos, gardant les ailes et le cou en place. Un oiseau troussé cuit plus uniformément, brunit plus également et est plus décoratif qu'un oiseau qui ne l'est pas.

Le point critique est maintenant atteint — tout peut être gâté par une mauvaise cuisson. On obtient de meilleurs résultats par une cuisson lente à une chaleur sèche. Les basses températures assurent un meilleur goût et une meilleure apparence et moins de perte de poids et de jus. Servez-vous d'une rôtissoire creuse, sans couvercle et sans eau. Placez l'oiseau sur un gril, la poitrine vers le bas pour commencer, puis tournez-le quand il est cuit au trois-quart environ.

Le tableau-indicateur suivant pour les périodes de cuisson de la volaille est recommandé par les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture.

Poulet — 4-8 livres (poids habillé) 300-325° F., 30 minutes par livre.

Dinde — 8-10 livres (poids habillé) 300° F., 25 minutes par livre; 11-16 livres (poids habillé) 300° F., 20 minutes par livre; 17-25 livres (poids habillé) 300° F., 18-20 minutes par livre.

Dinde — 8-10 livres (poids habillé) 325° F., 20-25 minutes par livre.

Oie — 10-12 livres (poids habillé) 325° F., 20-25 minutes par livre.

Les périodes données ci-dessus sont approximatives, puisque divers facteurs comme la grosseur, la forme, l'âge et l'alimentation peuvent augmenter ou diminuer ces périodes. Pour l'essai de cuisson à point, remuez le bas de la cuisse de haut en bas. Si la cuisse remue facilement ou se déboîte, l'oiseau est cuit. Si vous vous servez d'un thermomètre à cuisson pour la viande, insérez-le dans le centre du muscle intérieur de la cuisse. S'il enregistre 190° F., l'oiseau est cuit. Si le thermomètre est placé au centre de la farce, l'oiseau sera cuit à 180° F. Si l'oiseau est cuit avant la période spécifiée, laissez-le reposer dans un endroit chaud pour qu'il absorbe le jus.

LE COURRIER D'ODETTE

Un jeune ménage a-t-il raison de préférer aux sorties et aux vacances coûteuses la sécurité d'un toit?

Q. — Nous sommes mariés depuis un peu plus d'un an. Nous ne sommes pas riches quoique travaillant tous les deux. Nous avions des amis, quand nous étions garçon et fille, mais nous ne les suivons plus depuis notre mariage parce que nous voulons avoir une maison à nous avant d'avoir des enfants et nous ne travaillons que pour cela. Nos amis trouvent que nous ne profitons pas de la vie et nous blâment. Nous avons décidé de vous écrire pour savoir si nous avons raison.

Nous

R. — Mais oui, cher gentil petit ménage, vous avez raison et sincèrement, vous auriez pu vous en rendre compte tout seuls, encore que je sois très fière de la confiance que vous avez en mes réponses.

Si tous les jeunes gens étaient comme vous et comprenaient qu'au début de la vie il y a autre chose à faire que s'amuser, les choses iraient peut-être mieux. Vous êtes sérieux, vous savez ce que vous voulez, et c'est absolument parfait.

A présent, ne tombez pas dans l'excès. A votre âge, on ne peut pas travailler sans jamais prendre de distraction. Ne vous laissez pas non plus vieillir sous prétexte que les produits de beauté sont chers et ne servent pas à grand'chose. Il faut, tout en épargnant, garder votre moral intact.

Certes, il est évident que vous ne pouvez, comme vos amis sans responsabilités, vous permettre une fin de semaine dans les chics hôtels du nord, ou des séjours plus ou moins prolongés sur les plages à la mode, mais vous pouvez, vous devez prendre les distractions qui conviennent à votre âge.

Etablissez votre budget en lui donnant une certaine souplesse. Il peut, dans le cours de l'année, y avoir des concerts, des spectacles auxquels vous aimeriez assister. Ne vous en privez pas sous prétexte que cela coûte trop cher. On a besoin, je vous assure, d'oublier dans un spectacle de beauté, la lourdeur de la vie. Et trouvez quand même le moyen d'être joliment mise. Une jeune femme n'a pas de raison de faire autrement. Pensez, si vous perdez le goût des choses aimables ce qui arrivera...

Entre gaspiller en sottes fantaisies comme le font vos amis célibataires qui n'ont à penser qu'à eux-mêmes et jouer trop jeunes les Séraphin, il y a une marge. Economiser en vue des paiements à faire sur une maison ne veut pas dire se priver férocement de tout. Et d'ailleurs, vous n'y gagneriez rien car à force de privations et de refoulements, votre caractère à tous deux deviendrait impossible et au lieu de continuer à travailler la main dans la main, vous en viendriez à vous détester, à vous rendre responsable l'un l'autre de la platitude de votre vie.

Votre plan est excellent, à condition de ne pas l'encadrer dans des barres de fer. Il est aussi difficile de venir à bout de ses affaires en gaspillant qu'en s'étouffant.

Vous ne devez pas avoir acheté une maison si coûteuse qu'elle absorbe votre salaire pendant des années et des années à venir. Et lorsque vous aurez un enfant, il faudra aussi songer à lui donner ce dont il a besoin. Je ne saurais vous donner de meilleur conseil que celui de prendre des assurances. Vous êtes jeunes, vos primes ne seront pas trop élevées et ce sera pour vous une sécurité. Et tâchez que votre mari s'arrange de façon, non seulement à continuer à travailler, mais à améliorer sa situation, chose toujours facile en notre pays pour un homme actif, intelligent et qui n'a pas peur du travail. Vous réussirez votre existence et remplirez votre programme point par point, d'autant plus que, de temps en temps, vous saurez vous donner un petit "relax" après quoi vous serez plus forts, plus aptes encore à donner un gros effort. Vous êtes très intéressants et je vous félicite.

* * *

Q. — Je me fiancerai à Noël. Je n'ai plus mes parents et je ne suis pas en très bons termes avec mon frère et sa femme. Sera-t-il convenable que les fiançailles aient lieu chez les parents de mon fiancé et qu'il n'y ait personne de mon côté de présent?

Orpheline

R. — C'est une excellente occasion pour faire cesser la brouille qui existe entre vous et votre frère. De toutes façons, vous ne pouvez faire autrement que l'avertir de votre mariage. Selon l'accueil qu'il vous fera, vous pourrez ou non l'inviter, sinon, la présence de votre future belle famille suffira.

Quand vous écrivez...

...à Odette, ayez soin d'adresser votre enveloppe comme suit:

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Q. — Trouvez-vous bien qu'une jeune fille de 18 ans aille sur la rue Ste-Catherine en culotte de ski quand elle ne pratique pas ce sport?

U.S.A.

R. — Votre pseudo est un peu surprenant pour une personne si collet monté. Il n'y a rien de mal dans le fait que lorsqu'il fait froid, on préfère le confort d'un pantalon de ski. Ca se fait couramment et tout le monde trouve cela normal.

Le patron du jour



No 9202

La fermeture boutonnée croisant le corsage en diagonal est entièrement festonnée sur cette robe aux lignes simples qui peut servir de base à différents accessoires selon l'occasion. Choix de manches courtes et amples ou de manches trois quarts avec emmanchures profondes. Ce patron numéro 9202, de confection facile, est établi dans les tailles 12, 14, 16, 18, 20. La taille 16 requiert 3 verges ⅝ de tissu de 39 pouces de largeur.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons, LE CANADA, 60 Front St. West, Toronto, en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 10 c. taxe comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

La manière de se vêtir

Les hygiénistes n'approuvent pas l'habitude de trop se couvrir, en hiver, à l'intérieur des maisons. Ils conseillent d'entretenir, dans les locaux d'habitation et de travail, un degré de chaleur et d'humidité qui dispense des lainages et vêtements chauds. Ceux-ci doivent se réserver pour l'extérieur.

Plaid de laine



Le plaid de laine, chaud et fort joli, fait un manteau d'intérieur parfait pour les fins de semaine à la campagne et même pour la ville quand on est quelque peu frileuse. Le tissu est utilisé sur le biais pour les poches rapportées et pour le corsage. Détails intéressants: empiècement du corsage boutonné au centre par un gros bouton de métal; manches "ailes" et ceinture de chamois or à la taille.

Le fromage, succédané de la viande

Les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social recommandent l'usage du fromage du type "Cottage" comme succédané de la viande. Ce fromage est une source idéale de vitamines B et de protéines animales. S'il est fait de lait entier, il contient plus de protéines que la viande.

Tenez-vous bien!

Une bonne posture est importante pour la santé. Faites attention à votre colonne vertébrale. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social vous le recommande. Ne vous affaissez pas, ne vous étalez pas sur votre chaise comme dans un lit. Redressez-vous si vous constatez une tendance à vous affaisser sur vous-même. De la sorte, vous éviterez que vos organes se compriment et se gênent les uns les autres.

La santé dans les villes

Les villes offrent bien des avantages, en matière de confort de récréation, et même d'hygiène sanitaire. Et cependant, la vie urbaine n'est pas favorable à la santé si l'on ne va de temps à autre respirer le grand air pur de la campagne. C'est que la fumée et la poussière souillent l'air de la ville. Les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social engage les citadins à faire un tour à la campagne, le plus souvent possible.



Rodolphe BLANCHET prop.
1103 rue Ste-Catherine E.
Coin Amherst, FA. 2200
1595A ave. Mont-Royal E.
Près Papineau, FR. 2400



ACCESSOIRES POUR LE SKI

Détendez-vous après la partie de ski

PANTALONS
d'intérieur . . . en excellente qualité . . . unis ou à carreaux . . . quelques-uns en corduroy.
TOUTES TAILLES
de $6.95 à $8.95



MITAINES et GANTS
Chauds et attrayants . . . doublés de laine ou de fourrure . . . grande variété de couleurs.

MITAINES (fourrure) $3.95 à $4.95
GANTS (laine Angora) $1.95 à $2.95

HOLLYWOOD
L'endroit tout indiqué pour vos BAS, GANTS et LINGERIE
1023 EST, STE-CATHERINE, MA. 9835 — 5804 OUEST, SHERBROOKE, EL. 8369
5105, AVE. DU PARC, CR. 8583 — 1705 EST, AVE. MT-ROYAL, FR. 4546
461 O., STE-CATHERINE, LA. 3030 — 1323 O., STE-CATHERINE, PL. 6649

Nos superbes
ROBES DE CHAMBRE
en satin piqué
fond blanc, bleu poudre, pêche, rose, etc.
à motif floral



Vous feront admirer de tous

Aussi en crêpe, flanelle "bengaline", dans plusieurs teintes pastel pour toutes tailles

OÙ IL EN COUTE TOUJOURS MOINS
CHEZ PAREE LINGERIE
378 ouest, rue Ste-Catherine
LA. 9366
1223 est, rue Ste-Catherine
AM. 3100

LE SOULIER DE L'ÉLÉGANTE!
de très bonne fabrication
en suède, cuir ou patent
talon haut et cubain
noir ou brun
POINTURES 3½ à 8
$4.50 à $7.00



VENDREDI, OUVERT de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
SAMEDI, OUVERT de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
Blanchard & Pichette
A.-O. TERRIAULT, prop. ENRG.
807 est, Ste-Catherine près St-Hubert HA. 8911

Feuilleton du "Canada"

LE SECRET DE RÉGIS

Roman par

PAUL D'AIGREMONT

No 147 *28 novembre 1946*

(Suite)

—La voilà donc, répéta en même temps Jacques, et comme s'il n'eût pas entendu sa pupille, la voilà cette pauvre petite, tant et si ardemment cherchée!

"La voilà, celle dont la perte à causé de si grands malheurs! Car c'est elle.. oui, c'est elle.. je n'en peux douter!

Claire, toujours maîtresse d'elle-même, ne pouvait plus se contenir.

—Mais qui, elle, qui, mon cher tuteur?

"Est-ce que vous avez juré de me faire mourir d'incertitude et d'angoisse?

—Tu veux savoir le nom de l'enfant à qui ces langes ont appartenu, qui avait pour mère celle qui a tracé ces lignes?

—Oui, je vous en supplie, dites-le.

—Eh bien! c'est la fille de Georges Ambert.

—De Georges Ambert!... Miséricorde!... De Georges Ambert! répéta Claire, n'en croyant pas ses oreilles!...

Et comme frappée d'un coup de foudre, elle répéta presque inconsciente:

—De Georges Ambert!... Mais Coquelicot serait donc la soeur de Régis?

"Allons donc, c'est de la folie...

—Non, ma pauvre petite, intervint Jacques Bourron, c'est vrai, malheureusement vrai, et tout ce qu'il y a, au contraire, de plus réel et de plus positif.

"Tu es une femme de coeur, à qui l'on peut tout dire.

"Coquelicot, du reste, n'a plus que toi, aujourd'hui, toi sa soeur, pour la protéger et l'aimer, vous André qui serez son mari; écoutez donc tous deux son histoire:

"Georges Ambert, au milieu de sa vie irrégulière, fantaisiste, incompréhensible et mille fois coupable, avait rencontré de par le monde une fille étrange, aussi passionnée, aussi emportée, aussi violente que lui, avec une résolution et une volonté qu'il n'avait malheureusement pas.

"Lorsqu'il la connut, Mathilde Carosi était une artiste lyrique italienne de grand talent, ayant refusé de brillants engagements en province, car elle n'avait qu'une idée et un désir: chanter à Paris.

"Le directeur de l'Opéra, qui l'avait entendue, avait été frappé de cette voix pleine, sonore, d'une rare homogénéité, et qui avait des notes basses d'une exceptionnelle beauté.

"L'art, la gloire, la renommée!...

"Elle ferma les yeux; elle avait vu, en Italie, à la Scala où elle avait débuté, des princes à ses pieds; elle leur avait préféré son métier d'artiste, elle le sacrifia à Georges Ambert.

"Il n'était pas encore député, mais il combattait déjà avec ton père et moi, Claire, pour la cause de la République, et plus d'une fois, elle était allée dans les clubs l'entendre parler.

"Les absences qu'il était obligé de faire pour voir de loin en loin sa femme et son fils, il les mettait sur le compte de la politique, de la propagande républicaine, qui l'appelait, d'un côté ou de l'autre.

"Cet être si impondéré, si peu maître de lui, ne s'était jamais trahi; il n'avait jamais réveillé la jalousie et les soupçons qui dormaient au fond du coeur de l'Italienne, l'amour de Mathilde n'était égalé que par sa confiance.

"Et... il faut si peu de chose pour briser l'avenir d'un homme!...

"Il soumettait tout cela à sa sagesse, prêt à faire ce qu'elle désirait, quand même, et envers tout.

"Car, il s'était toujours cru de l'ambition ,mais il voyait bien à cette heure qu'il n'en avait qu'une seule, celle de la rendre heureuse, de lui obéir, surtout d'être aimé d'elle.

"Et, pour en arriver là, il était prêt à tout sacrifier, tout, même sa carrière politique.

"Sacrifier!... Quel mot pour une femme sincèrement éprise, surtout lorsqu'il est prononcé avec la douceur et le renoncement qu'y mit Georges Ambert!

"—Alors, Georges, lui demanda-t-elle, la voix un peu tremblante, tu ne veux plus te marier?

"Ne plus se marier? Qui avait dit cela?

"Mais c'était, au contraire, son désir le plus cher, son voeu le plus ardent.

"Personne ne le connaissait à Paris que ses intimes: Jacques Bourron, Denis Ferrais, ce n'étaient pas eux qui étaient à craindre.

"Un jour qu'il lui avait dit partir pour Lyon où il était attendu pour une réunion, elle le suivit avec l'adresse des gens de son pays et le vit se diriger vers la gare Saint-Lazare, prendre un billet pour Versailles.

"C'était la confirmations de ses soupçons. Décidée à tout savoir, elle n'hésita pas, prit le même train et à son arrivée, ne perdit pas Georges des yeux jusqu'au moment où elle le vit entrer dans une maison de l'avenue de Versailles.

"Assise sur un des bancs en bois vert qui se trouvaient de l'autre côté de la chaussée, elle attendit longtemps, dissimulée sous une voilette épaisse.

"C'était pendant l'été, le jour durait tard.

"Vers huit heures et demie, et comme ses yeux ardents ne quittaient pas la façade de la maison, elle le vit apparaître au balcon du premier étage donnant de côté sur le jardin. Cette disposition lui permettait de tout voir, sans danger d'être remarquée.

"Il était en veston d'intérieur, et fumait paisiblement un cigare.

"Un enfant de sept ou huit ans jouait autour de lui, montait sur ses genoux, lui passait familièrement les bras autour du cou.

"Les yeux de l'Italienne lancèrent des éclairs, et une terrible colère gronda en elle.

"Son parti fut vite pris.

"Elle entra dans la maison, et se dirigea vers la loge du concierge.

"Madame Georges Ambert, demanda-t-elle résolument, c'est bien ici, n'est-ce pas?

"—Oui, madame, lui fut-il répondu. Mais Mme Ambert ne reçoit pas le soir. Madame est chez elle le samedi, de quatre à six heures.

(A suivre)



Cette étiquette dans un manteau de fourrure signifie qualité garantie!

LES PRIX DE H.R.

POUR LES FOURRURES

concordent étroitement avec le marché... de fait, ils sont, dans plusieurs cas, inférieurs aux prix courants! Une simple déclaration de prix ne signifie rien... c'est la qualité en rapport avec le prix indiqué qui compte vraiment. La maison H.R. est depuis plus de 109 ans dans le commerce de la fourrure... elle exerce une constante surveillance sur le marché... et ses tendances. Nous vous conseillons d'aller voir partout en ville... de comparer à qualités égales... sur des modèles similaires... à valeurs égales... et de vous convaincre personnellement que les prix de H.R. pour tous genres de fourrures... du mouton au vison... sont

sans rivaux!

Conditions en accord avec les règlements de la Commission des Prix et du Commerce

HOLT RENFREW

Sherbrooke et de la Montagne

Pour les Grandes Occasions



Cette élégante robe de style est en satin beige vison avec épaules découvertes et manches longues. Elle est recouverte d'étoiles brodées en sequins bruns et baguettes topaze. Hattie Carnegie, qui a créé ce modèle, le destine aux grandes occasions en pensant aux concerts les plus recherchés. Il faut ajouter que cette dessinatrice réputée est une passionnée de la musique et qu'elle possède une très grande collection des disques les plus beaux.

Elles parlent en votre nom

Mmes Tancrède Jodoin et J.-L. Hodges représenteront les Montréalaises

Les 2 et 3 décembre, quatorze Canadiennes remarquables se rendront à Ottawa pour prendre part à des discussions sur le contrôle des prix avec Donald Gordon et les hauts fonctionnaires de la Commission des prix, afin d'établir leurs plans d'action pour cet hiver, à l'égard des problèmes qui atteignent chaque foyer de notre pays. Ces quatorze femmes sont les présidentes des comités consultatifs régionaux féminins du Service des consommateurs dans les régions administratives de la Commission au Canada.

Les services qu'elles rendent sont uniques

Toutes ces présidentes bénévoles sont à leur poste depuis le début du contrôle des prix et la plupart en sont à leur cinquième année de service. Elles se sont engagées à continuer leur tâche importante et compliquée tant qu'on aura besoin d'elles. Dans la plupart des organisations bénévoles ordinaires, les présidentes ne servent que deux ans; terme considéré assez long comme dévouement exigé d'une femme qui possède les qualités d'un "leader". Cependant, les présidentes régionales de la Commission des prix qui traitent, dans leur région, avec une population variant de quelques cent mille à un million, ont déjà donné deux fois plus de service, sans rémunération et au prix de grands sacrifices. La population du Canada leur doit une immense dette de gratitude.

Partenaires de Donald Gordon

A cause de leurs longues années de responsabilités ininterrompues, les présidentes des comités régionaux comprennent parfaitement et dans tous ses détails la politique de la Commission des prix, ainsi que ses buts. Elles ont la confiance de la Commission qui sollicite leur avis sur les questions intéressant le consommateur, et qui compte sur elles pour mettre le public au courant de son activité, par l'intermédiaire du réseau de représentantes du Service des consommateurs dans chaque région. Elles ne viennent pas à Ottawa seulement pour écouter des discours, mais aussi pour prendre part, franchement et librement, à titre de partenaires, à des discussions avec Donald Gordon. C'est ainsi qu'elles participent au programme de stabilisation du Canada qui, grâce à leur concours, fait l'envie du monde entier.

Elles ont été honorées par le Roi

Nous vous donnons ci-après par ordre alphabétique les noms des présidentes de comités consultatifs régionaux féminins, afin que vous connaissiez ces femmes qui ont tant fait pour le Canada et qui viennent d'être toutes décorées par le Roi: Mrs John Allen, Winnipeg; madame J.-L. Beaulieu, Québec; Mrs. C. H. J. Burrows, Regina, Mrs E. S. Coffin, Charlottetown; Mrs Frank Conroy, Edmonton; Mrs K. L. Dawson, Halifax; Mrs J. D. Detwiller, London, Ontario; Mrs W. M. Flannery, North Bay, Ontario; madame J. Y. Harcourt, Ottawa; Mrs J. L. Hodges, Montréal; madame Tancrède Jodoin, Montréal; Mrs Ryland H. New, Toronto; Mrs Paul Smith, Vancouver; Mrs F. R. Taylor, Saint John.

Beau sac en bandoulière



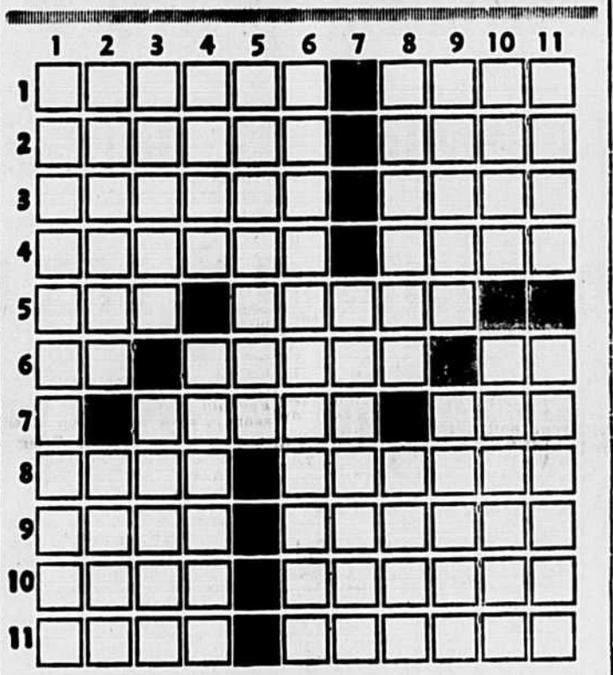
Ce superbe sac en vesu noir de forme ovale est très chic et plus logeable que la plupart des autres sacs à main. En plus des compartiments ordinaires contenus à l'intérieur, il est muni à l'extérieur d'une large poche rabattue où l'on peut tout mettre ce que l'on veut à la portée de la main: gants, listes, bourse pour la monnaie, etc., etc.

Horaire des émissions — Jeudi, 28 novembre 1946

CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP	CJAD
7.00 | Act. et Echo	Opéra 4 sous	Heure du réveil	Nouvelles		Nouv. et Mus.
7.15 | Pot-pourri (5)	"	"	Musicale		Musical
7.30 | Int. mus. (5)	"	Nouvelles	Nouvelles		Nouv. et Mus.
7.45 | Oratoire	Mélodies (10)	Mélodies (10)	Two Ton Baker		
8.00 | Nouvelle	Radio-journal	Radio-journal	Nouvelles	Offr. au Sacré-Coeur	Nouvelles
8.15 | Déjeuner mus.	Elévation mat.	Prières	Coffee Time	Concert	Mus. Clock
8.30 | Déjeuner mus.	Mélodies	Marche en mus.	Ukelelre	Rendez-vous mus.	"
8.45 | "	Nouv. B.B.C. (10)	Radio-Journal (15)	Top of the M.	Informations (10)	"
9.00 | Actualités	Pot pourri mus.	Honeymoon in (5)	Breakfast Club	Msec Mus. .	Nouv. et Time Was
9.15 | Sans tamb.	"	"	"	"	"
9.30 | Vive la Can.	Intermède	Mus. classique	"	Radio-Journal	"
9.45 | Actualités (15)	Sur nos ondes	E. Educative	"	Orch. Raymonde	"
10.00 | Chan. fr. (5)	"	"	Nouvelles	L'orch. Seger Ellis	Nouv. et Ballroom
10.15 | Où est le...	Courrier conf.	Mus. militaire	Young Dr Malone	Musique pour tous	"
10.30 | Heure récr.	Intermède	E. Hobbes	Hollywood	Informations	"
10.45 | "	1-4 heure détente	Baryton W. Curry	Listering Post	"	"
11.00 | Act. et orch.	Quelles nouvelles	Road of Life	Concert Favorites	Par. sports	Nouv. et Mus.
11.15 | Radio Ent.	Ami du consom.	Big Sisters	Quiz	"	B. et M. V. of Mem.
11.30 | Chansons à...	Joyeux Troub.	George's Wife	Womens World	Fanfare Mil	Som. Old, Som. New
11.45 | "	"	Laura Ltée	"	Accordéon Aces	"
12.00 | Pror. rural	Jeunesse Dorée	Nouvelles B.B.C.	Midday Melodies	L'Heure fém.	Nouv. et Ballads
12.15 | Nouvelles	Rue Principale	Lucy Linton	"	L'Art dans les fleurs	News Quiz
12.30 | Quelles nou.?	Réveil Rural	La ferme...	At Your Request	L'Heure fém.	News Ter. O'Dell
12.45 | Reflets de la...	"	"	"	"	Polka Holiday
1.00 | Mus. de Ciné.	Vie de Famille	Radio-Journal	Nouvelles	Radio-Journal	Nouv. et Woman
1.15 | Th. Mélodie	Radio-Journal	Happy Gang	Charm School	L'Heure fém.	Pops Concerts
1.30 | Rêverie mus.	Vers le soleil	"	Our Singing Land	"	"
1.45 | Caps. méd.	Mus. Sud-Am.	Stars to be	Stringing Along	"	"
2.00 | Actualités	Mus. légère	Mus. Sud-Am.	Concert Orch.	Chest of Mel.	Nouv. et Mus.
2.15 | Réc. d'orgue	"	Jack Berch	Ethel et Albert	"	"
2.30 | Un peu de tout	Lettre à la Can.	Curtain Echoes	Matinee	Extraits d'opéras	Rhyth. et Mel O At.
2.45 | Actualités (15)	Chansonnettes	"	"	"	Rhyth et V. of M.
3.00 | Av. D. D. (5)	Music Hall	Life can be...	"	Poèmes symph.	Nouv. et Show time
3.15 | "	"	Ma Perkins	Ladies be seated	"	"
3.30 | "	Chefs d'Oeuvre	Pepper Young	Serenade	"	"
3.45 | Actualités (15)	"	Right to Happiness	Thanksgiving	"	"
4.00 | Ev. soc. (5)	"	Chansons	T. Rigga Show	Meet the Band	Nouv et Club 600
4.15 | Concert (10)	"	Caus. Fém.	"	"	"
4.30 | Jeudi Swing	Radio Collège	Compos. Can.	Organ Melodies	Cat. Musical	"
4.45 | Nouvelles (10)	"	Thé Dansant	Dick Tracy	"	"
5.00 | Glen Miller Or.	"	Mus. classique	Music Hall	Le thé dansant	Nouv. Ranch Boys
5.15 | Pierre et...	"	Airs aimés	Rythm Rambling	CHLP ce soir (15)	Studio Party
5.30 | Apéritif mus.	Thé dansant	Père Noël	Dance Orch.	Radio-Spécial	Make Bel. Ballroom
5.45 | Madeleine...	Père Noël	Pour les Enfants	Gospel Singer	"	"
6.00 | Four Knights	Ivan l'Intrépide	C.B.M. ce soir	Town Crier	Radio-Journal	Nouv. et Ballroom
6.15 | Famous Songs	Radio-Journal	Nouvelle sports	Nouvelles	Méli-Mélo	"
6.30 | Sports	Revue Actualité	Sérénade	Evening mél.	Radio-Annuaire	"
6.45 | Nouvelles	Coeur Atout	Nouvelles B.B.C.	Evening Melodie	Dom. de la lutte	"
7.00 | Music Hall	Un Homme et...	Troubadour Tony	Dance Orch.	L'heure Fam.	Nouv. et Ballroom
7.15 | "	Métropole	Piano jazz	"	"	"
7.30 | Chansonnettes	Théat. d. chez n.	Antituberculeux	Uncle Troy	Biogr. Artistes	Singin' Sam
7.45 | Le méd. de...	"	Opinion	Corinne Jordan	L'Oncle Troy	So the Story Goes
8.00 | Mém. du Dr.	Talents Can.	Théâtre	The Shadow	"Dans les Guinguettes de Paris"	News
8.15 | "	"	"	"	Studio	On the Mall
8.30 | Duel des E.	Equipe 4 vents	John et Judy	America's Town	"	Radio Amateur
8.45 | Ch. du T. (10)	"	"	"	"	"
9.00 | Dick Haymes	10e Ann. R.-Can.	Music-Hall Kraft	"	Mélodies du Soir	News
9.15 | "	"	"	"	"	At the Opera
9.30 | On chante...	Récital	Wayne et...	Lead a band	Marchand de...	Let's Waltz
9.45 | "	"	"	"	"	Light at Eventide
10.00 | S. Kaye Orch.	Radio-journal	Nouvelles	World Security	Orch. M. Malnock	News Headlines
10.15 | "	Causerie	Rev. Actual	"	Tempo présent	Curtain Calls
10.30 | Parlement	"Ecrit la nuit"	Orch. Winnipeg	Fantasy...	L'h. de la danse	Molson's Newsreel
10.45 | Nouvelles	"	"	"	Sports (5)	Laur. Rendez-vous
11.00 | Nouv. sport.	Jazz	Théâtre Vancouver	Nouvelles	Mus. sur dem.	News et Sportscast
11.15 | Dansons !	Mus. S. Am.	"	Sports	"	Eleven-ten Express
11.30 | B. Goodman O.	Concert	Hist. de la Mus.	Gems for...	Fin de l'émission	"
11.45 | "	"	"	Orch. de danse		"
12.00 | Nouv. et orch.	Fin des émissions	Nouvelles et fin.	Nouvelles		News et Sign-Off

Pour les émissions ne tombant pas à l'heure exacte, les chiffres entre parenthèses indiquent les minutes à ajouter. Ainsi "Choses du temps", à CKAC, est annoncé à 8 h. 45 p.m. sous la forme: Choses D. Temps (10). Le "10" signifiant qu'il faut ajouter 10 minutes à 8 h. 45, soit 8 h. 55, heure de l'émission.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"



SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	C	E	S	A	R	■	B	O	R	E	L
2	A	L	E	N	E	■	A	B	E	T	I
3	R	I	X	E	■	E	L	E	G	I	R
4	R	E	A	■	A	V	E	R	E	R	A
5	E	N	G	O	B	E	■	A	N	E	S
6	■	E	M	A	N	A	N	T	■	■	■
7	B	E	N	I	■	T	A	T	E	R	A
8	A	M	A	S	S	E	R	■	R	I	T
9	L	A	I	S	E	S	■	D	O	R	E
10	T	I	R	E	T	■	F	I	N	A	L
11	A	L	E	S	E	■	O	S	T	I	E

HORIZONTALEMENT

1—Fromage venant de Gérardmer (Vosges) — Tête de rocher.
2—Rends mats l'or, l'argent — Fit avancer un navire.
3—Syn. de "arrisant" — Habitants.
4—Le ventre et quelque fois l'estomac — Aveu arraché par la torture.
5—Gros oiseau palmipède — Grands bassins naturels ou artificiels.
6—Usages — Avions — Recto (abrév.).
7—Nom donné par les Orientaux à un bouquet de fleurs — Chef-lieu de canton (Somme).
8—Action de s'élancer — Petit mammifère rongeur appelé "cochon d'Inde".
9—Eut à la main — L'un des sens.
10—Crâne — Donne des gages pour garantir une dette.
11—Epoques — Somme fait vers le milieu de la journée.

VERTICALEMENT

1—Vase poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation.
2—Emettais entre les doigts — Attacher avec un lien.
3—Panier à mesurer le charbon dans les forges — Voeu que l'on fait en buvant.
4—Enlevât — Revenus annuels.
5—Corps organique se trouvant dans l'intérieur de la terre ou à sa surface.
6—Anciennes épées larges et à deux tranchants.
7—Mis hors de la mode.
8—Ensembles des diverses pièces situées de plain-pied — Ville d'Algérie, dep. de Constantine.
9—Divisions d'ouvrages — Liens d'osier ou de bois tordu.
10—Saint, évêque de Rouen — Faisait des raies.
11—Carré du damier — Manque à faire ou à dire.

Fête de l'Amicale N.-D. du Sacré-Coeur

Mercredi soir le 20 novembre, en la salle de l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, à Verdun, les membres de l'amicale tenaient leur assemblée générale.

Cette année, les amicalistes ont discrètement transformé leur réunion sous la forme d'un "concert-boucane". Cette initiative de la part des organisateurs a su donner à la soirée un cachet d'intimité et une atmosphère de gaieté tout à fait inusités.

Sous la direction bruyante et joviale de M. Guy Michon, maître de cérémonie, on présenta un programme récréatif très élaboré. Le ténor Lévis Sauvé reçut une fois de plus ne nombreuses ovations de son auditoire, M. Henri Leroux, organiste à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, accompagnait au piano. L'amicaliste René Caron, magicien d'occasion, sut tenir en haleine toute l'assemblée qui cherchait à découvrir ses trucs accomplis sous l'impulsion de sa baguette magique. Nombre d'autres artistes contribuèrent à réjouir les assistants.

Les invités d'honneur: M. Emile St-Pierre et M. Lionel Hébert, respectivtment président général et secrétaire général de la Fédération des Amicales canadiennes des Frères du Sacré-Coeur, sont venus tour à tour offrir leurs meilleurs voeux aux amicalistes.

Le président de l'amicale et son conseil remercient cordialement tous ceux qui prirent part à la fête et les invitent à revenir souvent. (Communiqué.)

La semaine de la santé, en février

La "Semaine nationale de la santé" pour l'année 1947 a été fixée à la semaine commençant le dimanche 2 février, annonce la Ligue canadienne de santé, sous les auspices de laquelle cet événement est annuellement organisé en coopération avec les ministères de la Santé et de l'éducation de tout le Canada. La "Journée nationale d'hygiène sociale" sera observée le mercredi 5 février. Ce "jour" est un événement international et est observé simultanément aux Etats-Unis et au Canada.

Seuls les catholiques disent la vérité, dit le Père Georges Bergeron

GRANBY, (D.N.C.) — Seuls les catholiques peuvent rayonner la vérité, dit le R. P. Georges Bergeron, c.s.c. parlant au poste "CHEF" de Granby dimanche. Tel que le Christ l'a dit, ce sont les catholiques qui sont la lumière du monde et le sel de la terre.

La vérité, c'est la ligne directrice de l'homme voulant demeurer dans le plan de Dieu. Il n'y a que cette vérité qui peut sauver le monde et elle est spirituelle et stable. Elle ne découle nullement du sang, tel que les nazistes allemands le prétendaient ;pas plus qu'elle ne découle des valeurs matérielles comme le prétendent les communistes russes ou autres. La vérité vient de Dieu, se poursuit selon son plan et finit en ligne avec l'idée du Créateur. Elle est objective, elle ne peut dévier de là et c'est là que nous devons tous la chercher. Qu'importe si certains supposés grands hommes la cherchent ailleurs pour tâcher de coordonner les éléments et faire reprendre au monde sa marche en avant.

Dieu est le maître de l'Univers et son plan comporte une vérité objective à laquelle l'humanité ne peut déroger sans aboutir à une catastrophe universelle.

On a connu, avec l'expérience du nazisme, la "vérité" du perpétuel devenir tel que conçue par Hitler. Cette doctrine purement subjective a produit ses fruits et ses tenants ont connu leur gloire. Bon nombre d'entre eux se sont donné la mort eux-mêmes au milieu des ruines que la mise en pratique de leur doctrine avait accumulé; et d'autres ont eu comme couronne de gloire, une corde de pendu autour du cou. Aujourd'hui, il nous reste la "vérité" des forces productrices de valeurs matérielles tel que le conçoit Joseph Staline, le grand sauveur, 1946 ans en retard. Inutile d'ajouter qu'ici le mot vérité est placé entre guillemets; car jamais une conception de la société n'a été plus fausse dans le passé que l'utopie communiste.

A l'heure actuelle, les événements semblent jouer en faveur de cette doctrine. La partie se joue présentement entre la vérité spirituelle dont parle saint Paul à la suite du vrai sauveur, le Christ, et la prétendue vérité communiste. La première découle de Dieu et l'autre est l'application de faux principes sur la création confinée à notre planète. Qui gagnera la partie? Tout dépendra du rôle joué par les catholiques sur le front de la propagande. Si ces derniers ont une foi plus forte que le mirage communiste et une vie spirituelle capable de mâter la nature humaine, le communisme mordra la poussière en terre canadienne. Et ces deux facteurs de salut suppose en plus, de l'action de la part des catholiques au moyen de la radio et des journaux lus par le peuple. Sans cela, l'expérience que l'on tente en Europe présentement se tentera aussi au Canada, pour le plus grand malheur de ses populations. Voilà pourquoi je demande à chacun de mes auditeurs de ne pas perdre une seule occasion de rayonner sa foi autour de lui. Quand le monde s'éloigne de la vérité, il faut que les catholiques aillent à lui avec cette vérité.

Depuis un certain temps une multitude de doctrines religieuses et sociales ont surgies et dont les adeptes colportent partout les erreurs. Il faudrait aussi plus de catholiques sur la ligne de front dans le combat des idées. Pendant que les adversaires et les prédicants d'erreurs se démènent à presque tous les coins de rues et jusque dans nos villages les plus éloignés des villes, nous catholiques, nous attendons. Pourtant, nous savons qu'il n'y aura pas d'autre sauveur que le Christ et que nulle autre doctrine que celle de son Evangile ne peut représenter la vérité objective. Il nous appartient, à nous catholiques, d'être ses témoins et de pousser sa doctrine en avant. Et si un jour la véritable paix règne dans le monde, c'est à nous qu'il le devra après Dieu qui nous aura guidés par la voix de son Eglise.

LONDRES, (C.P.). — Le manufacturier de véhicules-moteurs, lord Nuffield, a déclaré à une assemblée de vendeurs d'automobiles que "les chances de se procurer, aujourd'hui, la voiture de $400, étaient nulles.

Bridge-Contrat

Cartes embarrassantes

La déclaration d'ouverture de Sud indique un jeu de huit levées gagnantes, pourvu que le contrat final soit à pique. Une déclaration d'ouverture au palier de trois levées garantit une suite solide, avec au plus un perdant à cette couleur. La réponse de Nord doit se faire à sans-atout, puisqu'il détient des arrêts aux trois autres couleurs et un singleton à la couleur annoncée par son partenaire. La décision finale est laissée à l'ouvreur. Généralement, l'annonce d'une couleur majeure au palier de trois levées se joue à une couleur d'atout, tandis que l'annonce d'une couleur mineure se joue à sans-atout. C'est pour cette raison, qu'une annonce à couleur majeure peut contenir un perdant, tandis que celle à couleur mineure doit être solide sans aucun perdant apparent.

Donneur: Sud.
N.-S. vulnérables.

NORD
♠ 7
♡ 10 7 4 3
◇ R 9 8 5 4
♣ R D V

OUEST
♠ 9 8 5 4 3
♡ D 6
◇ D V 10 7
♣ 5 2

EST
♠ 6
♡ R V 9 5
◇ A 6 3 2
♣ A 6 4 3

SUD
♠ A R D V 10 2
♡ A 8 2
◇ - - -
♣ 10 9 8 7

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
3 ♠	passe	3 SA	passe
4 ♠	- - -		

Ouest entame de la Dame de carreau.

Le Déclarant doit couper la première levée et retirer les atouts immédiatement. L'As de trèfle sera alors forcé et les deux perdants à coeur pourront être concédés aux adversaires. Cependant, quand Est ne fournit pas à la deuxième ronde d'atouts, Sud est désappointé, mais le contrat n'est pas perdu. Sud retirera quand même tous les atouts et après avoir forcé le jeu de l'As, il lui restera son As de coeur comme carte d'entrée et le Roi de carreau au mort pour empêcher les adversaires de gagner plus d'une levée à cette couleur. Sud échangera alors un perdant à coeur pour un perdant à carreau. L'entame a clairement établi que l'As de carreau est au jeu d'Est.

Le Déclarant doit prendre soin, cependant, de défausser tous les trèfles maîtres au jeu du mort sur ses propres atouts. Les trèfles au jeu de Sud sont également solides et il faut empêcher la suite de finir par être bloquée par les hauts trèfles du mort. Conduit de cette façon, les adversaires seront limités à trois levées seulement.

TA RAIS DU

BRISTOL, Angleterre, (C.P.) — En l'honneur de Winston Churchill, chancelier de l'université de Bristol, pendant 20 ans, une campagne de souscription, avec objectif de $1,200,000, a été lancée en faveur de ce grand centre universitaire, situé sur la colline St. Michael.

Mary Morrison



Mlle Morrison, native de Winnipeg et une des jeunes cancatrices les mieux douées du Canada, sera l'invitée d'honneur à l'Heure Northern Electric le lundi, 9 décembre. Elle interprétera "L'air des bijoux", tiré de l'opéra de "Faust" de Gounod, et "Loch Lomond". L'émission est diffusée chaque semaine sur les réseaux français de Radio-Canada.

M. Morrison à l'Heure Northern

Une jeune et gentille cantatrice de Winnipeg, Mlle Mary Morrison, sera l'artiste en vedette à l'Heure Northern Electric le lundi 9 décembre. Mlle Morrison a fait ses débuts à ce programme la saison dernière et a été ré-invitée cette année à la demande générale. Elle interprétera "L'Air des bijoux" tiré de l'opéra de "Faust" de Gounod, et la populaire romance écossaise "Loch Lomond"; elle sera accompagnée par Paul Scherman et son orchestre de quarante musiciens.

François Bertrand lira un autre épisode de la série "En avant avec le Canada", et l'orchestre exécutera des oeuvres de Gershwin, Debussy et Lehar.

Quoique l'émission anglaise soit diffusée de Toronto et transmise sur le réseau national, la version française des annonces, ainsi que de la narration "En avant avec le Canada", est transmise de Montréal sur les réseaux français de Radio-Canada. Miville Couture est l'annonceur, François Bertrand, le narrateur, et l'accompagnement de fond, pour la narration, est fourni par Léo LeSieur, organiste. Ce programme revient sur les ondes tous les lundis soir.

L'émission du 9 novembre comportera:

1.—Sélections de "Girl Crazy" de Gershwin, par l'orchestre de concert Northern Electric.
2.—"L'Air des Bijoux", tiré de "Faust", de Gounod, par Mary Morrison.
3.—En avant avec le Canada, narration par François Bertrand.
4.—"Clair de Lune" de Debussy, par l'orchestre de concert Northern Electric.
5.—"Loch Lomond", Romance écossaise, par Mary Morrison.
6.—"Gold and Silver Waltz" de Lehar, par l'orchestre de concert Northern Electric.

Aux jeunes Français

Des instructions récentes viennent compléter celles qui avaient été portées à la connaissance du public le 2 novembre dernier relatives au recensement des jeunes gens de nationalité française appartenant aux classes 1939-3 à 1946 inclusivement.

En conséquence, les Français nés en territoire français à l'étranger entre le 1er octobre 1919 et le 31 décembre 1926, sont priés de se présenter d'urgence au consulat général de France à Montreal, No 1216, rue Stanley, munis de leurs pièces d'identité.

La visite médicale aura lieu le 28 courant. Les intéressés seront placés d'office en sursis d'incorporation jusqu'à nouvel ordre.

La date limite d'inscription, qui avait été fixée au 15 novembre, est reportée au 27 novembre, dernier délai.

Les bureaux sont ouverts de 10 heures à 11 heures. Téléphonc: PLateau 2569.

DUBLIN, (C.P.). — Le projet du gouvernement de construire 100 nouvelles écoles pour entrainement éducationnel accommodera chaque personne à tous les cinq milles.

Prix du bois de chauffage

Dans un effort déterminé en vue de venir à bout du marché noir du bois de chauffage, la Commission des prix, dans une récente déclaration, a prié les acheteurs de vérifier les prix du bois de chauffage auprès du bureau de la Commission le plus rapproché avant d'acheter ce bois.

DUBLIN, (C.P.). — Ruaidhri de Valera, M. A. fils du premier ministre, s'est trouvé un poste dans le service civil à un salaire initial de $800 par année.

Robes — Manteaux
Ensembles de mariées
FAITS A LA MAIN
Accessoires pour modistes
Lingerie
POUR DAMES ET ENFANTS
Notre confection convient toujours parfaitement à vos mesures personnelles.
Lingerie ST-HUBERT ENR'G
5773, rue St-Hubert
TA. 1469

Vous pouvez vous FIER aux
ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS



Préparée avec la minutie typique de Heinz, la Purée de Poulet, Légumes et Farine, Heinz est nourrissante. Elle contient de la viande et du bouillon provenant de poulets et de légumes sélectionnés—des quantités copieuses de farine, de germe de blé et de lait. Il y a aussi 21 autres variétés de Purées Heinz pour votre bébé.
57
VIANDES
LÉGUMES
FRUITS
DESSERTS

Mille et une
BOURSES
à styles et formes différents
Toutes les couleurs en vogue . . .



A prix raisonnables
Telle est la variété qui attend votre choix
chez
Mlle A. HURTUBISE
6582, rue St-Hubert
CR. 0967
Nous avons toujours des BAS pour nos clientes

Prix du bois de chauffage

Grand choix des meilleurs



SOUTIEN-GORGES
"WONDER BRA" "GOTHIC"
"GRENIER" "NATURE FIT"
"FRANÇAISE"
étroites et larges
à prix avantageux
Lingerie
AUX DEUX SOEURS
BAS, GANTS ET BOURSES
1851, rue Amherst
près Ontario, AM. 5000



UN CHAPEAU FAIT EXCLUSIVEMENT POUR VOUS COMPLETERA LE CHIC DE VOTRE TOILETTE
• • •
GRAND CHOIX DE LINGERIE POUR ENFANTS



Maison établie en 1926
MODEL PALACE MILLINERY
1135 est, rue Mont-Royal Près De La Roche AM. 0878

BOZO — par Foxo Reardon



CLAIRE VOYANTE — "Tout s'arrangera . . . !" — par Sparling



PARLONS CINEMA

avec MARC THIBEAULT

Et dire que notre Adolphe Nantel pourrait solutionner tout çà avec tant d'humour!

Deux grands réalisateurs d'Hollywood, deux de ses pionniers les plus célèbres et les plus puissants, Samuel Goldwin et David O. Selznick, se livrent depuis trois semaines une bataille qui pourrait avoir de longues et importantes répercussions et qui a, aussi, déjà amené une lutte entre Selznick d'une part et le duo Mary Pickford-Charles Chapin de l'autre. Goldwin et Selznick, on le sait, sont des réalisateurs indépendants ayant chacun leurs propres studios, leurs propres scénaristes, leurs propres vedettes, etc. Et depuis toujours ils s'appliquent à produire des films de grand calibre et de qualité. Il y a quelques années, Mary Pickford et Chaplin ayant décidé de faire passer le tiers des parts de l'United Artists que possédait Goldwin et Selznick, de façon à se débarrasser de l'influence par trop dominante de Goldwyn, une rivalité compréhensible s'engagea entre Selznick et Goldwyn. Celui-ci, bien qu'ayant vendu ses parts continua brièvement à faire distribuer ses films par United Artists. Mais Selznick, nouvel esprit dominateur parmi les actionnaires-directeurs, se devait forcément, avec ses propres films, de rivaliser avec Goldwyn. Tous deux cherchaient à faire distribuer leurs productions par la même compagnie, aux meilleures dates, dans les meilleures régions et dans les meilleurs théâtres, etc. Avec le résultat qu'un beau jour, Goldwyn décida de rompre définitivement avec United Artists et alla faire distribuer ses films par RKO Radio. Récemment, toutefois, Chaplin et Pickford décidaient Goldwyn à revenir à United Artists, du moins pour la distribution de ses films. L'on pouvait donc s'attendre à une nouvelle lutte avec Selznick et, de fait, elle éclata après moins d'un mois. Le résultat est que c'est maintenant Selznick que Pickford et Chaplin, virtuellement encouragés par Goldwyn, veulent obliger à quitter la compagnie!

Après le départ de Goldwyn sous la pression du duo Chaplin-Pickford virtuellement aidé par Selznick, nous avons maintenant à envisager l'exact contraire, ce qui est plutôt ironique! En vérité le problème en est un strictement d'affaires et de revenus pour la compagnie et c'est pourquoi dans tout cela, la sage Mary Pickford et Chaplin, uniquement intéressés à sauver les intérêts et revenus de l'United Artists, optent dans une direction comme dans l'autre avec le seul souci de maintenir un chiffre d'affaires intéressant et le but de leur compagnie. Toute la dispute a été occasionnée par les ennuis de Selznick avec son super-film en couleurs, "Duel in the Sun". Annoncé depuis plusieurs mois à grands frais, la distribution de ce film a d'abord été retardée par Selznick lui-même qui voulut le retoucher, le perfectionner. Et Selznick lui-même fit faire des reprises de scènes, qu'il dirigea encore lui-même. Vint ensuite l'intention de Selznick de sortir le film dans la meilleure période commerciale de l'année, soit celle précédant les fêtes de Noël et du Nouvel An. En même temps, aussi, Selznick voulait présenter le film avant le 1er janvier 1947 de façon à ce qu'il soit éligible aux prix annuels de l'Académie des arts et sciences cinématographiques au printemps. De cette façon, "Duel in the Sun" était d'abord présenté durant la meilleure saison commerciale, pour le cinéma, de l'année. Immédiatement après, le film allait profiter, possiblement, de toute la publicité entourant sa nomination, quasi assurée, au concours de l'Académie. Troisièmement, Selznick étant en position pour le prévoir mieux que tout autre, "Duel in the Sun" aurait encore profité de tout prix décroché à l'Académie, que ce soit celui de meilleure réalisation de l'année, ou celui de meilleure interprétation féminine ou masculine (Jennifer Jones ou Gregory Peck), etc.

Pour en arriver à monter cette ambiance idéalement commerciale, Selznick se devait de lancer, en premier ,son film de façon éclatante et immédiatement il songea à l'offrir sur le Times Square de New-York dans deux cinémas en même temps, dont l'Astor, reconnu comme l'un des meilleurs cinémas de classe de tion, la plus grande affiche lumineuse du monde au coût de $100,000. sur tout un pâté de maisons couvrant les deux cinémas en question, la plus grande affiche lumineuse du monde au coût de $100,000. Nous en parlions récemment. Là encore, Selznick avait à rivaliser avec la première au Roxy d'un autre super-film, "The Razor's Edge" de 20th Century-Fox, lesquels annoncèrent aussi une affiche lumineuse de plus de $100,000. Toujours en pensant aux prix de l'Académie, au printemps, Selznick se devait de rivaliser avec tambour et trompette avec "The Razor's Edge", grand film de classe à l'instar de "Duel in the Sun". Déjà, la première à New-York de "The Razor's Edge" ayant eu lieu il y a un peu plus d'une semaine, l'on parle d'Anne Baxter pour gagner le Prix de l'Académie au printemps à la suite de sa saisissante composition dans ce film. Cela n'augure donc pas bien pour Selznick et sa Jennifer Jones dans "Duel in the Sun". Selznick se devait donc d'obtenir l'Astor et de monter une première new-yorkaise grandiose. Tout alla bien jusqu'au moment où Selznick commença à avoir des ennuis de retard avec les copies de "Duel in the Sun". Pour une raison de surabondance de travail et à cause d'employés en grève, la corporation Technicolor ne put et ne peut encore fournir à Selznick toutes les copies nécessaires à sa distribution. Elle ne peut même pas lui fournir une première copie complète de tout son film monté avec toutes les reprises que Selznick lui-même commanda et exigea jusqu'à la fin de l'été.

Comme on le sait, le procédé Technicolor est secret et la propriété du Dr Natalie Kalmus, ingénieur et cameraman. Sa corporation prête et loue ses cameras spéciales Technicolor, au nombre de 30 seulement, aux différents studios voulant profiter de la vogue du film en couleurs. Et tous les réalisateurs désirent actuellement tourner en couleurs. Avec le résultat que non seulement Kalmus n'a-t-il pas assez de cameras à louer mais il n'a pas surtout un édifice, des laboratoires et un personnel lui suffisant. Ne pouvant construire et agrandir faute de matériaux et encore ennuyé par une grève, Kalmus ne peut qu'attendre et remettre à plus tard toutes nouvelles affaires. Ainsi, voudriez-vous maintenant tourner un film en couleurs et louer une camera Technicolor, le Dr Kalmus vous répondrait gentiment qu'il ne peut "considérer" vous louer une camera avant la fin de 1948! Son personnel des laboratoires dont une bonne partie en grève ne fournit pas par coptre à satisfaire toutes les demandes de copies des films en couleurs déjà tournés, et qui se tournent sans cesse, avec le procédé Technicolor. Selznick, donc, n'avait pas de copie de "Duel in the Sun" disponible pour sa grande première projetée à l'Astor. Par contre, Goldwyn avait à y placer lui-même un de ses films importants, "Best Years of Our Lives" avec Fredric March Teresa Wright et Myrna Loy. De son côté aussi, Goldwyn voulait placer le film à l'Astor avant la période des fêtes de façon à ce que le succès à l'affiche de la production se poursuivre durant et après cette période des fêtes. La date du 21 novembre était celle à laquelle Selznick au plus tard devait fournir son "Duel in the Sun"; sans quoi, Goldwyn sortait son "Best Years of Our Lives". Il faut expliquer ici que Selznick et Goldwyn ont une entente par laquelle ils font alterner à l'Astor un film de l'un puis un film de l'autre et ainsi de suite. D'après leur entente toujours, lorsqu'ils n'ont pas de film à distribuer eux-mêmes, ils s'entendent à l'amiable pour exploiter à l'Astor une autre grande production United Artists ou encore un autre grand film d'un autre sutdio. La date du 21 novembre était donc celle marquant le tour de Selznick de présenter une production puisque Goldwyn venait de profiter du théâtre pour exhiber son "The Kid from Brooklyn" avec Danny Kaye. Mais entre la fin de l'engagement de ce film et le 21 novembre il y avait une période de temps qu'il fallait satisfaire. Selznick ne voulait pas perdre "son tour", de façon à sortir "Duel in the Sun" et, voulant gagner du temps, suggéra presque la fermeture du cinéma. Goldwyn fit passer "Caesar and Cleopatra" pour rattraper "son tour" le 21 novembre et ainsi de suite.

Et parce qu'il n'a pu fournir à temps des copies de son "Duel in the Sun", Selznick a jusqu'ici perdu la partie. La seconde réaction à toute cette affaire est que Mary Pickford et Charlie Chaplin, les deux pionniers-fondateurs de United Artists, lesquels il y a environ deux ans se débarassèrent de Goldwyn en l'obligeant à vendre ses parts à Selznick, veulent maintenant se débarrasser de Selznick en l'obligeant à son tour de vendre son tiers des parts dans la compagnie. Mais Selznick contrairement à Goldwyn et avant cela sir Alexander Korda, Joseph M. Schenck et Darryl F. Zanuck, ne semble pas vouloir lâcher facilement prise. L'idée dans tout ceci est que depuis toujours United Artists fut conçu par Pickford, Chaplin et Fairbanks Sr., comme devant être une compagnie facilitant pour eux la distribution de leurs propres films. Ensuite, l'idéal de la compagnie était de faciliter aux producteurs de films de qualité leur distribution ou plutôt leur tarif de distribution. En leur offrant des conditions moins exigeantes que d'autres compagnies, United Artists permettait à ces réalisateurs de mieux financer leurs productions et de leur accorder une qualité désirable. C'était donc très idéal. Mais il vint des moments que Pickford et Chaplin et les autres principaux actionnaires, jamais plus que quatre, n'avaient pas de films eux-mêmes à distribuer. Comme ils leur fallaient absolument des films à distribuer, et de qualité toujours, Chaplin et Pickford allaient à ces moments vers des réalisateurs indépendants de marque, tels Goldwyn, Korda, Selznick, Wanger, et les intéressaient à entrer dans la compagnie, avec un tiers des parts. Du coup, ils avaient un associé solide directement intéressé à produire pour United Artists. Mais il arriva chaque fois que le troisième important actionnaire, le seul à produire des films et à assurer les revenus de la compagnie, se rendait compte de sa situation active vis à vis de celle relativement paresseuse de Chaplin et Pickford. Instinctivement il voulait faire sentir son influence et de droit poser ses conditions dans la direction de l'United Artists. Chaque fois, alors, Chaplin et Pickford, ne voulant se laisser influencer, commençaient une petite campagne d'ennuis pour "le troisième" avec le résultat éventuel que celui-ci, découragé et désabusé et ennuyé, lâchait prise et revendait ses parts à Pickford et Chaplin, ayant premier choix par contrat, ou à un autre "troisième" désigné, approché, suggéré ou accepté par le duo fondateur de Pickford-Chaplin. Voilà donc Selznick dans cette situation avec ces deux derniers et, par surcroit, en butte avec Goldwyn qui est revenu à United Artists, pour la distribution de ses films, et qui ne veut, lui non plus, se soumettre aux exigences de ce "troisième actionnaire" qui commence à vouloir trop exiger de facilités de la part d'une compagnie pour laquelle il est celui qui depuis quelques années produit le plus. Et nous vous privons, dans toute cette affaire, de bien des détails encore. En attendant surveillez la bataille légale entre tous les intéressés. Comme l'on dirait à Hollywood, cela va être colossal! Et dire encore que la compagnie les réunissant se nomme "UNITED Artists"!

Et sur ce... A DEMAIN.

Un roman de Bordeaux au Saint-Denis



Le film français puise une fois de plus dans l'oeuvre d'Henri Bordeaux et présente "La Neige sur les pas". Ce film, à l'affiche du St-Denis dès samedi met en vedette Michèle Alfa et Georges Lannes.

En vedette au Princess dès vendredi



Signe Hasso, George Sanders et Carole Landis sont co-vedettes de cette forte production d'aventures amoureuses et criminelles "A Scandal in Paris" qui prend affiche au Princess, demain.

Au His Majesty's

Dans "Peg de mon Coeur", Madeleine Ozeray sauve partiellement le gala

(par Marcel Vleminckx)

Oui, bien sûr que Madeleine Ozeray joue finement la comédie. "Peg de mon Coeur" inaugure bien son présent séjour en terre canadienne. Il rachète le précédent, qui, lui, n'avait pas été fructueux. La vedette du "Père Chopin" causa alors une impression qui pourrait s'intituler "Déception". Alors, Mlle Ozeray, je lève mon chapeau ; vous êtes une artiste intelligente : c'est déjà très beau.

Je regrette cependant de vous dire que "Peg de mon Coeur" me laissa indifférent. Que voulez-vous! Habitués que nous sommes, ici, depuis quelques saisons à un renouveau théâtral, habitués à ne juger les efforts divers tentés par différents groupements que nous ne nommerons pas mais que tous connaissent et ce, sans aucun point de comparaison scénique, je veux vous le dire bien franchement, "Peg de mon Coeur" n'est pas à la hauteur de ce qu'on attendait de ce gala. Inversement à la "normale", (et je l'avoue avec fierté,) en comparant, la présentation de cette pièce à d'identiques, offertes par des troupes au travail héroïque mais peu apprécié, en mettant en balance l'interprétation des deux groupes, "Peg de mon Coeur" tient définitivement le bas du pavé.

L'impression dégagée par le spectacle de mardi soir était celle que l'on ressent devant une pièce de tournée. Et ce n'est pas à recommander! Le flou de l'ensemble veut s'expliquer ou s'excuser par les difficultés à amener au Canada, les décors de la pièce. Piètre excuse! Un gala doit ou ne doit pas être un gala. On ne promet pas si on ne peut tenir sa promesse. D'ailleurs, décor ou non, l'interprétation elle-même, normalemnt, n'aurait pas dû en souffrir.

Les pires défauts du théâtre se donnent la main dans "Peg de mon Coeur" : emphase, absence de naturel, imprécision de la mise en scène et finalement, pauvre réalisation technique à faire crier.

Madeleine Ozeray, dans le rôle de Peg, portait entièrement sur ses frêles épaues, le poids de la pièce. En général, et comme tantôt souligné, elle s'en tira en intelligente artiste. On peut reprocher aisément à l'interprète certains tics, délicieux au premier abord, mais agaçants tout au long des trois actes : pourquoi, nom d'un petit bonhomme, tordre les bras et écarter les doigts de cette façon ? et surtout, surtout, pourquoi les répéter, ces gestes disgracieux ? et que dire de la diction ! en général, les phrases portent chez Mlle Ozeray, mais une telle artiste à grande réputation ne devrait pas laisser tomber certaines finales ou encore, dans la précipitation, glisser sur certains mots !

De plus, l'évolution de "Peg", petite fille sauvage en une jeune fille relativement bien élevée, n'est réellement pas suffisamment sentie ou plutôt nuancée, précisément parce que l'artiste se permet un langage par trop académique, que les adaptateurs ont peut-être voulu mais qui n'est pas de mise. Une création récente d'Olivette Thibault dans un personnage d'allure identique prend une vigueur autrement artistique que celui de "Peg" à mon avis.

Deux artistes ont fait preuve d'un jeu véritablement plaisant et juste. Il y a d'abord, Denise Pelletier dans le rôle de la jeune Ethel. En dépit d'un maquillage désagréable (ressemblant aux vives couleurs des "cartoons" de Walt Disney, surtout le bleu-vif des paupières) Denise se tire, elle, avec un naturel fou de sa pimbêche. Puis, il y a Victor Pagé dans le rôle d'un notaire nommé Hawkes. Très juste, très bien, une délicieuse composition, ma foi, trop courte!

Roger Garceau, dans le rôle d'un séducteur astucieux, (somme toute, un caractère mâle et inquiétant) transforme son personnage en un gigolo efféminé et fantaisiste. En fouillant bien ses souvenirs de débuts, Garceau aurait trouvé des ressources artistiques qui auraient pu rendre justice à son Brent.

Jean-Paul Dugas manifeste une belle sensibilité. Son jeune talent menace cependant de tomber sous la coupe d'une influence pour ne pas dire imitation peu recommandable. Précisément, il aurait dû apporter beaucoup de fantaisie, de jeunesse à son "fils à maman". Au contraire, son jeu était crispé tout comme s'il aurait interprété un drame très noir, très poignant. C'est un défaut qu'il faut corriger sans tarder.

Paul Cury, sans effort, réussit à se rendre plausible par sa longue expérience de la scène et sa parfaite diction. Et cependant, dans son cas, aussi bien que dans celui de Madeleine Ozeray, Jean-Paul Dugas et Léo Ellen, perce cette emphase, ce manque de naturel du débit qui choque l'oreille, agace et tue l'intérêt d'un spectacle.

Joseph Rettino et Berthe de Varennes font peu mais bien. A cette dernière, un petit conseil: une robe plus ample, voulez-vous? Quand vous planterez un genou en terre, vous serez moins à la gêne.

La mise en scène, pauvre et mal réglée, était pénible. Voir disparaitre un personnage au deuxième plan gauche pour le voir réapparaître au troisième plan droit est inconcevable.

Il y a belle lurette que les effets sonores d'une pièce sont enregistrés sur disques et reproduits au moment voulu. L'imitation du tonnerre dans "Peg de mon Coeur" sentait fortement la salle paroissiale. De même, le jeu de lumières était loin d'être à point, n'est-ce pas? Il faudrait amener l'orage avec plus d'habileté et synchroniser avec précision le retour du soleil avec l'éclairage du salon, et non pas, l'un précédant l'autre de cinq minutes.

Spectacle de tournée, "Peg de mon Coeur" s'endure! Présenté en gala, dans un centre comme Montréal, dans de telles conditions, c'est une pénible farce! Attendons la suite!

P.S.—Une revise bien française du programme est à conseiller pour ne pas que se répètent des fautes telles que "gallant", "toute le monde dors" et autres.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — **"Holiday in Mexico"**, 10.39, 1.20, 4.01, 6.42, 9.23.
PALACE. — **"Claudia and David"**, 10.19, 12.39, 2.59, 5.19, 7.39, 9.59
CAPITOL. — **"The Time of Their Lives"**, 10.25, 12.45 3.05, 5.25, 7.45, 10.05.
PRINCESS. — **"Home Sweet Homicide"**, 10.25, 1.20, 4.10, 7.05, 9.55. **"Swamp Fire"**, 12.00, 2.55, 5.45, 8.35.
ORPHEUM. — **"L'Eternel Retour"**, 10.10, 2.00, 5.50, 9.40. **"Comédie du Bonheur"**, 12.05, 3.55, 7.40.
IMPERIAL. — **"Rebecca"**, 11.15, 2.34, 5.53, 9.12. **"Big Town"**, 1.29, 4.48, 8.07.
ST-DENIS. — **"La Rabouilleuse"**, 12.35, 3.37, 6.36, 9.42. **"L'affaire du grand hôtel"**, 1.57, 5.04, 8.15.
CINEMA DE PARIS. — **"La Loi du Nord"**, 11.27, 1.58, 4.29, 7.00, 9.31.

Chez les Amis de l'art

Evénement artistique de la semaine: le 29 novembre à l'Auditorium de l'Université de Montréal, le Quatuor à cordes Pascal, Yella Pessl, soliste; le 30, au Plateau, La Symphonie Féminine de Montréal, Percy Grainger, soliste; le 2 décembre, au His Majesty's, Jussi Bjoerling, ténor; les 3-4-5, au Monument National, La Vie Parisienne; le 4, au His Majesty's, l'opéra Ariadne de Richard Strauss; le 5, au Plateau, conférence concert de l'Abbé Llewellyn et Marthe Letourneau. Cours d'initiation: le 2, à la Municipale, à 8 hrs, cours de pratique oratoire par René Guenette; le 4, à l'Eglise St-Stanislas, à 8 hrs, initiation à la musique d'orgue par J. P. Riopel, organiste. Pour renseignement; Le Secrétariat, 3815 ave Calixa-Lavallée, FR. 1119.

La reprise de "Rebecca" saluée par une assistance considérable à l'Impérial!

Le chef-d'oeuvre de l'écran américain, "Rebecca" mettant en vedette Laurence Olivier et Joan Fontaine passe en reprise à l'Impérial et devant l'enthousiaste réception que les cinéphiles ont réservé à ce film, la direction de l'Imperial a décidé de la garder une seconde semaine à l'affiche. Le film met aussi en vedette le jeu particulièrement intéressant de George Sanders.

Au Loew's

Les amateurs de musique sud-américaines, classique ou moderne seront amplement servis s'ils assistent à la magnifique production en couleurs "Holiday in Mexico" actuellement à l'affiche du Loews et qui poursuivra son succès une seconde semaine à compter de demain devant l'affluence considérable de ces derniers jours. Le film met en vedette Walter Pidgeon, Jane Powell Roddy McDowall, Jose Iturbi, Ilona Massey et Xavier Cugat.

Au Palace

"The Strange Love of Martha Ivers" raconte la sensationnelle histoire d'une belle jeune femme animée des instincts les plus diaboliques. Cette production met en vedette la belle artiste de l'écran américain une de ses reines les plus adulées, Barbara Stanwyck. Dans le rôle puissant d'un aventurier vous reverrez la forte personnalité de Van Heflin qui se tailla une si belle réputation dans "Johnny Eager" en 1941. Ceux qui ont vu "You Came Along" seront repris par le charme indéniable de Lisbeth Scott. Un nouveau renu se signale en la personne de Kirk Douglas.

Au Capitol

Lorsqu'il s'agit d'amuser royalement un auditoire, le comédien Jack Carson est l'homme tout désigné et lorsqu'il est secondé par une aussi jolie personne que Joan Leslie, le plaisir se double tant pour l'ouie que pour l'oeil. Ces deux artistes sont les co-vedettes avec Dennis Morgan et Janis Paige du film "Two Guys From Milwaukee" qui prend affiche demain à l'écran du Capitol. Un artiste de grande classe, S. Z. Zakall, soutient l'action par sa forte personnalité tellement remarquable. C'est une production Warner Bros mise en scène par David Butler.

Au Princess

Un film mettant en vedette George Sanders est toujours une garantie d'émotions, de travail artistique parfait, enfin d'une production hors-classe. Cet artiste tient la vedette de "A Scandal in Paris" qui prend affiche au Princess à compter de demain. A ses côtés, vous verrez deux artistes féminines très goutées: Carole Landis et Signe Hasso. C'est une histoire de voleur-gentilhomme, celle de Vidocq tant immortalisé par le roman.

A l'Orphéum

Quand André Luguet, Annie Ducaux et Eric Von Stroheim sont réunis dans une même production, les cinéphiles, amateurs de cinéma français ne peuvent que courir aux salles où la production paraît. "Tempête" mettant en vedette ce brillant trio prend affiche à l'Orphéum dès demain. Les milieux financiers et les milieux interlopes viennent en lutte dans cette forte production qui sera une suite excellent dans la nouvelle politique de ce théâtre de ne présenter que des productions strictement françaises.

Ethel Stark déclare:

Le fait d'être une femme n'est point un handicap pour un chef d'orchestre

(par Paul Roussel)

Mademoiselle Stark accepte avec générosité, car elle arrive d'une répétition harrassante de l'Orchestre Féminin de Montréal, l'entretien que je lui propose. La fatigue est d'autant plus grande qu'elle rentre à peine d'une tournée de récitals, comme violoniste, aux E.-U., dans l'Etat de Virginie. Au-dessus d'une tasse de café, nous parlons musique et je recueille de cette intelligente artiste quelques notes sur sa carrière.

Nous pouvons nous vanter d'avoir à Montréal le seul orchestre uniquement composé de femmes et sous la direction d'une femme. On trouve bien un orchestre féminin à Pittsburgh, par exemple, mais son chef est un homme. Ethel Stark a fondé cet orchestre en 1940; depuis, sa réputation comme chef n'a fait qu'augmenter. Elle a dirigé l'orchestre de Toronto, aux Etats-Unis avec la plupart des grands ensembles symphoniques. Partout elle n'a suscité que des éloges. A Toronto, en février dernier, la foule venue par curiosité et un peu aussi pour la démolir, s'en est allée conquise par l'étonnante maîtrise de Mlle Stark, sa personnalité vivante. Le lendemain de ce concert, on pouvait lire dans "The Evening Telegram" ces paroles louangeuses: "Le fait est évident que l'Orchestre a joué hier soir comme sous l'influence d'un charme. Tout dans un programme plein de beautés subtiles a "sonné" avec assurance. L'Ouverture de Glinka a pris feu dès la première mesure. Ce fut un triomphe de glorieuses surprises aptes à vous en couper le souffle." Nous aurons le plaisir samedi soir prochain, au Plateau, de nous rendre compte des dons de Mademoiselle Stark comme chef d'orchestre. Percy Grainger jouera avec l'Orchestre Féminin pour la seconde fois. Personne n'aura oublié son interprétation du Concerto de Grieg, l'an dernier avec Ethel Stark, ce Concerto que le pianiste interpréta en 1907 au Festival de Leeds, à la demande du compositeur.

Ethel Stark est née à Montréal; son père était violoniste quoiqu'il n'en fit jamais une carrière; sa mère était également musicienne. "Je fus heureuse, me dit Ethel Stark, d'avoir des parents qui adoraient la musique. A sept ans, on me fit apprendre le violon, avec hésitations cependant, car laissez-moi vous expliquer qu'étant maigre, pâle et débile, on avait peur que l'instrument fut trop lourd pour moi. J'étudiai tant bien que mal avec Alfred Desève qui eut la gentillesse de me prédire une belle carrière. Dieu sait si alors je me doutais d'être un jour chef d'orchestre!"

"Si j'étudiais la musique, c'est que j'en éprouvais un besoin pressant. A onze ans, je me révolte et déclare que j'en veux faire une carrière. J'obtint donc mon baccalauréat en musique au Conservatoire de Musique de l'Université McGill et tentai ma chance pour gagner une bourse offerte par la Curtiss Institute de Philadelphie. La chance me favorisa; je dénichai cette bourse et m'en fus étudier pour six ans le piano, le violon, la musique de chambre et la direction d'orchestre avec Fritz Reiner. Ah! quel admirable technicien de l'orchestre, quel musicien aussi! Je garde de lui le plus merveilleux souvenir reconnaissant".

Ethel Stark fit des tournées en Europe comme violoniste seulement, où elle obtint de vifs succès. "J'espère, m'avoue-t-elle, retourner bientôt à Paris, mais comme chef d'orchestre cette fois!"

C'est à Ethel Stark que revint l'honneur de faire entendre pour la première fois à Fritz Kreisler, l'éminent violoniste, le Premier Concerto de violon de Prokofieff. Voici comment la chose s'est passée, telle que la raconte si gaiement la charmante artiste :

"Quand je jouai ce Concerto de Prokofieff à Philadelphie, Kreisler, par une amusante coincidence, donnait un récital à Montréal le même soir. Madame Kreisler était cependant présente à mon concert de Philadelphie. Après le concert, à une réception, on me présenta la femme du virtuose, je ne savais pas qui elle était, ne l'ayant jamais encore vue. Je croyais même qu'il s'agissait d'une Madame Chrysler, des automobiles! Vous jugez de la méprise et de mon étonnement quand j'appris sa véritable identité. Son mari revenu de Montréal, elle lui parla de ce Concerto de Prokofieff avec de telles louanges que Kreisler m'invita à venir à New-York avec mon pianiste lui présenter l'oeuvre."

"Je me rappelle bien cette entrevue ; il y avait là Rachmaninoff et plusieurs autres artistes qui furent tout à fait "emballés" du Concerto. On me demanda de jouer aussi le Concerto D'Elgar (qui contient une si poignante mélodie) et une Fantaisie de Zimbalist sur la Carmen de Bizet. Après ce petit récital intime, nous nous rendîmes tous à un concert."

Personne ne saurait douter que sans l'intelligence et l'habilité de Mademoiselle Stark, un Orchestre Féminin n'aurait pû être formé dans notre ville. Cela exigeait également un groupe d'instrumentistes compétentes dont nous pourrons juger du travail samedi prochain. Les 60 membres de son Orchestre sont autant de fines cordes que ses mains de musicienne font vibrer avec une habilité peu commune.

Percy Grainger jouera, ce soir-là, la merveilleuse Ballade de Fauré et sera soliste dans une de ses oeuvres, une Suite Symphonique de Folklore Danois (Danish Folk Music Suite). Cette musique requiert un orchestre compliqué. Outre les instruments ordinaires on y trouve un orgue Hammond, partie qui sera tenue par Marie-Thérèse Paquin, un piano à quatre mains, un xylophone, le maramba, etc. C'est Gilberte Martin qui jouera avec Grainger lui-même la partie de piano. Fait remarquable, quatre des sept talentueuses soeurs Martin sont membres de l'Orchestre Féminin : il y a Réjeanne, altiste, Rolande, hautboiste, Raymonde, violoncelliste et Gilberte, pianiste pour ce concert.

Percy Grainger s'est déclaré enchanté de revenir à Montréal faire de la musique avec Ethel Stark. Il écrivait récemment à cette artiste: "Je suis si heureux de venir faire de la musique avec vous, le 30 novembre ; cela sera un régal. Vous le savez, je suis profondément remué par votre direction géniale." Magnifique tribut d'un excellent artiste.

CE SOIR
8 h. 30
en récital
Marian ANDERSON
contralto
au GYMNASE
SIR ARTHUR CURRIE
475 ave des Pins ouest
Billets en vente jusqu'à 5 heures chez Ed. Archambault et chez Hartney. — Après 7 heures, en vente au Gymnase Sir Currie, PL. 4488

MONUMENT NATIONAL
CE SOIR
La VIE PARISIENNE
Rideau: 8.25 P.M.
PLateau 9161
Aussi les 29-30 Nov. — 1-3-4-5-7 8-10 Décembre.

CHEZ LES COMPAGNONS
un divertissement unique!
MOLIÈRE
LES PRECIEUSES RIDICULES
ET
LE MEDECIN MALGRE LUI
30 nov. 2-3-5-6-7 décembre
AU GESU LA. 1186

GUILD de THEATRE
ODEON
Mesdames, assistez aux matinées, évitez les foules
VILLE PAY ST. DENIS & ARMY DU. 5577
"La Belle Ensorceleuse"
(Dialogue français)
Marlene DIETRICH — Bruce CABOT
"HOODLUM SAINT" William POWELL
Esther WILLIAMS

SAINT-DENIS
Fernand GRAVEY dans LA RABOUILLEUSE
d'Henri de Bornier
avec SUZY PRIM et LARQUEY
ALIBERT dans L'AFFAIRE du GRAND HOTEL

"AU GESU"
JEUDI, 28 NOV., SOIR
LOUISE DARIOS
CHANTERA LES
"LÉGENDES DORÉES"
(Episodes de la Vie de Jésus extraits des Bibles de Noël de Troyes Melun, Nantes, édités aux XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, avec leurs airs anciens)
PRIX : $2.00 - $1.50 $1.00
Billets AU GESU — LA. 4453

A L'UNIVERSITE — DEMAIN SOIR, à 8 h. 30
En primeur!...
Yella PESSL, claveciniste
Le QUATUOR à cordes PASCAL
de Radio-Paris
Au programme : Couperin — Ravel — Haydn — Bach
BILLETS : $3.00 — $2.50 — $2.00. Quelques places à $1.00
Ed Archambault MA. 6201 Willis, PL. 9526
Pour renseignements: appelez
ATlantic 9451, Local 55 — HArbour 9752

2 NOUVEAUX FILMS EN PRIMEUR
L'Eternel Retour avec MADELEINE SOLOGNE JEAN MARAT
La Comédie du Bonheur avec FERNAND GRAVEY
5e SEMAINE ORPHEUM

Holiday in Mexico
Starring WALTER PIDGEON with JANE POWELL RODDY McDOWALL • ANN DVORAK • XAVIER CUGAT and his Orchestra
A L'AFFICHE LOEW'S

DOROTHY McGUIRE ROBERT YOUNG in
The NEW Adventures of Claudia and David
A L'AFFICHE PALACE

It's something new from BUD and LOU
Universal Presents BUD ABBOTT LOU COSTELLO in The Time of Their Lives
MARJORIE REYNOLDS • BINNIE BARNES
JOHN SHELTON JESS BARKER GALE SONDERGAARD
A L'AFFICHE CAPITOL

20th
WILL RANDOLPH LYNN
GARNER • SCOTT • BARI
DEAN JEANNE
STOCKWELL • MARSHALL
in "SWAMP FIRE"
A L'AFFICHE PRINCESS

A Distinguished Motion Picture RETURNS...
Rebecca
A L'AFFICHE IMPERIAL

CINEMA PARIS
DEUXIEME SEMAINE
Les 3 grands du film français
MORGAN
PIERRE RICHARD-WILLM
CHARLES VANEL dans
LA LOI DU NORD

ETHEL STARK
DIRIGERA
LA SYMPHONIE FEMININE DE MONTREAL
METTANT EN VEDETTE
PERCY GRAINGER
SAMEDI, 30 NOV., A L'AUDITORIUM DU PLATEAU
Billets : 1.50, 2.00, 2.25, 3.00 Taxe comprise
Tél. HA. 5586 Chambre 311 1010 ouest, S.-Catherine

7e EDITION
LE PLUS GRAND SPECTACLE SUR PATINS
ICE-CAPADES of 1947
FORUM
Du 7 au 16 déc.
à 8 h. 30 p.m.
Matinée Samedi, le 14 décembre à 2 h. 30 p.m.
Réservations : Wilbank 6131
PRIX:
Loges et promenades et trois premières rangées de l'amphithéâtre : $3.00
Le reste de l'amphithéâtre : $2.50
Cercle: $2.00
Section nord: $1.50
Taxes incluses
Commandes postales acceptées
Guichets ouverts tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.



Chronique Judiciaire

• • •

par **Adolphe Nantel**

Prix David 1939

A vouloir trop prouver, sieur Arthur manque tout son effet

Un ingénieur-bijoutier qui voulant trop prouver ne prouva rien, hier, devant le juge Edouard Tellier, lors de l'enquête judiciaire d'un courtier bien connu, accusé de tromperie qui lui aurait rapporté un total de $1,000. Après avoir laissé parler le plaignant pendant une bonne demie heure, le tribunal décide :



La proie pour l'ombre...

—Nous ne sommes pas ici pour percevoir vos actions minières. C'est une affaire civile et je rejette l'accusation logée contre l'inculpé.

L'enquête commença mal puisque sieur Arthur, (le prénom du plaignant), n'ayant pas vu son avocat demande au tribunal d'attendre. Le juge refuse et dit :

—Que le greffier entre au procès-verbal que l'avocat de la poursuite appelé fait défaut et procédons.

Arthur commence et comment :

—Il a acheté des parts de mines en mon nom et je ne les ai jamais vues naturellement je comprends...

—Moi je ne comprends pas, souligne le juge.

—Voici. Lors d'une visite familiale avec un ami chez Henri, (prénom de l'inculpé), il me suggère d'acheter des actions d'Atoma, (dérivatif de l'atome). Je lui donne un chèque de $3,000. Puis il achète du Petitclerc alors que moi, je ne voulais que des mines d'or. Puis en août 1945 il envoie un agent acheter du coton en Europe et je lui donne encore $2,500. Naturellement je n'ai jamais eu de coton...

—Mais les parts de mines? demande Me Marcel Gaboury, c.r., avocat de la défense.

On les a eues...

—Alors il ne peut y avoir de faux prétexte, remarque le tribunal.

— Peu importe, s'écrie Arthur.

Le plaignant veut relater ce qu'une tierce personne a dit mais Me Gaboury s'objecte et le témoin mécontent déclare :

— Vous, "nevermind", l'affaire me coûte $32,000 et j'en ai eu assez. Puis il me vend encore 7,000 parts d'Atoma...

— A quelle date ? demande le juge.

— Peu importe la date, que peut bien faire une semaine de plus ou de moins.

— Vous réglez ça vite vous, souligne le juge.

— Naturellement... Il voulait se défaire de moi et moi, de lui. Je désire la justice. Quelle est votre opinion, monsieur le juge. Je veux votre conseil ? continue Arthur.

— Je vous le dirai tantôt, répond le tribunal.

— Si vous étiez payé vous ne seriez pas ici ? demande encore le juge Tellier.

— Naturellement.

Et ainsi de suite jusqu'au moment où l'affaire est classée par la libération de monsieur Henri.

Figaros mis à l'amende

Le comité paritaire des maitres-barbiers continue sa campagne pour faire respecter la loi des conventions collectives de Travail. Hier encore, devant le juge René Théberge les figaros suivants ont écopé chacun d'une amende de $1 et du paiement de frais qui "frisent" les $20: A. Grégoire, 8161, Lajeunesse, a embauché des employés qui ne possédaient pas de certificats de compétences; R. Limoges, 8163 Berri, a travaillé sans certificat et P. Ashkanazy, 3707, boul. St-Laurent, a barbifié ses congénères le dimanche. Me Gaston Lacroix, c.r., représentait la poursuite.

Avis Légaux

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 248339.

DAME CHARLOTTE MAUD THOMPSON, épouse de Alexander Fletcher, de la cité et du District de Montréal, journalier, présentement de lieux inconnus, dûment autorisée par jugement de cette Honorable Cour aux fins des présentes,

Demanderesse

vs

ALEXANDER FLETCHER, de la cité et du district de Montréal, présentement de lieux inconnus, journalier,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, le 20ième jour de novembre 1946.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Mergler et Mergler,
261 ouest, rue St-Jacques,
Montréal,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Richard Andrew Frame, manoeuvre, de Verdun, Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec sa femme, Eva Sherman Frame, de Verdun, pour cause d'adultère.

Montréal, Qué., le 29 octobre, 1946.

MAX COBLENTZ,
Procureur du requérant.

511 Place d'Armes,
Montréal, Qué.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0128
BRAIS CAMPBELL & deGRANDPRE
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS, C.L., C.R.
A.-J. CAMPBELL - A.-J. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

ROBERT TURGEON
AVOCAT
Edifice Insurance Exchange - Montréal
Suite 707, 276 ouest, rue St-Jacques - HA. 5111
Bureau du soir: 373 boul. Ste-Rose Ste-Rose Tél.: 43

FAUTEUX & MONTPETIT
AVOCATS et PROCUREURS
GERALD FAUTEUX, C.R.
ANDRE MONTPETIT, LL.L.
HENRI MASSON, LL.B.
Téléphone PLateau 8601 Montréal
Edifice Transportation
133 ouest, rue St-Jacques

LA. 7209-7200 Soir: 3875 Wellington WE. 2214
YVES PELLETIER
AVOCAT
60 ouest, rue St-Jacques
Suite 600-601 Montréal

Sept autres Témoins de Jéhovah traduits devant le juge Legrand

La campagne contre les Témoins de Jéhovah se continue avec énergie puisque avant la fermeture du Palais, hier après-midi, sept autres inculpés, appréhendés par une escouade de détectives provinciaux, dirigés par le lieutenant Léopold Trottier, passaient devant le juge Omer Legrand.

Il était passé 4 heures 30 et Me Oscar Gagnon, c.r., avocat du ministère public, obtint des cautionnements de $950, dans chaque cas, avec enquêtes judiciaires le 3 décembre.

A Laprairie, les détectives ont coffré Alma Gorman, Louise Lazare, G. Gilbert, Gordon Pond et W. Weave. Tous sont accusés de conspiration pour distribuer des pamphlets séditieux.

Un autre suspect, A.-S. Gascon, était pincé à Verdun. Il est accusé de distribution d'un libelle diffamatoire. Enfin Charles Elvery, a été appréhendé à Lachine. Lui aussi est accusé de libelle séditieux.

Vers la même heure, Me Antonio Lamer, avocat de la ville de Montréal, interjetait un appel au greffe de la Cour d'appel, du jugement rendu récemment par l'hon. juge Joseph Archambault, de la Cour supérieure, autorisant des cautionnements de $100 pour remplacer des dépôts de $100, exigés par le recorder Roland Paquette, dans la cause de la femme Florence McIntyre, accusée de distribution illégale de pamphlets dans la métropole.

La ville de Montréal allègue que si la Cour supérieure a le droit et le privilège de diminuer ou d'augmenter un cautionnement elle ne peut en changer l'espèce, comme l'a fait le juge Joseph Archambault en autorisant le retrait de $100 en argent pour les remplacer par une garantie fournie par une tierce personne.

La paix du Roi...

La femme Rémi Bertrand, 40 ans, 156½ St-Georges, Côteau-Rouge, déclarée coupable par le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, d'un vol de $30, la propriété de Mme Adrienne Hébert, 1970 est, Ontario, a été condamnée au temps passé en prison. L'inculpée devra cependant fournir un cautionnement personnel de $500 pour garder la paix pendant un an. A défaut de ce cautionnement elle devra purger une peine de prison de 30 jours.

Cour Supérieure

Division de pratique

Le 26 novembre 1946. Président : l'hon. juge Pierre-F. Casgrain.

Les jugements suivants furent rendus :

Pierre Carrier contre Lionel Rioux; jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

Dame Robéa Nolet contre Roland Prénoveau; jugement accordant requête pour autorisation à poursuivre in forma pauperis, frais à suivre.

Rachelle Godmaire contre Pierre Cinq-Mars et Thérèse Gendron, opposition; jugement accordant motion, etc.

Gérard Miron contre Abraham Gordon; jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

Howard W. Robinson contre Merton R. Robinson; jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

André Bérard contre Albert Bourbonnais; jugement accordant motion pour examen médical, frais à suivre.

William Ramsay Stewart, requérant; jugement accordant requête pour rectification des registres de l'état civil.

André Bérard contre Albert Bourbonnais; jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

Habib Nassif contre dame G. Marion Mizener; jugement accordant requête pour ester en justice, frais à suivre.

Dame Anne Pohoresky contre Lomer Brisebois; jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

Dame Lorette Chrétien contre Joseph E. Thibault; jugement accordant requête pour ester en justice, frais à suivre.

Stanislas Frenette contre Philibert Goulet et autres; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Louis H. Bourdon contre P.-E. Desjardins; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

La Caisse Populaire de Ste-Cécile contre Fred Caron — jugement ordonnant possession de l'auto saisie, dépens contre le défendeur.

Lucien Tremblay ès-qual contre Compagnie des Tramways de Montréal — jugement rejetant motion de la défenderesse pour rejet, etc., avec dépens.

Lucien Tremblay ès-qual contre compagnie des Tramways de Montréal — jugement accueillant motion du demandeur ès-qual pour fixer dates, dépens réservés.

Dame Rose Alma Leduc contre Frederic W. Jansen et autres et la Banque de Montréal et autres, intimées — jugement rejetant requête de la demanderesse, avec dépens.

Dame Rose Alma Leduc contre Frederic W. Jansen et autres — jugement rejetant motion de la demanderesse, avec dépens.

Harry Abramovitch contre Jean-Paul Gagné — jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

Wolfe Silver, requérant — jugement accordant requête pour rectification des registres de l'état civil.

Edgar Berlinguet contre G. Malchelosse — jugement accordant motion pour examen médical, frais à suivre.

Juliette Leroux contre Rolland Morin — jugement accordant requête pour ester en justice, frais à suivre.

Emile Martineau contre Samovar Club et autres — jugement accordant motion du demandeur, frais à suivre.

Van Raycraft contre Provincial Transport Co. et autres — jugement accordant motion pour examen médical, frais à suivre.

Van Raycraft contre Provincial Transport Co. et autres — jugement accordant motion pour examen, frais à suivre.

J.-Olivier Desrosiers contre Albert Aumont — opposition à jugement reçue.

Avis Légaux

AVIS DE REQUETE POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que Ronald Edwin George, ingénieur, de la Cité et du District de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa présente ou prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Isabel Sharpe Reid, ménagère, du même lieu pour cause d'adultère et désertion.

Daté à Montréal (Québec), le 8 novembre, 1946.

AUG. ANGERS,
Procureur du requérant,
84, ouest, Notre-Dame,
Montréal, Qué.

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 244850

DAME SYBIL MARY CORBETT, épouse séparée de biens de Frederick James Mann, employé du Service Civil, de la cité et du district de Montréal, dûment autorisée par jugement de cette Honorable Cour aux fins des présentes,

Demanderesse

vs

FREDERICK JAMES MANN, époux de la demanderesse, employé civil, de la cité et du district de Montréal, maintenant de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois.

Montréal, le 20ième jour de novembre 1946.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

Mergler et Mergler,
261 ouest, rue St-Jacques,
Montréal,
Procureurs de la demanderesse

Par un soir d'orage...

Un garagiste qui faisait appréhender l'un de ses employés l'accusant du vol de deux pneus, évalués à $175, voulut retirer sa plainte, hier, devant le juge Edouard Tellier, mais le tribunal non seulement refuse mais déclare:



Y mouille à varse...

—On a essayé le même jeu la semaine dernière. Procédons.

Un seul témoin est entendu. Il relate:

—Le huit novembre, le boss me dit qu'il croyait s'être fait voler deux pneus par Edouard. Il me demande d'essayer de les acheter. Je pars à la pluie à varse et justement le bos avait pensé vrai parce que l'inculpé m'a vendu les pneus en me disant: "Plus tard je pourrai t'en fournir d'autres...

—Vous voyez qu'il y a de la preuve, souligne le tribunal.

—Je suis en défense et j'accepte l'examen volontaire, répond Me Bruno Crevier.

La date de cet examen est fixée au 10 décembre. L'inculpé reste libre d'ici là.

Ratté et ses chemises...

Albert Ratté, 24 ans, 1194, Wolfe, aurait raté son expérience, dans un grand magasin à rayons, lorsqu'un détective le surprit en train de changer de chemise, au bas de l'escalier conduisant au salon de



Toilette... ratée

beauté de ces dames. Le vêtement, tout de soie, se vendait au prix de $5. L'inculpé, accusé de vol à l'étalage, hier, devant le juge René Théberge, a protesté de son innocence puis son avocat, Me Urbain Simonneau, demanda un cautionnement. Me Emé Lacroix, avocat du ministère public, s'objecte et déclare :

Le tribunal refuse donc tout cautionnement mais à la demande de Me Simonneau, avance au 29 novembre la date du procès, d'abord fixé au 4 décembre.

Feu M. J.-L. Poupart

Me Benoit Poupart, associé de Me Alcide Côté, c.r., député de Verdun aux Communes, a eu la douleur de perdre son père, M. Joseph-Louis Poupart, industriel, décédé à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 69 ans et 10 mois. Le défunt laisse en plus de sa femme, (Clara Lemire), ses fils Benoit, avocat; Roméo, dentiste; Gérard, médecin; Henri, Alphonse et Philippe; ses filles, Gertrude, (Révérende soeur Mathilde), Annette, (Mme Z. Leroux), Thérèse et Cécile. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. à l'église paroissiale de St-Isidore-de-Laprairie.

En Cour d'appel

La Cour d'appel délibère depuis hier, dans l'affaire de la ville de Valleyfield qui veut faire infirmer un jugement de la Cour supérieure, désapprouvant son règlement de construction, (No 440), parce qu'il n'avait pas été approuvé par un vote des contribuables. Le recorder de l'endroit avait condamné M. Lucien Plante, entrepreneur, pour violation de ce règlement, en érigeant un escalier extérieur et une galerie à sa résidence. Plante contesta la validité du règlement devant l'hon. juge Fabre-Surveyer et gagna son point. Me Arthur Leblanc, représente la ville appelante alors que l'intimé Plante est représenté par Me Georges-André Meloche.

Pauline succombe...

Pauline Lafrance, 23 ans, de Boucherville, accusée du vol d'une malle dans un grand magasin à rayons, avouait son larcin en larmoyant, hier, devant le juge René Théberge. La petite voulait voyager. Le tribunal a ajourné à ce matin le prononcé de la sentence. Pauline n'a pas d'antécédents judiciaires.

En quelques lignes...

La maison Fairyland Riddie Wear, Limited, 3981, boul. St-Laurent, coupable d'avoir vendu et offert en vente des vêtements sans compléter ses feuilles d'achat comme le décrète les règlement de guerre, écopait hier d'une amende de $1,000 devant le juge Armand Cloutier.

Mme Bessie Dubrofsky, de la maison Nu Way Auto Parts, 5593, boul. St-Laurent, payait aussi une amende de $750 pour avoir négligé de garder des livres de comptabilité en rapport avec son commerce.

* * *

Les trois scouateurs de la rue St-Denis, les nommés Dinelle, McGrath et Prévost, reviendront à l'audience des enquêtes judiciaires le 5 décembre prochain. L'affaire était ajournée hier, après que Mes Rosario Richer et André Demers, c.r., eurent déclaré au juge Edouard Tellier que les inculpés avaient quitté les lieux envahis par eux.

* * *

Léo Trudel, 34 ans, qui se faisait fort d'obtenir un puissant explosif en saupoudrant de la moutarde sur du charbon, subira son enquête judiciaire le 4 décembre, sous l'accusation d'avoir, de 1938 à 1944, extorqué diverses sommes s'élevant à plus de $10,000. Me Didier Leroux représente la poursuite alors que Trudel est défendu par Me Willie Proulx.

* * *

Willie Longtin, 22 ans et sa femme, âgée de 17 ans, subiront leur examen volontaire, le 4 décembre prochain. Ils ont subi leur enquête judiciaire, hier, devant le juge Edouard Tellier, pour avoir abandonné dans un taxi, leur bébé de quelques mois. Me J.-Adrien Meunier représente la défense.

Plusieurs témoins ont identifié les suspects comme étant ceux qui laissèrent l'enfant dans le taxi qu'ils quittèrent, rue Wolfe, en face du numéro 1109. Les époux sont libérés sous des cautionnements de $500.

* * *

Arthur St-Victor, accusé d'avoir obtenu $300, d'un citoyyen de Chicoutimi, sous de fausses représentations, a été acquitté, hier après-midi, par le juge René Théberge. Il s'agissait de l'octroi d'un permis de camion. L'inculpé dans sa défense nia avoir reçu les $300 d'un intermédiaire, nommé dans la plainte. Puis le plaignant jura ne jamais avoir rien payé à l'intermédiaire en question. Me Lucien Béliveau, c.r., représentait la défense.

La Canadair coupable

Après un procès de trois jours, aux Assises, le compagnie Canadair, accusée de congédiement injustifié de 18 employés, à l'occasion d'un conflit entre deux unions, a été déclarée coupable par le jury qui délibéra une heure durant

Aussitôt après le verdict Me John Long, c.r., avocat de la défense, annonca à l'hon. juge Wilfrid Lazure qu'il interjetterait appel de ce verdict, rendu à 5 h. de l'après-midi. Me John Bumbray, c.r., représentait le ministère public. Mes Joseph Cohen, c.r., et Abraham Feiner représentaient les employés congédiés.

Elles sont trois...

Trois filles trouvées dans une maison louche, à 322 est Ste-Catherine, lors d'une descente faite par le lieutenant Léopold Trottier, de la sûreté provinciale, ont enregistré des aveux, hier, devant le juge Armand Cloutier. Le tribunal imposait à chaque lorette une amende de $50, frais inclus.

AVION
à QUÉBEC en 1 h. et 15 m.
à CHICOUTIMI (ARVIDA, BAGOTVILLE, SAGUENAY) en 2 h. et 10 m.
Horaires commodes pour l'aller et le retour.
TÉLÉPHONE MA. 4231
QUEBEC Airways



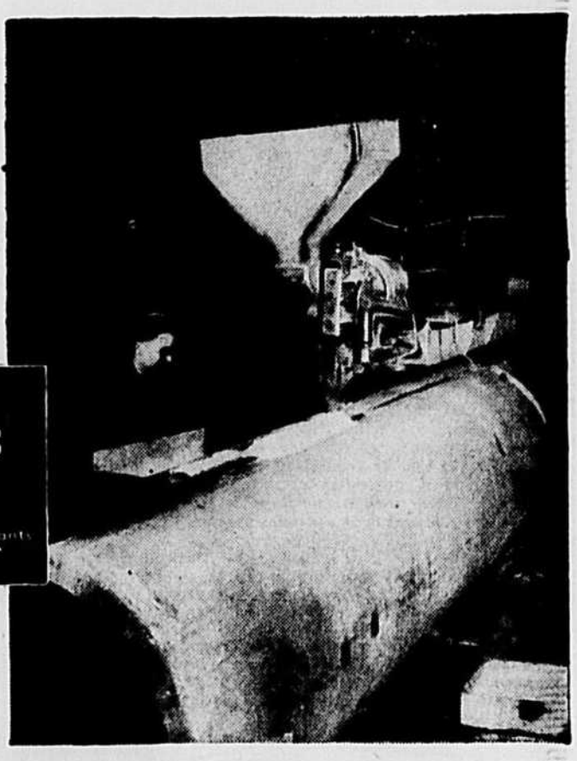
LE "DING DONG" de nos
CARILLONS ÉLECTRIQUES
ajoute une note de gaieté à la maison
• Faciles à poser
• Plastique fini ivoire
• 2 tuyaux
• 2 sons Porte avant
• 1 son porte arrière
Rég. $10.95
TRES SPECIAL $7.95
M. BEAUDET
Radio & Electrical Supplies Ltd
1733, NOTRE-DAME OUEST WI. 6679



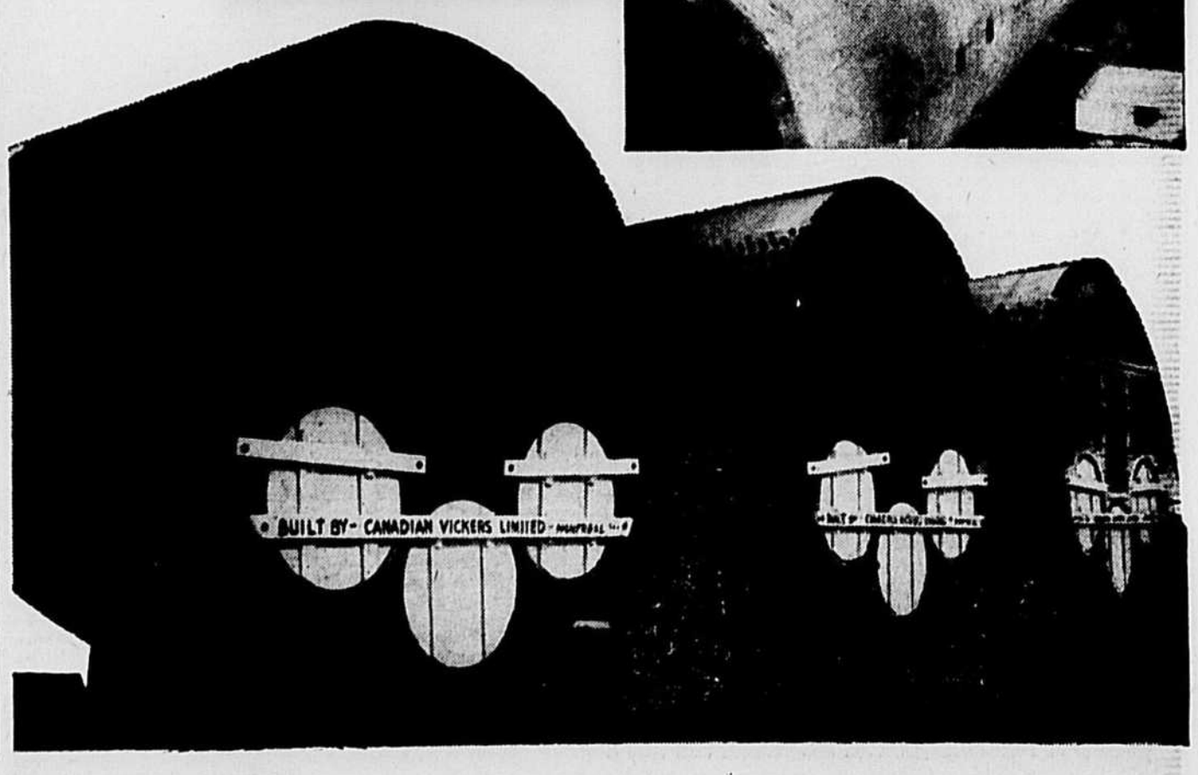
ENERGIE POUR PRODUCTION

Construites de matériaux éprouvés à l'avance... avec toutes les soudures soumises aux Rayons-X pour en assurer la perfection... les chaudières à vapeur Vickers pour moulins, mines et vaisseaux produisent plus d'énergie... à un coût moindre... à un maintien minimum.

Chaudières Vickers-Keeler; Chaudières Yarrow; Chaudières marines écossaises... chaudières de tous genres... toutes capacités... pour répondre à l'énergie indéfectible de l'industrie.



VICKERS
BUREAU CHEF MONTREAL
Représentants dans tous les centres importants



GRATUIT! $2,535.00 EN ARGENT! 641 PRIX SUPERBES pour les OXOGRAPHES.



Un OXOGRAPHE, c'est quelque silhouette, forme, dessin, illustration, objet, ou autre, basé sur les lettres O-X-O, trouvés dans l'ordre voulu pour s'épeler OXO.

L'UN DE CES PRIX PEUT VOUS REVENIR!

1er prix	$1,000.00
2ième prix	250.00
3ième prix	100.00
10 prix de $25.00 chacun	250.00
200 prix de $2.00 chacun	400.00
300 prix de $1.00 chacun	300.00
128 prix pour les moins de 12 ans	235.00

Un total de 641 se chiffrant à $2,535.00

★ PREMIER PRIX $1,000.00

128 PRIX SPÉCIAUX SUPPLÉMENTAIRES POUR LES MOINS DE 12 ANS

Premier Prix $50.00 2ième Prix $25.00 3ième Prix $10.00 et 25 prix de consolation de $2.00 plus 100 de $1.00 chacun. Ces gagnants se prendront par le privilège de mériter les GRANDS PRIX du Concours Général.

PRIX POUR LES DÉTAILLANTS

Ecrivez le nom de votre détaillant au verso de votre inscription. Si vous gagnez un Premier, Deuxième ou Troisième Prix, il gagne lui AUSSI une récompense spéciale en argent. Dans le cas de "magasins à chaîne" les prix seront attribués aux gérants de succursales.



POUR FAIRE LES MEILLEURES SOUPES, LES MEILLEURS RAGOÛTS ET SAUCES, QUE VOUS AYEZ JAMAIS GOÛTÉS EMPLOYEZ OXO!

OXO fait les meilleures sauces au monde! Et quand vous voulez un breuvage chaud qui soit fortifiant et d'un goût épatant, employez OXO! Demandez toujours OXO, en Cubes ou en Liquide, afin d'avoir la riche substance de la viande de boeuf.

Voyez ces exemples d'OXOGRAPHES!

Rien de facile, d'amusant, d'instructif comme les OXOGRAPHES! Ne vous inquiétez pas si vous dessinez mal; l'habileté artistique ne compte pas. Vous pouvez même "ECRIRE" votre idée, avec des MOTS: c'est l'originalité qui compte!

RÈGLES

1. Envoyez autant d'OXOGRAPHES que vous le voulez.
2. Chaque OXOGRAPHE doit être accompagné de neuf enveloppes de Cubes OXO, ou de l'étiquette d'une bouteille d'OXO Liquide, ou de fac-similés convenables des unes ou de l'autre. Votre nom et votre adresse doivent être clairement moulés sur chaque inscription. On doit indiquer l'âge des moins de 12 ans certifié par un parent ou un tuteur.
3. Toutes les inscriptions doivent être oblitérées à la poste avant minuit le 3 décembre 1946.
4. La décision des juges est finale. On ne peut renvoyer aucune inscription. Les inscriptions seront jugées d'après l'originalité des idées. Aucune habileté artistique n'est requise.
5. Les rédacteurs en chef de trois des principales publications canadiennes seront juges.
6. Les inscriptions deviennent la propriété de "OXO (Canada) Limited".
7. On annoncera le nom des gagnants vers la semaine de Noël 1946.
8. Aucun des employés de "OXO (Canada) Limited" ou de ses Agents de publicité n'est admissible.

ADRESSEZ VOS INSCRIPTIONS À: "OXO (CANADA) LIMITED" 1910 rue Saint-Antoine, Montréal, P.Q.

Les As de Québec jouent ce soir à Valleyfield

Bien qu'ils aient subi trois défaites plutôt concluantes contre les Cataractes et les Royaux lors de leurs trois dernières joutes, les Braves de Lucien Leduc ne sont pas trop découragés et c'est une autre brillante victoire qu'ils espèrent réussir ce soir quand ils recevront la visite des As de Québec. Lors d'une dernière rencontre, on s'en souviendra, les Braves ont blanchi les As par 5 à 0 et c'est un triomphe du genre qu'ils espèrent remporter devant leurs milliers de partisans, ce soir, à l'aréna de Valleyfield.



Lucien Déchêne

Les As ont trois points d'avance sur les Braves, en 3e place, dans le circuit Slater, mais il ne faut pas oublier que les joueurs de Lex Cook ont joué deux parties de plus ce qui signifie que la cause des Braves n'est pas absolument perdue. En effet, une victoire du club de Leduc verrait les Braves s'approcher à un seul point de la 3e place et les joueurs de Valleyfield auraient toujours deux joutes de plus à jouer que les joueurs de la Vieille Capitale. Il faut donc s'attendre à ce que le Valleyfield livre une lutte de géants aux As ce soir, à Valleyfield.

Les amateurs de Valleyfield verront d'excellents athlètes au jeu. Les As comptent en effet de solides jeunes gaillards dont Boorman et Balmer à la défense, le très habile bloqueur Phil Renaud, au même poste, et les rapides avants que sont Nil Tremblay, Bobby Carragher, Punch Imlach, Roy Heximer, Jos Boackstael, Ronnie Nelson et autres. L'instructeur Lex Cook déclaré après la victoire des As sur les Senators d'Ottawa dimanche dernier que son club avait enfin trouvé toute sa cohésion et qu'il fallait remporter plusieurs victoires éclatantes à l'avenir. C'est ce qu'on verra ce soir.

Dans le camp du Valleyfield, où on espère toujours du renfort de joute en joute, on est prêt à lutter farouchement pour s'assurer une victoire qui serait si utile dans le classement. Les Dechênes, Orlando, Robidas, Bessette, Strain, Joannette, Mageau, Kovalchuck, Richardson ,Brennan et autres entendent causer une agréable surprise à leurs partisans en l'emportant décisivement sur le club de la vieille Capitale.

MATCH-REVANCHE ENTRE ZENIT ET JACK ARMSTRONG

BOSTON, (C.P.). — Jack (Spider) Armstrong de Toronto et Raul Zenit de Mexico, qui se sont mesurés dans le plus spectaculaire des combats dans une arène locale depuis plusieurs années, il y a une semaine, ont signé pour une autre rencontre de dix rondes au Mechanics Building le 2 décembre prochain, a annoncé hier soir Andy Callahan, A.C.

Le vétéran Armstrong avait été envoyé au tapis quelques instants avant que le son du gong n'annonçât la fin de la septième ronde dans leur dernier combat. Dans la huitième ronde, Armstrong la huitième ronde, Armstrong ébranle se tenait littéralement debout sur les sièges. Dans la neuvième ronde, Armstrong mit le Mexicain hors de combat par un rapide et dur coup de la droite à la mâchoire.

Les Reds veulent un club gagnant l'été prochain

CINCINNATI. — Le rapport annuel présenté ces jours derniers aux actionnaires du club de baseball Cincinnati de la ligue nationale, par Powel Crowsley, Jr., contenait certaines indications fort précises concernant la politique future des Reds.

Il y a un an on déclarait sans ambage que les Reds allaient entreprendre un programme de reconstruction, qu'ils ne temporiseraient point avec les vétérans, que partout où la chose serait possible la préférence serait donnée à des jeunes.

Le club a grandement profité de ce programme, et quand la saison 1946 s'est terminée, on pouvait voir sur l'alignement des Reds pas moins de 10 joueurs dont c'était la première saison complète dans les majeures et cinq autres qui en étaient à leur deuxième saison.

Au nombre de ceux qui complétaient leur première année dans le baseball majeur se trouvaient deux joueurs choisis sur le club des recrues de l'année dans la ligue nationale, le lanceur Ewell Blackwell et le troisième-but Grady Hatton. On comptait également parmi les recrues de l'année le champ intérieur Benny Zientara, qui fut le meilleur frappeur du club, le champ intérieur Bobby Adams, l'un des plus rapides coureurs sur les buts de la ligue, que l'on considère comme un véritable prospect, les lanceurs John Hetki, Clayton Lambert et Bob Malloy. Hetki a accompli de la bonne besogne au cours de la saison dernière avec une moyenne de seulement 2.5 pts comptés contre lui par partie.

Le printemps prochain, on s'attachera surtout à choisir des recrues pour le champ extérieur. "Nous devons continuer à bâtir avec un mélange de jeunesse et d'expérience," a dit Crosley, "mais le temps est venu de temporiser en une certaine façon. En effet, si nous ne pouvons obtenir de jeunes joueurs possédant l'expérience des grandes ligues, nous devrons songer, en ce qui concerne au moins certaines positions, à jeter les yeux sur des vétérans, même si cette politique signifie que nous devrons peut-être débourser des sommes considérables pour des joueurs qui ne resteront avec nous qu'un an ou deux. On ne le fera toutefois que dans le but de balancer le club avec des joueurs de calibre qui pourront faire de notre équipe une équipe victorieuse.

AVEC NOS AMATEURS

Par Bert SOULIERE



En se retirant des cadres de l'Association Provinciale de Baseball Amateur, les clubs de la ligue Métropolitaine se sont assuré les services du populaire Albert Molini comme président de ce circuit pour une seconde saison consécutive. Bien qu'il fut obligé de franchir quelques obstacles l'été dernier, Molini a remporté d'éclatants succès dans la Métropolitaine. On peut donc être assuré que cette ligue connaitra en 1947, une saison encore plus fructueuse que celle qui vient de s'écouler. L'an prochain, Molini pourra mener sa barque à sa guise. Certaines gens regretteront sûrement de ne pouvoir exercer inutilement une autorité comme ils ont tenté de le faire la saison dernière. Molini n'aura plus de bois dans les roues. Et, naturellement, les résultats seront meilleurs.

* * *

Selon le père Brouillé, le club du collège Jean-de-Brébeuf sera redoutable cet hiver dans l'Intercollégiale... Le club de hockey Association Vaillant de St-Henri, champion intermédiaire l'an dernier, aimerait à faire partie d'un circuit de l'arena St-Laurent. Cette équipe est dirigée par les sportsmen Albert Parizeau et Ralph Vichira... Avant l'ouverture officielle de la ligue de hockey Shamrock, les directeurs de ce circuit tiendront une dernière assemblée ce soir, à 8 heures précises, chez M. L. P. Malouin, 189 rue Dante... Joe Krol, fameux porte-couleurs des Argonauts de Toronto, champions de l'Est du Canada au football, jouera pour l'équipe de ballon au panier de la Palestre Nationale. L'acquisition de Krol sera fort goûtée des amateurs de ce sport.

* * *

Alcide Hébert, pilote des Cyclones de Verdun, vient de faire l'acquisition du joueur de défense Jean-Guy (Larry) Thibeault. Etudiant au collège Notre-Dame, Thibeault portera également les couleurs de cette équipe de la ligue Intercollégiale. Hébert partage la même opinion que Omer DeBonville, pilote du Notre-Dame, à l'effet que Thibeault est un joueur d'avenir... En neuf joutes disputées cette saison, Howie Harvey, gardien de buts du St. Mike's de la ligue junior de l'Ontario n'a été déjoué que huit fois seulement. Il possède quatre blanchissages à son actif. Dans la Ville-Reine on le considère comme le successeur probable de Turk Broda dans les filets des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale...

* * *

Bernard McGinnis a connu d'immenses succès à ses débuts avec le Cardy vendredi soir dernier, à l'Auditorium de Verdun, en comptant trois buts... Bien qu'ils soient de stature plutôt délicate, Jean-Paul Bisaillon et Richard, du National, ont démontré qu'ils n'avaient pas froid aux yeux mardi soir, au Forum, en affrontant courageusement les "gros" porte-couleurs des Canadiens... Après avoir remporté trois blanchissages consécutifs, Roy Scurrah fut une proie facile pour les joueurs du National, qui le déjouèrent à six reprises — et n'eut été de Lépine à la ligne bleue, le National aurait probablement établi un nouveau record de buts dans la J.A.H.A.

* * *

En enregistrant deux buts et accumulant autant d'assistances lors de la dernière partie du National, George Bougie s'est installé en 2e position chez les compteurs du circuit Thérien, ex-aequo avec Lépine... Bob Fryday continue toujours d'impressionner pour le Tricolore... Howie Morenz jr. semble avoir adopter un caractère bouillant cette saison. Dans chacune des parties de son club, le fils de l'Immortel du hockey ne manque jamais d'aller réchauffer le banc du pénitencier... Bien que son club n'ait pas encore connu la victoire, Renaud Grégoire des Cyclones de Verdun est en évidence chez les compteurs avec six buts et une assistance pour un total de sept points...

* * *

Pinky Davies, de Flin Flon, Man., et ex-joueur de défense des Bruins de Boston, de la N.H.L. vient d'être nommé instructeur de l'école de hockey juvénile à Nipawin... Le Northern Electric et le Canadair sont les deux seuls clubs à ne pas avoir subi l'échec cette saison dans la ligue Montréal...

Selon Alcide Hébert, Gérard Gratton, joueur d'avant du National devrait faire le saut avec les Rovers de N.-Y., de la ligue de l'Est des Etats-Unis l'hiver prochain. Le nom de Gratton fut placé sur la liste de réserve des Rangers de N.Y. l'an dernier. Doué d'un bel esprit combatif, Gratton est très habile dans la mise en échec... André St-Jean, qui a brillé cet été au baseball avec les clubs Facteurs et St-Jean, convolera en justes noces aujourd'hui avec une jeune fille de Syracuse...

* * *

Maurice Bénard a exécuté un travail colossal cet été, comme statisticien des Facteurs. Ce sportsman s'est dévoué bénévolement pour aider la cause des champions intermédiaires "A" de la province. Aussi, le pilote Hubert Lavigueur n'a pas oublié de nous déclarer des paroles élogieuses à son égard... Un franc succès a clôturé le bal annuel de l'Association Athlétique des Facteurs tenue samedi dernier, en la salle du C.E.O.C... L'actif Emile Verdon est un autre qui a grandement contribué aux multiples succès de l'Association dans le domaine des activités sportives durant la saison qui vient de s'écouler... Edouard Cyr, du club Concordia, aurait été approché pour porter les couleurs des Aigles de Verdun, de la ligue Provinciale... Le club de quilles Salaberry, de Valleyfield, vient de remporter une seconde victoire consécutive aux dépens du DeLaunière All Stars de Charlie Larente...

Les inscrits

Fair Grounds

PREMIERE COURSE — $1,100, à réclamer, 3 ans et plus, 6 furlongs. — More Stings 114, Yankee Queen 105, x-Miss Tipper 103, High Thorne 111, Doug Girl 108, Silver Ace 117, Knights Quest B. 120, Susan Fleet 105, Fur Coat 108, Red Message 108, x-Celerior 115, Jewel Tone 111, Serindale Boy 120, Blossom Queen 105, My Blitzen 111, x-Kimmy 100.

DEUXIEME COURSE — $1,100, à réclamer, 3 ans, 6 furlongs. x-Auditor 109, Miss G. G. 103, Sonny Haynes 114, Break Thru 111, Skip Level 111, Come Back 108, x-Vegas Pesty 109, x-Star Gaser 106, x-Herbie 109, x-Tolega 115, x-Blue Mountain 112, x-Aerial Gunner 115, Midhy 114, x-Snowbells 112, x-Big Burly 106, Vinita General 114.

TROISIEME COURSE. — $1,600, allocations, 3 ans, 6 Furlongs. — Lenas Boy 110, x-Sugar Lump 109, ax-Rolls High 112, x-Leapolina 109, Boss Mg 112, Flatbush 120, x-Mineola Miss 109, Homespun 111, a-Captain Bond 117, Lou Jay S. 109, x-Season 109, x-Season 109, x-Wow 112, x-Queen Flash 112, x-Dier Balla 109, Betty Queen 117, x-Carlasue 109, b-Pleman 117, b-Miami Moon 111.

a-Mrs H. C. Wolee; b-H. Bishop.

QUATRIEME COURSE — $1,100, allocations, 2 ans, 6 furlongs. — Petrified 111, Heres Me 108, Flying Miss 105, Sweet Hope 111, x-Mobleio 106, Siddons 114, x-Johns Pride 115, x-Eva T. 112.

CINQUIEME COURSE — $3,500, allocations, 6 furlongs. — Shako 114, Tony Leo 108, Many Lands 112, Prince Selltro 112, Builder 105, Petsome 111, Kovia Rose 115, Mrs Valent 108, American Eagle 106, a-Bank Balance 108, a-Espino Gold 108, Question 117, b-Islam Prince 112, b-Michigan Kid 119.

a-Virden Scott et Mrs F. Nugent; b-J. B. Theall.

SIXIEME COURSE — $1,800, allocations, 3 ans et plus, un mille et un-seizième. — Rip Away 117, Dots Risk 111, Jacalitos 114, a-For Far 117, x-Hedge Hopper 103, a-Republican 117, Camps First 117 x-Squadron Girl 106, x-Noble One 112, x-Noisily 103.

a-Rusty et L. Prima.

SEPTIEME COURSE — $1,100, à réclamer, 3 ans et plus, un mille et un-seizième. — Wary Mary 111, x-Macplin 112, Light Reigh 111, x-Khaygram 106, Pilateer 113, x-Beau Sweep 105, Bright Gallant 114, x-Heesadate 112, x-Gay Baby 102, x-Impenetrable 106, x-Little Monarch 109, Real Sweet 110, x-Swift Action 109, x-Ho Hum 103, Tide Over 117, Sea Par 111.

HUITIEME COURSE — $1,100, à réclamer, 3 ans et plus, un mille et un-seizième. — Sweet Kid 114, x-Well Play 105, Swain 117, x-Karis Best 112, x-Ron Rey 106, Bolo Prince 111, Guy Hottel 120, x-Mag Will 112, Sherlock 114, Salmart 117, Brown Mate 117, Sirend Eagle 111, x-War Wise 112, Alibine Ising 117, Ball Ball 117.

Bowie

PREMIERE COURSE — $2,500, à réclamer, 3 ans, un mille et un-seizième. — Milly C. 110, Topper 113, Frank Hunter 113, Qona 116, Calendar 113, Teddy Pon 108, x-Incansable 108, x-Damions Maid 105, x-Gent O Day 108, Pasture Mowlee 113, Hard Facts 113, Free Son 113, Astify 113, Stage Light 112, Vaden King 108, Wild Knight 113.

DEUXIEME COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, u nmille et un-huitième. — Bass Fiddle 111, Peace Fleet 114, Maryknoll 108, Zorro 111, Dr Zimmer 114, x-Remolee 106, x-Be Tys Bobby 106, Prop Man 120, Louis L. 114, Real Man 120, x-Prance On 106, x-Frits 106, x-Ship Jr 109, x-Balloon 106, Star Back 111, Darby Donna 111.

TROISIEME COURSE — $3,000, à réclamer, 3 ans et plus, un mille et un-seizième. — Webs Miss 112, Ship Ahoy 116, a-x-Insider 111, x-Mary Beam 108, Niece Sue 113, bx-Hush Hush 108, Ardashir 115, x-Beau Wynn 111, x-Doe Head 108, x-Another Bel 115, Ration Book 116, Rains Came 112, Milkfloat 117, b-Hattie K. 113, Travencore 116, a-Adorant 108.

a-Dietrich et UNyberg; b-Martin et Goldsborough.

QUATRIEME COURSE — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 6 furlongs. — Nora Belle 113, x-Aylesbury 105, Scotsun 113, x-Ina Belle 105, Ladys Orphan 113, I Believe 110, x-Adviser 117, x-Country Dude 108, Santa Candida 110, x-Valdina Style 108, Tumble Boy 116, The Sheriff 113, Flaught 116, Azure Wing 107, x-Bill G., 111, The Wing 113.

CINQUIEME COURSE — $4,000, allocations, 3 ans et plus, un mille et un-seizième. — Cab Sir 113, x-Tintia 114, Mister Chat 122, Sandy Trail 113, Black Swan 119, Pharaday 113.

SIXIEME COURSE. — $7,500, ajouté, The Endurance Handicap, 3 ans, un mille et 70 verges. — Orefield 116, Sendoff 107, a-I'll Be 112, Pulsette 103, Golden Bull 116, a-I Declare 113.

a-Brookfield.

SEPTIEME COURSE — $3,500, à réclamer, 4 ans et plus, 1⅛ mille. — Ted Wes 111, Happy Guess 111, x-Court Blenheim 109, x-Red Wrack 106, Kennebunk 111, ax-Aldridge 106, Relious 111, Daisy Chance 111, ax-Masterdom 106, Rare Flares 108, Fredna 108, Gullah 117.

a-Mme C. Bowers.

HUITIEME COURSE — $2,500, à réclamer, 4 ans et plus, un mille et trois-seizièmes. — Kiddies Image 108, Loch Ness 117, Enterprising 111, x-Scotch Flag 108, Her Reply 108, Janegri 108, North Sea 111, Sweepnack 111, x-Broiler 106, x-Frelan 106, x-Payable 103, x-Uncle Buck 106, x-Balmand 106, x-Fiery Steel 106, x-Proud Pappy 106, x-Director 106.

x-A.A.C.

Les résultats

Bowie

PREMIERE COURSE

Burgaway	9.10	5.30	4.20
Hanid		5.80	4.10
Chat Hopkins			6.70

J. Tammaro, J. Dewitt, P. Keiper.
Ont aussi couru: Top Ceiling, Big Moose, Farmers Girl, Merry Elgin, Army Belle, Blue Devil, Mr. Jinx, War Herette, Run Bud.

DEUXIEME COURSE

Flying Raid	6.80	3.70	2.70
Gossip		2.90	2.50
Swing Tune			3.90

D. West, R. Arduini, C. Errico.
Ont aussi couru: Challise, In, Helen Miller, Wee Winkie, Algopeg, Experiment, Lady Egret, Squimp, Miss Finale.
Le double sur Burgaway et Flying Raid a payé $37.60.

TROISIEME COURSE

Ginargie	36.70	15.50	9.80
Saralee C.		12.00	8.90
Abiel			12.20

J. Tammaro, H. Claggett, L. Hansman.
Ont aussi couru: Don Chance, Charing Pal, Mytheman, Love My Gal, Blue Steel, Carlotta, Falsely, Lictor, Okapi Lancer.

QUATRIEME COURSE

Drum Major	5.00	3.30	2.90
One Up		13.40	7.50
Red Knes			5.70

J. Jessop, J. Dewitt, R. Arduini.
Ont aussi couru: Ice Dancer, Badge, Gauntlet, Black Tea, Deep Six, Spains Armada, Grey-Del, Bodart, Gun Flak.

CINQUIEME COURSE

Meetmenow	9.70	2.30	2.40
a-Buffet ..Supper		2.10	2.10
a-Music			2.10

C. Kirk, H. Mora, J. Jessop.
Ont aussi couru: Island Nymph, White Easter, Hug Bug, Fair Ann.
a-Brookmeade.

SIXIEME COURSE

a-Prognosis	2.90	2.10	2.20
Harvest Night		2.50	2.50
a-Hammer-Lock			2.20

J. Breen, J. Jessop, D. West.
Ont aussi couru: Fleetest, Elwing Tartar, Royal Flush.
a-H. G. Bedwell.

SEPTIEME COURSE

Saguari	9.50	5.00	3.70
Aethelred		3.30	2.80
Talasea			4.60

P. Keiper, J. Breen, J. Robertson.
Ont aussi couru: King Pretty, Pompagie, Albalon, Baby Edith, Winged Heels, Land Cruiser, Unheard.

HUITIEME COURSE

Robert E. Lee	16.30	8.70	7.90
Comedy Player		7.90	6.70
Carrighatar			8.40

C. Kirk, W. Barr, C. Gerrico.
Ont aussi couru: Tides In, Lorton, Plantagenet, Bare Cupboard, a-Diah, a-Ticco, Dudie, Goody, Gumdrop, Clietons Comet.
a-MacLiary et O'Connor.

Ligue Typo

Les équipes Typo et Compo, meneurs des deux sections dans la ligue des Typos, ont conservé leur avance en première place. Le Typo a gagné 3 parties et quatre points contre Tempo, tandis que le Compo a pris trois points contre Lino. J. P. Cantin, du Typo, s'est distingué de nouveau avec une partie de 205 et un total de 481 pour ses trois parties. Les autres qui ont roulé 400 ou plus sont S. Lamalice, 432; J. Demuy, 429; Emile Quenneville, 425; et C. Molinari, 418. Roland Larault, un vétéran de la ligue, a été fêté par ses amis, qui lui ont fait une présentation.

Voici les résultats:

METRO

E. McGown	104	111	118—	333
S. Lamalice	113	129	190—	432
Dummy	94	94	94—	307
C. Desjardins	99	104	104—	307
A .Sénéchal	126	99	126—	351
Totaux	536	537	632—	1705

LUDLOW

A. Cohn	123	127	122—	372
B. Fournier	122	95	101—	318
J. Bertrand	128	92	104—	324
M. Thibault	92	106	162—	360
C. Vaillancourt	154	131	96—	381
Totaux	619	551	585—	1755

Ludlow gagne 2 parties, 3 points.

CORONET

J. Demuy	117	147	111—	429
R. Dubois	122	98	77—	287
R. Langlois	122	88	77—	287
R. Scott	79	115	125—	319
C. Molinari	137	157	124—	418
Totaux	630	622	570—	1822

CAMEO

A. Aubry	71	151	101—	323
M. Cabana	102	123	108—	333
R. Leduc	106	145	121—	372
A. Dufresne	82	113	125—	318
P. Melançon	116	106	112—	334
Totaux	477	638	565—	1680

Coronet gagne 2 parties, 3 points.

LINO

J. Désautels	75	194	120—	389
Dummy	90	90	90—	270
R. Pachebat	116	152	102—	370
R. Laverdure	142	95	80—	326
P. Séguin	104	127	140—	371
Totaux	527	658	544—	1726

COMPO

A. Dufort	128	127	118—	373
E. Quenneville	146	116	163—	425
A. Lemieux	91	97	81—	269
L. Dinelle	115	102	152—	369
L. Barré	136	124	89—	349
Totaux	616	566	603—	1785

Compo gagne 2 parties, 3 points.

TEMPO

R. Brais	102	82	118—	302
J.-P. Desjardins	144	100	98—	342
Dummy	94	94	94—	282
G. Chartrand	107	99	115—	321
M. Baigné	152	128	105—	385
Totaux	599	503	530—	1632

TYPO

A. Bessette	121	129	99—	349
P. Audy	91	98	66—	255
M. Perrault	108	103	133—	344
J.-P. Cantin	205	134	142—	481
A. Villeneuve	122	121	127—	370
Totaux	647	585	567—	1799

Typo gagne 2 parties, 4 points.

Le classement

Section "Jacques-Cartier"

Typo	16	8	21—14198
Tempo	13	11	17—13954
Métro	13	11	17—13774
Cameo	8	16	9—13472

Section "145"

Compo	15	9	23—14558
Coronet	16	8	21—14200
Lino	9	15	11—13289
Ludlow	6	18	9—13344

Samedi prochain

Typo vs Compo; Tempo vs Lino; Métro vs Coronet; Ludlow vs Cameo.

Débuts du club Brébeuf dans l'Intercollégiale

L'entrée du collège Jean-de-Brébeuf dans le circuit de l'Intercollégiale soulève bien des commentaires, surtout à mesure que la date d'ouverture approche. Plusieurs prétendent que Brébeuf sera cette année l'équipe à battre vu la jeunesse, la rapidité et le remarquable jeu d'ensemble de ses joueurs. Brébeuf a l'an dernier remporté des victoires importantes sur le Verdun jr., sur Laval. Mais, par ailleurs, Brébeuf de cette année sera privé des services de quelques-uns des joueurs qui lui ont valu ces triomphes. Six réguliers de l'an dernier ne figurent plus sur l'équipe: Georges O'Donoughue, Fernand St-Vincent, Jean Têtu, Denis et Jean-Paul Lazure et Philippe Laurendeau. Avec le départ de ces vétérans, pratiquement, Brébeuf est dans l'obligation de reconstruire une équipe nouvelle. Que feront ces jeunes? Sauront-ils tenir tête aux équipes plus expérimentées et plus lourdes du Mont-Saint-Louis, du Sainte-Marie, du Notre-Dame, du Laval et du Saint-Laurent? La direction de l'équipe est des plus optimistes à ce sujet. Brébeuf qui compte plus de six cents élèves fournit chaque année tout un choix de recrues qui ne demande pas mieux que de graduer avec la grande équipe. Inutile de dire que ces recrues feront tout en leur possible pour se mériter un poste régulier sur la grande équipe de leur collège. Depuis un mois ils pratiquent assidûment sur la glace de l'arena de Lachine, travaillant constamment le fini dans le jeu de passes et la rapidité sur l'offensive. Ce sont là deux atouts précieux sur lesquels les collégiens de la Côte-des-Neiges comptent pour mâter leurs adversaires. On sera à même de constater la réussite de ces stratagèmes quand l'équipe du Brébeuf se mesurera contre les champions de l'Intercollégiale le 3 décembre, à Lachine.

Assemblée de la ligue Shamrock

Ce soir, le 28 novembre, à 8 h., chez M. L.-P. Malouin, 189, Dante, aura lieu la dernière assemblée de la ligue de hockey Shamrock avant son ouverture.

Plusieurs questions seront discutées et nous donnerons en détails les règlements de la ligue. Déjà 11 clubs sont acceptés dans la ligue. Une invitation spéciale est faite aux clubs suivants: Marchand du Nord, Roy Cycle, Tic Tac To, Prescot Juvénile, Brodeur, Collège d'Ostaler, Châtelain Collège, Healy Collège, Paul Sofio, Mile End, Comet, Canada, Pascal, Et-Edouard, Ste-Cécile, Jean-Talon, Patronage Jean Le Prévost, pour faire partie de la ligue Shamrock dans 4 catégories: intermédiaire, junior, juvénile et midget.

Tous ceux qui veulent arbitrer pour la ligue sont invités à l'assemblée.

Cortez et Bob Russell en lice au St-Jacques

Ils se rencontreront ce soir dans la rencontre finale

C'est ce soir, à la salle du marché St-Jacques, que le fameux athlète mexicain Manuel Cortez, champion mondial poids lourd junior, défendra son titre contre le rude Bob "Rebel" Russell, dans la rencontre principale au programme du promoteur Ray Lamontagne. Grâce à sa science, le solide Cortez, un gladiateur très populaire auprès du public montréalais, est favori pour conserver son titre, bien que plusieurs concèdent des chances à Russell, à cause de sa rudesse excessive envers ses adversaires. Inutile de dire que ce match attendu avec impatience des amateurs de ce sport sera fort goûté de la foule. On verra si la brutalité de Russell l'emportera sur les prises scientifiques de Cortez.



Manuel Cortez

La rencontre semi-finale sera également fertile en émotions. En effet, deux bouillants lutteurs se disputeront la victoire. Il s'agit de Harry Madison qui fera l'impossible pour l'emporter sur le fameux et robuste Paul Lortie. Ce dernier est le choix de plusieurs connaisseurs pour s'assurer les honneurs du combat.

Bob (Legs) Langevin et l'athlète No. 1 de Chambly, Jean Pusie, feront les frais de la rencontre spéciale, tandis que le brutal Bob Lortie, frère de Paul, et le rapide Archie Campbell, de Albany, New-York, feront les frais du match préliminaire.

Une foule nombreuse est prévue ce soir, à la salle du marché St-Jacques.

Nos lecteurs sont priés de prendre note que nous ne donnons aucune information sportive au téléphone.

Hecker, Girard et Niron à la salle Montcalm samedi

Les habitués de la salle Montcalm seront servis à souhait samedi soir quand le promoteur Sylvio Samson offrira une autre excellente séance. Cette fois, on assistera à la rivalité qui a toujours existé entre athlètes de Montréal et de Québec puisque dans les cinq combats offerts, on verra aux prises cinq lutteurs de notre ville contre des rivaux de la Vieille Capitale.

Dans la grande finale, on assistera à un match revanche entre Kid Hecker et Henri Dufresne. Hecker l'a emporté la semaine dernière dans un match qui se termina soudainement quand Hecker fut blessé par son rival déqualifié. Le Québécois prétend qu'à nouveau, cette fois-ci, il servira une vraie râclée au rude Dufresne.

Dans les autres matches à l'affiche, des matches d'une chute à finir tandis que la finale sera naturellement de 2 de 3, on verra Georges Girard, un hercule, faire face à Tiger Delisle; Maurice Gosselin, un vrai "badman" livrer combat à Jacques Larose; Paul Niron engager la lutte contre Marcel Ouimet et enfin Lucien Milhomme disputer la victoire à Yvon Racicot. Girard, Gosselin, Niron et Milhomme sont de Québec. Il y aura donc de la rivalité et de l'intérêt en grande quantité samedi soir, à la salle Montcalm.

Art Chapman à Houston

BUFFALO, N.-Y., 27 (A.P.).—Art Chapman, gérant général des Bisons de Buffalo, de la ligue de hockey Américaine, est parti pour Houston, Texas, aujourd'hui, où il se remettra d'une attaque de paralysie.

ROULEZ VOS CIGARETTES AVEC LE TABAC À CIGARETTES

British Consols



Le "LOUNGE" DE GASCO



1 ou 2 Boutons,

Taillés dans les MEILLEURS TISSUS

est EXCLUSIF par sa COUPE et son PRIX

VOYEZ-LE ET COMPAREZ

- Chemises
- Cravates
- Bas
- Gants
- Sous-vêtements
- Pyjamas
- Foulards
- Chandails etc

Chapeaux "Budd" et "Biltmore"

S. & W. GASCO

Un seul magasin

1317 esr, rue Mt-Royal — AM. 2322

LUTTE-ce soir au St-Jacques

FINALE

Manuel CORTEZ vs Bob RUSSELL

SEMI-FINALE

Harry MADISON vs Paul LORTIE

2 — autres rencontres — 2

Promoteur : Ray Lamontagne

Nous avons toujours une belle CHEMISE pour un CLIENT à vous de le devenir . . .



VERIFIEZ . . . COMPAREZ . . . vous avez tout à gagner

La plus grande mercerie du nord de la ville

Gérard LANGLOIS

7554 ST-HUBERT

CA. 1736 - Montréal

Cadeaux des Fêtes Gillette

POUR LESQUELS "IL" SAURA VOUS REMERCIER TOUTE L'ANNÉE

Oui, "il" vous remerciera chaque fois qu'il se rasera, car avec ces Cadeaux Gillette, il jouira de plus doux rasages au monde.

Ces cadeaux pratiques sont joliment empaquetés dans des boites festivales. Voyez-les chez votre dépositaire ... mais, ne tardez pas, car les quantités sont limitées.



Fameux Rasoir Tech Gillette
Plus 15 Lames Bleues Gillette

Ce cadeau lui assurera les rasages les plus doux, les plus rafraîchissants au monde. Et, il en aura pour longtemps, car les Lames Bleues Gillette sont très résistantes. L'ensemble, dans une jolie boite des Fêtes, seulement 98¢

20 Lames Bleues Gillette, et gros tube de 3 onces de Crème à Barbe Gillette

Vous recevrez un 'gros merci' de tout homme, le matin de Noël, pour un tel cadeau! Il appréciera véritablement les Lames Bleues Gillette surfines et la riche Crème à Barbe Gillette. L'ensemble complet, dans une superbe boite des Fêtes ... seulement $1.33

50 Lames Bleues Gillette qui lui diront longtemps ... "Joyeux Noël"

Un cadeau réellement pratique que tout homme sera fier de recevoir. 50 Lames Bleues Gillette qui donneront des mois de rasages de luxe. Superbe boite des Fêtes ... avec compartiment pratique pour lames usagées. $2.50

LAMES BLEUES • RASOIRS CRÈME À BARBE

Gillette

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Rendons à César ce qui appartient à César



S'il faut en juger par les nombreuses lettres de félicitations qui nous arrivent, nos lecteurs apprécient hautement la tribune libre que nous venons de mettre à leur disposition. C'est une initiative, croyons-nous, digne d'un journal démocratique comme le nôtre. Nous laissons à nos lecteurs le privilège d'exprimer leurs opinions sans y changer un iota dans leur publication. Il est pourtant attendu qu'ils ne doivent pas tenter d'abuser de ce privilège en l'utilisant pour venger des rancunes personnelles car nous conservons l'autorité de refuser tout texte n'ayant pas trait à un sujet d'intérêt général. Comme nous l'avons fait remarquer, nous ne partageons pas nécessairement les opinions exprimées dans cette colonne quoique la majorité des idées soumises jusqu'ici sont les nôtres. Nos lecteurs savent que nous aimons parler toujours en toute franchise, critiquer ceux qui le méritent et rendre justice à chacun. Loin de nous l'idée de partisannerie que nous sommes les premiers à réprouver.

Personnellement, votre observateur croit que les questions raciales et religieuses n'ont pas leur place dans le sport. Il est assez pénible de voir certains politicailleurs lancer souvent ce cri de race qui est devenu vieux jeu. Accuser l'instructeur Dick Irvin de francophobie est aller un peu loin. Par ailleurs nous ne sommes pas de ceux qui mésestiment ses capacités comme pilote. Pourquoi alors l'avons-nous critiqué vertement ces temps derniers? Ce n'est pas l'instructeur que nous avons attaqué, mais quelques-uns de ses agissements et nous continuerons de le faire si le besoin s'en fait sentir. Irvin a commis des erreurs. Pas de doute sur ce point, tout particulièrement dans le cas de Léo Lamoureux et celui de Glen Harmon. Il n'est pas impeccable puisqu'il est humain et c'est à celui qui n'a jamais péché que nous demanderons de lancer la première pierre.

En somme nous ne partageons pas toutes les idées de Dick Irvin, mais nous lui concédons de grandes qualités comme meneur d'hommes. Rendons à César ce qui appartient à César. Le travail qu'il a accompli depuis sept ans avec le club parle en sa faveur, bien que nous soyons convaincu que les Canadiens n'avaient pas besoin d'aller chercher ailleurs pour trouver un gérant. De cela Irvin ne saurait être tenu responsable. Mais que peut-on reprocher à un homme qui a conduit le club à trois championnats successifs? De ne pas connaître son hockey? Rien de plus ridicule. S'il est, en fait, un homme capable de discerner les aptitudes d'un joueur, c'est Dick Irvin. Il l'a prouvé dans le cas de Léo Gravelle et de Roger Léger, deux joueurs dont l'acquisition avait fait sourire certains sceptiques.

Ce n'est pas parce que Jos Benoit était canadien-français (de nom seulement d'ailleurs) qu'il a été vendu. C'est parce que ce vétéran n'était plus de calibre majeur et son départ fut demandé à l'unanimité comme c'est aujourd'hui le cas pour Harmon, Peters et Mosdell. Irvin se rend compte comme nous que Peters et Mosdell ne sont plus de taille. Nous sommes certain qu'ils ne termineront pas la saison avec le club. Mais est-ce de sa faute s'il ne peut rechercher des renforts chez les Royaux?

* * *

Au moment où nous écrivons ces lignes, les Canadiens jouent à Détroit contre les Red Wings qui nous visiteront samedi soir. Lamoureux et O'Connor seront tous deux dans l'alignement. Mosdell est blessé et son absence ne peut être considérée comme une perte. Nous croyons même que c'est un mal pour un bien car même avec une main non complètement guérie, O'Connor le vaut de plusieurs coudées. Nous sommes d'avis que mieux vaudrait pour les Canadiens de n'utiliser que deux lignes d'attaque avec Filion et O'Connor pour alterner respectivement à l'aile gauche et au centre, plutôt que de faire jouer une troisième ligne dont la seule apparition sur la glace donne aux partisans du club la chair de poule. Mieux vaut deux lignes d'attaque seulement qu'une troisième comme celle que nous avons présentement.

* * *

Le premier principe du journalisme est l'honnêteté et la franchise. Le journal est un outil pour renseigner le public et non pas le leurer. Nous écrivons ces quelques lignes de préambule pour en venir à un certain compte-rendu, au sujet d'une réception faite en l'honneur de Frank Selke à la Palestre Nationale, publié dans un quotidien hier après-midi. L'unique photographe à cette réception était le représentant du "Canada" et votre observateur était lui-même présent. Mais le reporter du dit journal a

(Suite 13e page, 8e col.)

PARGETER PRETE AU CLUB BUFFALO

Frank Selke, gérant général des Canadiens, a annoncé aujourd'hui, que Georges Pargeter, rappelé récemment du club Springfield, de la ligue Américaine, a été prêté aux Bisons de Buffalo pour une période de deux semaines. Selke a ajouté que les Bisons avaient demandé de l'aide aux Habitants depuis que le joueur de défense Frankie Eddols s'est blessé. Pargeter est parti pour Buffalo hier soir, immédiatement après la joute Canadiens-Détroit. Il se rapportera aux Bisons à Pittsburgh. Toutefois, les Canadiens peuvent rappeler Pargeter n'importe quand.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Canadiens 6, Détroit 1.
Boston 5, Rangers 2.
Chicago 5, Toronto 2.

Ligue Américaine
St-Louis 7, Philadelphie 5.
Cleveland 4, Pittsburgh 2.
Indianapolis 4, Providence 2.

Ligue Senior
Shawinigan 3, Royal 1.

Ligue Provinciale
Sherbrooke 4, Lachine 2.

CE SOIR

Ligue Américaine
Providence à Hershey.
Indianapolis à New Haven.
St-Louis à Springfield.

Ligue Senior
Shawinigan à Royal.
Québec à Valleyfield.

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	G.	P.
Canadiens	16	8	5	3	51	39	19
Toronto	15	8	4	3	46	39	19
Boston	15	6	4	5	46	36	17
Détroit	18	7	9	2	58	71	16
Rangers	17	5	10	2	45	59	12
Chicago	13	5	7	1	47	52	11

Ligue Américaine

Section Ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	G.	P.
Cleveland	18	12	4	2	79	51	26
Pittsburgh	19	10	5	4	87	65	24
Indianapolis	18	9	5	5	85	51	23
Buffalo	16	6	6	4	49	43	16
St-Louis	20	7	9	4	69	79	16

Section Est

	J.	G.	P.	N.	P.	G.	P.
Hershey	17	12	4	1	72	34	25
Providence	18	6	9	3	54	76	15
New Haven	19	6	10	3	56	80	15
Springfield	18	5	11	2	51	78	12
Philadephie	19	1	17	1	54	140	3

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	G.	P.
Royals	10	7	3	0	52	28	14
Ottawa	10	7	3	0	52	38	14
Québec	11	4	6	1	39	48	9
Shawinigan	10	3	6	1	32	42	7
Valleyfield	9	3	6	0	29	43	6

Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	G.	P.
Sherbrooke	17	7	5	0	59	44	14
St-Hyacinthe	9	5	3	1	49	42	11
Cornwall	10	5	4	1	52	33	11
Lachine	12	5	7	0	39	44	10
Victoriaville	9	4	4	1	35	36	9
Verdun	12	4	7	7	39	55	9

Ligue Junior

	J.	G.	P.	N.	P.	G.	P.
Canadiens	5	4	1	0	35	9	8
National	5	3	0	2	31	13	8
Royal	5	3	1	1	25	16	7
Verdun	4	2	1	1	14	23	5
Lachine	5	1	2	2	15	29	4
W. Wheelers	3	1	2	0	11	16	2
Cyclones	4	1	3	0	11	31	2
Concordia	3	0	3	0	10	14	0

Les treize premiers

A la suggestion d'un lecteur, nous commençons à publier ce matin, comme nous le ferons tous les jours la liste des meilleurs compteurs de la ligue de hockey Nationale faite à la dernière heure. Dans les parties d'hier soir la grande vedette a été sans contredit Billy Reay, habile joueur des Canadiens, qui s'est élevé en sixième place, sur un pied d'égalité avec trois autres joueurs, grâce à trois buts et une assistance obtenus à Détroit.

Tandis que Billy Taylor était impuissant à Boston, Maurice Richard a diminué la marge le séparant de la première position en comptant un but et participant à un autre. Taylor mène toujours le bal avec 22 points tandis que Richard en a 19, soit 12 buts et 17 assistances. Conacher et Abel sont ex-aequo en troisième place.

	B.	A.	Pts
Taylor, Détroit	7	15	22
Richard, Canadien	12	7	19
Abel, Détroit	11	6	17
Kennedy, Toronto	9	8	17
R. Conacher, Détroit	18	9	17
Bauer, Boston	10	5	15
Hamill, Chicago	8	7	15
M. Schmidt, Boston	7	8	15
Reay, Canadien	6	9	15
M. Bentley, Chicago	6	8	14
Lindsay, Détroit	9	4	13
A. Brown, Détroit	8	5	13
D. Bentley, Chicago	5	8	13

REUNION DU CLUB DE SKI OKA CE SOIR

Le club de ski Oka fait ses débuts

C'est ce soir au Café St-Jacques qu'aura lieu la première réunion des membres du club de ski Oka. Les membres actuels y sont cordialement invités et peuvent amener leurs amis, qu'ils soient membres ou non. Claude Fontaine, le président du club, présentera son programme d'action pour la saison 1946-1947. Comme la saison de ski approche rapidement, le club Oka qui n'a été organisé que cette année aura à faire ses preuves, mais les directeurs nous affirment qu'ils ont un programme si bien organisé que leurs membres ne trouveront pas un seul moment d'inactivité au cours de l'hiver. A Oka, où ce club poursuivra ses activités, tout est prêt pour y recevoir les premiers skieurs.



Claude Fontaine

On a mis cette semaine la dernière main à la construction des monte-pentes, et les pistes sont en mesure de recevoir les meilleurs skieurs de la province. Les hôtels et maisons de pension peuvent accommoder un nombre illimité de skieurs et skieuses, et tous seront d'avis que le service et la cordialité des hôtelleries et pensions, sont à la page, et dignes des plus difficiles. Pour de plus amples renseignements sur les activités du club de ski Oka, vous n'avez qu'à vous rendre au Café St-Jacques, ce soir, pour la première réunion de ce club. Si vous désirez des informations additionnelles, vous pouvez communiquer avec le publiciste du club, Guy Lefebvre, à WAlnut 4323, après six heures.



Parfums virils d'une exquise fraîcheur et d'une odeur persistante. En de magnifiques flacons et contenants au riche éclat . . . plaqué or étincelant.
Savon à barbe
Lotion pour après la barbe
Poudre de talc Eau de Cologne
Désodorisant
Prix 6.75 chacun
BIRKS BIJOUTIERS
HEURES D'AFFAIRES: OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A NOEL DE 9.30 A.M. A 5.30 P.M.

● Qualité des tissus
● Styles exclusifs
● Main-d'oeuvre experte
● Satisfaction entière
sont les 4 avantages des
COMPLETS ET PALETOTS
SUR MESURES
du maître tailleur
Roland DAGENAIS
1237 CARRE PHILIPPE
2ème plancher — LA. 2752
Ouverts du lundi au samedi de 9 à 6 heures

Héros des Canadiens à Détroit



Billy Reay (à gauche) et Léo Gravelle ont été les deux grands héros de la victoire de 6 à 1, remportée hier soir par les Canadiens sur les Red Wings. Cette victoire des Habitants, leur première à Détroit depuis février 1945, leur a permis de monter sur un pied d'égalité en première position de la ligue Nationale avec les Maple Leafs de Toronto qui ont subi une défaite inattendue de 5 à 2 à Chicago. Reay a réussi le tour du chapeau et en plus de ses trois buts il a obtenu une assistance. Léo Gravelle, incontestablement la meilleure recrue de l'année, y est allé d'un but et de deux assistances.

Les Leafs sont vaincus par 5 - 2 à Chicago et Boston triomphe des Rangers par le même score

La défaite surprenante du club torontois permet aux Canadiens de le rejoindre en première position — Cowley et Bauer comptent deux buts à Boston Bibeault brille à Chicago

A Boston hier soir, une foule de 13,900 personnes a vu les Bruins de Dit Clapper infliger un échec de 5 à 2 aux Rangers de New-York. Cette victoire était la 3e des Bruins aux dépens des Newyorkais en quatre parties. Dans l'autre joute les deux clubs annulèrent. Les vétérans Bill Cowley et Bobby Bauer furent sûrement les étoiles des vainqueurs en enregistrant deux buts chacun, tandis que Woody Dumart fut le seul autre Bostonnais capable de prendre Rayner en défaut. Dénuée de rudesse, la joute fut très excitante. Seulement deux punitions furent décernées durant les hostilités. Rusell et Alf. Pyke enregistrèrent les buts du club piloté par Frank Boucher.

En l'important, les Bruins se sont installés en 3e position, un point en avant des Red Wings de Détroit qui furent victimes d'une cuisante défaite aux mains des Habitants à Détroit, hier soir. Le vétéran instructeur des vainqueurs Dit Clapper a surpris plus d'un amateur en chaussant les patins pour évoluer à la ligne bleue.

Les Newyorkais ouvrirent le pointage quand Russell déjoua Brimsek après 5 minutes de jeu dans la période initiale, mais des buts de Cowley et Dumart donnèrent une avance de 2 à 1 aux Bruins à la fin de cet engagement. Deux buts de Bauer et un autre de Cowley portèrent le compte 5 à 1 à la fin de la seconde reprise. Pike déjoua Brimsek dans la période finale pour compléter le pointage des Newyorkais.

BOSTON — Buts: Brimsek; Défenses: Egan, Pratt; Centre: Schmidt; Ailes: Bauer, Dumart; Subs.: Gallinger, Guidolin, Carveth, Clapper, Henderson, Cowley, Grosso, Reardon, Shill, Smith.

RANGER — Buts: Rayner; Défenses: Colville, Juzda; Centre: Laprade; Ailes: Warwick, Leswick; Subs.: Pike, Cooper, Hextall, Moe, Laycoe, Demarco, Russell, Church, Bell, Trudell.

Arbitre: George Hayes; juges des buts: Ray Getliffe et Herb Gallagher.

Première période
1—Ranger, Russell (Gardner) 5.48
2—Boston, Cowley (Reardon) 6.18
3—Boston, Dumart (Schmidt) 17.23
Punitions: aucune.

Deuxième période
4—Boston, Cowley (Smith) 7.56
5—Boston, Bauer (Schmidt) 9.54
6—Boston, Bauer (Dumart) .. 16.18
Punitions: aucune.

Troisième période
7—Ranger, Pike (Demarco, Cooper) 6.23
Punitions: Schmidt, Henderson.

A Chicago, les Black Hawks ont aidé la cause des Habitants en triomphant des Maple Leafs de Toronto par le compte de 5 à 2. En effet, en l'emportant sur le club de la Ville-Reine, les joueurs de la Ville des Vents ont permis au Tricolore qui a triomphé des Red Wings, de s'installer en première position dans le classement du circuit Clarence Campbell, sur un pied d'égalité avec les Torontois.

Bibeault a joué un grand rôle dans la victoire des Hawks et plus d'une fois sa brillante tenue dans les filets a empêché les porte-couleurs adversaires de loger le puck dans sa cage. Ray Blade, Bill Mosienko, Doug Bentley, Alex Kaleta et Clint (Snuffy) Smith enregistrèrent les buts des vainqueurs, tandis que Kennedy et Polle furent les seuls capables de prendre Bibeault en défaut.

TORONTO — Buts, Broda; défenses, Mortson et Thomson; centre, Kennedy; ailes, Lynn et Meeker; subs: Goldham, Stanowski, Metz, Polle, Apps, Ezinicki, Stewart, Klukam, Boesch, Taylor.

CHICAGO — Buts, Bibeault; défenses, Mariucci et Reise; centre, M. Bentley; ailes, D. Bentley et Kaleta; subs: Smith, Gee, Mosienko, Blade, Hamill, Mares, Gadsby, Jackson et Horeck.

Arbitre, Clancy; arbitre des lignes, March et Babcock.

Première période
1—Chicago, Blade (Horeck) 1.44
2—Chicago, Mosienko (Smith, Hamill) 4.42
3—Chicago, D. Bentley (Kaleta) 5.51
4—Toronto, Kennedy (Meeker) 16.24
Punitions: Mariucci, Polle, M. Bentley, Goldham.

Deuxième période
5—Chicago, Kaleta (Wares, M. Bentley) 18.36
Punitions: Lynn et Mariucci.

Troisième période
6—Chicago, Smith (Mosienko, Hamill) 16.41
7—Toronto, Polle (Stewart) 17.31
Punitions: Ezinicki (une mineure et deux majeures, une de mauvaise conduite), Reise, deux majeures et une mineure).

Thesz conserve son titre contre le rude Koverly

L'as de St-Louis triomphe en deux engagements consécutifs — Moquin vainqueur

Le brillant Lou Thesz, champion mondial poids lourd, a brillamment défendu son titre devant plus de 5,000 personnes, au Forum, hier soir, quand il a défait le rude George K. O. Koverly en deux chutes consécutives dans le combat principal de la séance de lutte présentée par le promoteur Eddie Quinn. L'as de St-Louis n'eut aucune difficulté à l'emporter et malgré les tactiques illégales de Koverly il triompha haut la main. Le match fut fertile en émotions et la foule fut constamment tenue en haleine. Le monarque des poids-lourds a fait preuve d'un véritable courage contre un gladiateur reconnu comme un vilain du matelas. Grâce à sa science, Thesz eut raison de la brutalité excessive de l'aspirant au titre mondial.

Une couple de savates appliquées avec habileté et une série de coups d'Arpin accordèrent les honneurs du premier engagement au champion après 9.45 minutes de bataille acharnée. Dans la seconde reprise Koverly tenta l'impossible pour égaliser les chances. Toutefois, ses efforts redoublés furent anéantis par la rapidité de son rival. Thesz fut vraiment à la hauteur de sa position dans cet engagement et à maintes reprises il sut remettre la monnaie de la pièce au bouillant Koverly qui abusait de rudesse, malgré les multiples avertissements de l'officiel.

Une couple de coups-d'avant-bras servis avec puissance ébranlèrent le champion, mais ce dernier revint immédiatement à la charge pour appliquer une douloureuse clef de bras à Koverly. Finalement, après 5.10 minutes d'hostilités, Thesz profita d'une ouverture pour saisir son rival et le jeter rudement sur le tapis. Pratiquement impuissant Koverly fut ensuite une proie facile pour le détenteur de la couronne.

Moquin gagne

Dans la rencontre semi-finale au programme, le jeune Laurent Moquin impressionna grandement l'assistance en triomphant du rude Herr Fred Von Schacht, quand ce dernier fut déqualifié pour abus de rudesse. Moquin fut vraiment rapide dans ce match et grâce à cet atout il évita habilement la redoutable prise du "cobra" de l'américain-allemand.

Joe "Jumping" Savoldi l'emporta sur Bob "Rebel" Russell dans le spécial, tandis que Bull Curry et Cowboy Len Hughes annulèrent dans la préliminaire.

Dubé et Bougie brillent chez les compteurs

Bien que son club fut blanchi par le National mardi soir dernier, au Forum, le rapide joueur d'avant Gilles Dubé, des Canadiens, demeure toujours en tête des compteurs de la ligue junior, avec une faible avance sur son coéquipier Joe Lépine et Georges Bougie, du National, qui se partagent les honneurs de la seconde position.

En cinq parties cette saison, Dubé a réussi huit buts et accumulé six assistances pour l'excellent total de 14 points. Lépine a compté une fois et fourni 12 assistances, tandis que Bougie a enregistré huit buts et obtenu 5 assistances. Corriveau, du National, vient en 3e position avec 11 points, Jacques Laplante et Fred Denny du Tricolore, et Pee Wee Moore du Royal, suivent en 4e place avec chacun 10 points, un de plus que le total de Frampton, du Royal, et Morenz et Bob Fryday des jeunes Habitants.

Voici les meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Dubé, Canadiens	8	6	14
Lépine, Canadiens	1	12	13
Bougie, National	8	5	13
Corriveau, National	6	5	11
Laplante, Canadiens	6	4	10
Moore, Royal	4	6	10
Denny, Canadiens	3	7	10
Morenz, Canadiens	7	2	9
Fryday, Canadiens	6	3	9
Frampton, Royal	7	2	9


Le FORUM
WI.6131
CE SOIR, à 8 h. 30
Ligue Senior de Hockey
SHAWINIGAN FALLS
VS
ROYALS
Billets: 50c, 75c, $1.00, $1.50
EN VENTE MAINTENANT
Guichets ouverts tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

BILLY REAY ET LEO GRAVELLE PERMETTENT AUX CANADIENS DE VAINCRE LES RED WINGS, 6 A 1

Reay compte trois buts et participe à un autre — Gravelle y va d'un but et de deux assistances — Richard et Blake obtiennent un but et une assistance

DURNAN EST EN VEDETTE

Grâce à une défaite de 5-2 des Leafs à Chicago, les Canadiens s'élèvent en première position, ex-aequo avec le club torontois

En vertu d'une éclatante victoire remportée aux dépens des Red Wings de Détroit, hier soir, tandis que les Maple Leafs de Toronto subissaient une étonnante défaite de 5-2 aux mains des Black Hawks de Chicago, les Canadiens sont montés en première position de la ligue de hockey Nationale, sur un pied d'égalité avec les Leafs.

Les Habitants ont compté cinq fois dans la troisième période pour briser une égalité qui durait depuis la première période. Billy Reay fut le gros canon des vainqueurs en comptant trois fois pour réussir le tour du chapeau. Léo Gravelle se signala aussi avec un but et deux assistances tandis que Maurice Richard et "Toe" Blake furent les autres compteurs. Abel compta l'unique but des Red Wings.

Cette victoire a été la première des Canadiens à Détroit depuis le 4 février 1945. C'est devant 13,201 personnes que les Red Wings ont subi cette humiliante défaite pour tomber en quatrième position.

Détroit compta le premier but après quelque cinq minutes de jeu dans la première période lorsque Syd Abel déjoua Durnan, mais quelques instants plus tard Maurice Richard égalisa les chances. Le score ne subit aucun changement avant la troisième période alors que les Habitants effectuèrent un superbe ralliement de cinq buts successifs tandis que les Wings demeuraient impuissants.

Reay, un ancien porte-couleurs du Détroit, commença son tour du chapeau avec un but qui brisa l'égalité après seulement deux minutes de jeu dans la troisième période. Ce fut ensuite au tour de Gravelle de compter, sur une passe de Reay, puis Reay encore avec l'assistance de Gravelle. Le compte rendu de la Presse Canadienne ne fait aucune mention de George Allen dans ce ralliement, ce qui permet de conclure qu'il ne fut pas très actif. Hector (Toe) Blake compta le cinquième but des Canadiens sur son propre rebound, puis Reay termina le bal avec l'assistance de Gravelle une minute et demie avant la fin.

Quatre joueurs des Habitants ont amélioré leur total de points de deux dans le classement des compteurs.

Richard compte

Lach obligea Lumley à faire un difficile arrêt après quelques minutes de jeu. Détroit s'assura une avance de 1-0 lorsque Sid Abel déjoua Durnan sur son propre rebound dans la sixième minute de jeu, mais les Canadiens égalisèrent une demie minute plus tard. Richard dirigea un dur boulet dans le coin de la cage après une série de passes avec Lach et Blake. Lumley bloqua un dur lancer de Peters. Un but de Gauthier vers le milieu de la période vint quatre bonnes secondes après un hors jeu et ne fut pas accordé. Reay fut puni et Durnan empêcha Bruneteau de compter. Tout en bataillant avec une infériorité numérique les Canadiens continuèrent de menacer Lumley. Ce dernier bloqua un dur lancer de Richard qui semblait devoir être un but certain. La lutte se continua corsée jusqu'à la fin et le score était encore de 1-1 au cri de la sirène.

Durnan brille

L'allure de la joute fut plus rapide dans la deuxième période et les coups d'épaule plus durs et plus fréquents. Un long lancer de Howe fut bloqué avec brio par Durnan de même que celui de Lundy quelques instants plus tard. Durant les huit premières minutes de jeu les Red Wings obtinrent six lancers contre le cerbère montréalais. Au milieu de la période un lancer de Gauthier d'une distance d'environ 30 pieds se logea dans le filet mais il fut encore une fois annulé à cause d'un hors jeu.

Lumley fit un superbe arrêt sur un lancer de 10 pieds de George Allen. Gravelle fut envoyé au pénitencier pour "tripping"; Taylor réclama un lancer de punition qui ne lui fut pas accordé. Les Canadiens résistèrent tellement bien à l'attaque massive des Red Wings que Durnan ne reçut pas un seul lancer durant l'absence de Gravelle. Howe perdit la lame de son patin et dut quitter la patinoire.

Richard arriva seul devant Lumley qui bloqua, puis ce dernier fit un autre arrêt quelques instants plus tard sur un lancer de Peters à angle droit. Le score demeurait de 1-1 à la fin de la période.

Reay en vedette

Les Canadiens commencèrent la troisième période avec une véritable furie, bombardant Lumley de toutes parts. Allen s'empara du puck dans le coin du territoire adversaire, fit une passe parfaite à Reay qui se trouvait en face de la cage et tout ce que le rapide centre eut à faire fut de déjouer Lumley pour donner aux Habitants une avance de 2-1.

Durnan dut sortir de sa cage pour bloquer un dur lancer de Syd Abel. Une passe du Détroit fut interceptée par Gravelle qui compta à son tour pour augmenter l'avance à 3-1. Le temps 9.22. Trente-cinq secondes plus tard, Reay reçut une passe de Gravelle pour déjouer Lumley une autre fois et augmenter l'avance à 4-1.

Il restait à peine sept minutes de jeu et les Canadiens continuaient d'afficher une écrasante supériorité sur leurs adversaires. Blake s'empara de son propre rebound pour augmenter l'avance à 5-1. Lach manqua le coin du filet après avoir reçu une passe parfaite de Richard. Gravelle enleva le caoutchouc à Jackson mais Lumley bloqua son lancer de revers. Reay intercepta une passe de Gravelle pour réussir le tour du chapeau, une minute et demie avant la fin pour donner aux Habitants une victoire bien méritée de 6-1.

Première période
1—Détroit, Abel (Lindsay) 5.37
2—Canadien, Richard (Lach-Blake) 6.11
Punition: Reay.

Deuxième période
Pas de but.
Punition: Gravelle.

Troisième période
3—Canadien, Reay (Allen) 2.03
4—Canadien, Gravelle (Reay) 9.22
5—Canadien, Reay (Gravelle) 9.57
6—Canadien, Blake (Richard) 12.52
7—Canadien, Reay (Gravelle) 18.24
Pas de punition.

SHERBROOKE — Buts: Barefoot; Défenses, Goupille, Deneault; Centre: Côté; Ailes: Demers, Bastien; Subs: H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, Ogston, Perrault, McDougall, Morehouse, Webster.

LACHINE — Buts: Leclerc; Défenses: Hamel, McCurry; Centre: Meronek; Ailes: Ramsay, Gardner; Subs: Paulsen, Vinet, Perron, Morin, Fitzpatrick, Maher, Costigan.

Arbitres: E. Mundey et Menard.

SOMMAIRE

Première période
1—Lachine, Paulsen (Maher) 19.15
Punitions: Deneault.

Deuxième période
2—Sherbrooke, Webster (Morehouse) 17.30
3—Sherbrooke, O. Carnegie (McIntyre) 17.40
Punitions: Ramsay, Deneault, Vinet.

Troisième période
4—Sherbrooke, Morehouse (Côté, Denault) 14.05
5—Lachine, Perron (Meronek, Vinet) 18.25
6—Sherbrooke, H. Carnegie .. 18.45
Punitions: Demers, Perron.

Les Cataractes défont Royal par 3 à 1 hier

Frank Bennett et Jack Carthy sont les étoiles des vainqueurs — Cotnoir en évidence

(par Camil DesRoches)

SHAWINIGAN FALLS, 27. (Par fil direct au Canada) — Conduits par les joueurs Frank Bennett et Jack Carthy qui ont joué de façon vraiment inspirée, les Cataractes de Shawinigan-Falls ont défait les Royaux de Frank Carlin par 3 à 1 dans une joute excessivement intéressante disputée ici ce soir. Les Cataractes nous ont vraiment impressionné. Les joueurs de la ville de l'Electricité alignent une formidable équipe, rien de moins, en autant qu'ils joueront le jeu brillant qu'ils ont affiché ce soir.

Le gardien Cotnoir fut des plus solides dans ses filets et il eut d'ailleurs une protection vraiment efficace devant lui, les joueurs de défense Bennett, Bergeron, Théberge et Murray jouant une partie merveilleuse. A l'avant, les joueurs de Shawinigan ne furent pas déclassés, loin de là, et c'est un total de 29 lancers qu'ils obtinrent contre McNeil tandis que les Royaux n'en obtinrent que 20 contre Cotnoir.

Les joueurs de Carlin, par contre, n'affichèrent pas leur tenue coutumière. Ils jouèrent assez bien, mais il faut admettre que les Cataractes eurent un avantage marqué dans le jeu et particulièrement à la ligne bleue. Le fait que les

(Suite 2e page, 3e col.)

Le Lachine est défait hier par le Sherbrooke

A Lachine, hier soir, les Rapides de Lachine ont subi une défaite de 4 à 2 aux mains du Sherbrooke dans une joute régulière de la ligue provinciale. Webster, Ollie Carnegie, Morehouse et Herb Carnegie ont enregistré les buts des vainqueurs, tandis que Perron et Swede Paulsen furent les compteurs des Rapides. La joute fut très rapide et dénuée de rudesse.

Les Rapides prirent une avance de 1 à 0 dans l'engagement initial, mais la seconde période se termina au compte de 2 à 1 en faveur du Sherbrooke. Les visiteurs ajoutèrent deux autres buts à leur actif dans la période finale, tandis que les Rapides réussirent à déjouer Borefoot une fois.

SPECIAL
LAMPE avec DYNAMO POUR BICYCLE $6.50 Depuis
Faites réparer votre bicycle maintenant et confiez-nous l'entreposage pour l'hiver. Satisfaction assurée.
SYLVESTRE CYRO CYCLE & CO.
Un seul magasin
4895 St-Laurent - PL. 5924
Près boul. St-Joseph

Carrousel du Sport

Par Camil DesRoches



Les Cataractes de Shawinigan Falls qui seront les visiteurs ici ce soir, contre les Royaux, n'alignent peut-être pas le meilleur club de la ligue Senior cette saison, mais s'il faut en croire un directeur du club, le club de la ville de l'Electricité sera le club à battre la saison prochaine . . . En effet, selon ce qu'a publié notre confrère Don Wilson du Shawinigan Standard la semaine dernière, à la suite d'une déclaration que lui a faite un directeur des Cataractes, le Shawinigan n'épargnera aucun argent et aucun effort pour aligner le club des clubs en vue de la saison 1947-48, club capable de conquérir la coupe Allan . . . La chose est assez logique si l'on songe que la ville de l'Electricité célébrera alors son 50e anniversaire de fondation et ce serait alors un bel honneur pour Shawinigan que de voir son club de hockey remporter le championnat amateur du Canada pour probablement représenter le Canada aux Jeux Olympiques de 1948 comme le veut la coutume.

* * *

Toujours selon le directeur en question et la déclaration faite à Don Wilson, les Cataractes auraient même approché un des meilleurs instructeurs du pays et lui aurait offert un contrat de deux ans extrêmement alléchant, le payant même durant l'été soit durant l'année entière... Cet instructeur, dont le nom n'a pas été dévoilé, a déjà conduit un club à la conquête de la coupe Allan et l'on croit qu'il pourrait répéter cet exploit, pour le compte de Shawinigan cette fois... On va même jusqu'à dire que grâce à la coopération de plusieurs sportsmen, on pourra dépenser jusqu'à $10,000 pour former ce club fameux... C'est dire, donc, que le Shawinigan voudra aligner à tout prix un club de forte puissance la saison prochaine, un vrai club d'étoiles même et c'est dire aussi que les rumeurs voulant que le Shawinigan se retirerait à la fin de la présente saison de jeu sont fausses.

* * *

Nous avons rendu visite à Myer Insky, président de la Quebec Rugby Football Union, hier, à son établissement d'articles de sport rue Ste-Catherine ouest... Myer, un chic sportsman, est encore plus heureux que nous pouvons l'être, nous les Canadiens français, du succès extraordinaire remporté par les Alouettes, au football, la saison dernière... Naturellement, il avait aimé voir le club de Léo Dandurand et de Lew Hayman remporter le championnat de l'Est du Canada et aussi le championnat du Dominion, mais, comme il le dit si bien: "Il ne faut pas tout espérer la 1ère année.

Nous devons tous être fort satisfaits des succès des Alouettes la saison dernière et je crois qu'ils feront encore mieux l'an prochain"... M. Insky nous a appris une excellente nouvelle quand il nous a dit que deux nouveaux clubs canadien-français feraient partie de la Quebec Rugby Football Union, l'an prochain, chez les jeunes... Un de ces clubs portera les couleurs du National, l'institution si populaire de la rue Cherrier, et c'est dire que le National tient à être représenté dans tous les sports... L'an dernier, la Palestre eut son club de baseball, piloté par Billy Innes, club qui connut une saison vraiment profitable... Actuellement, le National fait fureur au hockey, dans la ligue Junior, et ne soyez pas trop surpris si l'A.A.N.J. aligne un club dans la ligue Senior avant bien des années... L'automne prochain, le National se lancera dans le football et nous savons d'avance que nos jeunes compatriotes nous feront honneur... Chose certaine en tous cas, ils ne manqueront pas de partisans et c'est justement ce qu'il faut pour les encourager de belle façon.

* * *

Au sujet de Myer Insky, nous croyons devoir dire ici un mot de son établissement, non pas pour faire de la publicité gratuite à ce sportsman, mais bien pour répondre à de nombreuses demandes qui nous sont souvent adressés par courrier ou par téléphone... On trouve en effet chez Lord's Sport Shop, coin de la Montagne et Ste-Catherine, une bibliothèque sportive des plus complètes où les amateurs peuvent se procurer toutes sortes de volumes traitant de boxe, hockey, baseball, football, lutte, quilles, etc., etc, livres de records pour ces différents sports, etc.

Les Royaux reçoivent les Cataractes ce soir et nous quittent jusqu'au 19

Excellente joute en perspective — Dewey, Maloney et Campbell avec le Shawinigan — Le Royal aux Etats-Unis la semaine prochaine

Les Royaux de Frank Carlin joueront une de leurs rares parties de la saison sur semaine, au Forum ce soir, quand ils recevront la visite des Cataractes de Shawinigan Falls qu'ils ont d'ailleurs visités hier soir dans la 1ère d'une série de deux joutes en deux jours. Nous ne savons pas quel club l'a emporté hier — car ces lignes furent écrites avant la joute en question — mais quel que soit le club vainqueur dans la ville de l'Electricité mercredi, on devrait assister à une fameuse joute au Forum ce soir puisqu'il existe une grande rivalité entre les Cataractes et les Royaux.

Les Cataractes, on s'en souviendra, causèrent une certaine surprise au tout début de la saison, soit quand ils infligèrent une défaite de 4 à 3 aux Royaux, ici sur la glace du Forum, le 27 octobre dernier. Les joueurs de Carlin n'ont pas encore digéré cette défaite et ils se promettaient non seulement de venger cet échec à Shawinigan hier soir, mais de l'emporter de façon décisive également ce soir, devant leurs milliers de partisans.

Il est vrai toutefois que les Cataractes ne l'entendront probablement pas de la même façon. Le club de Robert Hébert aligne une meilleure équipe qu'au début de la saison puisqu'il a été renforci par l'acquisition de trois joueurs qui portèrent les couleurs des défunts Volants de Hull au début de la saison. Nous voulons parler de Hal Dewey, Pat Maloney et Kennie Campbell. Ce dernier a également porté les couleurs des Royaux dans une couple de joutes cette saison et il est de bon calibre. Dewey est un vétéran qui est toujours très utile tandis que Maloney est un jeune qui promet beaucoup.

On reverra de plus avec plaisir les excellents porte-couleurs des Cataractes que sont le gardien de buts Gerry Cotnoir, les joueurs de défense Germain Bergeron, Eddie Théberge, Walt Murray et Frankie Bennett, ainsi que les joueurs d'avant Denis Filion, le frère de Bob, Oscar Aubuchon, le franc tireur John Kosick, le rugueux Jack Carthy, le blond Johnny Chénier (Sinatra" Gravel et quelques autres. Tous ces athlètes feront l'impossible pour conduire leur équipe à la victoire.

Chez les Royaux, on voudra l'emporter non seulement pour venger l'échec subi plus tôt cette saison, mais surtout pour plaire aux amateurs car le Royal en sera à sa dernière partie en trois semaines, au Forum. En effet, le club de Carlin ne reviendra en lice au Forum que le jeudi 19 décembre prochain après la joute de ce soir. On comprendra que cette absence plutôt longue sera forcée par la venue au Forum des Ice Capades, qui tiendront l'affiche à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest du 7 au 16 décembre inclusivement. Les McNeil, Harvey, Laforce, Campeau, Plamondon, Casavant, Morin, Locas, Pépin et autres joueurs des Royaux voudront faire mieux que d'habitude, même, ce soir, contre le Shawinigan.

Le club local jouera aux Etats-Unis la semaine prochaine, visitant Washington et Baltimore dans la série de joutes pour la possession du trophée Wills. Les Royaux reviendront à Montréal le 6 décembre, joueront à Ottawa le 7 et à Valleyfield le 8 et ne seront de retour au Forum que le 19 tel que dit ci-dessus. Les Senators d'Ottawa seront alors les visiteurs. Il ne faudra donc pas manquer la joute senior de ce soir car on sera près de 20 jours sans voir les Royaux à l'oeuvre.

SOIR DE L'AU-DEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

(Suite de la 12e page)

jugé bon d'ignorer sa présence pour des raisons purement personnelles, allant même jusqu'à faire mention de rédacteurs qui avaient brillé par leur absence. Nous reproduirons textuellement les quelques lignes nous concernant, écrites par notre confrère, en faisant les mises au point qui s'imposent. "On remarquait... les chroniqueurs sportifs de langue française de la métropole: Zotique l'Espérance, Horace Lavigne (absent), Phil Séguin (absent), Gilles Lalonde, Robert Desjardins, Marcel Desjardins (absent), Armand Richer, Vincent Prince et Gérard Champagne." C'est dire que trois confrères n'étaient présents que dans l'imagination même du reporter, qui d'autre part s'est évertué à fausser la vérité. Drôle de conception du journalisme!

* * *

Mais pour revenir à Frank Selke, la Palestre Nationale vient de lui conférer un bel hommage en le créant membre à vie. En l'espace de quelques semaines seulement, Selke a su se créer dans la métropole un grand nombre d'amis et d'admirateurs. Il ne peut faire autrement que d'inspirer confiance car il est d'une franchise et d'une sincérité que personne ne saurait mettre en doute. Il exprimait ses véritables sentiments lorsqu'il affirmait son intention de coopérer avec la direction de l'association canadienne-française pour faire du club junior National le St. Michaels du Québec. La donation de $2,500 faite au National, cette année, est une preuve tangible de ses bonnes intentions. Selke a visité l'institution de la rue Cherrier, du grenier jusqu'au soubassement, et il a été impressionné par les aménagements, actuellement en cours, qui feront de la Palestre une institution d'éducation physique dont les Canadiens français pourront être fiers. Cette oeuvre mérite l'entier encouragement du public.

* * *

Le système d'ozone (purification par système électrique), dont est muni la piscine de la Palestre, est l'unique du genre au Canada... Lorsque les aménagements en cours seront parachevés la piscine sera ouverte, certains soirs, aux membres des deux sexes... C'est sûrement une heureuse initiative faisant ressortir la largeur d'esprit des directeurs actuels de la Palestre... Les plages d'été sont ouvertes à la clientèle mixte, pourquoi ne serait-ce pas le cas des piscines intérieures?

* * *

L'on rapporte que Royal Copeland ne jouera plus au Canada après la présente saison... Ce sera une lourde perte pour le football canadien et pour les Argonauts en particuliers... Sans Copeland l'étoile de Joe Krol semble devoir pâlir... Ces deux joueurs étaient les piliers du club torontois cette saison... Copeland est justement considéré comme le meilleur receveur de passes du football canadien et Krol pourra difficilement briller autant qu'il l'a fait cette saison sans lui... Sans cette combinaison les Argonauts ne seraient pas dans la finale du championnat du Dominion.

* * *

Notre confrère Baz O'Meara parle avec justesse lorsqu'il considère Léo Gravelle comme le plus rapide hockéyiste de tout temps... Il le juge plus vite que ne le furent les Morenz, Hec Kilrea, Pitre, Laviolette et autres... Mais nous sommes aussi d'accord avec lui qu'il a du chemin à faire avant de se voir classer au nombre des immortels du hockey... Il n'a pas encore le fini des grandes étoiles du passé... Nos remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous féliciter pour nos pages sportives et collaborer à notre "Coin du lecteur"... M. Claude Dupont pourra constater que nous avons jugé appropriée sa suggestion d'un "Gros 13" de la N.H.L. puisque nous le publierons quotidiennement... Pour plus d'explication il s'agit de la publication des treize meilleurs compteurs chaque jour... Toute suggestion pouvant aider à l'amélioration de nos pages sera reçue avec plaisir.

* * *

Frank Selke ne s'était pas trompé lorsqu'il déclarait, à son retour d'une tournée dans les villes de la ligue Américaine, qu'il n'avait pas jugé un seul joueur de calibre majeur sinon une couple de "possibilités" . . . George Pargeter était apparemment l'un de ceux-là et il vient d'être envoyé à Buffalo . . . Peut-être reviendra-t-il s'il s'améliore mais nous pouvons en douter . . . Plusieurs observateurs sont d'avis que Jos Lépine des Canadiens juniors pourrait facilement faire le saut senior . . . C'est à tout événement un joueur prometteur... Lucien Chartrand nous informe que d'importants travaux sont effectués actuellement à Blue Bonnets . . . Un système de drainage permettra à la piste de s'assécher plus rapidement après les pluies les plus torrentielles.

Le coin du lecteur

Montréal, 26 novembre.

Monsieur Paul Parizeau,

Cher Monsieur,

Je vous félicite pour votre belle synthèse de la partie de samedi soir et je viens vous appuyer au sujet de la supériorité de Lamoureux sur Harmon qui est en aucun point discutable.

Je suis d'avis qu'Harmon devrait prendre le même chemin qu'Hitler et Co., comme vous, je le considère une parfaite nullité sur l'équipe.

Espérons qu'Irvin reviendra de sa mauvaise grippe et qu'à l'avenir on verra évoluer de nouveau le brillant duo Lamoureux-Bouchard.

Un lecteur journalier,
Paul Saint-Pierre,
Etudiant H. E. C.

* * *

Montréal, Nov. 25, 1946.

Mr. Paul Parizeau,
Directeur sportif,
Le Canada.

Monsieur,

Je suis un abonné assidu de votre journal, et c'est toujours avec plaisir que je lis votre chronique et depuis quelque temps j'apprécie surtout votre politique à propos de nos "Canadiens" et je voudrais par l'entremise de votre "Tribune libre" y dire mon opinion.

Je suis un abonné au Forum depuis trois ans, et je crois pouvoir parler un peu de notre club. Mr. Irvin, ce supposé bon gérant, serait bien mieux de continuer l'élevage des pigeons car c'est tout ce qu'il sait faire. Quand on est gérant d'un club de hockey comme le Canadien, on ne fait pas jouer des pigeons comme Harmon, Mosdell, Peters, Chamberlain, et tout dernièrement Pargeter, pour faire réchauffer le banc à des joueurs comme Lamoureux et Filion, qui chaque fois qu'ils font leur apparition sur la glace, font des merveilles.

Mr. "Pigeon" Irvin, nous sommes fatigués de ces choses, au hockey on ne fait pas jouer nos "amis" qui sont des poires parfaites, mais des joueurs. Si vous n'aimez pas leurs noms français ce n'est pas une raison pour qu'il soient sur le banc. Harmon en particulier n'a jamais été de calibre majeur, et ne le sera jamais. Nous avons des joueurs dans nos clubs juniors qui feraient beaucoup mieux que lui, et j'en suis convaincu.

Dans le choix des équipes étoiles, l'an dernier Lamoureux a fait une belle lutte dans le choix des votes, tandis que Harmon n'a jamais été mentionné.

L'an passé j'ai fait des petites statistiques pour les points comptés contre le Canadiens, et après calcul 50% des points ont été comptés contre Harmon, c'est à dire que les joueurs adversaires fonçaient toujours contre lui au lieu de prendre une chance sur Lamoureux. Et cette saison c'est absolument la même chose qui se produit, remarquez Mr. Selke, c'est le temps de prouver votre savoir faire.

Un partisan,
Roland Paradis,
5255-2ième Ave.
Rosemont Montréal.

LEO GRAVELLE ET DENIS CASAVANT A ROSEMONT

M. Arthur Leblanc, organisateur des sports du Comité des Loisirs St-Marc, a annoncé hier que deux étoiles du hockey, Léo Gravelle, qui brille avec le Canadien, et Denis Casavant, populaire ailier du Royal Senior, ont accepté gracieusement le poste d'instructeur des équipes formées par cette organisation paroissiale.

M. Leblanc a aussi annoncé l'adhésion du St-Marc junior à la Ligue Laurentienne "B". Cette équipe jouera tous les samedis soirs, à l'arena St-Laurent.

Les Loisirs St-Marc comptent plusieurs autres activités. Tout récemment, avait lieu, en la salle de quilles Beaubien, l'inauguration d'une ligue de quilles mixte, formée par cette organisation, et groupant seize équipes.

Demain soir, jeudi, aura lieu, en la salle paroissiale, une importante réunion du club de ski Kiskiski, également formé sous les auspices des Loisirs. Cette réunion est convoquée dans le but d'arrêter le programme d'hiver.

Mell s'entraîne rigoureusement en vue de son match contre Webb

Gus "Pell" Mell, l'as du Griffintown, continue de s'entrainer en vue de son prochain combat contre l'agressif champion poids léger canadien, Danny Webb, le 5 décembre prochain, au Forum.

Mell et Webb se battront dans l'une des deux rencontres finales Foreman. Mell, récent vainqueur de Pat Scanlon, s'entraine rigoureusement. Contre le nègre Webb, Mell devra déployer toute son énergie.



Gus Mell

En effet, Webb est ce type de boxeur qui attaque constamment. Mell est d'avis qu'il sera en parfaite condition physique pour affronter le monarque des poids-légers canadiens. Récemment, au Forum, Mell a livré son meilleur combat de sa carrière en triomphant de Scanlon par K. O. dans le 9e round d'un match limité à 10 assauts. Grâce à ses deux rencontres contre Castilloux, Mell a de beaucoup amélioré son style.

En l'emportant sur le réputé Arthur King, de Toronto, lundi soir dernier, Webb a grandement réhaussé son prestige. Il est confiant de l'emporter sur Mell, bien que ce dernier sera favori pour s'assurer les honneurs du match.

De même que Mell, Harry Hurst figurera dans une finale de 10 rounds. Le matchmaker Al Foreman est actuellement à la recherche d'un rival de calibre pour opposer à l'as de Notre-Dame de Grâces. Hurst s'entraine quotidiennement au club athlétique Square. Il est au meilleur de sa condition.

Al Foreman bâclera sous peu les autres rencontres qui seconderont ces deux importantes finales. En résumé, c'est un autre programme de gala de boxe que présentera le populaire Al Foreman.

Joe Krol jouera pour le National

Une nouvelle sensationnelle est sortie de l'enceinte de la Palestre Nationale hier soir. On a en effet annoncé que Joe Krol, le fameux joueur du club de football des Argonauts de Toronto, portera les couleurs du club de ballon au panier du National dès samedi prochain.

Les autorités du National ont remarqué lors de la dernière joute contre le club de la "Maison de David", l'équipe la plus spectaculaire au monde, dimanche dernier à la Palestre, que leur club entièrement formé de joueurs américains avait besoin d'un autre joueur d'attaque pour être réellement puissant et elles ont eu la main heureuse en acquérant les services de Joe Krol, qui est un très bon joueur de ballon au panier, mais qui manque d'expérience pour faire son entrée avec le club professionnel de Toronto.

Krol et le National s'aligneront contre le puissant club de la Y.M.H.A., samedi soir au National, à 9 heures.

AU FOOTBALL

Equipes d'étoiles de l'Est du Canada pour la saison 1946

1ère Equipe	Position	1e Equipe
Ken Charlton, Riders	Aile volante	Don McFarlane, Western
Joe Krol, Argos	Demi	Don Toms, Wildcats
Royal Copeland, Argos	Demi	Bob McFarlane, Western
Virgil Wagner, Alouettes	Demi	Johnny Lake,Beaches
Frank Gnup, Wildcats	Quart	Frank Dunlap, Riders
Doug Turner, Beaches	Snap	Don Loney, Argos
Bill Zock, Argos	Intérieur	Rudy Grass, Varsity
Benny Steck, Alouettes	Intérieur	Don MacKenzie, Beaches
Herb Trawyck, Alouettes	Milieu	Don Durno, Indians
Hank Christman, Riders	Milieu	Vic Ghetti, Rockets
Dick Groom, Tigers	Extérieur	Len Wright, Wildcats
Bert Haigh, Riders	Extérieur	George Turnbull, Western

Un franc succès est prévu pour les Ice Capades la semaine prochaine

Les experts s'accordent à dire que les tourbillons de Donna Atwood sont les plus rapides au monde, ainsi, la jolie vedette aux cheveux roux des Ice Capades, qui seront à l'affiche au Forum du 7 au 16 décembre inclusivement est reconnue comme championne sous ce rapport mais il y eut toujours une controverse au sujet de la vitesse à laquelle elle évoluait lorsqu'elle tourne sur elle-même. Même les autres membres de la troupe, dont plusieurs sont de vétérans patineurs différaient d'opinion en ce qui concerne le nombre de tours qu'elle exécute en une minute.

Orrin Markhus, un des membres des Old Smoothies, qui patine depuis plus de 50 ans et enseigne depuis 40, émit l'opinion que Donna faisait 100 révolutions à la minute. Nate Whalley opta pour 100 tours. Phil Taylor, Bob Dench et Don Condon, des instructeurs de réputation établie, prirent le milieu. leurs estimés variant entre 115 et 130 tours à la minute.

La camera de cinéma démontra qu'ils avaient tous tort et la preuve ne fut pas sans les renverser. La vitesse la plus rapide à laquelle Donna évolue durant un tourbillon est 288 tours à la minute.

Cette preuve fut fournie de façon inattendue. Comme question de fait, l'opérateur de la camera ignorait complètement qu'il se soit produit une discussion sur le sujet. Il était tout simplement intéressé à capter les faits saillants des "Ice Capades".

Lorsqu'il présenta pour la première fois le film sur l'écran, la rapidité de Mlle Atwood l'intéressa et il examina la pellicule. Cet examen révéla que Mlle Atwood complétait un tour pendant que cinq portraits minuscules s'imprimaient. Etant donné que la pellicule tourne à la rapidité de 24 photographies à la seconde. Mlle Atwood faisait pratiquement cinq tours à la seconde, ce qui équivaut à 288 tours à la minute.

Maintenant que le cinéma a confirmé cette vitesse vertigineuse, Mlle Atwood prend plaisir à se mesurer de ses vétérans collègues des "Ice Capades" qui, dit-elle en badinant, ont tenté de diminuer son prestige. Tous admettent qu'ils n'ont aucune excuse, et que leurs estimés étaient basés sur des calculs mathématiques.

JEAN-PAUL DENIS AVEC NEW HAVEN

NEW HAVEN, Conn., 27 (A.P.) L'instructeur Lynn Patrick a déclaré aujourd'hui, que l'ailier Jean-Paul Denis, des Rovers de New-York, de la ligue de l'Est des Etats-Unis, remplacerait Joe Levandoski, lorsque les Ramblers de New Haven rencontreront les Capitols d'Indianapolis demain soir. Levandoski, un huckeyiste de Cobalt, Ont., s'est blessé lors d'une récente pratique des Ramblers.

LES CÉLÉBRITÉS du monde sportif

s'habillent... chez...



Roger LEGER



"Gerry" McNEIL
Royal



Frank VALOIS



Jacques LAROSE



Jackie ROBINSON



Dave CASTILLOUX



MARCEL DAIGNEAULT
Propriétaire



PAUL DESAUTELS
Propriétaire



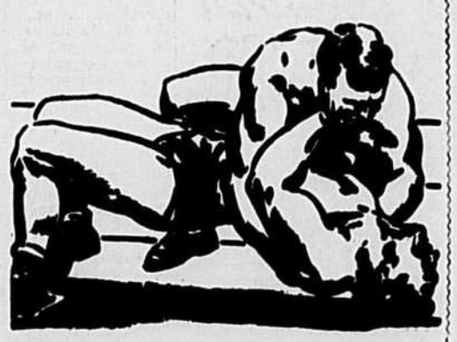


PAUL PETELLE
Propriétaire





HUGO ACETI
Dessinateur - Tailleur





"Bob" FILION



Léo LAMOUREUX



Emile BOUCHARD



Frankie EDDOLLS



Fernand GAUTHIER
Détroit



LINDSAY
Détroit

MARCEL & PAUL
TAILLEURS

Livraison cette année des complets et paletots commandés avant le 15 décembre

262 est, rue STE-CATHERINE **HArbour 5813**

Les stocks réflètent les nombreux octrois de dividendes et bonis

POTINS FINANCIERS

Les bourses de New-York, Montréal et Toronto ont fait meilleure figure hier. Les prix du blé parurent, de leur côté, plutôt avilis hier à Chicago tandis que les prix du seigle ont monté hier à Winnipeg pour la 21ème séance consécutive. Le ton était plus ferme hier sur la bourse de Londres. Notre marché des obligations était modérément achalandé, tandis que celui de N.-Y. a paru plutôt à la hausse.

* * *

Les effets de la grève du charbon mou se font particulièrement sentir sur la vie économique des E.-U. En effet, d'après le revue "Iron Age" cette dernière a déjà coûté 400,000 tonnes d'acier à l'industrie sidérurgique des E.-U. et le rendement des aciéries n'est plus que de 68 p.c., contre 90.' p.c., avant son déclenchement. Sait-on qu'on estime les pertes, causées par cette grève depuis le début, à $8,500,00 par jour, et, pour peu qu'elle se prolonge la menace d'un embargo sur tout le transport des marchandises en territoire américain signifierait l'arrêt virtuel des activités dans bien des industries américaines, entre autres l'acier, et dans nombre d'industries du Canada, vu l'interdépendance économique des pays de l'Amérique du Nord. Quoiqu'il en soit, le fait que les spéculateurs américains et canadiens, ont paru attacher, hier, plus d'importance aux nouvelles favorables, concernant les dividendes et les boni, porterait à croire que les moindres nouvelles d'entente concernant le différend ouvrier ci-dessus mentionné résulterait en une fort belle tenue des stocks, d'autant plus qu'il y aurait, certes alors, une participation beaucoup plus grande du public dans le marché, par suite de la disparition des appréhensions actuelles et c'est tout dire...

* * *

Sur les 551 membres de l'Association des Préposés aux clients (customers' Brokers) de N.-Y., 487 se sont prononcés ces jours-ci en faveur de la fermeture le samedi. Dans de telles circonstances, c'est à se demander si la Bourse de N.-Y. n'en viendra pas à fermer ses portes en fin de semaine durant toute l'année — elle le fait, d'ailleurs, durant les 4 mois de l'été.

* * *

Le temps est aux surprises du coté des dividendes, car, en plus de celles mentionnées aujourd'hui dans nos pages financières concernant Molson's Brewery et Dominion Glass Co., il y a celle, à l'effet que les administrateurs de Asbestos Corporation Ltd., viennent de déclarer un boni de 30 cts, en plus du dividende régulier de 20 cts; tous deux payables le 31 décembre aux actionnaires inscrits le 6 du même mois.

* * *

Dominion Tar & Chemical Co., de notre ville songerait à établir une usine de sel de $1,000,000 à 90 milles au nord-est de Saskatoon. Il est certes malheureux qu'un telle industrie n'ait pu s'établir dans le Québec.

* * *

En plus des nombreux dividendes, annoncés ci-contre aujourd'hui, voici que nous sommes informés que les administrateurs de la National Breweries ont déclaré hier des dividendes de 50 cts par action ordinaire, et de 43 cts par action privilégiée, tous deux payables le 2 janvier aux actionnaires inscrits le 6 décembre.

* * *

Nous apprenons que l'émission de $33,000,000 d'obligations de B. C. Electric Co., Ltd. dont nous avons commentée l'offre au public hier matin a rencontré un franc succès et que les livres de souscription ont été fermés durant la matinée.

* * *

Si l'on en juge par la tenue des titres de Canadian Vickers hier, la nouvelle d'un contrat de $9,400,000, adjugée à cette dernière pour la construction de 4 vaisseaux pour le compte du gouvernement français paraissait avoir été escomptée par le marché.

En marge des bilans de Sherwin-Williams et de la Banque de la Nouvelle-Ecosse

Les nombreux bilans, rendus publics aujourd'hui, et le peu d'espace à notre disposition nous obligent à consacrer notre chronique ce matin, à une couple d'entre eux, soit ceux de la Sherwin Williams et de la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Hausse des recettes de Sherwin-Williams et maintien d'une forte posture financière

En ce qui concerne le bilan consolidé de The Sherwin-Williams Co. of Canada, Limited et de ses filiales, couvrant l'exercice financier annuel terminé le 31 août 1946, une analyse de ce dernier révèle d'intéressants progrès dans ses différents postes. En effet, ses recettes nettes, après toute déduction, se totalisent à $838,986, en regard de $555,834 l'année précédente, $455,901 en 1943 et comparativement à $530,-819 avant la guerre, soit en 1938, soit donc l'équivalent d'environ $2.70 par action ordinaire vs $1.40, en 1945, $1.07 en 1943 et .31 cents, en 1938. De telles augmentations seront d'autant bien vues des actionnaires, actuels et potentiels de cette compagnie, qu'il leur a été distribué $377,032 de dividendes et que le dernier exercice s'est soldé par un surplus reporté de $5,562,684, soit un montant qui doit être d'autant bien vu des actionnaires que l'entreprise demeure en excellente posture financière. Un coup d'oeil sur son actif global s'élevant à $18,-155,855 laisse voir, en effet, pour $9,513,307 de disponibilités, comparativement à un passif exigible de $3,689,612 seulement; ce qui signifie donc un fonds de roulement de $5,823,795, contre $5,960,168 en 1945 et en regard de $3,599,405 seulement avant la guerre, soit en 1938. Un tel capital net d'exploitation amélioré facilitera grandement l'exécution du programme d'expansion, dont il est question longuement dans le rapport, envoyé hier après-midi aux actionnaires. Au dire de son président du conseil, M. A. W. Steudel, l'exécution d'un tel programme est rendu nécessaire par suite de l'augmentation constante du volume d'affaires enregistrées et une partie du coût de ce programme (quelque $2,000,000) a pu être défrayée, sans qu'il soit besoin de recourir à de nouvelles finances, grâce à l'excellente position financière de l'entreprise.

La nécessité de commenter dans la même chronique un autre bilan nous oblige à couper court, à nos commentaires sur celui de la Sherwin-Williams, mais, avant de terminer, nous tenons à faire remarquer aux détenteurs de valeurs de cette entreprise que son avenir semble des plus intéressants, non seulement par suite du fait que son volume de ventes, durant le 1er trimestre du présent exercice, accuse déjà une hausse substantielle, en regard de celui de l'exercice précédent, mais, encore, vu les prédictions d'un boom dans la construction l'an prochain, afin de mettre fin à la crise actuelle du logement. Comme cette entreprise se classe au 1er rang au pays parmi les fabricants de peintures et vernis — incidemment, tandis que son rôle de paye n'a jamais cessé d'augmenter depuis 1941, ses dividendes furent plutôt stabilisés depuis 1940 — c'est dire qu'elle est appelée à refléter particulièrement le regain de vie sensationnel, attendu dans le bâtiment l'an prochain; ce dont ses titres réfléteraient à la bourse, avant longtemps.

Les dépôts, prêts, placements et ressources de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, à des chiffres sans précédents cette année

Tout comme nos autres banques, le 115e bilan de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, rendu public ce matin, fait voir d'intéressantes augmentations dans ses différents postes. En effet, son actif global figurait, au 31 octobre 1946, au chiffre "sans précédent" de $696,175,430, en regard de $613,517,014 au 31 octobre 1945 et comparativement à $309,305,815, avant la guerre soit en 1938. Une telle hausse d'au-delà de 130 pour cent, au cours des 7 dernières années, parle par elle-même sans qu'il soit besoin de beaucoup de commentaires. Nous tenons, toutefois, à faire ressortir le fait qu'une analyse de ses ressources révèle un actif immédiatement réalisable de $492,584,488, soit l'équivalent de 74.78 pour cent de tous ses engagements envers le public, contre 70.4 pour cent, seulement en 1938. L'on notera, ici, que son encaisse et les soldes dues par les autres banques représentent un total de $118,378,693, soit 17.97 pour cent de son passif exigible et que son portefeuille accuse une plus-value d'au-delà de $50,000,000 au chiffre record de $360,539,538. Point n'est besoin d'insister sur l'excellence de la composition de ce portefeuille puisqu'il est constitué par des valeurs gouvernementales (Dominion et provinces) dans la proportion de 85 pour cent, et qu'il comprend, en outre, pour $9,163,346 de valeurs municipales, pour $29,152,407 de valeurs publiques, autres que celles du pays, etc.

Avec une telle liquidité, cette institution est donc appelée à rendre d'éminents services à nos hommes d'affaires, nos financiers, nos industriels, nos commerçants, gros et petits. Rien donc d'étonnant que ses prêts commerciaux aient atteint le plus haut chiffre encore vu, soit $158,568,349, soit donc $36,000,000 de plus qu'en 1945 — incidemment, ses prêts courants au pays, à eux seuls, ont accusé une hausse de $31,-300,000. Si l'on considère que ses prêts commerciaux ne formaient qu'un total de $105,406,856 en 1938, soit avant la guerre, il y a donc eu augmentation de 50 pour cent durant le court espace de 7 ans, et, en face des perspectives d'une intéressante prospérité à l'après-guerre, vu la nécessité de satisfaire maints besoins différés depuis des années et, aussi, vu l'obligation morale d'aider à la reconstruction des régions dévastées de l'Europe et de l'Asie et, même, d'assurer la nourriture en autant que faire se peut, des populations de ces mêmes régions, c'est dire qu'il ne serait pas étonnant que la Banque de la Nouvelle-Ecosse continue de voir ses affaires progresser; ce qui ne sera pas sans influer sur ses bénéfices.

Sait-on que ses profits nets, pour le dernier exercice, après l'affectation de $1,614,600 pour le paiement des taxes et $398,277 pour la dépréciation, se chiffrent à $1,588,455, contre $1,304,496 précédemment? C'en est assez pour justifier la hausse de ces titres à la bourse à 37 1-2, soit une dizaine de points de plus que les cours de la plus grande institution du même genre au pays.

S'il ressort donc de ces données que la Banque de la Nouvelle-Ecosse jouit grandement de la confiance du monde financier, des affaires ainsi que des placeurs de fonds, il faut bien reconnaitre qu'elle jouit aussi grandement de la confiance du public, comme en fait foi le chiffre record des dépôts, confiés à ses soins, soit $617,564,099, en regard de $541,342,336 en 1945 et comparativement à $257,788,425 seulement en 1938, soit avant la guerre. Cette hausse d'au-delà "du double" au cours de ces 7 dernières années démontre, certes, que nos gens ont pris durant la guerre la bonne habitude de l'épargne. Il importe, certes, qu'ils conservent cette bonne habitude non seulement afin d'épargner au pays le fléau de l'inflation, mais, encore, afin qu'ils continuent de déposer leurs épargnes dans nos banques; ce qui facilitera d'autant le regain de vie, attendu dans notre vie économique, regain, facilité, il va sans dire, par les prêts de plus en plus élevés consentis par nos banques aux petits comme aux grands emprunteurs.

Marcel Clément

A NOTER

John Inglis Co., Ltd. attire l'attention du monde financier par le temps qui court. Hier, c'était à cause du lancement de son émission de $1,750,000 d'obligations, 4½, à 100 et l'intérêt couru et, aujourd'hui, c'est à cause de l'annonce par son président M. J. E. Hahn, que l'entreprise vient d'obtenir les droits exclusifs au Canada pour les produits de buanderie domestique de la Nineteen Hundred Corporation, de St-Joseph, Michigan.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Stocks	Haut	Bas	Clot
Air Reduction	34⅜	34⅛	....
Allied Chem't	162¾	162	....
Allis-Calmers	32⅝	32	⅛
Am. Can	91½	90½	....
Am. Car & F.	45	44¾	....
Am. Loco	25⅞	25	⅛
Am. Power & Lt	12⅞	⅝	....
Am. P. & L. Pr $5	105¼	104½	....
Am. P. & L. $6 Pr	115¼	114	115¼
Am. Radiator	14¼	14	....
Am. Rolling M	34	33⅝	....
Am. Smelting	52⅞	52	⅛
Am. Steel Fdry	29⅛	⅝	¼
Am. Sugar	29½	....	....
Am. Tel. & Tel.	165	165¼	....
Am. Tobacco	78	77⅛	....
Am. Tobacco "B"	82	82¼	82
Am. Water W	15⅜	⅝	⅝
Am. Woolen	49¼	48⅞	....
Am. Woolen Pr	163¾	161½	163¾
Anaconda	40⅝	39⅝	⅛
Armour Ill	12⅝	⅛	⅛
Atchison S. F.	89	88⅛	88⅜
Aviation Corp	6⅝	6½	6⅝
Baldwin CT	12⅝	....	....
Balt. & Ohio	14⅜	14	....
Bendix Avia'n	39⅜	⅛	....
Bethlehem Steel	89¾	88⅜	....
Boeing Air	19⅛	19	....
Borden's Co.	49	48½	49
Borg. Warner	38½	37⅞	38½
Briggs Mnf	32⅛	31⅞	32⅛
Bucyrus Erie	15⅝	⅛	⅝
Budd Mnf Co.	11⅞	⅛	....
Burroughs Ad	13⅝	⅛	⅛
Canada Dry	13½	⅛	⅛
Canadian Pacific	12⅝	⅛	⅛
Case, J. I.	34	33½	⅝
Caterpillar Tr	56	55½	56
Celanese Corp	19½	....	½
Ches. & Ohio	52⅞	⅛	....
Chrysler	85	84½	....
Colgate Palm	47⅝	....	....
Col. Gas & El	10⅜	10	....
Com. Solvents	21¼	20⅞	....
Com. & South	2⅝	2½	2⅝
Congol. Nairn	25¼	25	....
Con. Ed's, N. Y.	27	26½	27
Cont. Can.	39⅜	38	38⅝
Cont. Motors	10⅝	⅛	....
Cont. Oil	36⅞	⅛	⅛
Crane Co	35⅜	⅛	⅛
Crown Zeller	29⅞	½	....
Crucible Steel	30⅛	29⅝	....
Curtiss Wr. "A"	13⅝	18¼	....
Deere & Co. N.	34½	34	34⅛
Del. & Hudson	35⅛	34⅜	35⅞
Dist. Seagrams	16½	15⅞	16⅝
Dome Mines	17¼	16⅞	17⅛
Douglas Air	67¼	67	....
Du Pont De N	177¼	185	186
Eastman Kod	219	....	....
Elect. Auto Lite	52⅝	52⅛	52⅝
Electric Boat	13⅝	13⅛	13⅝
Elect. Pow. & Lt	16¼	15½	⅛
Flinkote	29⅛	28⅞	29½
Gen. Amn. Tran.	49	48⅝	....
Gen. Electric	34⅝	34⅜	34⅝
Gen. Food	43⅝	42⅞	....
Gen. Motors	50⅝	50⅛	....
Glidden	41¼	40½	41¼
Goodrich	63½	62½	63
Goodyear	52⅝	52⅛	52⅝
Grt. Nor. Ry.,	46¼	45½	....
Grt. West Sugar	22⅛	22⅛	22½
Greyhound N.	37⅝	37⅛	37⅝
Gotham Hosiery	22⅝	22	22¾
Hiram Walker	24½	23½	....
Homestake	57	....	....
Houston Oil	19	18⅝	18⅞
Howe Sound	34	33½	34
Hudson Bay	40	39¾	40
Ill. Cent Ry	24⅞	24	24½
Inspiration	17¼	16¾	16⅞
Interlake Iron	11⅞	11¼	11⅝
Int. Harvester	68¼	67½	68¼
Int. Nickel Ltd	31⅝	30¾	31⅜
Int. Pap & P. N.	50¾	48¾	50
Int. Pap. & P. P.	104⅝	104¼	....
Int. Tel. & Tel	15⅞	15⅝	15⅞
Johns-Manville	124¼	123	124¼
Kennecott	47½	47	48¼
Kresge, S.S.	31⅞	31⅝	31⅞
Kroger Gr. & B.	49	48¼	48½
L-O-F Glass	45⅝	45	45½
Ligg. & Myers 'B'	95	94	94⅛
Lockheed	20⅛	19⅛	....
Loews Inc.	26½	26¼	26½
Louis & Nash	48	46⅞	48
Mack Trucks	40⅜	40½	....
Macy Co.	40	39½	40
G. L. Martin	32⅞	....	....
May Dept. Str	46	....	....
McIntyre Porc	47½	....	....
Mead Corp.	21	20⅞	21
Montg. Ward	59¾	58⅞	59⅜
Nat. Biscuit	27	26⅝	....
Nat. Can. Corp	10¼	10	10¼
Nat. Cash Reg	33½	32⅞	33⅜
Nat. Dairy Prod	35⅞	35½	35⅝
Nat. Distillers	21½	20⅞	21
Nat. Lead	32	31⅝	32
Nat. Pr. & Lt	1⅜	1⅛	1⅜
Nat. Steel	81½	80½	81½
N. Y. Central	16⅛	15⅝	15⅜
Norf. & West	230	229	230
Nor. American	27¼	26⅞	27¼
Nor. Am. Avia.	10	9⅞	....
Nor. Pacific	21¼	20⅝	20⅝
Ohio Oil	22½	....	....
Omnibus	1¼	....	....
Owens Ill. G.	70½	69¾	70⅛
Pac. Gas. & El	41⅝	41⅜	41⅜
Packard Mot.	6⅜	6¼	6⅜
Paramount	32⅜	32	32⅛
Penn. R. R.	26½	25⅝	25⅞
Pepsi Cola	26⅝	26⅛	26⅝
Phelps Dodge	39½	38⅞	39¼
Phillips Pete	52⅝	52	....
Pressed St. Car	13⅜	12⅝	12⅝
Proctor & Gam	58½	58	....
Pub. Ser. N. J.	20⅝	20¼	20⅝
Pullman Inc. "A"	51	50⅜	51
Pure Oil	21⅝	....	....
Radio Corp.	9⅜	9¼	....
Rayonier Inc.	19¼	18⅝	19¼
Rayonier Pfd	37¼	....	....
Remington Rand	38¼	37½	38⅛
Republic Steel	26¾	26¼	....
Reynolds Tob.	38½	37⅞	....
Safeway Strs	23	22⅞	23
Schenley Dist	56	54⅝	55⅛
Sears Roebuck	38	36⅝	36⅞
Servel Co	14¼	14	14¼
Shell Un. Oil	21½	20	....
Simmons Co.	36½	36	....
Sinclair Oil	15¼	15⅛	15⅛
Socony Va	14	13⅞	....
Sou. Cal. Edison	34	33⅞	34
Sou. Pacific	44⅞	44	44⅝
Sou. Railway	41½	40¾	40⅞
Sou. Rwy. Pf.	68	....	....
Sperry Corp.	19½	19¼	19¼
Stand. Brands	36½	35⅝	36½
Stand. Oil, Cal	53⅞	53¼	53½
Stand. Oil, Ind.	40	39	40
Stand. Oil, N.J.	65⅝	64½	65⅝
Studebaker	20⅝	20	20⅛
Texas Corp.	58⅞	58⅛	58⅞
Timken Roller	40	39½	40¼
Twentieth CFF	40½	39⅜	40
Union Bag & P	27½	27¼	....
Union Carbide	91	90	....
Union Pacific	125½	123⅜	125½
Unit Aircraft	17¼	16⅜	17⅞
Unit Air Lt.	21¾	20⅝	21
Unit. Corp.	3⅝	3½	....
Unit. Corp. Pf	46¾	....	....
United Fruit	47	46	46¾
Unit. Gas. Imp.	22½	....	....
U. S. Pipe & F	38⅛	37	38
U. S. Rubber	50⅜	49¾	50
U. S. Rubber Pfd	145	....	....
U. S. Smelters	44	43¼	....
U. S. Steel	71¼	70⅛	....
U. S. Steel Pf	145	....	....
Vanadium Steel	24½	23	....
Warner Pic's	17⅞	17⅝	18¾
West's Union "A"	19¼	19¼	....
Westinghouse	22⅝	21⅝	22½
Woolworth	45½	45	45½
Worth. Pump	54	53½	54
Youngst. S. & T.	61¾	60¾	61

Marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS Edifice Transportation, Montréal

WINNIPEG

Seigle

	Haut	Bas	Clôt.
Mai	266½	254	264
Juillet	251½	238½	248¾
Décembre	280	266¼	277¼

CHICAGO

Avoine

Mars	74⅞	73⅞	74⅝
Mai	70⅞	70⅛	70½
Décembre	82¼	81⅛	81⅝

Inglis fabriquera du matériel de lavage domestique



Le major James E. Hahn — M. Louis C. Upton

La "Nineteen Hundred Corporation", St-Joseph, Michigan, une des plus importantes industries productrices de matériel de lavage domestique, a dévolu à la compagnie John Inglis Limited, de Toronto, les droits exclusifs pour la fabrication et la distribution au Canada de la série complète de ses machines à laver automatiques et du type à essoreuse, machines à laver portatives, sécheuse et repasseuse automatiques. L'accord entre les deux compagnies a été conclu aujourd'hui à la suite de négociations dirigées par le major James E. Hahn, président d'Inglis, et M. Louis C. Upton, président de "Nineteen Hundred Corp.", qui est également président pour la deuxième année consécutive de la American Washing Machine Manufacturer's Association. L'accord permet en outre à Inglis l'exportation et la vente sur une grande échelle.

Banque Imperiale du Canada tient sa 72e assemblée

Son président parle des concessions en faveur de l'or

TORONTO, 28, (C.P.) — Dans ses remarques aux actionnaires, réunis pour la tenue de la 72e assemblée annuelle, M. R. S. Waldie, président de la Banque Impériale du Canada déclara en partie ce qui suit: en dépit des incertitudes actuelles dans le monde, le Canada a effectué environ 80% de la reconversion physique de son économie depuis la fin des hostilités. Par contre, la production et l'embauchage se ressentent depuis quelques temps des différends ouvriers. Passant à la question de l'or, il n'hésite pas à dire que cette dernière était loin d'être ce qu'elle devrait être, et, il se déclara en faveur de concessions de la part du gouvernement dans le but de lui permettre de reprendre son rôle important dans l'économie de la nation canadienne. Il importe de ne pas perdre de vue que l'industrie des mines d'or ne peut, à la suite de la révalorisation du dollar canadien par rapport au dollar américain, ajuster se positions comme l'ont fait maintes autres industries canadiennes, par suite de l'adoption de cette mesure.

Traitant des taux de l'intérêt, il affirma qu'il était impossible de maintenir les taux peu élevés et, en même temps, imposer une limite au volume d'argent mis en circulation. Enfin, il se déclara en faveur de l'ajustement des salaires ainsi que de l'augmentation dans la production, dont les répercussions sur l'emploiement ne tarderait pas à se faire sentir.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par INVESTMENTS OF CANADA

Cours de fermeture Dominion du Canada

%	Maturité	Offre	Dem.	Rend. appr.
3½	15 nov. 48-51	103.20	103.45	1.53
4	15 oct. 47-52	102.60	102.85	1.01
2½	1 juin 56-66	106.00	106.50	2.48
4½	1 nov. 48-58	105.30	105.55	1.66
4½	1 nov. 49-59	107.70	107.95	1.77
3	Pérptuit	103.625	104.125	2.73
	Emprunts de guerre et de la victoire			
2½	1 fév. 48-52	105.00	105.25	1.66
2	1 oct. 49-52	103.55	102.80	1.65
2	15 juin 50-51	105.45	105.70	1.64
3	1 mars 52-54	106.125	106.50	1.92
2	1 nov. 53-56	106.00	106.375	2.20
2	1 mai 54-57	105.00	105.375	2.27
2	1 jan. 56-59	104.75	105.125	2.42
3	1 fév. 59-62	104.625	105.00	2.53
3	1 juin 57-60	104.625	105.00	2.47
3	1 oct. 59-63	104.625	105.00	2.55
3	1 sept. 61-66	104.625	105.00	2.60
1½	1 mars 1948	100.60	100.85	1.18
1½	1 nov. 1948	100.55	100.80	1.45
1½	1 nov. 1949	100.70	100.95	1.44
1½	1 nov. 1950	100.75	101.00	1.49
	Obligations du gouvernement garanties			
	C.N.R. 3 48-53	101.85	102.25	1.18
	C.N.R. 3 54-59	103.75	104.50	2.34
	†C.N.R. 4½ 1951	112.00	112.75	1.73
	†C.N.R. 4½ 1956	118.25	120.00	2.13
	†C.N.R. 4½ 1955	119.00	120.50	2.17
	†C.N.R. 4½ 1957	118.75	119.50	2.47
	†C.N.R. 5 49-69	113.25	114.00	1.69
	$Mtl. Harb. Com. 49-69	113.50	114.25	1.65
	†C.N.R. W.I.S.S. Lines 5 1955	119.25	120.50	2.29
	Obligations provinciales			
	Alberta 3½ 1964	100.00	102.00	2.83
	Man'ba 5½ 1955	119.50	....	....
	Br. Col. 2½ 1966	99.00	101.00	2.68
	N Brun 2½ 1965	98.00	99.00	2.82
	N Scotia 3½ 1956	104.50	106.00	2.53
	Ontario 3½ 52-55	106.00	107.00	1.92
	Ontario 2½ 1976	100.00	100.75	2.72
	P.E.I. 4 51-54	101.50	103.00	3.28
	Québec 3½ 54-59	105.50	106.50	2.54
	Québec 3 60-62	103.75	104.75	2.58
	Sask. 4 55-60	103.00	104.50	3.42
	Obligations municipales			
	Calgary 3½ 1959	103.00	....	....
	Edm'ton 3½ 1958	103.00	....	....
	Halifax 2½ 1953	102.00	104.00	2.60
	Vanc'ver 3 1967	99.00	100.00	3.00
	Win'peg 2½ 1966	98.50	99.50	2.77
	Mont. Metro Comm 4½ 1962	115.00	117.00	3.15
	4½ 1965	118	....	....
	5 1966	126	....	....
	Cité de Montréal:			
	‡3's 1965	98½	100½	.... 2.97
	‡3's 1967	98	100	.... 3.00
	‡3's 1973	97⅞	99⅞	.... 3.02
	Québec 4½'s 1950	104.50	106.50	3.19

‡ Payable au Canada et à New-York.
† Payable au Canada, New-York et Londres.

Barcelona Traction

TORONTO, 27, (P.C.) — Barcelona Traction, Light & Power Co. a réalisé un revenu brut de $4,083,-634 en 1945, constitué par des intérêts non encore reçus des filiales. Ce montant se compare à $4,-688,575 l'exercice précédent.

Dollar, inchangé

NEW-YORK, 28. (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à 4⅜ pour cent d'escompte et la livre sterling a haussé de ⅛ à $4.03⅛. La Commission de contrôle du change à Ottawa maintient, pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de ½ pour cent à la vente

Elu vice-président de Imperial Oil Ltd

TORONTO, 28, (C.P.) — M. Kenneth A. Anderson vient d'être élu vice-président de Imperial Oil Ltd. Le président de cette entreprise, M. H. W. Hewetson annonça en même tempe sa nomination comme trésorier de la compagnie.

Emission de J. Inglis Co.

Un syndicat bancaire dirigé par Dominion Securities Corporation Limited offre aujourd'hui au public $1,750,000 d'obligations, 4 pour cent, série 20 ans, première hypothèque, fonds d'amortissement, de John Inglis Company Limited au prix de $100 plus les intérêts.

East Sullivan Mines

East Sullivan Mines rapporte que le puits atteint maintenant une profondeur de 300 pieds avec niveaux à 150 et 300 pieds. Au cours du mois de janvier, dès que le troisième niveau à 450 pieds sera terminé, l'on entreprendra les travaux nécessaires pour l'exploitation du gisement.

Cours des huiles

Cours fournis par Gulf Securities Corporation Ltd.

	Offre	Dem.
Admiral	2	....
Alberta Pacific	10	....
Anaconda	3½	....
Anglo Canadian	96	100
British Dom	17½	....
Calmont	21	....
Calgary & Edmonton	155	....
Command	14	15
Coastal Oils	15	....
Commoil	30	....
Commonwealth	30	....
Dalhousie	32	....
Davies	9	12
Easterest	5	....
Foothills	175	....
Grease Creek	....	3
Highwood Sarcee	7½	....
Home Oil	240	....
Lethbridge	1	....
Madison	1½	....
McDougall Segur	6⅛	....
McLeod Oil	6	8
Mercury Oil	4	5½
Mill City	5	....
Model Oil	17	19
National	19½	15
Okalta	39	....
Phillips	2½	3
Richfield	1½	....
Roxana	47	....
Royal Can.	....	4
Royalite	14.50	16.00
Southwest	2½	....
Spooner	7½	....
Sunset	6	8
Turner Valley	18	....
United	5¾	6½
Wellington	....	4

Rendement des valeurs

Par L.-J. FORGET & CIE., 473 St-François-Xavier, Montréal

	Div.	Prix	Rend.
Aluminium	8.00	188	4.25
Asbestos	1.50	26¼	5.70
Bathurst A	1.00	20	5.00
Bell Telephone	8.00	178	4.50
B A Oil	1.00	26	3.90
B C Power A	1.60	29	5.50
Brazilian	2.00	23	8.20
C & D Sugar	1.00	23½	4.25
Can Steamship	1.00	14	7.15
Can Celanese d ex	2.00	60	3.32
Dist Seagrams	.60	18¼	3.30
Dom Textile	5.00	93	5.35
Ford A	.50	22	2.30
Int Nickel	1.60	30½	5.25
Int Pete	.50	14	3.65
Lake of the Woods	1.20	33	3.62
McL Paper	1.00	42	2.38
Nat Breweries	2.00	46	4.35
Ogilvie	1.00	30	3.32
Quebec Power	1.00	20	5.00
Shawinigan	.90	79	3.80
Stocks privilégiés			
Agnew-Surpass	7.00	118	5.90
*Aluminium	6.00	166	3.60
Alum of Canada	6.00	109	5.50
Beld Corticelli	7.00	180	3.90
Can Bronze	5.00	110	4.55
Can Cement priv	1.30	31	4.20
Can Nor Power	7.00	111	6.30
Can Steamship	2.50	50	5.00
Can Fairb Morse	6.00	150	4.00
Can Celanese	1.75	42	4.15
Can Cottons	1.20	30	4.00
Can Ind	7.00	186	3.76
Comm Alcohol	.40	7	5.71
*Dist Seagrams	5.00	106	4.70
Dom Glass priv	1.40	38	3.20
Dom Textile	7.00	181	3.87
Gatineau Power	5.00	110	4.55
Gen Steel Wares	5.00	107	4.65
Goodyear	2.50	55	4.55
Howard Smith	6.00	111	5.41
Jamaica Pub Serv	6.00	140	4.30
Lake of the Woods	7.00	170	4.10
Massey-Harris	1.25	30	4.25
McColl-Front	6.00	103	5.50
Nat Breweries	1.75	47	3.72
Ogilvie	7.00	184	3.80
Ottawa L H & P	5.00	102	4.90
Penmans	6.00	152	3.95
Power Corp	6.00	110	5.45
Saguenay Power	5.50	105	5.19
Sher Williams	7.00	178	3.92
Steel of Canada	3.00	85	3.52
So Can Power	6.00	112	5.35
Tuckett Tobacco	7.00	180	3.89
Western Grocers	7.00	210	3.32
Walker H	1.00	21¾	4.60
West Knot Power	7.00	165	4.25

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. C. BEAUBIEN & CIE 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
2005	Abitibi Nouv	17	17½	16⅞	17½	11¾	14
275	Abitibi $1.50	18	....	....	....	21¾	15
60	Acadia	21	....	....	....	24	19¾
5	Aluminium	190	....	....	....	227	130
25	Aluminium	26	....	....	....	27⅞	26¼
1325	Argus	7⅛	7⅛	7	7	10¼	7⅝
205	Asbestos	26	26¼	26	26¼	35	23
125	Bathurst A	19	19½	19	19½	24	18½
71	Bell Telepho	17¾	....	....	....	21⅜	17¼
1776	Brazilian	23	23½	22¾	22½	30½	20½
405	B. C. Power	29	29⅝	29	29⅝	34	27
525	Do. B.	2⅞	3	2⅞	2⅞	....	....
50	Bruck Silk	29	....	....	....	29	19½
4400	B. C. Forest	2⅜	....	....	....	5	2⅜
110	Big Products	29	....	....	....	35	22¾
105	Can. Cement	31	....	....	....	35	14¾
875	Can. Steam	13⅝	13⅝	13½	13½	21¼	13⅛
50	Do. Priv	49½	....	....	....	52½	47
2326	Can. Brewer	25½	25½	25¼	25½	22½	20⅛
270	Can. Car	13¾	....	....	....	20¾	12⅝
396	Can. Celane	56¾	57	56⅛	57	75	58
400	Can. Ind. Al	13⅝	14¼	13⅝	14¼	21½	14
310	Do. B.	12⅝	12⅞	12⅝	12⅞	15½	13½
1000	Can. Pac.	13½	....	....	....	24⅝	12⅝
110	Can. Oil	18	18¼	18	18¼	18¾	15⅜
200	Cockshutt	12¼	....	....	....	19	12½
1800	Cons. Smelt	84¼	86	84¼	85⅜	100¾	77
4615	Dist. Seagr	16⅛	17⅜	16¼	17½	29	17
175	Dom. Bridge	32	....	....	....	33	21
2	Dom. Dairies	10	....	....	....	14	10
350	Dom. Glass	40	....	....	....	51¾	40
1020	Dom. Steel	14	15	14	15	23	12½
35	Dom. Textil	94	....	....	....	114	90
140	Dryden	17½	17½	16¾	16¾	19½	12
125	Eddy A. Pr	20½	20½	20	20	22½	20
25	Eng. E., B.	6	....	....	....	13¾	6
300	Electrolux	17¾	....	....	....	21½	16½
130	Fam. Players	18	....	....	....	22½	15
25	Foundation	25	....	....	....	34	25
50	Gatineau	18	....	....	....	20	14½
100	Gatineau Pr	109¼	....	....	....	111	105½
50	Gen. Bakeri	4	....	....	....	5	2⅞
25	Howard Smit	27	....	....	....	38	29

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
85	Hudson Bay	42	....	....	....	47	35
1610	Imp. Oil	12½	13	12½	12⅞	17⅝	12½
250	Imp. Tobac	13⅝	....	....	....	15⅞	12½
250	Imp. Tobacco	7⅜	....	....	....	8	7½
1565	Int. Nickel	32	32½	32	32½	47	29
2665	Intern. Pap	50⅜	51½	50	51	59	39¼
205	Int. Pete	14¼	14½	14¼	14½	27⅜	13¾
50	Int. Power	43	....	....	....	60	14
250	Int. Utilities	12¼	....	....	....	18⅜	10⅝
101	Lake of W	34¾	34½	34⅛	34½	37¾	29
305	Lewis Bros	15¾	....	....	....	16⅜	14
175	Massey-Har	15½	15½	15¼	15½	21	13½
566	McCool-Fr	22	22¼	22	22	21½	16⅜
50	Molson Brew	35	....	....	....	32½	25¾
50	Montreal C	12½	....	....	....	15	12½
1	Do Pr	41½	....	....	....	42	40
825	Montreal	20½	20⅝	20½	20½	50	49⅝
55	Nat. Brewer	46	46⅜	46⅜	46⅜	52	43
125	Niagara W	24	....	....	....	31	24⅜
55	Noranda	47	47¾	47	48¾	72	45
25	Ottawa Car	5	....	....	....	8½	6
150	Ottawa L. H.	15	....	....	....	20	14
190	Power Corp	12½	....	....	....	17½	10
25	Powell Riv	34	....	....	....	36	28
185	Price	55⅜	56½	55⅜	56½	72½	45
170	St. Law. C	7⅜	7⅝	7⅜	7⅝	9⅜	6
100	Do. Priv	30	....	....	....	39	24¾
80	St. Law P	107½	108	107½	108	113	83
2405	Shawinigan	22	22½	22	22⅛	26½	20
10	Simon	25	....	....	....	33	25
25	Steel of Ca	79⅜	....	....	....	90⅞	73
100	Sicks Brew	12⅜	13	12¾	13	14½	12
195	Standard Ch	8¼	9	8	9	16	9
355	United Steel	9	9⅛	9	9⅛	13⅛	8¼
595	H. Walker	25⅜	26	25⅝	25⅝	....	....
297	Winn. Elec	14	14½	14	14½	21½	10¼
75	Zellers	37½	....	....	....	45	34
	BANQUES						
55	Canadienne	20	....	....	....	22½	16½
190	Commerce	22⅜	22⅞	22⅝	22⅞	24	19¾
450	Montreal	26	....	....	....	27¾	21½
50	Nova Scotia	37⅝	....	....	....	39¾	33½
15	Royal	24	....	....	....	30	24

CURB DE MONTRÉAL

Cours fournis par SAVARD & HART 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
75	Bathurst P B	5⅜	6	5¾	6	8	5
120	B A Oil	27	28½	27	27	28¾	25
450	Brown Com	4½	4¾	4½	4¾	8	4¼
165	Can Gen Inv	15	....	....	15	18	14½
125	Can Ind A	20	....	....	20	25	19
525	Can Marconi	2⅞	2⅞	2⅝	2⅝	5⅛	2½
50	Can P & P Pr	12	....	....	12	18½	10
35	Can Westing	50	....	....	50	62	46
8625	Can Wes Lum	2⅜	3	2⅜	3	380	2½
100	Cassidy's Com	12	....	....	12	18¾	11½
150	Com Alcohols	4¼	4⅝	4¼	4⅝	6½	4¼
4454	Cons Paper	18⅝	18⅝	18¼	18⅝	23	15½
50	Do Woollens	14¼	....	....	14¼	19½	13¼
460	Dop Paper A	17⅝	17⅜	17¼	17⅜	24	14⅝
260	Ford Mot A	19⅝	....	....	19⅜	32½	19⅜
1080	Fraser Co's	50	42½	50	52	75	44½
30	Hydro-Elect	3½	....	....	3½	8½	3½
330	Mas-Har Pr	28⅜	29	28¾	29	35	25½
750	Min & O Pap	17⅜	17⅝	17⅜	17⅝	27½	16
65	Moore Corp	68	....	....	68	80⅜	66
225	Orange Cr	16½	....	....	16½	20¼	16
100	Paul's	20	....	....	20	22¾	14⅜
50	Southmount	25	....	....	25	30	25
	MINES						
350	Arno Mines	3	....	....	3	11¾	3

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Clot.	Année haut	Année bas
1200	Bonville	10	....	....	10	30	9¾
5000	Cen Cadillac	17	17	16½	16½	60½	16
100	Ea Sullivan	215	....	....	215	500	225
21300	Found Lake	6½	7¼	6½	7	58	6
500	Heva Gold	68	....	....	68	68	58
160	Hollinger	11	....	....	11	19¾	10¼
23500	Jack Lake	10¾	11	10½	11	115	10
43	J M Con Mines	6	....	....	6	9	3
3600	Joliet-Que M	70	....	....	70	224	45
8000	Langside	15	....	....	15	43	12
100	McDonald M	370	....	....	370	750	250
250	Nechi	105	....	....	105	176	100
100	O'Brien G M	185	....	....	185	385	170
200	Pan Cadillac	11	....	....	11	46	8
4500	Pitt Gold M	16	16	15	15	37	12½
1500	Que Yellowk	16	18	16	18	42	15
1000	Red Crist	10	....	....	10	23	10
9600	Santiago	26	28¾	26	28¾	60	26
700	Siscoe G M	54	....	....	54	145	54
300	Sul'n Cons	215	....	....	215	350	152
2000	Soma Duv	21	21½	21	21½	36	10
500	Villbona	20	....	....	20	42	10
5500	Westville	9½	10	9½	10	22	8
	HUILES						
11500	Homestead O	6	....	....	6	10	5

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES

dans **LeCanada** tous les jours.

25¢ les premières deux lignes (six mots par ligne) et 12¢ pour chaque ligne supplémentaire.

Téléphoner : HA. 5131 Demandez M. Douville

Taux plus bas pour les insertions consécutives de 3 ou 6 jours.

Terres demandées

BESOIN TRES URGENT DES TERRES
Avec ou sans roulant,
Ecrire 835 "A" Cherrier, Montréal. 48-26

Prêts sur hypothèque

CRÉDIT-FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS EN PREMIERE HYPOTHEQUE A MONTREAL, TAUX COURANTS
5 RUE ST-JACQUES EST
MONTREAL
TEL: HA. 2226 180-j.n.o.

Hypothèques et prêts

PREMIERES et SECONDES hypothèques, améliorations. Service rapide. Taux raisonnables. 525, avenue Champagneur CR 9094 258-26

PRETS 1ère, 2ième hypothèque, ville ou en dehors. Discrétion absolue 266 Saint-Jacques ouest, suite 109 PL 1343 273-3 mois

Achats de créances

APPORTEZ-NOUS vos créances, billets en souffrance, payons plus haut prix. Vous retournerez avec votre argent. F. André Arès, 57 Ouest, St-Jacques. PLateau 9107 200-12m

Accessoires de refrigération

REIRIGERATION
Pièces de rechange et accessoires pour Frigidaire, Kelvinator, Universal, etc.
A. C. RERIGERATION CO. 837 ouest rue Notre-Dame. PL. 6871 169-j.n.o

Articles de ménage

A ACHETER aubaine poêles neufs, usagés, Findlay Gurney, McClary, 15.00 et plus, pièces de rechange. Mobiliers de chambre, cuisine, studio, lits, matelas, sommier plus bas prix. H. Sauriol, 3497 Ontario est, FR. 7104. j.n.o.

MARCHANDS
Nous échangeons les meubles de tous genres, et nous achetons les vieux meubles. 3184 Ste-Catherine Est. Entre Dezery et Préfontaine. FR. 3918. 30-26

Articles à échanger

TUYAUX À L'EAU
2 pouces
"Heavy duty" 1000 pds neuf,
Fil électrique B. X., 500 pds,
2 FILS numéro 14
LE TOUT A ECHANGER SEULEMENT POUR DU CLOU
AUSSI
RADIO PHILCO D'AUTOMOBILE COMPLET
en très bon ordre
P. F. F. LA. 8953
517, RUE CHERRIER 201-3

Camion à vendre

CAMION A VENDRE
Camion Chevrolet 1944
3 tonnes avec Roxal.
PARFAIT ORDRE
VISIBLE DE 10:00 A.M. à 4:00 P.M.
FA. 6022 — 3679 Hochelaga 199-3

Cartes Professionnelles

Médecins

A. BRISEBOIS, M. gradué Paris, Londres. SPECIALITES Maladies génito-urinaires vénériennes, coeur, estomac, foie, endocrinicnnes, impuissance, stérilité, peau, maladies femmes, 816 Sherbrooke Est. FR. 5252 9 a.m. à 8 p.m., près St-Hubert 166-j.n.o.

DOCTEUR ALFRED ADAM
SPECIALITE:
RHUMATISME, DESINTOXICATION
Jour: 2 à 4 hrs. Excepté samedi, dimanche
SOIR::
7 à 9 hrs: lundi, mercredi, vendredi.
CR. 3958 6780 ST-DENIS. 39-26

Objets à vendre

Poêles et brûleurs à l'huile
Installation immédiate, aussi chauffrettes, chauffe-eau "Evenair", en gros et en détail. Appelez CH. 7661 ou pour évaluation de vos besoins d'appareils de chauffage.
AUTOMATIC BURNING EQUIPMENT & PARTS 199-3

Machinerie et équipement

ATTENTION
Amateurs et réparateurs de radios. Nous avons en vente une quantité d'accessoires de radios, de même que des fils d'aluminium pour antennes. De l'aluminium en feuilles et en barres, rondes, hexagones, à plat ou carrées. Diverses dimensions de barres d'acier, rondes, hexagones, à plat ou carrées. Vergues à soudure électrique variées. Fils d'acier de toutes dimensions. Quantité d'acier à outils et de barres d'acier inoxydable. Fils de cuivre 3/16 de pouce et ¼ de pouce. 20,000 récipients pour solution incongelable. Quantité d'aluminium laminé de 1¾ par 00035. Lot de pointes à souder et à couper.
ATLAS SALVAGE CO.
6322, ST-LAURENT DO. 1088 198-6

REPARATIONS DE MAISONS

Constructeurs et contracteurs

Nous nous spécialisons dans la réparation des solages, le nivellement des planchers, le soulèvement des maisons, les réparations générales, et les travaux de finissage en bois, en plâtre et en ciment
D. TREMBLAY,
CONTRACTEUR GENERAL
11531, De Londres
Téléphone : BY. 2201 200-6

CADEAUX DE NOËL

Pour tous

LA PHOTO MODELE, 1684 Est, Ste-Catherine. Offrez à vos parents et amis votre photo à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, FA. 3609. 188-6

Pour célébrations

A LOUER POUR TOUTES OCCASIONS
Chaises pliantes, tables, vaisselle, bols à punch, verrerie, table aux huitres, vestière, etc.
BENCH AND TABLE SERVICE
3878 ST-URBAIN — PL. 7032 191-18

Pour le skieur

SKI DU MEILLEUR NOYER! Confectionnés à la main par des spécialistes. Accessoires. Réparations. 736 ouest, rue Lagauchetière. LAncaster 8950. 187-12

Prix de l'abonnement annuel

PAR LA POSTE
Canada (sauf Montréal et banlieue) ..... $ 6
Etats-Unis et Empire Britannique ..... $ 9
Union Postale $12
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal ..... $ 9
Tous les abonnements sont payables d'avance.

Appelez un Spécialiste

Bois - Charbon - Huile

ECONOMISEZ JUSQU'A 30% SUR VOTRE CHAUFFAGE CET HIVER AVEC LA LAINE MINERALE
Si vous avez quelques problèmes d'acoustique ou de finission d'intérieur, communiquez avec
LA COMPAGNIE D'ISOLATION DU QUEBEC. CH. 7960 192-5

Brûleurs à l'huile

AVONS brûleurs à mèches pour poêle. Aussi sans mèches pour fournaises approuvés Canadian Underwriters, gros et détail. Hâtez-vous. Téléphonez ou rendez-vous. Blue Flame Oil Burner, 1236 rue Ste-Elisabeth. PL. 3086. 195-6

NOUS nous spécialisons dans brûleurs à l'huile à mèches Victor 6¾ pouces et 9 installation immédiate par expert, Vendeurs demandés dans la province. Montreal Household & Appliances, 5105 Delorimier. FR. 8474. 196-6

Entrepreneurs

GENDRON, entrepreneur général dans tous genres de constructions modernes. Construction neuve ou réparations. Spécialité dans menuiserie de finition. WE. 0498. 171-26

Instrument de musique

ACCORDEUR. REPARATION GENERALE. CLAVIER. ACCORD. 3.00 OUVRAGE GARANTI. A. CYR. FR. 4142. 153-jne

Rembourrage

ATTENTION, meubles rembourrés, set chesterfield, 50.00 et plus, vénitiens bois, métal. Royal Master Industries. WE. 0605. 181-12

Réparations

A BAS PRIX ! Réparons laveuses électriques, balayeuses, caisses enregistreuses, balances. Appelez LA. 4414. 181-25

Pour la maison

BRULEURS A L'HUILE

BRULEURS toutes sortes. Faites transformer votre fournaise à l'huile, ouvrage garanti, système automatique, jacket heater, fournaise cabinet, radiateur électrique, réparation et nettoyage. CA. 9148 5866 Louis-Hébert. 187-12

RADIO

ALLONS à domicile examiner votre radio. Ouvrage garanti. Téléphone jour CR. 1738. Soir DO. 4649. S. Chalifoux Inc., 6541 rue St-Laurent. 188-18

Pour lui

50,000 CIGARES à vendre, tous genres. Royal Cigar Reg'd, 1406, Champlain. 201-6

BOURSE DE TORONTO

Mines et industriels, à la hausse

TORONTO, 28, (C.P.) — Les industriels et les mines ont été des plus soutenues hier sur ce marché et ils clôturèrent même à leurs sommets du jour.

Quoiqu'il en soit, le volume d'échanges fut plutôt modéré; il s'éleva à 800,000 actions, contre 815,000 la veille.

Quemont se distingua particulièrement parmi les titres aurifères. Quant à Smelters, il gagna 1¾ pt parmi les métaux usuels.

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
1115	Abit	17¼	16	17¼
385	Do P	18¾	18½	....
115	Acadia	21	20⅝	....
1000	Alger	21	....	....
10	Alum	190	....	....
12900	Ang Cdn	100	97	100
3000	Ansley	14	13	....
800	Argus	7⅛	7	....
1000	Area	11	10½	....
2100	Armis	84	83	....
5600	Arnt	19	....	....
2200	Astoria	16¼	16	16¼
6560	Athona	31	30	....
250	Atlas Stl	9¾	....	....
3800	Aubelle	33	....	....
9700	Aumaq	75	72	74
245	Aunor	410	....	....
3000	Bagam	19	18	19
100	Bk Mtl	26	....	....
20	Bk NS	37	....	....
3200	Bear	65	....	....
7900	Beaulieu	38	37	....
104	Bell	177	175½	177
7100	Bevco	74	72	74
17410	Berwick	72	69	70
1000	Bobjo	14	13	....
2609	Bonet	37	35	37
1000	Bonvil	09½	....	....
1500	Boycon	12	11½	12
130	Bralor	11⅞	11⅝	11⅞
1715	Brazil	23¼	22⅝	23¼
180	B A Oil	26⅞	26¾	....
125	BC Pack	15½	15¼	15½
175	BC Pow	30	28½	29⅞
511	Do B	3	....	....
1500	Brit Dom	18	17	....
300	BC Forest	3½	....	....
500	Brand Mill	3½	....	....
3000	Brewal	20	19	....
2700	Buffadi	125	120	125
2000	Buff Cdn	18	....	....
4700	Buff Rl	33½	32	....
350	Bldg Pro	29½	29	....
120	Burns	24¼	24	24¼
100	Do B	14½	....	....
1500	Calder	21	....	....
3000	Callinan	14	13	14
100	C Pack	17	....	....
145	Can SS	14	13¾	....
220	Bk Com	22¾	22½	22¾
370	C Brew	25½	25	25¼
55	Cdn Car	19	18½	....
1120	C Alco	14½	13⅝	14
150	Do B	12⅞	....	....
125	Cdn Oil	18	17¾	18
1090	C P R	13½	13⅜	13⅜
50	Cdn Box	27	26	....
1000	Carib	270	265	270
1000	Cent Por	16	....	....
4061	Chem Res	45	....	....
2600	Chestv	400	390	395
8500	Citral	11	10	10½
1200	Cocheno	295	281	295
265	Cocksh	12¾	12½	....
5100	Colomac	29	28	28½
15300	Cheskirk	23	22	24
7000	Chimo	58	50	52
1130	Co Beattie	110	106	....
365	C Smelt	86	84½	85½
39	Con Gas	169	168½	169
1310	Conwest	90	....	....
100	Cosmos	27½	....	....
1100	Crestau	48	....	....
500	Croinor	142	141	142
2000	Crowsho	89	....	....
7500	Denison	10½	10	10½
390	Dia Sea	17½	16½	17
25	Do P	106½	....	....
4300	Dicken	110	108	110
1200	Discov	68	65	....
11700	Div Int	110	90	100
840	Dome	18¾	18	18¾
10	Dom Bk	28	....	....
7400	Detta	52	48½	....
911	Dom Stl	14⅝	14	14½
39500	Donalda	145	135	142
3600	Duques	155	148	152
4000	Duvay	21	20	21
165	Eddy	20¾	20½	....
1500	E Crest	06	05½	06
2600	E Sull	320	315	....
8000	Elder	104	102	102
5800	Eldona	56½	52⅛	55
6100	El Sol	34	33	34
200	Falcon	425	....	....
100	F Farm	49	38½	....
660	Fed Gr	8	7¾	8
240	Do P	113	112½	....
100	Fleet	4	....	....
655	Ford A	20	19⅜	19¾
650	Frobish	290	285	288
610	Giant	590	580	590
5700	God L	55	54	55
1500	Goldale	18	17	18
3200	Go Creat	26	25	....
1300	Go Eag	14½	....	....
1000	Go Arrow	30	....	....
3200	Go Man	286	281	285
1000	Goldor	16	....	....
1100	Goldvue	37	....	....
5	Goodyr	110	....	....
100	G Mackay	11⅜	....	....
690	Gl Pap	23	22¼	23
100	Do P	60½	59¾	60½
1000	Haldcrow	07	....	....
1500	Harker	15	....	....
21800	Harric	21	20	....
1400	Hasaga	105	....	....
1000	Hdway	11	....	....
26725	Heva	70	67½	68
1000	Hi Sar	07⅜	....	....
500	Holling	11	....	....
500	Home	245	....	....
3500	Homer	10	....	....
4000	Hosco	48	46	....
12500	Highridge	19	18	....
1200	Howey	36	35	36
260	Hud Bay	42¼	41⅞	42¼
3500	Hugh Mal	10½	10¼	10½
3	Hur Fr	105¼	....	....
25	Imp Bk	29	....	....
1289	Imp Oil	13¼	13⅛	13
745	Imp Tob	13½	13¼	13½
3500	Indian	21	20	....
400	Inglis	11¼	11	....
110	Inspir	75	....	....
855	Int Nick	32½	32	32½
620	Int Pete	14⅝	14	14½
3000	Jacknl	13	....	....
9300	Joliet	72	69	72
1500	Kayrand	10	....	....
4000	Kenvil	50	40	50
510	Kerr Add	13½	13⅜	....
750	Kirk L	140	135	138
300	Labrad	585	....	....
2850	Laguer	34	33	34
2100	L Duffit	70	69	70
3109	L Fortune	07½	....	....
400	L Shore	14⅛	....	....
2000	Lap Cad	09½	....	....
6300	Lapaska	34½	44	....
40	L Secord	19¼	19	....
1000	Lebel	03¼	....	....
525	Leitch	126	....	....
2000	Lexin	32	30	....
10700	Lingman	114	111	113
4850	Louvic	261	255	260
2000	Lunward	34	33	....
525	Macassa	360	355	....
2200	MacLeod	175	170	....
1200	Madsen	310	305	....
1155	Malart	175	170	....
2500	Man Ea	903	....	....
7200	Marlon	23	22	22½
2800	MacFle	23	....	....
125	Massey	15½	15	15⅝
215	McColl	22½	22	....
1200	McKenz	83	....	....
2000	McMar	35	32	....
2000	Mid Con	06½	....	....
1505	Mng Corp	905	900	905
1500	Mylan	29	....	....
700	Milton	2⅞	2¾	2⅞
20	McColl P	102½	....	....
1000	Mon Knit	17	....	....
5	Do P	102	....	....
100	Mtl Loco	17¾	....	....
325	Mtl Pow	20¾	20½	20⅝
320	Moore	68½	68	68½
1500	Mosher	19	....	....
100	Nat Gro	18	....	....
2500	Negus	199	190	195
1500	New Bidla	16	15½	....
2100	New Calu	130	125	130
1000	Newnorth	10	....	....
4000	Nib	17	16	....
2000	Nichol	10	....	....
220	Noranda	47½	47¼	47½
21200	Norgold	13¾	12	12½
3500	Normet	170	168	....
1000	Norge	12½	12	12½
100	Norstar P	6½	....	....
1080	O'Brien	185	180	....
8250	Ogama	62	57	62
3000	Omega	15	....	....
700	Norzone	40	39	....
2500	Omnitra	15	14	15
1000	..renada	17	....	....
10000	Orlac	63	60	62
21700	Osisko	162	156	160
3833	Pacalta	07	....	....
4500	Pacif Pete	86	80	81
60	Rage H.	31¾	31¾	31¾
200	Pamour	135	....	....
2850	Paramaq	16	....	....
3000	Paymast	50	49	....
42600	Pen Rey	31	29½	....
1300	Perron	115	....	....
1000	Pic Por	13	....	....
200	Pick Cr	281	....	....
600	Pioneer	360	....	....
1000	Porc Reef	38	....	....
165	Pow Riv	34	....	....
300	Premier	150	145	150
1650	Preston	155	151	155
1000	Purdy	21	18	21
17900	Que Man	100	98	100
1418	Quesnse	87	85	....
6690	Quemont	19¼	18½	19
200	Que Gold	110	....	....
3000	Regert	30	29	30
2000	Rochette	10	....	....
5740	Rouyn	35	34	35
210	Roy Bk	24	....	....
9000	Rush	73	71	73
135	Russell	12	11¾	12
100	San Ant	375	....	....
2000	Sannorm	20	....	....
1250	Senator	53	....	....
200	Shawin	62	....	....
8000	Shawkey	40	35	40
7120	Sherritt	214	205	210
350	Sicks Vt	12½	....	....
100	Sigma	900	....	....
3500	Silv Miller	46	43	46
50	Simp B	27	....	....
25	Do P	104½	104¼	104½
1100	Siscoe	55	....	....
2300	Springer	90	....	....
125	Stan Rav	6	....	....
140	Do P	19	18½	19
2200	Starratt	82	81	....
1000	Steeoy	16	....	....
5550	Steer Ro	220	211	213
800	Sulliv	235	....	....
19100	Sure	30	....	....
2000	Sylan	240	....	....
250	TeckH	340	335	....
2500	Thurbois	48	....	....
155	Tor Elev	42	....	....
7	Tor G Tru	166	....	....
1000	Trana Res	96	....	....
100	Twin G	13¾	....	....
1266	Un Mng	16	....	....
125	Uni Stl	9¼	8½	....
2400	Upp Can	228	205	228
200	Ventures	850	....	....
3000	Villbo	22	20	22
400	Waite	435	430	435
1800	Walker	26	25	25½
4900	Wasa	59	58	58½
100	West Gro P	24¾	....	....
55	Weston	27	26½	27
5300	Winora	16	15	....
600	Wrl Har	316	310	315
11500	Wineh	35	34	34½
5000	Ymir	12½	12	12½

Curb

100	Brown	4½	....	....
100	Cdn Fairb	35	....	....
50	Do P

Pourquoi refuser de louer les salles municipales, à Montréal?

Le conseiller Lucien Croteau a protesté, hier après-midi, à l'hôtel de ville, contre "la lenteur" apportée par les membres du comité exécutif à faire connaître leur attitude au sujet d'une motion adoptée il y a plus d'un an par le conseil municipal leur demandant "d'étudier l'opportunité de rescinder la résolution adoptée en mai 1943 par les commissaires interdisant la location des salles municipales pour fin d'assemblées publiques, de façon que ces salles soient à la disposition des groupes légalement reconnus et de la population en général" désirant y tenir des assemblées publiques en tout temps de l'année.

En effet, dans une lettre qu'il adressait, hier après-midi, à M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, le conseiller Croteau déplore vivement que "le comité exécutif n'ait pas jugé bon de se rendre au désir unanime du conseil et n'ait pas même daigné faire rapport motivant son attitude".

Rappelant que, en vertu de la charte, plus précisément en vertu du paragraphe h de l'article 21e, le comité exécutif doit, dans le cas d'une motion adoptée par la majorité des membres du conseil, faire rapport dans les trente jours de la date de l'assemblée du conseil à laquelle la motion a été adoptée, le conseiller Croteau souligne que "si dans le passé le comité exécutif ne s'est pas conformé à la charte pour ce qui a trait à toutes les motions du conseil, il est grandement temps qu'il songe à le faire".

"Lorsqu'un conseil formé de 99 membres formule un désir ou une prière à l'exécutif, il me semble que le comité doit respecter cette expression du corps de qui il relève et lui donner au moins une réponse même s'il ne juge pas à propos de se conformer à la résolution de ce conseil", dit encore le conseiller Croteau.

"Il est possible que dans un cas comme celui-ci, par exemple, le comité exécutif trouve préférable de faire le silence parce qu'il croit plus opportun de refuser au public l'accès aux salles municipales et lui enlever ainsi toute opportunité de réunions publiques et d'expressions d'opinions sur le mode actuel d'administration ou sur toute autre question d'ordre municipal", dit toujours le conseiller Croteau.

"Mais, ajoute-t-il, généralement, toutes ces mesures restrictives à la liberté ne servent absolument à rien, et se retournent contre ceux qui les appliquent. Elles ne font qu'ajouter au mécontentement populaire que l'on cherche à étouffer."

"Le conseil, avec raison, a cru qu'il était préférable d'accorder au public l'accès des salles municipales pour fins d'assemblées, continue-t-il. "Il a cru que, en un pays prétendu libre comme le nôtre, le peuple a le droit et doit avoir l'opportunité de se réunir dans les salles qui lui appartiennent, car la liberté sans l'opportunité est une liberté fictive".

"Ce conseil vous a formulé une prière, il y a un an", termine le conseiller Croteau en s'adressant à M. Asselin. "A vous et à votre comité, je me permets de la rappeler à votre mémoire et j'ose croire que vous vous empresserez de lui donner suite".

Une accusation de meurtre est portée contre la femme Wroksky

(Par Adolphe Nantel)

Un peu avant 4 heures, hier après-midi, la femme Stella Wrobsky, 40 ans, d'origine polonaise, était conduite devant le juge Omer Legrand, siégeant en cabinet particulier, pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné son mari, Ernest Bean, 45 ans. Le drame s'est déroulé le 26 novembre, au domicile des époux, 2021, Centre. La prisonnière, accompagnée de deux détectives provinciaux, n'a cessé de sangloter pendant la courte procédure de sa comparution. L'enquête judiciaire a été fixée au 4 décembre. Me Lyon W. Jacobs, c.r., représente l'inculpée.

La présumée meurtrière faisait pitié dans sa robe d'indienne rose, un modeste manteau de drap noir. Une tuque de laine, à larges mailles, couvrait ses cheveux, gris aux tempes. Elle est courte et trapue comme les femmes de sa race qui ont beaucoup peiné et travaillé.

Un jury de la Cour du coroner la tenait criminellement responsable de la mort de son mari, après la preuve soumise par Me Irenée Lagarde, c.r., avocat du ministère public. Au Palais la surprise a été générale en apprenant que l'inculpée serait accusée de meurtre. Chacun croyait à un homicide involontaire puisque d'après certains témoins cette femme aurait frappé pour se défendre contre son mari qui la menaçait.

Un premier témoin, Samuel Kolenda, pensionnaire chez les époux Bean, était à prendre son souper, lorsqu'il entendit une discussion entre les époux. Puis il vit arriver la femme dans la cuisine, la vit prendre un couteau pointu sur la table et disparaitre de nouveau dans la porte de la salle. Quelques minutes plus tard le témoin vit le mari étendu sur le parquet, le sang coulant de son veston, près de l'épaule gauche. Il a coupé une partie du veston pour découvrir la blessure puis courut appeler un médecin.

Le docteur Jean-Marie Roussel, médecin-légiste, a déclaré que la mort était due à une perforation du poumon par un instrument tranchant qui pénétra à plus de 5 pouces à l'intérieur de la poitrine. Une analyse du sang révèle que la victime était dans un état d'ébriété avancée au moment de sa mort.

Le capitaine-détective Georges Allain, chef de l'escouade des homicides, relate qu'il arriva sur les lieux, un peu après six heures. Le

(Suite 2e page, 6e col.)

A la Ligue canadienne de Santé



La Ligue canadienne de Santé, division du Québec, a tenu, hier soir, sa réunion annuelle à l'hôtel Windsor, sous la présidence de l'hon. J.-E. Perrault. Mme Paul Hamel a présenté le rapport annuel de la Ligue. On a aussi choisi le nouveau conseil pour l'année 1946-47. On voit sur cette photo, de gauche à droite, M. Norman J. Dawes, nouveau président; l'hon. J.-E. Perrault, président sortant de charge, et M. de Gaspé Beaubien, président du comité exécutif.

(Photo "Le Canada").

Le grand Arturo ne pourra pas sauter le Niagara sur un câble

CHUTES NIAGARA, N.Y., 27. (C.P.) — Le projet du "Grand Arturo" de traverser les chutes Niagara sur un câble s'est heurté à une difficulté aujourd'hui.

Les autorités de la commission de la frontière du Niagara ont dit que la commission s'opposait à "toute acrobatie ayant les chutes comme arrière-plan".

Le "Grand Arturo", dont le véritable nom est Arthur Trostl, a annoncé jeudi à Tampa, Floride, qu'il partira pour les chutes Niagara afin de s'entrainer en vue d'une traversée des chutes le printemps prochain.

Trostl, né à Vienne, a dit qu'il avait franchi le Danube sur un câble alors qu'il n'avait que quinze ans.

Les autorités de la commission ont dit que Trostl n'avait pas encore fait sa demande et il a ajouté que, "s'il place son câble sur la propriété d'autrui, comme par exemple en bas du pont Rainbow, nous n'aurons aucun contrôle sur lui".

Une tentative de traversée en bas du pont "Rainbow" serait une traversée de la gorge de la rivière Niagara plutôt que des chutes. Les sept traversées antérieures sur des câbles se sont faites au-dessus de la gorge.

La première a été faite en 1859 par Blondin, qui a pris un homme sur son dos et a poussé une brouette chargée. Il a répété cet exploit trois fois l'année suivante. Ballenl a traversé en 1873 et, trois ans plus tard, Maria Spelterina a fait la même chose, ayant des paniers sur ses pieds.

En 1887, Steve Perre a traversé sur un câble de sept-huitièmes de pouce. Trois jours plus tard, son cadavre a été trouvé dans la gorge et l'on croit qu'il tenta de répéter son exploit pendant la nuit et tomba sur le roc.

Enfant écrasé à mort sous les roues d'un camion

Laurent Pétrin, enfant de 10 ans, dont les parents habitent 543, rue Maisonneuve, a tragiquement perdu la vie, tôt hier soir, dans un accident de la rue. En traversant la chaussée vers le nord en face de 1552 est, rue Craig (entre les rues Maisonneuve et des Voltigeurs), il eut la tête écrasée sous les roues d'un camion. Ce véhicule, filant alors vers l'est rue Craig, était conduit par M. Raoul Tremblay, 53 ans, de Saint-Pierre et St-Paul-de-la-Baie-St-Paul (comté de Charlevoix). Celui-ci stoppa promptement par la suite, et on manda une ambulance, mais le Dr Quenneville, de l'hôpital Notre-Dame, ne put que constater le décès de la petite victime.

Le corps fut transporté à la morgue, où une enquête sera tenue, ce matin, en Cour du coroner.

Les constatations d'usage furent faites par les agents Lucien Perreault et Roger Damphousse, de Radio-Police.

Message aux fonctionnaires

S'améliorer sans cesse et ne pas se croiser les bras

"Qu'on le veuille ou non, il y aura toujours des fonctionnaires. Ils doivent trouver en cette permanence assurée une raison de s'améliorer sans cesse et non pas un motif pour se croiser les bras. S'ils ont raison de croire en la grandeur et en l'importance de leurs fonctions, ils ne doivent pas oublier qu'il n'y a pas d'avantages sans devoirs et obligations".

C'est là ce que, entre autres choses, déclarait, hier soir, Me Louis-A. Lapointe, directeur des services municipaux de Montréal, hôte d'honneur au dîner-causerie offert à l'hôtel Windsor par l'Association des fonctionnaires municipaux.

Présenté par M. B. Rajotte, directeur de l'Association, à la demande de M. A. Desroches, président, qui occupait le fauteuil, Me Lapointe a été remercié par M. André-J. Tousignant, secrétaire du groupement.

Outre MM. Lapointe, Desroches, Rajotte et Tousignant, avaient aussi pris place à la table présidentielle: S. H. le maire, M. Camillien Houde, MM. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, Alfred Fillon et Aimé Parent, commissaires, Lucien Hétu, directeur adjoint des services, Pierre DesMarais, chef du conseil, Lucien Croteau, conseiller municipal, Arthur Hooper, P. Rafferty, Delphis Demers, surintendant des parcs, jardins et terrains de jeux, tous trois anciens présidents, Gérard Picard, président de la C.T.C., C.R. Constant, président du Syndicat des fonctionnaires municipaux, Marcel Lafontaine, conseiller juridique du même groupement, M. Ormandy, vice-président de l'Association, Mlle A. Berry et M. Gilles Vincent, directeurs de l'Association, M. René Grenier, maitre de cérémonie, Mmes Lapointe, Hétu, Demers et Grenier.

"La machine bureaucratique, comme toute autre, possède un rouage compliqué", dit aussi Me Lapointe. "Toutes les pièces sont nécessaires et doivent remplir un rôle déterminé", ajouta-t-il. "S'il y en a une qui se rebelle et tourne en sens inverse, tous les engrenages s'entremêlent, se brouillent. Résultat: désordre, dommages, parfois irréparables, dont souffrent d'abord l'organisme lui-même, les individus qui le composent et aussi, la plupart du temps, la société entière.

"Accomplissez consciencieusement ce qu'on attend de vous. C'est le meilleur moyen de vous faire valoir. Les promotions, les traitements plus élevés, les responsabilités correspondantes et aussi les maux de tête de même importance viendront plus facilement gâter vos dernières années.

"La bureaucratie a bien mauvaise réputation, malgré tout, dit encore Me Lapointe. "C'est justement pour cela qu'elle doit prendre toutes les précautions pour ne pas faciliter cette tendance trop naturelle qu'ont ceux qui ne l'aiment pas ou ne la connaissent pas, de lui faire porter les péchés d'Israël et tous les autres inventés depuis. Elle a besoin d'alliés, d'amis qui la comprennent, l'encouragent et surtout la défendent en temps opportun. Pour cela, elle doit user modérément des pouvoirs que lui confie son rôle dans la société, bien que les opinions soient un peu partagées sur l'importance du rôle. Placez la compétence en premier lieu; les nullités n'ont jamais été un actif pour aucun groupe; la fermeté dans le devoir à accomplir ensuite et finalement la modération et le sens des proportions dans tous vos mouvements.

J'affirme que les fonctionnaires, ceux de la ville enfin, ceux dans les rangs desquels je suis fier de me compter, n'ont pas encore sur la conscience le crime de lèse bien-être public. On n'a pas le droit de croire, malgré les dictionnaires, les encyclopédies et je ne sais quelle autre autorité qu'ils sont ou arriérés, ramollis, routiniers, inférieurs ou intrigants, intéressés, coulissiers, têtes chaudes. Comme il faut manger, boire, dormir, comme il faut s'habiller et se chauffer, comme il faut des magasins, des banques, des usines, il faut aussi un gouvernement, de l'ordre, de la bonne organisation et pour maintenir ce gouvernement, cet ordre et cette bonne organisation, il faut du monde. Ce monde, c'est le monde bureaucrate. Ne vaut-il pas mieux, en avoir un bon, un fort, un instruit, un intelligent, un honnête, un actif. Oui, sans doute! La société et ceux qu'elle élit pour la gouverner ne s'en sentiront que mieux. Les administrateurs auront un meilleur instrument de travail et leur oeuvre prendra ainsi plus belle allure. Ils trouveront des associés, des conseillers, pour mener à bonne fin le travail, pas toujours consolant, de diriger les affaires des autres".

Un jury civil accorde le plein montant réclamé par M. Gagnon

Après deux heures de délibérations, un jury civil, dans l'affaire de M. Maurice Gagnon, qui réclamait des dommages de $5,986 de la ville de Montréal, pour fausse arrestation et blessures, est revenu devant l'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer, de la Cour supérieure, à 7 h., et a accordé au demandeur le plein montant de sa réclamation. Aussitôt ses avocats, Mes Léonard Trépanier et Henri Bourdon, ont présenté une motion pour que jugement soit rendu confirmant le verdict alors que Me Claude Choquette, c.r., avocat de la ville défenderesse avec Me Albert Berthiaume, c.r., a demandé un jugement différent du verdict rendu ou encore un nouveau procès. Le tribunal a ajourné les plaidoiries sur ces motions au 30 novembre à 10 h. de la matinée.

Il est plutôt rare qu'un demandeur obtienne ainsi le plein montant de sa réclamation et les avocats de M. Gagnon ont été félicités par de nombreux confrères, qui attendaient le verdict. Le demandeur, cordonnier de métier, se rendait chez lui le soir du 27 septembre 1945, pendant la grève des bouchers. Constatant que la rue Amherst était bloquée il prend la rue Wolfe pour arriver au milieu d'un rassemblement. Il était frappé par un agent de police, gravement blessé et passait onze jours à l'hôpital. Puis on logeait contre lui des plaintes d'avoir participé à un attroupement illégal et d'avoir conspiré pour empêcher les bouchers d'exercer librement leur négoce. M. Gagnon était cependant acquitté dès son enquête judiciaire.

Ce procès, commencé lundi, a suscité un vif intérêt. Nous disions ici qu'il durerait trois jours, avec verdict, tard aujourd'hui. Nous ne nous sommes pas trompé d'une heure...

Les onze jurés (M. Roland Legault, étant blessé à l'hôpital), ont été unanimes à dire que les agents de police étaient dans l'exercice de leurs fonctions au moment du rassemblement du marché Saint-Jacques. Ils affirment aussi que les plaintes ont été prises de bonne fois. Puis ces messieurs évaluent les dommages subis comme suit: blessures corporelles, $3,000; perte de temps, $360; habits déchirés, $5; frais d'hospitalisation, $118.50; honoraires de médecins, $100; dommages pour humiliation subie, $2,300, et frais d'avocats, 102.50.

Le président des instituteurs, accusé d'agir comme J. L. Lewis

(Par Jean-Paul Guilbault)

En protestant contre l'heure d'étude à l'école, imposée par une décision prise par la Commission scolaire, le 13 novembre dernier, l'Alliance des instituteurs et institutrices catholiques de Montréal a encouru les foudres de MM. les commissaires, réunis, hier après-midi, autour de leur table de délibérations. L'assemblée s'est attaquée au président de l'Alliance, M. Léo Guindon, lui reprochant d'avoir fait de "la petite politique", en incitant les centaines de membres de l'organisme à ne pas admettre ladite décision.

Après que M. Jean-Julien Perrault eut brièvement commenté point par point, la résolution adoptée par les instituteurs et les institutrices, lors de leur assemblée générale, tenue mercredi soir, le 20 novembre, à l'auditorium du Plateau, un des commissaires, M. l'abbé M.P. Reid, a créé une certaine sensation parmi ses collègues, en laissant entendre que M. Guindon, en l'occurence, "s'était comporté comme un Jorn Lewis".

Une brève discussion s'est alors engagée et ce fut au tour de M. Omer Barrière d'évoquer de nouveau le nom de M. Guindon. "M. Guindon a eu beaucoup de succès, ces dernières années. Il a dû vouloir faire une bombe avec cette histoire", a dit M. Barrière.

M. L'ABBE P.-E. COURSOL (renchérissant). — Peut-être a-t-il voulu faire du zèle...

M. Alfred-A. Larose, président de la Commission a fait remarquer, à ce point de la discussion, qu'aucune clause de la résolution n'invitait ses collègues et lui à répondre aux protestations de l'assemblée.

M. PERRAULT — Nous pourrions peut-être leur répondre quand même... leur faire savoir, par exemple, que la Commission a été fort étonnée de cette attitude prise devant une décision, visant l'intérêt de tous nos écoliers.

M. LAROSE. — Il est préférable, pour le moment, de laisser un tel sujet de côté.

D'une assemblée à l'autre

Les instituteurs, mercredi dernier, ont basé leurs protestations sur une décision de la Commission qui leur avait été rapportée comme suit par la lettre circulaire de la direction des études et les journaux: "La Commission décide, à l'unanimité, d'autoriser l'étude à l'école après les heures de classe, suivant les règles posées à ce sujet pour l'année 1945-46 et de faire, par l'intermédiaire de MM. les curés, si possible, la propagande nécessaire pour que les parents sachent qu'ils peuvent en faire bénéficier leurs enfants. L'étude à l'école sera facultative pour les élèves, pourvu qu'ils obtiennent l'autorisation des parents et, dans ce cas, les directeurs devront organiser l'étude dans leur école. Les professeurs qui ont charge de cette heure d'étude recevront une rémunération de $1.50 de l'heure".

La lettre circulaire, s'inspirant toujours de la décision de la Commission, déclare, plus loin:

a) Pour assurer la surveillance, les directeurs font d'abord appel aux membres de leur personnel qui désirent accomplir ce travail;

b) Si le nombre de surveillants disponibles de la sixième à la neuvième année est supérieur au nombre de groupes, ces titulaires surveillent à tour de rôle, pendant un mois de calendrier;

c) Dans les écoles ou le nombre de surveillants disponibles n'est pas suffisant, les professeurs désignent les autres titulaires à tour de rôle, pendant un mois de calendrier.

Nuance

Hier après-midi, MM. les commissaires, par l'entremise de leur président, M. Larose, ont laissé entendre que cette heure d'étude était obligatoire pour les écoles et non pour les professeurs.

M. Larose a souligné que les

(Suite 2e page, 4e col.)

En p'tit char

Les 21 voyageurs du 2121

Ripley, cet Américain devenu célèbre avec sa désormais fameuse rubrique "Croyez-le ou non" aurait été admirablement bien servi s'il avait été à bord du tram 2121 du circuit "83 Windsor-Snowdon", vers huit heures moins quar, hier soir.

Se dirigeant vers la Place d'Armes, le „2121" — comme on dit dans le métier — allait atteindre l'angle des rues Notre-Dame et McGill, lorsque le conducteur d'une voix rogue, cria: "All change. Tout le monde débarque".

Une fois le tram arrêté, à l'angle précité, les vingt et une personnes qui se trouvaient à bord n'eurent rien de mieux à faire que de descendre et d'attendre... le prochain tram.

Les vingt et un voyageurs étaient sur le trottoir et le motorman avait même engagé "sa" voiture sur la voie permettant de tourner en direction du nord, quand survint un "inspecteur" qui lui enjoignit de reculer et de continuer sa route vers la Place d'Armes.

"Ce char-là va à la Place d'Armes", dit-il ensuite aux vingt et un clients précédemment "dompés".

"On vient de nous en faire descendre", osa souligner un des vingt et un clients à "Monsieur l'Inspecteur".

Du tic au tac, ce dernier riposta "Embarquez, c'est pas un meurtre, vous êtes capables".

Et voilà comment vingt et une personnes qui étaient à bord du tram 2121, à l'angle des rues Notre-Dame et McGill, vers huit heures moins quart, hier soir, — les super-inspecteurs pourront vérifier dans les livres de la Compagnie — ont dû remonter quelques minutes plus tard à bord du même tram.

Quelqu'un a qui l'on faisait part de l'incident n'a pas tardé à faire remarquer que la Cie des Tramways "commence" à compliquer le service, en demandant ainsi à ses clients de descendre d'un tram pour leur demander aussitôt d'y remonter. "Ses clients font déjà assez d'exercice physique, sans cela", ajoutait-il, en se retenant pour ne pas faire plus de commentaires.

M. N. J. Dawes, président de la Ligue de santé

Au cours de la réunion annuelle de la Ligue canadienne de Santé, division du Québec, tenue hier soir à l'hôtel Windsor, M. Norman J. Dawes a été unanimement choisi président de la division du Québec. Il succède à l'hon. J.-E. Perrault. On a choisi comme présidents honoraires l'hon. A. Paquette, ministre provincial de la Santé, le Dr J.-Edmond Dubé de la faculté de Médecine de l'université de Montréal, le Dr J.-C. Meakins, doyen de la faculté de Médecine de l'université McGill, et le Dr Charles Vézina, doyen de la faculté de Médecine de l'université Laval. Le vice-maréchal de l'Air A. Raymond a été nommé vice-président, M. T. Taggart Smith, trésorier honoraire, Mme Paul Hamel, directrice, et M. de Gaspé Beaubien, président du comité exécutif.

Mme Paul Hamel, dans le rapport annuel qu'elle a présenté, a souligné le travail magnifique accompli par la Ligue à Montréal et à travers la province.

Au cours de la dernière année, la Ligue a contribué par des brochures, pancartes, annonces, à combattre le fléau des maladies vénériennes, à propager l'idée de l'immunisation, de la prévention des maladies et de la pasteurisation du lait et enfin à organiser la santé industrielle. De plus pendant la semaine de santé du mois de février 46, la Ligue a répandu des milliers de brochures dans les écoles et plusieurs organisations ont invité des conférenciers de la Ligue à parler et à montrer des films.

En terminant Mme Paul Hamel a remercié ceux, qui par leurs efforts, avait contribué à faire de cette année, un succès. Plusieurs membres du comité portèrent la parole, le Dr Bates, directeur de la Ligue canadienne de Santé, a souligné l'importance du caractère national de cette organisation.

La grève persiste à la mine Noranda

NORANDA, Québec (C.P.) — La vaste mine de cuivre de Noranda Mines Limited est toujours inactive aujourd'hui et la grève est entrée dans sa sixième journée. Les marchands de Rouyn, ville envoisinante, projettent d'organiser des entretiens entre les chefs de la Compagnie et de l'Union, afin de reprendre les opérations pour la saison de Noël.

Les membres du local 688, de l'Union dse ouvriers des mines, des moulins et des fonderies (C.I.O.), se sont mis en grève vendredi dernier afin d'obtenir une augmentation de salaires de 16 cents de l'heure, rétroactive au 8 février, le check-off et les différences de salaires pour les différentes équipes.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Nouvelles, renseignements ..	HA. 5131
Directeur de l'information ...	HA. 3461
Annonces, Ateliers	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration, Finance.....	HA. 3507
Circulation et expédition.....	HA. 5134
Rédacteur en chef	HA. 8454

PL. 5151

Ouverts de 9 h. à 5 h. 30, samedi compris

AUJOURD'HUI

Suggestions opportunes pour les fêtes

AU RAYON DE LA PAPETERIE



Livre de cuisine de Boston

Par Marie Edith Farmer. Des milliers de canadiennes ont compris l'importance de posséder un tel livre de recettes. Achetez ce livre sans tarder, vous ferez de bons petits plats pour les fêtes 2.85

"CARILLONS"

SERIES DE CLOCHES

Carillons pour décorer l'arbre de Noël. Couleurs variées; différentes grandeurs.

4 cloches 7 cloches 10 cloches

.25 .50 .79



CROCHETS

Pour suspendre boules, cloches ou tout autre ornement LA BOITE ..... .10



TABLES PLIANTES

En fibre; pieds pliants. Indispensable pour lire... écrire ... manger au lit 6.95

DUPUIS — rez-de-chaussée

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président — A.-J. DUCAL, v.-p. et gér.-gén.

SUGGESTIONS PRATIQUES DE

CADEAUX pour vous...

Mesdames
Mesdemoiselles
Messieurs



PANTOUFLES

Assortiment complet de pantoufles, doublées ou non, plusieurs modèles, toutes pointures.



"ROMEO"

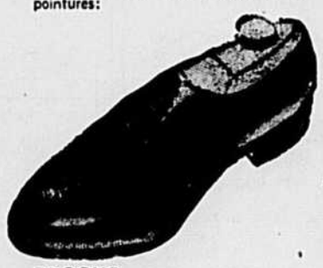
Rien n'égale le Roméo pour reposer des fatigues de la journée. Nous l'avons dans tous ses styles, couleurs et pointures:

Acheter vos chaussures de nous, c'est vous assurer d'un prix juste et raisonnable



SOULIERS

Grand choix de souliers, styles variés, toutes pointures, talons hauts ou bas.



BROGUE

Le soulier "Brogue" est toujours de mise en plus d'être confortable et durable. Toutes largeurs et longueurs, brun ou noir.



BOTTES

Variété de bottes doublées ou garnies de fourrure qui vous tiendront les pieds chauds cet hiver.



COUVRE-CHAUSSURES

Hommes et jeunes gens feront bien de profiter de notre choix actuel. "Jersey" ou "cashmerette", une ou deux boucles, fermeture éclair, toutes pointures.

Notre choix de chaussures et pantoufles pour enfants est au grand complet. Faites vos achats à bonne heure.

Bastien & Fils LIMITEE

SKIEURS

Nous avons toute la gamme de bottines de ski et il y a un magasin Bastien près de chez vous.

CHAUSSURES DE QUALITE

Maison exclusivement canadienne-française

12 — MAGASINS POUR VOUS SERVIR — 12

1019 est, rue STE-CATHERINE	3767 ouest, rue NOTRE-DAME	2901, rue MASSON, (Rosemont)
1387 est, rue STE-CATHERINE	3999, rue WELLINGTON	1465 est, Ave MONT-ROYAL
3411 est, rue STE-CATHERINE	3257 est, rue ONTARIO	6768, rue ST-HUBERT
335 est, rue NOTRE-DAME	3621 est, rue ONTARIO	7632, rue ST-HUBERT

Bureau et entrepôt:

335 est, rue Notre-Dame - - - - - - - HA. 6848